



37

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d _____



LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme _____

Lausanne, le _____ **19**_____

Pour le Département :

Le Chef du service de police,

Ce volume 37 fait suite à un précédent 36 dont les inscriptions
sont du n° 373 de l'année 1911 au n° 139 de l'année 1912

Ce que nous certifions

Lausanne, le 14 avril 1912

L'Officier de l'Etat Civil



Registre des mariages A.

N° 140

Jorand
Deville née Bruyant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jorand, Fernand-Auguste-Julien, _____

Célibataire _____

Employé de bureau _____

originaire de Bougy-Villars, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Esserines y Rolle _____ le onze Mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Julien Hector Jorand _____ et de

Marie Alexandrine née Chaudet, les deux décedés. _____

à _____

2. Deville née Bruyant, Anna-Olympe-Léonie, _____

veuve de Charles Ernest Deville dès le 25 Juillet 1909, _____

Couturière, _____

originaire de Mortemer (Suisse) France, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Mortemer _____ le treize avril _____

_____ mil huit cent dix-sept _____ fille de

Louis Adolphe Maximilien Bruyant _____ et de

Anna Olympe Wallet, les deux décedés. _____

à _____

Comme témoins :

1. Pierre Stauffiger, tapissier à Lausanne _____

2. Auguste Perrelet, Négociant à Genève _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Bougy-Villars le 16, à Mortemer
le 17 Mars 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du mari de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Permis de publication _____

Certificats de publication _____

Les époux :

F. Jorand
Léonie Jorand.

Les témoins :

Pierre Stauffiger
Auguste Perrelet

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

2

N° 141

Grobety
Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety, Jules-Auguste,

célibataire,

employé C.-f.-s.

originaire de Prilly - Ballaigues domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux Juin

mil huit cent huitante-cinq fils de

Samuel Jacques Grobety, ancien agriculteur, et de

Marie Louise née Monnier,

à Lausanne.

2. Louise, Henriette-Louise,

célibataire

couturière,

originaire de Ormont-Dessus à Suptin domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit Août

mil huit cent quatre-vingt onze fille de

Auguste Vincent Louise, charpentier, et de

Jeanne Marie Sophie née Dupraz, à Lausanne.

à _____

Comme témoins :

1. Emile Vuillemin, agriculteur à Courgevaux (Fréboisy)

2. Alfred Schindler, employé aux C. F. S. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, Prilly le 8, à Lausanne le 9, à Ormont-Dessus le 10 et à Suptin le 11 mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Proces-verbaux de mariage _____

Certificats de publication _____

Les époux :

Grobety Jules
Henriette Grobety

Les témoins :

Schindler Alfred
Vuillemin Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Prilly, Ballaigues, Ormont-Dessus et Suptin

Registre des mariages A.

N° 142
Gerbex
ou
Bourget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerbex, Jean-Frédéric-René, _____

célibataire _____

professeur d'équitation _____

originaire de Lutry, Epens, St-Saphorin - fontaines _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt deux Octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt huit _____ fils de

John Louis Gerbex, aîné _____ et de

Anna Marie Aeschbacher, sa veuve à Lausanne _____

à _____

2. Bourget, Valentine, _____

célibataire _____

originaire de Rivaz _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le douze Septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt treize _____ fille de

Melchior Louis Mathieu Adolphe Bourget, Docteur médecin, _____ et de

Augusta née Hummel, sa femme, les deux à Lausanne _____

à _____

Comme témoins :

1. Louis Bourget, Dr médecin _____

2. Jules Dufour, Professeur d'équitation, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Rivaz - St-Saphorin le 8, à

Epesses le 9 & à Lutry de 10 Mars 1912. ainsi qu'à fontaines le 16 Mars

dit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Cementement des père - mère de l'épouse _____

Communiqué à l'état civil de Lutry, Cully,
St Saphorin _____

Les époux :

J. Gerbex

V. Bourget

Les témoins :

L. Bourget

J. Dufour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

4

N° 143

Vaney
et
Griottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaney, Félix Samuel,

célibataire

maître au Collège Cantonal,

originaire de Cully & de Bottens, domicilié à

Lausanne né à

Lyon le onze mai

mil huit cent huitante six, fils de

Jacques Samuel Vaney, décédé, et de

Marie Louise Grandet, sa femme, à Lausanne

à

2. Griottier, Julia Louise,

célibataire,

institutrice

originaire de Mully & de Pully domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Alfred Georges Louis Griottier, cafetier, et de

Louise Emilie née Petit, sa femme, à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Albert Vaney, industriel à Lyon

2. Elément Vaney, Professeur à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Cully & Bottens le 26 & à Mully le 27 février 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

F. Vaney
Julia Vaney.

Les témoins :

A. Vaney
E. Vaney

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'Etat civil de Pully-le-Château
Coppet et Gimel

Registre des mariages A.

N° 144
Bichler
ou
Lauber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bichler, Georges-Adolphe, _____

célibataire _____

Médecin _____

originaire de Lyon (France) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lyon (France) _____ le vingt-un Janvier _____

_____ mil huit cent huitante-sept _____ fils de

Georges Charles Bichler, employé de Commerce _____ et de

Marie Joséphine Perrin, sa femme, à Lyon _____

à _____

2. Lauber, Ida, _____

célibataire _____

Professeur _____

originaire de Fribourg (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Neuchâtel (Neuchâtel) _____ le cinq Octobre _____

_____ mil huit cent huitante-trois, _____ fille de

Abraham Lauber, ancien imprimeur, _____ et de

Marie née Kari, sa femme _____

à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Louis Lauber, facteur postal à Chaux-de-Fonds, _____

2. Paul Bichler, employé de commerce à Orsinox (Suisse) France. _____

Les publications ont eu lieu à Lyon - Lausanne le 2 et à Fribourg le 4 Mars

1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six deux mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Côtes de naissance des Epoux _____

Consentement du père - mère des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication. _____

Déclaration au Conseil de famille _____

Permis au Département de Justice - Police _____

Communiqué à l'état civil de Fribourg et à la Chancellerie de _____

Des époux :

J. Biencor
Ida Bichler

Les témoins :

Louis Lauber
Bichler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

6
N° 145
Braun
et
Maillard

Par décision du 6 novembre 1950
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que la mère de l'épouse
doit être désignée sous le
nom patronymique de "Ravay"
et non pas "Bovay"

Lausanne, le 19 novembre 1950
L'officier de l'état civil:

Cqué à Vevey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Braun, Bernhard - Max,
célibataire
né à
Waldheim (Saxe) domicilié à
Waldheim (Saxe) né à
Rommern (Saxe) le vingt-quatre mai
mil huit cent septante-neuf, fils de
Bernhard Théodor Braun, décédé et de
Augusta née Busch

2. Maillard, Albertine - Charlotte,
célibataire
sans profession
originaire de Vevey domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit février
mil huit cent huitante-deux fille de
Albert Frédéric Maillard, professeur de musique, et de
Julie Marie Marguerite née ^{Ravay} ~~Bovay~~, décédée

Comme témoins :

- 1. François Burmann, architecte
- 2. Adolphe Gantier, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Waldheim - Vevey le 11 et à Lausanne le 12
mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent onze

Pièces déposées :

- Acte de naissance de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication
- Déclaration de validité
- Permis au Département de Justice
et Police.

Les époux :

Bernhard - Max Braun
Albertine Braun

Les témoins :

François Burmann
Adolphe Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Vevey - à la
Chancellerie de

Registre des mariages A.

N° 146

Calame-Longjean
ou
Berencen

14-236

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calame-Longjean, Louis-Paul-Henri,

célibataire, _____

comptable _____

originaire de Coëte (neuchâtel) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne _____ le quatorze juillet _____

_____ mil huit cent huitante dix, _____ fils de

Jacques Louis Auguste Paul Calame-Longjean, décédé, _____ et de

Marie Louise née Bugnon, à Lausanne, _____

à _____

2. Berencen, Clara-Bertha,

célibataire, _____

demoiselle de magasin, _____

originaire de Domeloge, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne _____ le neuf février _____

_____ mil huit cent huitante-huit, _____ fille de

Bertha Louise Thérèse Berencen, décédée _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Félix Augustoni, maçon _____

2. Robert Heinemann, ébéniste, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Coëte le 5 et à Domeloge le 6

Mars 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Coëte et de Domeloge _____

Les époux :

Louis Calame
Clara Calame

Les témoins :

Félix Augustoni
Robert Heinemann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 147

Quendoz

et

Desaymonet

Par décision du 5 octobre 1912, le Grand Conseil du canton d'Argovie a admis le nomme ci-dessus et sa famille au nombre des bourgeois de la commune de Stein (Argovie).

Lausanne, le 11 janvier 1912.
L'officier de l'état civil

et a Stein.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quendoz, Martin - Séverin,

célibataire

ouvrier

originaire de Jovençon (Tessin) Italie, domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt cinq Octobre

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Gregoire Elise Evariste Quendoz, tisserand à Lausanne et de

Henriette Justine Peray, décédée.

à

2. Desaymonet, Marie - Jérôme,

célibataire,

ouvrière enlottage,

originaire de Jovençon (Tessin) Italie, domiciliée à

Lausanne née à

Jovençon le onze novembre

mil huit cent quatre vingt deux fille de

Jozime Desaymonet, agriculteur et de

Marie Philomène Chavère, sa femme

à Jovençon

Comme témoins :

1. Edouard Chenevier, maître tisserand à Lausanne

2. Joseph Desaymonet, horloger au Sentier.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 février et à Jovençon le 10

mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père des Epoux

Actes de décès de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publications & déclarations

Actes de Capacité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué à la Municipalité de Stein

Les époux :

M. Quendo
Jérôme Quendo

Les témoins :

Joseph Desaymonet,
Edouard Chenevier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 148
Mazzini
et
Decoux née Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mazzini, Henry David,

divorcé de Adèle Simon Deltour dès le 30 novembre 1911

Vétérinaire

originaire de Genève domicilié à

Lausanne né à

le le deux cent

mil huit cent dix-sept-cinq fils de

Henry Mazzini, ancien vétérinaire et de

Fanny Emma Drapeau, du femme, à Aigle

à

2. Decoux née Perrin, Jeanne-Marthe,

divorcée de Ferdinand Félix Decoux dès le 26 avril 1906

originaire de Bulle domiciliée à

Morges née à

Doblenens le vingt-cinq avril

mil huit cent huitante deux fille de

Henri Perrin, décédé et de

Mélanie née Perrin, à Morges

à

Comme témoins :

1. Alfred Raymond, agriculteur à Montbéliard

2. Emile Schmidt, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Genève, Bulle - Morges,

le 27 Mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- Actes de mariage avec divorces
- Promesses de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

H. Mazzini
Marthe Mazzini

Les témoins :

Emile Schmidt
A. Raymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Genève,
Bulle & Morges.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 18 mars 1912, déclaré définitif et exécutoire le 23 avril 1912, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 30 avril 1912.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

P. du 13. 10. 12.

Registre des mariages A.

10

N° 149

Chapuis
et
Buzinger

74.338

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, François-Gustave,
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Bonfol (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt neuf avril
mil huit cent huitante huit fils de
François Chapuis, marchand et de
Marie née Cruchon
à Lausanne.

2. Buzinger, Rosa dite Pauline,
célibataire
point de profession
originaire de Stans (Unterwald) domiciliée à
Genève née à
Bâle le vingt avril
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Rosa Buzinger, à Genève et de
à

Comme témoins :

- 1. Marcus Augener, marchand à Granges-Matthard
- 2. Edmond Coray, fonctionnaire postal à Yverne

Les publications ont eu lieu à Bonfol, Stans, le 8, à Lausanne & Genève le
9 Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 17e avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'Épouse
- Procès de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Gustave Chapuis
Pauline Chapuis

Les témoins :

M. Augener
Edmond Coray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Bonfol
Stans - Genève (B. C.)

Registre des mariages A.

N^o 150
Chenevard
ou
Villettaiz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenevard, Fernand-Oscar,
célibataire
Employé de Commerce
originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt deux octobre
mil huit cent huitante-un fils de
Jean Louis Chenevard aîné et de
Louise Gabrielle Monod à Gilly

2. Villettaiz, Elizabeth Philomène,
célibataire
Evidente
originaire de Grinidant (Valais) domiciliée à
Pully née à
Champillon Grinidant le treize novembre
mil huit cent septante-neuf fille de
Emmanuel Villettaiz aîné et de
Elizabeth Roux
à Grinidant

Comme témoins :
1. Jules Chenevard, Jarmine
2. Alois Fraux, commerçant, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 à Grinidant à Corcelles, le 10
à Pully le 11 Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'Époux.
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :
* Chenevard.
P. Chenevard
Les témoins :
Jules Chenevard
Alois Fraux.

Communiqué à l'Etat civil de Pully
Grinidant - Pully

L'officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

12

N° 151

Ginggen
et
Fache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ginggen, Albert-Eugène,

célibataire,

Employé à l'hôpital cantonal

originaire de Luzern (Suisse) domicilié à

Luzern né à

Luzern le dix novembre

_____ mil huit cent huitante-_____ fils de

Eugène Alfred Ginggen, chauffeur à Luzern et de

Anna Lydie née Mayor, décédée.

à _____

2. Fache, Alice-Eugénie-Rosine

célibataire,

ménagère,

originaire de Epalinges domiciliée à

Bussigny sur Morzèze née à

Bussigny le onze Juin

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Eugène Pierre Fache, agriculteur et de

Julie née Girard, décédée

à _____

Comme témoins :

1. Charles Valleron employé au greffe municipal

2. Berni Bocion à Luzern

Les publications ont eu lieu à Luzern, Bussigny, Luzern le 22 et

Epalinges le 23 février 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Luzern, le onze avril mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Luzern, Epalinges, Bussigny

Luzern

Les époux :

Ginggen Albert
Alice Ginggen

Les témoins :

Bocion
Ch. Valleron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Luzern
Epalinges à Bussigny

Registre des familles vol. 21 fol. 307

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 152

Abetel
et
Klay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abetel, Louis-Daniel,

célibataire,

agent de police

originaire de Belmont, Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Belmont, Lausanne le neuf octobre

mil huit cent huitante six, fils de

Emile Auguste Abetel, ingénieur, et de

Rosine Marguerite Louise née Mallet, à Belmont.

à

2. Klay, Lina,

célibataire,

sans profession

originaire de Birswil (Berne) domiciliée à

Birswil, née à

Birswil le seize Septembre

mil huit cent huitante six fille de

Jakob Klay, typographe-peintre et de

Anna Elisabeth née Käncke, à Birswil.

à

Comme témoins :

1. Henri Willemeyer, aubainier de Gruz

2. François Grissel, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7 et Belmont-Birswil le 8

Mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Belmont, Birswil, Lausanne

Les époux :

Louis Abetel

Lina Abetel

Les témoins :

H. Willemeyer

François Grissel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Pully

Birswil

N° 153

Rossier
et
Anzermet
née Moreillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Jules,

veuf de Marie Louise Esoppey ad le 21 Juin 1908.

mandataire desmises

originaire de Villars domicilié à

Lausanne né à

Payenne le quatorze Mars

mil huit cent dix-sept fils de

Benjamin Simiel Rossier et de

Suzette née Jun, décédée

à

2. Anzermet née Moreillon, Julie,

divorcée de Paul Constant Anzermet ad le 15 Mars 1911

ménage

originaire de Dornot-Dessus domiciliée à

Lausanne née à

Moudon le huit Mars

mil huit cent dix-huit fille de

François Louis Gabriel Moreillon, décédé. et de

Madeleine née Favier de la Tour à Villars (Fribourg)

à

Comme témoins :

1. Eugène Hostetter, agent de police

2. Hippolyte Bellet, constructeur à L. les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars & Dornot-Dessus, les
29 février, 1^{er} & 2 Mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze Avril mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Actes de mariage des Epoux avec mention au divorce
- Actes de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Jules Rossier
Julie Anzermet

Les témoins :

Hostetter Eugène
Bellet Hippolyte

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Villars & Dornot-Dessus.

Registre des mariages A.

N° 154
Wenger
ou
Mozer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenger, Samuel,
célibataire
Charactère - Suisse,
originaire de Gruzelen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Gruzelen le vingt-deux Mars
mil huit cent huitante-quatre, fils de
Samuel Wenger et de
Anna Eliza née Kälin, les deux décédés.

2. Mozer, Marie,
célibataire,
Catholique,
originaire de Arni près Biylen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Diestrich B (Berne) le cinq Juin
mil huit cent huitante-dix fille de
Johann Mozer, ancien boulangier et de
Klarietta née Mozer, à Lenzwil (Berne)

Comme témoins :

- 1. Emile Poyet, Employé aux C. F. S.
- 2. François Grasse, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gruzelen, canton de Lausanne le 19 Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Permis de mariage
- Certificats de publications

Les époux :

Samuel Wenger
Marie Wenger

Les témoins :

François Grasse
Emile Poyet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Gruzelen - Biylen.

16

N° 155

Collet
et
Bazzand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet, Charles-Henri,
célibataire,
Employé C. f. f.
originaire de Suchy domicilié à
Vevay né à
Premier le trente-un Janvier
mil huit cent huitante-sept, fils de
Charles Collet et de
Marie Justine Eva née Richman, déclarés
à

2. Bazzand, Alice,
célibataire
Cuisinière,
originaire de Bussigny - Villars-Bercelin domiciliée à
Lansanne née à
aux Râpes s/ Lansanne le dix huit Novembre
mil huit cent huitante-huit fille de
Georges Samuel Bazzand agriculteur, vers-lez-le-Bémé, et de
Fanny Favre, sa femme,
à

Comme témoins :

- 1. Emile Poget, employé aux C. f. f.
- 2. François Gussel, agent de Police, les deux à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Vevay le 16, à Bussigny le 22 - à Villars-Bercelin
Suchy - Lansanne le 23 Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lansanne, le onze avril mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Vevay

Les époux :

Henri Collet
Alice Collet

Les témoins :

François Gussel
Emile Poget

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lansanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Vevay, Belmont
Bussigny - Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N° 156
Mages
ou
Joris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mages, Philippe,

célibataire

camionneur

originaire de Bex domicilié à

Lausanne, né à

Bex le dix-neuf novembre

mil huit cent huitante, fils de

Gabriel Auguste Mages, décédé, et de

Emma Délie née Michaud, à Lausanne.

à

2. Joris, Marie-Louise,

célibataire

Coiffeuse

originaire de Saillon (Valais) domiciliée à

Lausanne, née à

Saillon le dix février

mil huit cent huitante quatre fille de

Joseph Benjamin Joris, agriculteur, et de

Angé Marie née Murulet, à Saillon

à

Comme témoins :

1. Alcide Cachot, manœuvre

2. Jules Steyvaux, camionneur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bex, Saillon Lausanne le 21 Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Mages Philippe
Louise Joris

Les témoins :

Steyvaux Jules
Lachat Alcide

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Bex à Saillon.

N° 157

Bettex
et
Grezzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex, Gustave-Alfred,

célibataire

Employé à l'usine à gaz,

originaire de Comblémont-le-Petit domicilié à

Lausanne, né à

L'Isle le seize octobre

mil huit cent huitante six fils de

Emile Bettex, décédé et de

Suzanne née Gilliana, domiciliée à Lausanne

à

2. Grezzi, Edwige-Judith,

célibataire

tailleuse

originaire de Varzo (Novare) Italie domiciliée à

Lausanne, née à

Bex le dix huit Décembre

mil huit cent huitante-neuf, fille de

Joseph Georges Grezzi, commis de bureau à Lausanne, et de

Angélique Rose Joséphine née Savaglio, décédée.

à

Comme témoins :

1. Armand Boney, agriculteur

2. Joseph Grezzi, employé de bureau, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Comblémont-le-Petit & Varzo, les

22, 23 février et 17 mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 14 onze avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Permis de publication

Certificats de publication

Communiqué à Comblémont-le-Petit

à la Chancellerie de

Les époux :

Gustave Bettex

Edwige Bettex

Les témoins :

Armand Boney

Joseph Grezzi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 158

Rose
ou
Laffely

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rose, Robert-Auguste

célibataire

agriculteur

originaire de Ballaigues

domicilié à

Ballaigues

né à

Ballaigues

le neuf juin

mil huit cent huitante-quatre

fils de

Auguste Samuel Rose, agriculteur

et de

Rosa Suzanne

à

2. Laffely, Bertha-Louise,

célibataire

ménagère

originaire de Ballaigues

domiciliée à

Ballaigues

née à

Ballaigues

le deux octobre

mil huit cent huitante-huit

fille de

Jean Samuel Laffely, agriculteur

et de

Amélie Fanny née Rose, en Puz-Benoit à Ballaigues

à

Comme témoins :

1. Amélie Laffely à Ballaigues

2. Alphonse Rose, agriculteur à Lignerolles.

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le 16 mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent - douze

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Ballaigues

Les époux :

Robert Rose

Louise Rose

Les témoins :

Amélie Laffely
Alphonse Rose

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

20

N° 159

Bovey
ou Patrud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, William-Alexis, _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Chamiez _____ domicilié à
Chamiez _____ né à
 _____ le cinq janvier _____
Chamiez _____ mil huit cent septante-cinq _____ fils de
Pierre François Bovey _____ et de
Adèle née Bovey, les deux décédés. _____
 à _____

2. Patrud, Alice-Marie, _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Oyens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Oyens _____ le quinze avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fille de
Julie Céline Patrud, décédée _____ et de

 à _____

Comme témoins :

1. Ernest Pouly, sergent de police à Lausanne _____
2. Jules Mercier, journaliste, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Chamiez, à Lausanne ou à Oyens, les 26
27 - 28 février 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Mosandaz _____

Les époux :

William Bovey
Alice Bovey

Les témoins :

E. Pouly
J. Mercier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Sornioy
S. Oyens _____

Registre des mariages A.

N° 160

Gaillard
ou
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Jean-Robert,
célibataire,
facteur de primes
originaire de Sergy domicilié à
Londres né à
Londres le dix sept novembre
mil huit cent huitante-quinze fils de
Félix Gaillard et de
Marie Anna née Poudaz

2. Guignard, Marthe-Suzanne,
célibataire
originaire de l'abbaye domiciliée à
L'abbaye née à
L'abbaye le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre vingt dix, fille de
Henri Alfred Guignard et de
Mathilde Coëlle née Carr

Comme témoins :

- 1. Alfred Guignard, ingénieur à L'abbaye
- 2. Emmanuel Gaillard, ingénieur à Londres

Les publications ont eu lieu à Sergy - L'abbaye les 22 et vingt trois février

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Londres, le treize avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

certification de l'état civil de
L'abbaye

Les époux :

Jean Robert Gaillard
Marthe Suzanne Gaillard

Les témoins :

Gaillard
Guignard Carr

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de L'abbaye

Registre des mariages A.

N° 161

Cereghetti
et
Beltraminelli

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 4. juin 1925, déclaré définitif et exécutoire le 30. septembre 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le délai pendant lequel _____ ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 26. octobre 1925.

L'officier de l'état civil:

H. Baillif

Ps au 21.12.25.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cereghetti, Giovanni,

célibataire

maçon

originaire de Muggio (Dessin) domicilié à Lausanne, né à

Muggio le dix-neuf novembre

mil huit cent huitante-deux fils de

Antonio Cereghetti et de

Anna Cereghetti, les deux décédés,

à _____

2. Beltraminelli, Emma-Maria Feltonilla,

célibataire

ménagère

originaire de Bellinzona (Dessin) domiciliée à Lausanne née à

Bellinzona le seize mars

mil huit cent huitante-sept fille de

Carlo Beltraminelli, electricien et de

Maria Margheritini, à Bellinzona

à _____

Comme témoins :

1. Adolphe Gantier, Suisseur

2. Charles Villetton, secrétaire, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Muggio & Bellinzona le 11 et à Lausanne le 12 mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications.

Communiqué au Etat Civil de Muggio

Bellinzona

Les époux :

Cereghetti Jean

Cereghetti Emma

Les témoins :

Cereghetti Jean

Gantier Ch. Villetton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 162
Burdet
et
Pillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Burdet, Jules,** _____

célibataire _____

Employé aux E. F. F. _____

originaire de Urdino _____ domicilié à

Brigue, _____ né à

Urdino _____ le vingt Janvier _____

_____ mil huit cent huitante dix _____ fils de

Karl Burdet, aîné _____ et de

Marie Louise née Doz, aînée _____

à _____

2. **Pillet, Marguerite Thérèse Jenny,** _____

célibataire, _____

originaire de Pampigny _____ domiciliée à

Pampigny _____ née à

Pampigny _____ le sept août _____

_____ mil huit cent huitante un _____ fille de

Marie Susanne Pillet, à Pampigny _____ et de

à _____

Comme témoins : Adolphe

1. Adolphe Gantier, huissier _____

2. Charles Vallotton, secrétaire, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Brigue, Urdino et Pampigny les 15, 18 et 22 Mars

1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Brigue

Communiqué à l'état civil de Urdino
Brigue et Pampigny _____

Les époux :

Jules Burdet.
Marguerite Burdet

Les témoins :

Gantier
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 163

Duboux
et
Rohrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux, Prosper,

célibataire

Employé aux C. F. F.

originaire de Inty ~ Grandvaux domicilié à

S^t Maurice, né à

Grandvaux le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt dix, fils de

Constant Duboux et de

Jeanette Louise Elise nie Paccard,

à Grandvaux

2. Rohrer, Marie Catherine,

célibataire

ouvrière,

originaire de Sachseln (Svritza) domiciliée à

Lausanne née à

Sachseln le deux août

mil huit cent huitante trois fille de

François Joseph Rohrer et de

Christine nie de Meos,

à Sachseln

Comme témoins :

1. Jean Duboux, conducteur aux C. F. F.

2. Eugène Hostettes, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à S^t Maurice le 20 à Sachseln le 22 à Grand-

vaux & Inty le 23 mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

introduction de l'état civil de l'annonce

Communiqué à l'état civil de Inty, Gully

Sachseln & S^t Maurice

Les époux :

J. Duboux

Marie Duboux

Les témoins :

Duboux Jean

Hostettes Eugène

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 164
Forno
ou
Zurbiggen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forno, Roberto-Edoardo,
célibataire,
négociant
originaire de Gênes (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Gênes le vingt-un Septembre
mil huit cent huitante-trois fils de
Ignazio Forno et de
Marietta née Mastani, décédés,
à

2. Zurbiggen, Hedwige,
célibataire,
négociante
originaire de Unterbach (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Unterbach le vingt-cinq Juillet
mil huit cent huitante-huit fille de
Edmond Zurbiggen, marchand et de
Marie née Werten, à Unterbach
à

Comme témoins :

- 1. Albert Forno, négociant
- 2. Dominique Fozzani, négociant les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Unterbach les vingt sept - 30 Janvier
mil huit cent douze à Gênes le 17 février 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Acte de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificat de publication de Gênes
avec attestations de Caporale
- Dits de Lausanne à Unterbach
- Permis du Département de Justice &
Police

Les époux :

Robert Forno
Hedwig Forno

Des Les témoins :

Dorjans
Albert Forno

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Unterbach
à la Chancellerie le

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le 25 avril 1912 le Département
fédéral a prononcé la
résolution de dame veuve
Hedwige Forno née Zurbiggen,
mariée et veuve
dans le cas de la commune de
Palais de la commune de
Unterbach
Le 6 mai 1912
L'officier de l'état civil
D. Ballif
à qui à Unterbach
R. du 15.5.12

Registre des mariages A.

N^o 165

Siebenmann

et

Vinguely

divorcés Blank

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siebenmann, Georges-Arnold,

célibataire

Commis aux E.-f.-f.

originaire de Lausanne (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Neuchâtel le vingt février

mil huit cent huitante-cinq fils de

fiels de Théophile Arnold Siebenmann, chef de Gare, et de

Jenny Louise née Antier, sa femme, à Neuchâtel,

à

2. Vinguely, dite Blank, Maria-Anna,

divorcée de Paul Blank, acté le 27 mai 1911,

originaire de Arret (Berno) domiciliée à

Lausanne née à

Rapperswil (St-Galle) le vingt-quatre Octobre

mil huit cent huitante-cinq fille de

Maxime Vinguely, décédé, et de

Anna Genevieve née Rikli, sa veuve à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Anna veuve Vinguely

2. Joseph Vinguely, batelier, les deux à Orsery

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Arret le 29 mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de mariage de l'Epoux avec mention du divorce.

Certificats de publication

Les époux :

G. Siebenmann
M. Maria-Anna

Les témoins :

A. Vinguely
J. Vinguely

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Lausanne - Arret

Registre des mariages A.

N° 166

Huber
et
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huber, Édouard, _____
 célibataire, _____
 Employé aux C. F. P. _____
 originaire de Gruzelen (Berne) _____ domicilié à
Landanne _____ né à
Sandex _____ le vingt six août _____
 _____ mil huit cent huitante sept. _____ fils de
Jacob Huber, jardinier à Collonges-Bellerive (Genève) _____ et de
Adèle née Messiller, décédée _____
 à _____

2. Bolomey, Marie Julie dite Juliette, _____
 célibataire, _____
 Demoiselle de magasin _____
 originaire de Lutry - forest, _____ domiciliée à
Prilly _____ née à
Cordier, Lutry _____ le vingt sept août _____
 _____ mil huit cent huitante huit. _____ fille de
Joseph René Louis Bolomey, agriculteur, _____ et de
Marie née Odry, la femme à Prilly _____
 à _____

Comme témoins :

1. Albert Delmoulin, coiffeur _____
2. Jean Duboulay, teinturier, les deux à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Landanne le 25, à Gruzelen, Lutry, forest & Prilly, le 27 mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Landanne, le seize avril mil neuf cent douze _____
 Registre des familles vol. 16 fol. 52

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication _____

Les époux :

Edouard Huber
Juliette Bolomey

Les témoins :

A. Delmoulin
J. Duboulay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Gruzelen,
Lutry, forest & Prilly _____

N° 167

Guénod
et
Catey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guénod, Alfred,

célibataire

Ingenieur

originaire de Vevey & Corsier domicilié à

Lausanne né à

aux Eaux-Vives (Genève) le neuf Septembre

mil huit cent huitante-cinq fils de

Hermann Paul Guénod, ingénieur aux Eaux-Vives, et de

Clemence Elisabeth Rieu, décédée

à

2. Catey, Muriel-Adeline,

célibataire

originaire de Angleterre, domiciliée à

Lausanne, née à

Florence (Italie) le vingt deux

mil huit cent huitante-cinq fille de

Arthur Evelyn Catey, ancien pasteur, et de

Emily Grant, sa femme, à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Laurent Jean Granet, Colonel à Rome

2. Hermann Guénod, Ingénieur aux Eaux-Vives,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey & Corsier, le 13 Janvier 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vevey, Corsier & Lausanne

Dépense des publications en

Angleterre

Communiqué à l'Etat civil de Vevey &

Corsier.

Les époux :

Alfred Guénod.
Muriel Catey

Les témoins :

E. J. Granet
Hermann Guénod
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 168

Gillieron
et
Duvoin née Jaquillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Daniel Joseph

veuf de Marie Rose Vagnat née Wyss, née le 23 novembre 1909
agriculteur,

originaire de Servion domicilié à
Lausanne,

né à
Bussigny (Aargau) le vingt trois février
mil huit cent cinquante-cinq

fils de
Georges Auguste Gillieron et de
Françoise née Knudsen, décédés,

à

2. Duvoin née Jaquillard, Emma Henriette Louise

veuve en 3^e noces de Albert George Duvoin, née le 7 Juin 1907
couturière,

originaire de Fontanazier domiciliée à
Lausanne

née à
Lausanne le quinze Juin
mil huit cent quarante dix

fille de
Jean Louis Jaquillard et de
Charlotte Louise allemande née Bussy, décédés

à

Comme témoins :

1. Jean Lempy, manoeuvre

2. Charles Hugonet, peintre, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 mars, à Servion le 31 dit et à
Fontanazier le 1^{er} avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit avril mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Actes de décès des précédents conjoints
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Gillieron Joseph
Gillieron E

Les témoins :

Lempy Jean
Hugonet Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Bonvillains
à Servion

N° 169

Petton
ou
Epiney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petton, Joseph-Alexis,

célibataire
fiancé
originaire de Gignod (Canton de Valais) domicilié à
Lausanne né à
Gignod le trois mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean-Baptiste Petton, agriculteur à Gignod et de
Julienne Marguet, décédée
à

2. Epiney, Marie,

célibataire
menagère
originaire de Ayez (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Sierre le vingt-trois Juin
mil huit cent cinquante-neuf fille de
et de
Othmar Epiney, agriculteur
à Lomde née Brunner, à Sierre

Comme témoins :

- 1. Naefhe Ganten, huissier
- 2. François Pambolan, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ayez (Valais) & Gignod, les 25,
26 Janvier & 3 Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication avec
déclaration de capacité pour l'Epoux
- Permis au Département de Justice
& Police

Les époux :

Joseph Petton
Marie Petton

Les témoins :

N. Ganten
F. Pambolan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Valais & à
la Chancellerie Eccl.

Registre des mariages A.

N^o 170
Amazon
et
Coppex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amazon, Victor

célibataire

Juridiction

originaire de Denens, domicilié à

Lausanne, né à

Denens le dix Juin

mil huit cent huitante sept fils de

Jules Alexis Amazon, agriculteur à Denens et de

Rosalie née Pissod, sa femme, décédée.

à

2. Coppex, Marie Louise Amélie,

célibataire

Conventuelle,

originaire de Vouzay, domiciliée à

Lausanne, née à

Vouzay le dix-neuf Mars

mil huit cent huitante sept, fille de

Alfred Coppex, décédé, et de

Marie née Bessonnet, sa femme à Vouzay

à

Comme témoins :

1. Henri Bonnard, agent de police

2. Louis Besson, marchand, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Denens, Vouzay & Lausanne le deux Mars

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Victor Amazon

Marie Amazon

Les témoins :

Louis Besson
H. Bonnard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Villars-sur-Glâne

à Vouzay

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 24 Mars 1913, déclaré définitif et exécutoire le 24 Septembre 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 6 octobre 1913.

L'officier de l'état civil: AD INT.

[Signature]

Registre des mariages A.

32

N^o 171

RoCHAT
et
AEBERHARD

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT, Gustave-Henri, _____

célibataire _____

Commis aux C. f. f. _____

originaire de lieu _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Agiez _____ le vingt huit Juin _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Gustave Henri RoCHAT, employé aux C. f. f. _____ et de

Clara Steemann, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

à _____

2. AEBERHARD, Lina, _____

célibataire _____

Contreuse, _____

originaire de Legendorf (Besse) _____ domiciliée à

Bussigny s/ Morges _____ née à

Vullierens _____ le quatre Septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt treize, _____ fille de

Charles AEBERHARD, employé de fabrique, _____ et de

Maria Louise née Dumont, à Bussigny _____

à _____

Comme témoins :

1. François Paschoud employé aux C. f. f. à Lausanne _____

2. Charles AEBERHARD, employé de fabrique à Bussigny _____

Les publications ont eu lieu au lieu, à Lausanne, Legendorf & Bussigny le

14 Mars 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit avril mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement des parents de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué au lieu, à Legendorf &

Bussigny _____

Les époux :

Gustave RoCHAT

Lina RoCHAT

Les témoins :

François Paschoud.

Charles AEBERHARD.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 172

Amiguet
et
Kaltfuss née Mounoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet, Ophie-Charles,
célibataire
vivant
originaire de Mathod domicilié à
Lausanne né à
Essétines / Vuarrens le cinq Septembre
mil huit cent huitante-neuf fils de
Emile Amiguet, agriculteur, et de
Emma née Peret, domiciliée à Lausanne
à

2. Kaltfuss née Mounoud, Bertha-Valentine-Emma,
divorcée de Charles Adolphe Kaltfuss, ad le 12 Juillet 1906
originaire de Ste Croix domiciliée à
Lausanne née à
Palézieux le douze Janvier
mil huit cent septante-cinq, fille de
Charles Daniel Mounoud, décédé, et de
Juliette née Vézinet, domiciliée à Puidoux.
à

Comme témoins :

- 1. Henri Lathy, journalier
- 2. Marc Odor, jardinier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mathod, Ste Croix & Les Granges
les 23, 24, 25 & 26 Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Amiguet Ophie Charles,
Bertha Amiguet

Les témoins :

Lathy Henri
Marc Odor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Mathod & Ste Croix

N° 173

Strehl
et
Delisle

14-85
10-112

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strehl, Victor,

célibataire

commis postal

originaire de Gessenay (Berne) domicilié à

Yverdon né à

Yverdon le sept mai

mil huit cent quatre-vingt six fils de

Samuel Jules Strehl, commis postal, et de

Charlotte Sophie née Ehinger, à Yverdon.

à

2. Delisle, Blanche,

célibataire,

maitresse d'ouvrage,

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt onze fille de

Marius Auguste Delisle, lithographe, et de

Marie Louise née Verrier, à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Adolphe Delisle, Instituteur à Corselles-le-Joux

2. Robert Martin, Instituteur à Cordey

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 21, à Gessenay et à Lausanne le

22 février 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Yverdon.

Les époux :

Victor Strehl
Blanche Strehl
R.

Les témoins :

Delisle
R. Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 14 avril 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-dessus
en ce sens que l'intéressé soit
désigné sous les prénoms —
"Victor Henri Scimuel" et
non "Victor" seulement —

Lausanne, le 20 avril 1956

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 174

Marmillod
ou
Failloubaz née Bedoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmillod, Gustave,

célibataire

jeune

originaire de Rossinière domicilié à

Lausanne né à

Tesset-Planche le onze Janvier

mil huit cent huitante trois, fils de

Henri Marmillod, menuisier et de

Augustine Lucile née Belmendo, à Montreux

à

2. Failloubaz née Bedoni, Marie-Louise,

divorcée de Louis Auguste Failloubaz dès le 7 octobre 1908

ménagère

originaire de Vallamand-Grand domiciliée à

Lausanne née à

Pierre (Valais) le seize avril

mil huit cent septante fille de

Pierre Bedoni et de

Ursule née Musfeli, décédée

à

Comme témoins :

1. Annette Dorier

2. Henri Bedon secrétaire, 121 avenue de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rossinière & Vallamand les 6, 7 & 8 février mil huit cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux mil neuf cent - douze.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- acte de mariage de l'épouse
- avec mention du divorce
- Promesse de mariage
- Certificat de publication

Les époux :

G. Marmillod
M. Marmillod

Les témoins :

Annette Dorier
H. Bedon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Rossinière
à Châtelain

Registre des mariages A.

36
N° 175

Jung
ou
Gex

G-282

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jung, Charles Alois,
célibataire
Entrepreneur,
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre Juin
mil huit cent huitante-deux, fils de
Henriette Jeanne Louise Jung, décédée, et de

à
2. Gex, Suzanne,
célibataire
originaire de Dailens domiciliée à
Palmis (Genève) née à
Bôle (Neuchâtel) le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze, fille de
Marins Gex, employé au Téléphone et de
Susette femme de Charlotte Gex née Chauve, à Palmis,
à

Comme témoins :

- 1. Arthur Freymond, professeur à Lausanne
- 2. Edmond Peroud, instituteur à Yvernon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Dailens à Palmis le 27
Mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Acte de naissance de l'épouse
- Permis de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

C. Jung
S. Gex

Les témoins :

A. Freymond
E. Peroud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Sullens &
Genève (S.G.)

Précipue du 24.8.21
Dans sa séance du
26 juillet 1921, le conseil
d'état a autorisé les
nommés ci-dessous à charger
de nom et à porter à l'avenir
celui de Jung.
Lausanne, le 26 août 1921
L'officier de l'état civil:
H. Lochard
à qui à l'état civil à Sullens
et Genève (S.G.)

Registre des mariages A.

N° 176

Kuentz
ou
Perler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuentz, Charles,

célibataire

peintre en bâtiment

originaire de Gündelshausen (Suisse) domicilié à

Lausanne né à

Gündelshausen le cinq novembre

mil huit cent septante fils de

Jean Baptiste Kuentz et de

Marie Anne Schmitt, veuve

à

2. Perler, Caroline,

célibataire

Sommelière,

originaire de Gurnels (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Gurnels le onze Janvier

mil huit cent huitante-neuf fille de

Christophe Perler, agriculteur à Bonndorf (Fribourg) et de

Maria née Bujardet, veuve.

à

Comme témoins :

1. Henri Pavlet, tailleur de pierre à Genève

2. Henry Schulze, juriste à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, communes de Gündelshausen, les 7

10 & 12 Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication

Déclaration de capacité pour l'époux

Permis du Département de Jura & Po

Communiqué à l'état civil de Gurnels

à la Chancellerie de _____

Les époux :

Charles Kuentz

Caroline Kuentz

Les témoins :

Pavlet Henri
Schulze Henry

L'officier de l'état civil :

Buzzi
et
Reichel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buzzi, Friedrich-Anton,

célibataire

entrepreneur

originaire de Unteregggen | S^t Gall | domicilié à

S^t Gall, né à

S^t Gall le onze février

mil huit cent huitante-quatre, fils de

Anton Anton Buzzi, entrepreneur, et de

Anna Barbara née Wenger, les deux à S^t Gall,

à

2. Reichel, Pauline Marie,

célibataire

originaire de Oberdury | Berne | domiciliée à

Lausanne née à

Berne le dix-neuf août

mil huit cent huitante-six, fille de

Karl Alexander Reichel, Juge fédéral, et de

Anna Salomé née Coaz, les deux à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Henri Kaufmann à Berne

2. Albert Steiger, bijoutier à S^t Gall.

Les publications ont eu lieu à S^t Gall - Unteregggen le 2, à Oberdury le 2 et à

Lausanne le 6 Mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Matriculation de l'état civil de S^t Gall.

Communiqué à Unteregggen, S^t Gall et Oberdury

Les époux :

Friedrich Buzzi.
Marie Reichel.

Les témoins :

Henri Kaufmann
Albert Steiger

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 178

Berger
ou
Tomachewsky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger, Boleslaw-Nippolite,
célibataire
Homme de lettres
originaire de Prilanka (Kielce) Russie, domicilié à
Lausanne, né à
Prilanka le vingt sept Juillet huit cent
mil huit cent septante six fils de
Stanislas Berger, électro-technicien, et de
Louise née Tomazicko, la femme de Bronowicz (Russie)

2. Tomachewsky, Sophie Marie,
célibataire
Etudiante
originaire de Kamionka (Kublin) Russie, domiciliée à
Lausanne, née à
Karkoff (Russie) le quatre seize Juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze, fille de
Joseph Antoine Tomachewsky, Médecin, et de
Séverine Petronilla née Sokolowska, à Bachmut (Russie)

Comme témoins :

- 1. Arthur Sauter, Professeur
- 2. Oscar Bochsberg, Banquier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 Août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le (23) vingt trois août mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Acte de naissance des Epoux
- Consentement du père de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Déclaration de non opposition de
- Consul de Russie
- Déclaration du Consul de Lausanne
- Témoins au Département de Justice et
- Police.

Communiqué

Les époux :

Boleslaw Berger
Sophie Berger

Les témoins :

Arthur Sauter
Oscar Bochsberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

40

N° 179

Bellardy
et
Dénécaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellardy, Emile Louis,

célibataire _____

tapissier _____

originaire de Strasbourg (Alsace) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Strasbourg _____ le neuf mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt, _____ fils de

Johann Alfred Bellard, ébéniste, _____ et de

Marie Eugénie née Schaeffer, à Strasbourg _____

à _____

2. Dénécaz, Aline,

célibataire _____

originaire de Chaux-de-Fonds _____ domiciliée à

St Saphorin (Canton) _____ née à

St Saphorin _____ le vingt six mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt cinq _____ fille de

Charles Dénécaz, agriculteur _____ et de

Marie Emilie née Dufay, à St Saphorin _____

à _____

Comme témoins :

1. Emile Panchaud, boulanger à Lausanne _____

2. Alfred Bellard, menuisier, à Strasbourg _____

Les publications ont eu lieu à Chaux-de-Fonds, Canton de St Saphorin Lausanne

le 2 à Strasbourg le 7 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre avril mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration de capacité de Strasbourg _____

Permis du Département de Justice _____

Police _____

Communiqué à l'état civil de Corcelle à
Chexbres, ainsi qu'à la Chancellerie à _____

Les époux :

Emile Bellardy

Aline Bellardy

Les témoins :

E. Panchaud

A. Bellard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 180

Hegg
et
Bidingmeyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hegg, Louis-Auguste,

célibataire

géomètre breveté

originaire de Chexbres et de Munchentbuchsee (Bern) domicilié à

Chexbres

né à

Chexbres

le dix mai

mil huit cent huitante quatre,

fils de

Louis-Auguste Hegg, décédé

et de

Félicie née Gillieron, sa veuve, à Chexbres

à

2. Bidingmeyer, Marie,

célibataire

originaire de Chexbres

domiciliée à

Chexbres,

née à

Chexbres

le onze août

mil huit cent huitante sept.

fille de

Jules Bidingmeyer

et de

Rosina née Steffen, sa femme, à Chexbres

à

Comme témoins :

1. Jules Bidingmeyer, député à Chexbres,

2. Henri Martin, géomètre-officiel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chexbres - à Munchentbuchsee les trois - quatre
avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent - onze

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de
Chexbres

Les époux :

L. Hegg - Bidingmeyer

M. Hegg - Bidingmeyer

Les témoins :

Bidingmeyer

H. Martin

gén. off.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Chexbres
à Herzogenbuchsee

N° 181

Jeanrenaud
ou
Frioud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanrenaud, Achille, _____

célibataire _____

Employé C. f. f. _____

originaire de Motiez (Neuchâtel) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Beverets (Neuchâtel) _____ le onze Mars _____

_____ mil huit cent septante-neuf _____ fils de

Henri Adolphe Jeanrenaud, ancien-hôtelier, _____ et de

Cléa Hyacinthe ne Perret, sa femme, à Lausanne, _____

à _____

2. Frioud, Philippine-Bernadette, _____

célibataire, _____

Demoiselle de magasin, _____

originaire de Rossens (Fribourg) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Rossens _____ le vingt-sept Décembre _____

_____ mil huit cent huitante-quatre _____ fille de

Jean Frioud _____ et de

Henriette nee Philippon, les deux décédés _____

à _____

Comme témoins :

1. Pierre Wagnière, chef d'atelier C. f. f. _____

2. Robert Humm, viticulteur C. f. f. les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 Mars, à Motiez & Rossens

le 22 dit 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Motiez, Rossens & Lausanne

Communiqué à l'état civil de Motiez & Rossens, _____

Les époux :

Achille Jeanrenaud

Bernadette Jeanrenaud

Les témoins :

Alexandre K

Humm Robert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 182

~~Niclas~~ Niclass
ou
Kennard

Relaps de du 25.1.20
Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 26 février 1920, déclaré définitif et exécutoire le 20 mai 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 mai 1920
L'officier de l'état civil:
[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 9 octobre 1957, le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le patronyme de l'époux soit orthographié "Niclass" et non "Niclas".

Lausanne, le 11 octobre 1957
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Eug. ROD
Suppléant

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, aux offices de l'état civil de Hauterive, St-Cerges et Poliez-le-Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niclas, Gasparad-Nicolas,
célibataire
Chaudronnier,
originaire de Hauterive | Fribourg | domicilié à
Lausanne né à
La Tour de Tréme | Fribourg | le huit juillet
mil huit cent huitante-huit, fils de
Jean Etienne Niclas, chiffonnier, et de
Marie Marguerite née Schobert, à La Tour de Tréme.

2. Kennard, Alice-Marie,
célibataire
ménagère
originaire de Eugy & Boudens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux juillet
mil huit cent huitante sept fille de
Gustave Joseph Kennard, concierge et de
Elise née Chatelet, à Lausanne.

Comme témoins :

- 1. Jacques Rastello, chaudronnier à Fribourg,
- 2. Antoine Bruno, vicaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Eugy & Boudens le 3 et à Hauterive le 4 avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq avril mil neuf cent douze

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Niclas Gasparad
Marie Niclass.

Les témoins :

Bruno Anton
Rastello Giacomo

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Hauterive
St-Cerges & Poliez-le-Grand

44

Registre des mariages A.

N° 183

Pavillard

et

Perriaz née Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pavillard, François-Almand,

veuf de Julie-Rose Charlotte Eufant, née le 9 mai 1911

Employé postal,

originaire de Orny domicilié à

Landanne né à

St Julien le treize avril

mil huit cent soixante-deux fils de

Antoine Pavillard et de

Jenny Kirchmann, décédée.

à

2. Perriaz née Masson, Louise Anna-Georgine,

veuve de Jules Auguste Perriaz née le 28 mai 1911

Lingère,

originaire de Chavornay & de L'Albergement domiciliée à

Landanne née à

Coudens le vingt-deux juillet

mil huit cent cent soixante dix fille de

Louis François Masson, ancien agriculteur à Landanne et de

Jeanne Louise Henriette née Guerry, décédée.

à

Comme témoins :

1. Alfred Richard,

2. Henri Nicole, les deux employés à la poste à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne & Chavornay le 4, à L'Albergement le 5 et à Orny le 6 avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Landanne, le vingt cinq avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil de Chavornay & Lignevollod.

Les époux :

François Pavillard
Georgine Perriaz

Les témoins :

Alfred Richard
Henri Nicole

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 184

Barone
et
Dutuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barone, Clément-Félix,

célibataire

Employé de Commerce

originaire de Cesana (Novare) Italie, domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le Sept mai

mil huit cent huitante-huit fils de

Joseph Clément Barone, cimenteur et de

Louise Sophie Frédérique née Arnold, à Lausanne

à

2. Dutuz, Henriette-Fanny,

célibataire,

sans profession,

originaire de Vufflens-le-Château - Chigny domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le vingt cinq Octobre

mil huit cent quatre-vingt dix, fille de

Edouard Dutuz, Professeur de gymnastique, et de

Bertha Marie Henriette née Manuel, à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Edouard Dutuz, Professeur de gymnastique

2. Joseph Barone, cimenteur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5 à Chigny - Vufflens-le-Château le

6 et à Cesana le 31 Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse

Consentement des père - mère d'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, avec

déclaration de validité de l'Édoux

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué à l'Etat civil de Vufflens-le-Château et à la Chancellerie etc

Les époux :

Clément Barone

Henriette Barone

Les témoins :

D. Gury

J. Barone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Reçu par le 13. IX. 12.

Par lettre de bourgeois reçue
Piquet, notaire, à Lausanne
le 8 Janvier 1912, et visé par
le Conseil d'Etat dans le délai légal.
Barone, Clément-Félix
mentionné ci contre,
a été reçu, avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la commune de

Cheseaux.

Inscrit le 6 septembre 1912.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu à l'établi à Trilly
et Bonnaz

Registre des mariages A.

46

N° 185

Delévaux
ou
Dupraz

Par jugement du Tribunal de
la Cour de Lausanne, rendu
en date du 19 Janvier 1912,
déclaré définitif et exécutoire le 22
mars 1912, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 22 Mars 1912.

L'officier de l'état civil: INT

Delévaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Delévaux, François,**

célibataire

Genève,

originaire de Gilly & de Gimel domicilié à

Lausanne né à

Gilly le dix juillet

mil huit cent huitante-neuf fils de

Henri Marie François Delévaux, agriculteur et de

Rosalie née Bollemer, aubergiste.

à

2. **Dupraz, Alice-Marie,**

célibataire

Cuisinière

originaire de Blonay domiciliée à

Lausanne née à

Echandens le huit décembre

mil huit cent huitante sept, fille de

Emile Louis Dupraz, coramier et de

Félicie Antoinette Charlotte née Chappuis, à Echandens.

à

Comme témoins :

1. Louis Dupraz, coramier

2. François Delévaux, agriculteur, les deux à Echandens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 à Gilly, Gimel & Blonay
le 25 Mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil de Gilly, Gimel
& St-Légier.

Les époux :

François Delévaux
Alice Delévaux

Les témoins :

L. Dupraz
F. Delévaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 186

Vuagneux
et
Steinmann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuagneux, Jules-Théophile, _____

célibataire _____

Confession _____

originaire de Yvels (Neuchâtel) _____ domicilié à

Laudanne, _____ né à

Arcozier (Neuchâtel) _____ le neuf novembre _____

_____ mil cent septante-neuf, _____ fils de

Jean Claude Vuagneux, négociant à Arcozier, _____ et de

Esther-Elisabeth née Bonquin, décédée, _____

à _____

2. Steinmann, Bertha, _____

célibataire, _____

Demoiselle de magasin _____

originaire de Lampertswyl (Bâle) _____ domiciliée à

aux Pâmelles (Montreux) _____ née à

Villeneuve le onze février _____ le _____

_____ mil deux cent quatre-vingt-cinq _____ fille de

Jean Ulrich Steinmann, décédé, _____ et de

Elisabeth née Gyss, du Vaire, à Villeneuve _____

à _____

Comme témoins :

1. Paul Vuagneux, pharmacien à Chaux-de-fonds, _____

2. Lucienne Chassot, fonctionnaire postal, à Laudanne, _____

Les publications ont eu lieu à Laudanne le 25 du mois de juin, à Lampertswyl _____

à Montreux (Pâmelles) le 27 mois de juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Laudanne, le vingt-cinq mois de juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil du Yvels, Lampertswyl _____

Les époux :

Jules Vuagneux

Bertha Steinmann

Vuagneux

Les témoins :

P. Vuagneux

L. Chassot

L'officier de l'état civil :

48

N° 187

Mazillet
et
Dortaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mazillet, Wilhelm,

célibataire

Chauffeur C. P. F.

originaire de Provence domicilié à

Lausanne né à

Landanne le sept août

mil huit cent huitante-trois fils de

Alfred Mazillet, ancien comptable à Landanne et de

Elise Henriette Jammonod, décédée.

à

2. Dortaz, Adèle,

célibataire,

couturière,

originaire de Essert, domiciliée à

Lausanne née à

Châtillens, le dix-sept octobre

mil huit cent septante-huit fille de

Frédéric Dortaz, décédé, et de

Rosine née Raymond, sa veuve à Lausanne.

à

Comme témoins :

1. Alfred Mazillet, ancien comptable

2. Gustave Mazillet, employé d'imprimerie, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Essert & Provence le

15 Mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Wilhelm Mazillet
Adèle Dortaz

Les témoins :

Alfred Mazillet
Gustave Mazillet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Provence & d'Oran.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 8 décembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 11 février 1914, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 26 février 1914.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Reçu le 26 Mars 1914.

N^o 188

Scotto
et
Sartori

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scotto, Lorenzo, _____

célibataire, _____

Mageu _____

originaire de Fontanetto Po (Novare) Italie, _____ domicilié à

Lausanne, avant à Crescentino (Novare) _____ né à

Fontanetto Po _____ le quinze octobre, _____

_____ mil huit cent huitante-sept, _____ fils de

Grésente Scotto, décédé, _____ et de

Maddalena Cusso, sa veuve, à Crescentino _____

à _____

2. Sartori, Giuseppina, _____

célibataire, _____

Journalière, _____

originaire de Bibbiano (Reggio Emilia) Italie, _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Novi di Modena _____ le quinze juillet _____

_____ mil huit cent huitante-neuf, _____ fille de

Giuseppe Sartori, décédé, _____ et de

Maria Bassoli, sa veuve, à Lantanne _____

à _____

Comme témoins :

1. Ferruccio Ravelli, manoeuvre à Lantanne _____

2. Jean Michelino, appareilleur à Fully _____

Les publications ont eu lieu à Lantanne le 13 février, à Crescentino à Bibbiano
le 17 mars 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lantanne, le vingt cinq avril mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Certificat de la mère de l'Epoux _____

acte de décès du père. _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication (avec dé-
claration de capacité pour l'Italie) _____

Permis au Département de Justice _____

à Police _____

Communiqué à la Chancellerie _____

Les époux :

Scotto Lorenzo
Scotto Giuseppina

Les témoins :

Stavaggi Fortunato
Mazzoni Jean

L'officier de l'état civil :

50
N° 189

Etter
et
Guex née Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etter, Ernest-Victor,

veuf de Jean née Guex

commis postal,

originaire de Marnand (Suisse) domicilié à

Lausanne, né à

Moudon le dix-neuf Octobre

mil huit cent quatre-vingt

fils de

Jean Etter, négociant à Moudon, et de

Constance née Hermann, décédée.

2. Guex née Rochat, Ellen-Charlotte,

veuve de Julien Florian Samuel Guex dès le 26 mars 1902.

originaire de Boudens et de Moudon domiciliée à

Lausanne née à

Rollin le dix-huit Septembre

mil huit cent huitante-trois

fille de

David Henri Rochat, décédé, et de

Angelique Cecile née Bernay, veuve à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Veuve Cecile Rochat-Bernay

2. Anna Rochat, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Marnand, Boudens, Moudon le 22 mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix deux mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des précédents conjoints

Permis de mariage

Certificats de publications

Les époux :

E. Etter
E. Etter

Les témoins :

V. Rochat-Bernay
A. Rochat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Birmindlen, Moudon & Boudens.

N^o 190
Piccot
et
Blanchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piccot, Jean-Andronic,

célibataire
Employé de Blanchard
originaire de Sullin (Haute-Savoie) domicilié à
Lausanne, né à
Sullin le trente août
mil huit cent septante-deux fils de
Paul Piccot, décédé et de
Marie Magnat, sa veuve, à Sullin
à

2. Blanchard, Cécile,

célibataire,
ménagère
originaire de Sullin (Haute-Savoie) fiancée, Jouxtemézery — domiciliée à
Lausanne Ecly de Pully née à
Sullin le trente août dix novembre
mil huit cent soixante-deux quatre-vingt-douze fille de
Paul Piccot, décédé, Charles Louis Henri Blanchard, journaliste à Bettens et de
Marie Magnat, sa veuve, à Sullin, Marie Thérèse Louise née Steffen, décédée
à

Comme témoins :

1. Jacques Bertotti, cafetier
2. Ange Mazzoleni, lithographe, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Pully à Jouxtemézery le 6 et à
Sullin le 7 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept avril mil neuf cent douze
dix-huit mots unis comme suit.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement du père de la fiancée
- Acte de décès de la mère
- Permis de mariage
- Certificats de publication (avec déclaration de capacité de Sullin)
- Permis de publication

Les époux :

Piccot Jean Andronic
Cécile Piccot

Les témoins :

Jacques Bertotti
Mazzoleni Angele

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état civil de Pully au
la Chancellerie C^{le}

Registre des mariages A.

52
N° 191

Bernand
et
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernand, Oscar Henri,
célibataire,
tonnelier
originaire de Sainte Croix & St Saphorin & Morges, domicilié à
Lausanne né à
St Saphorin & Morges le treize avril
mil huit cent huitante six fils de
Jules Samuel Daniel Joseph Bernand, entrepreneur et de
Marie Eugénie née Ruchat, à St Saphorin & Morges,
à

2. Dutoit, Constance Julia,
célibataire
Cuisinière,
originaire de Chavannes & de Moudon domiciliée à
Lausanne née à
Chavannes le vingt-neuf Mars
mil huit cent huitante dix fille de
Eugène Dutoit, charbonnier, et de
Philippine née Dutoit, à Chavannes & Moudon.
à

Comme témoins :

- 1. Eugène Dutoit, charbonnier, à Chavannes & Moudon
- 2. Jules Bernand Entrepreneur à St Saphorin & Morges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à St Croix Les Franches, à St Saphorin,
à Chavannes & à Moudon le 16 février 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publications

Les époux :

Bernand Oscar
Julia Bernand

Les témoins :

Eugène Dutoit
Jules Bernand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à St Croix, Vallières
Moudon

N° 192

Pella
et
Domenjoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pella, Giuseppe-Anselmo-Luigi

veuf de Marie Rachel Caroline Angèle née Mangiarotti

originaire de Vigliano-Biellesse (Biellesse) Italie, domicilié à Lausanne, né à Vigliano le vingt-un

mil huit cent septante fils de

leur Antonio Pella, et de

leur Rosa Cecilia née Betta,

à

2. Domenjoz, Berthe-Rose-Kenriette

célibataire,

sans profession,

originaire de Pully, domiciliée à Lausanne, née à Lausanne le dix décembre

mil huit cent huitante-neuf, fille de

Charles Benjamin Domenjoz, géomètre, et de

Virginie Béatrice née Romanens, sa femme, à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Charles Domenjoz, géomètre à Lausanne

2. Augusta Cristina, tidessera à Vigliano-Biellesse,

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Pully les 13-15 février - à Vigliano le 3 mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- acte de décès de la femme de l'Epoux
- Permis de mariage
- Certificats de publication (avec scellés)
- actes de Capacité pour l'Epoux
- Permis au Département de Justice
- Police.

Les époux :

Joseph Pella
Berthe Pella
Cru

Les témoins :

Ch. Domenjoz.
Augusta Augusto

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé par le 3.11.16

Le 13 octobre 1916, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Berthe-Rose-Kenriette Pella née Domenjoz, née à Vigliano-Biellesse dans le canton de Pully et de la commune de Pully.

Inscrit le 23 octobre 1916.

L'officier de l'état civil

[Signature]
à l'état civil à Pully

Registre des mariages A.

54
N° 193

Vandenbroucke
et
Feyrollez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vandenbroucke, Léonce-Daniel-Corneille, _____

célibataire, _____

Comme _____

originaire de Bergues (Mosa) femme, _____ domicilié à

S^t Gall, _____ né à

Bergues _____ le vingt-huit août _____

_____ mil huit cent huitante-quatre _____ fils de

Henri Louis Hector Vandenbroucke, marchand de vin à Condekerque-Branche et de

Zélie Sophie née Debuque, décedée, _____

à _____

2. Feyrollez, Hélène-Léa, _____

célibataire, _____

sans profession, _____

originaire de Villars-Lussery _____ domiciliée à

Villars-Lussery _____ née à

Villars-Lussery _____ le vingt-deux août _____

_____ mil huit cent huitante-huit, _____ fille de

François Alexandre Feyrollez, décedé, _____ et de

Eugène née Jaumin à Villars-Lussery _____

à _____

Comme témoins :

1. Léa Jaumin _____

2. Emile Jaumin fonctionnaire de police, les deux à Lussery _____

Les publications ont eu lieu à S^t Gall le 7 à Condekerque-Branche le 8, à

Villars-Lussery le 9 et à Bergues le 10 Mars 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lussery, le vingt-neuf août mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de _____
S^t Gall, _____

Communiqué à l'état civil de S^t Gall, le _____
Sarrar - à la Chancellerie _____

Les époux :

L. Vandenbroucke

Hélène Vandenbroucke

Les témoins :

Léa Jaumin

E. Jaumin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 194
Levett
et
Kettle
née Dickmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Levett, Walter Leveson Byrd,

né de son père Helene Byrd née Lambert dès le 15 avril 1907

originaire de Angleterre domicilié à

Vevey né à

Milford Borewich le premier août

mil huit cent cinquante-neuf fils de

Arthur Byrd Levett, décédé et de

Elizabeth Mary née Mitchell, à Milford (Angleterre)

à

2. Kettle, Katherine-Josephine, née Dickmann,

veuve de August Savina Cooke Kettle dès le 8 octobre 1908

originaire de Angleterre domiciliée à

Vevey née à

Great Bore (Stafford) le neuf septembre

mil huit cent dix-sept fille de

Alfred Dickmann, décédé et de

Mary Owen née Smith, à Londres

à

Comme témoins :

1. Mary Allen, à Bore, Angleterre,

2. Francis Pamblanc huissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey le 11 avril 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil-neuf cent douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Montreux

Les époux :

Walter L. Levett
Katherine Josephine Levett

Les témoins :

Mary Allen

F. Pamblanc
M. J. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Montreux

N^o 195

Kistler
et
Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kistler, Hermann Christian,

célibataire
télégraphiste
originaire de Hauts pres Barthoux (Berne) domicilié à
Genève né à
au Sentier le huit avril
mil huit cent huitante six, fils de
Christian Kistler, cordonnier et de
Rosine Scheidegger, sa femme, au Brassard.
à

2. Etter, Rosa Marie,

célibataire
sans profession
originaire de Obervic (Sribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Villeneuve le deux juillet
mil huit cent huitante six fille de
Friedrich Etter, ouvrier aux C.F.P. et de
Marie Anne Golay, à Lausanne
à

Comme témoins :

- 1. Alfred Bottono, employé postal
- 2. Paul Etter, marchand géomètre, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 27 à Lausanne à Haute le 30
à Obervic le 2 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Vingt-neuf avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Genève

Les époux :

H. Kistler
R. Etter

Les témoins :

Gotthard Lepoint
P. Etter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Haute,
Obervic & Genève (B. G.)

N° 196

Grand
et
Delerchaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand, Charles-Frédéric, _____

célibataire _____

menuisier, _____

originaire de Estevaux - Veroy _____ domicilié à

Laudanne _____ né à

Chardonne _____ le douze mois _____

_____ mil huit cent huitante-neuf, _____ fils de

Jean Louis Henri Grand, père, _____ et de

Louise Julie née Joly, sa femme, à Laudanne, _____

à _____

2. Delerchaux, Jeanne-Claudine, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Thonon-les-Bains [St-Sauveur] _____ domiciliée à

Thonon-les-Bains _____ née à

Thonon-les-Bains _____ le vingt-quatre Janvier _____

_____ mil huit cent huitante-un, _____ fille de

Jean Louis Delerchaux, décédé, _____ et de

Marie Saléngre, sa mère, à Thonon _____

à _____

Comme témoins :

1. Ferdinand Gränicher, menuisier menuisier _____

2. Alfred Trillieux, employé, les deux à Laudanne _____

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Veroy, Thonon, le 13 et Estevaux

le 14 avril 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Laudanne, le trente avril mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Permis de publication _____

Certificats de publication. _____

Communiqué à l'Etat civil de Veroy, Talérier
& Chancelerie Ch _____

Les époux :

Grand Fr Charles
Jeanne Grand

Les témoins :

Ferdinand Gränicher
Trillieux Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

58

N° 197

Gojo
ou
Curty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gojo, Todorò-Aurelio, _____

veuf de Marie Emma née Esceiva, _____

plâtrier-peintre, _____

originaire de Crémone (Italie) _____ domicilié à

Landanne, _____ né à

Crémone _____ le vingt-deuxième

mil huit cent septante quatre, _____ fils de

Giuseppe Gojo, décédé, _____ et de

Caterina née Tassari, sa femme, à Novate, _____

à _____

2. Curty, Eugénie-Josephine, _____

célibataire _____

domestique, _____

originaire de Montet (Seine-et-Oise) _____ domiciliée à

Landanne _____ née à

Montet _____ le quatre septembre _____

mil huit cent septante cinq _____ fille de

Pierre Benoit Eustache Curty, décédé _____ et de

Louise Séphémie dite Rosine née Fey, sa veuve, à Montet, _____

à _____

Comme témoins :

1. Jules Ross, plâtrier-peintre _____

2. Charles Eugélimina, dit les deux à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Landanne & Montet le 2 Mars ainsi qu'à Crémone le 7 avril 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Landanne, le premier Mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de _____

l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications (avec _____

déclaration de capacité pour l'Epoux _____

Permis du Département de Justice _____

Police. _____

Communiqué à l'Etat civil de Montet & à la Chancellerie de _____

Les époux :

Todorò Gojo
Eugénie Gojo.

Les témoins :

Charles Eugélimina
Bossi Giulio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Lausanne, le _____

de la commune de _____

dans le canton de _____

réintégration de _____

ment politique fédéral a prononcé la _____

Le Département _____

Le 26 janvier 1914 le Département

politique fédéral a prononcé la

réintégration de dame Eugénie

la veuve - Joséphine Gojo née

Adèle, mentionnée et inscrite

dans le droit de cité du canton de

Landanne et de la commune de

Montet / Brojez.

Lausanne, le 7 mars 1914.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

69^{me} à l'état civil à Montet p.P.

N. du 12.5.14.

Registre des mariages A.

N° 198

Kilpert
et
Piccino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kilpert, Auguste, _____
célibataire, _____
Commerçant _____
originaire de Waldshut | Bade | _____ domicilié à
Waldshut _____ né à
Waldshut _____ le onze août _____
_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de
Anton Kilpert, aisé, _____ et de
Karolina née Feldmann, de Vöhrle à Waldshut _____
à _____

2. Piccino, Bianca-Carolina-Anna, _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Bielles (Province d'Italie) _____ domiciliée à
Lausanne, _____ née à
Bielles _____ le treize Juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Francesco Piccino, aisé, _____ et de
Esterina née Camella, de Vère à Lausanne _____
à _____

Comme témoins :

- 1. Robert Guryo, plâtrier _____
- 2. Joseph Donat, négociant, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Waldshut & Bielles, les 5, 6 & 31 Mars
1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux _____
- Consentement de la mère de l'Epouse _____
- acte de décès du père, _____
- Promesse de mariage _____
- Certificat de publication avec certificat de capacité pour Bielles-Waldshut _____
- Permis du Département de Justice & Police, _____

Communiqué à la Chancellerie etc _____

Les époux :

Aug. Kilpert
Blanche Piccino

Les témoins :

R. Donat
R. Guryo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

60
No 199

Wakulski
ou
Chantepie.
divorcé Dutill

1912

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wakulski, Jean-Casimir,
célibataire
Professeur de mathématiques
originaire de Lima (Pérou) domicilié à
Lausanne né à
Lima le treize septembre,
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
François Xavier Wakulski, ingénieur et de
Léonie Replante Lombard, domiciliés à Vassivière,
à

2. Chantepie, Blanche-Marie-Jenny,
divorcée de Jean Pierre Dutill dès le 20 janvier 1911.
originaire de Paris (10^e arr^t) domiciliée à
Lausanne née à
Paris (10^e) le premier mars
mil huit cent septante-trois, fille de
Jules Auguste Chantepie, graveur et de
Marie Adoux, domiciliés à Paris.
à

Comme témoins :

- 1. Auguste Morales, chimiste,
- 2. Charles Courvoisier, ingénieur, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Paris les 4 & 5 avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mai mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de mariage des Epoux avec divorce
- Permis de mariage.
- Certificats de publications
- Dispense des publications à Lima
- Déclaration de validité au Consul du Pérou
- Permis du Département de Justice - Suisse

Les époux :

Jean Casimir Wakulski
Blanche Wakulski

Les témoins :

Auguste Morales
Charles Courvoisier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

h

Registre des mariages A.

N° 200

Mottaz
ou
Ogney et Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz, Ernest,
veuf de Conde Augustine Chévenaz,
médecin,
originaire de Syens, domicilié à
Lausanne né à
Sainte Croix le premier août
mil huit cent soixante fils de
Charles Vincent Mottaz et de
Angélique née Chatelein, décédée.
à

2. Ogney née Favre, Sophie,
veuve de Henri Vincent Ogney dès le 24 octobre 1909
originaire de Ormont-Dessous domiciliée à
Lausanne née à
Olten le vingt-neuf octobre
mil huit cent soixante fille de
Jean Vincent Favre, et de
Fanny née Gayroz, décédée.
à

Comme témoins :

- 1. Theophile Maurer, arpenteur à Lausanne
- 2. Angéline Beaufigean à Fonney

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Syens, le 11 - à Ormont-Dessous
le 12 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- actes de mariage avec divorce
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Ernest Mottaz
Sophie Mottaz

Les témoins :

Angéline Beaufigean
Maurer Theophile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Ormont-Dessous.

N° 201

Kaerer
ou
Kirchhofer.

N. du 23.7.26

Par jugement du Tribunal dist. de Lucerne Fille, rendu en date du 19 novembre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 28 janvier 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 23 février 1926.
L'officier de l'état civil:

Le Baillif

Par décision du 24 novembre 1927, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'e l'époux soit désigné comme chambrière le 14^e ch. nom le 4 juillet 1880.

Lausanne, le 25 novembre 1927.
L'officier de l'état civil:

Le Baillif

N. du 6.3.28.

Par décision du 25 mars 1928 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'e le prénom du père de l'époux est Alois et non Johann que le prénom de la mère de l'époux s'écrivait par erreur Theresia soit orthographe Theresia

Lausanne, le 2 avril 1928.
L'officier de l'état civil:

Le Baillif

69^{me} à Bösingen et Trüb.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaerer, Carolina,

célibataire

Sommelière

originaire de Bösingen (Sutong) domicilié à

Lausanne né à

St Sylvestre (Sutong) le quatre juillet

mil huit cent quatre vingt six fils de

Johann Kaerer, agriculteur à Cormandis (Sutong) et de

Theresia Kolly, décaie

à

2. Kirchhofer, Alma-Redwig,

célibataire

Employée de bureau

originaire de Trüb (Bane) domiciliée à

Lausanne née à

Lucane le dix huit novembre

mil huit cent huitante cinq fille de

Ernest dit Alois Kirchhofer, décaie et de

Sophie née Wiggler, à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Henri Bonanz, garçon de café

2. Paul Vuagnoux - les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Bösingen et Trüb le 15 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent deux.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de de publication.

Les époux :

Carolina Kaerer
Redwig Kaerer

Les témoins :

Henri Bonanz
Paul Vuagnoux

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Bösingen à Trüb.

Registre des mariages A.

N° 202
Benzon
et
Aeschlimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benzon, Jules-Alfred,

célibataire

coiffeur

originaire de Diment-Dessous domicilié à

Lausanne né à

Roche le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Eugène Constant Bazon et de

Léonie née Mutter, décédée.

à

2. Aeschlimann, Berthe-Charlotte,

célibataire

sans profession

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Revenne le vingt quatre Septembre

mil huit cent huitante six fille de

David Louis Aeschlimann, charpentier et de

Marie Louise née Guille, sa femme, à Trarico.

à

Comme témoins :

1. Berthe Bazon

2. Auguste Bazon, curé de Ville les deux à Xandenne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau & Diment-Dessous, les

27, 28 et 29 février 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication

Communiqué à l'état civil de Diment-Dessous - Langnau

Les époux :

J. Bazon

Charlotte Bazon

Les témoins :

Berthe Bazon

Bazon Auguste

L'officier de l'état civil :

N° 203

Berdoz
ou
Badoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berdoz, César-Arien-Pierre, _____

célibataire _____

Suisse romande _____

originaire de Bessières _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Ballens (Châtelard) _____ le vingt-un décembre _____

_____ mil huit cent huitante _____ fils de

Arnie Berdoz, vigneron au Châtelard _____ et de

Jeune née Deluz, de femme, décédée, _____

à _____

2. Badoux née Wohlhauser, Aloysia, _____

veuve de Jules Badoux dès le 6 avril 1910, _____

ménagère, _____

originaire de Moudon, _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Heiterried (Fribourg) _____ le vingt quatre décembre _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Louis Wohlhauser, vigneron à Heiterried _____ et de

Joséphine née Genard, de femme, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Célestine Morier, cuisinière _____

2. Georges Jaccoud, sommelier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Bessières à Moudon, le 19
avril 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du l'ancien mari de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'Etat civil de Bessières

Moudon _____

Les époux :

Berdoz César
Aloysia Berdoz

Les témoins :

C. Morier

G. Jaccoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Requis au 21.12.12

Par jugement du Tribunal des
discrets de Lausanne rendu
en date du 11 octobre 1916, déclaré
définitif et exécutoire le 5 janvier
1917, le mariage suscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 16 janvier 1917.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 204

Rigola
ou
Liechli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigola, Francesco-Giuseppe-Pietro,

célibataire

Cordonnier

originaire de Arizzano (Novare) Italie domicilié à

Lausanne, né à

Arizzano le seize Septembre

mil huit cent huitante-quatre, fils de

Carlo Rigola, décédé et de

Thérèse Simonelli, de Veure à Arizzano

à

2. Liechli, Rosa,

célibataire,

Couturière,

originaire de Linsidwyl (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Biglen (Berne) le vingt-neuf Avril

mil huit cent huitante-sept fille de

Julius Jacob Liechli, tailleur, et de

Marianne Wellenbach de femme, les deux à Rueggwil

à

Comme témoins :

1. Adolphe Schweizer, menuisier

2. Louis Dumoulin, tailleur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Biglen les 22 & 23 février et à Arizzano le 17 mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Arizzano Biglen & Lausanne, avec déclaration de validité pour l'Italie
- Permis du Département de Justice & Police

Les époux :

Rigola Pierre
Rosa Rigola

Les témoins :

Louis Dumoulin
R. Schweizer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Biglen & La Chaux-de-Fonds etc

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 28 mars 1938, déclaré définitif et exécutoire le 11 mai 1938. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 11 mai 1938. L'officier de l'état civil: [Signature]

Registre des mariages A.

66

N° 205

Torelli
ou
Riva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Torelli, Luigi-Domenico-Angelo, _____

célibataire _____

Seinte _____

originaire de Reggio nell'Emilia (Italie) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Reggio _____ le quinze février _____

_____ mil huit cent huitante-deux _____ fils de

Natalie Torelli, veuve _____ et de

Eleonora Camellini, de Vaire d'Reggio-nell'Emilia _____

à _____

2. Riva, Maddalena-Maria-Caterina, _____

célibataire _____

Journaillère _____

originaire de Vin (Turin) (Italie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Vin _____ le premier août _____

_____ mil huit cent huitante-trois _____ fille de

Luigi Riva, ancien agriculteur à Lausanne _____ et de

Maria Piazzetta, veuve _____

à _____

Comme témoins :

1. Joseph Leonardi, tailleur _____

2. Jean Varoni, coiffeur, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 février, à Reggio & Vin le 17

mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication (avec décla-
ration de validité pour l'Etat) _____

Formes au Département de Justice _____

Police. _____

Communiqué à la Chancellerie C^{te}

Les époux :

Luigi Torelli

Maddalena Torelli

Les témoins :

Joseph Leonardi

Varoni Giovanni

L'officier de l'état civil :



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 206

Lutolf
et
Burger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lutolf, Joseph-Albich,

divorcé de Marie Root, dès le 22 juillet 1910

mécanicien,

originaire de Bâton | Lucerne | domicilié à

Lausanne né à

Lucens le quinze février

mil huit cent huitante-trois, fils de

Johann Lutolf, marchand à Lucens, et de

Katharina née Petter, décaie,

à

2. Burger, Josephine-Anna,

célibataire

Suisse,

originaire de Ludwigshafen a/Rh. | Bavière | domiciliée à

Lausanne née à

Ludwigshafen le seize juillet

mil huit cent huitante-neuf fille de

Franz Michael Burger, serrurier, et de

Anna Elisabeth Zerkler, à Ludwigshafen.

à

Comme témoins :

1. Emile J. agent de justice

2. François Guisard des deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Ludwigshafen le 13 à Bâton le 18 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication,

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué à l'état civil de Bâton et à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

Lutolf Joseph

Josephine Lutolf

Les témoins :

E. J.

François Guisard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

68
N° 207

Mejonnier
et
Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mejonnier, Louis-Jules, _____

célibataire _____

Écrivain _____

originaire de Ménières _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt huit Octobre _____

_____ mil huit cent huitante sept, _____ fils de

Elise Mejonnier à Paris, _____ et de

à _____

2. Baudin, Berthe-Suzanne, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Urdins _____ domiciliée à

au Mont A. Lausanne _____ née à

Urdins, _____ le treize Décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix, _____ fille de

Emile Baudin, cédant, _____ et de

Elise née Chatelet, à Lausanne _____

à _____

Comme témoins :

1. Emile Dth, agent de police _____

2. François Pombiane, huissier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Ménières, Urdins & Le Mont,
le 18 avril 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication. _____

Communiqué à l'état civil de Ménières, _____

Prilly & Urdins. _____

Les époux :

Louis Mejonnier

Berthe Mejonnier

Les témoins :

E. Dth.

F. Pombiane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 203

Flury
ou
Freitag

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flury, Franz,

célibataire

Monteur

originaire de Ludwigshafen (Bavière) domicilié à

Lausanne né à

Mundenheim (Bavière) le premier février

mil huit cent huitante-deux fils de

Jacob Flury, employé de Commerce et de

Elisabeth née Meßmann, sa femme à Mundenheim

à

2. Freitag, Emma, née Freitag

Célibataire

Cuisinière

originaire de Châbles (Freibourg) domiciliée à

Lausanne née à

Misau (Freibourg) le quinze Janvier

mil huit cent huitante-huit, fille de

Pierre Joseph Freitag, tailleur et de

Marie Elise Victoire née Mariani, à Misau

à

Comme témoins :

1. Oscar Freitag, tailleur, à Lavon

2. François Morand, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ludwigshafen le 1, à Lausanne à Kerzers le

6 avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration de Volonté

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué à l'état civil de Kerzers et à la Chancellerie

Les époux :

Franz Flury
Emma Freitag

Les témoins :

Oscar Freitag
François Morand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

70

N° 209

Rossier
et
Vittoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Oscar-Léon-Charles, _____

célibataire _____

Escomier _____

originaire de Marnens-Grandvaux et Montagny-le-Mont (fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Romont le vingt-quatre mars _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fils de

Charles Rossier, inspecteur ant E. f. f. _____ et de

Maria née Perret, les deux à Lausanne. _____

à _____

2. Vittoz, Lina-Louise _____

célibataire _____

Requiescente _____

originaire de Fribourg domiciliée à

Epalinges née à

Epalinges le quinze août _____

_____ mil huit cent huitante-trois, _____ fille de

François Vittoz, charron, _____ et de

Emilie Euprosine née Baud, à Epalinges. _____

à _____

Comme témoins :

1. François Vittoz, charron, aux Croisettes, _____

2. Adrien Vittoz, représentant de Commerce, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Marnens le 12, à Epalinges

Fribourg et Montagny, le 13 avec 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf Mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Marnens, Montagny, Epalinges et Poliez-le-Grand

Les époux :

Oscar Rossier
Lina Rossier

Les témoins :

François Vittoz
Adrien Vittoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210

Schneeberger
et
Pahud

Par jugement du Tribunal de
Lausanne de Lausanne, rendu
en date du 23. le 23. mai 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 7. mai
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne peut contracter un nouveau
mariage, dès le 7 mai 1931.
Lausanne, le 11. mai 1931.

L'officier de l'état civil:

Mauriff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneeberger, Maurice,

célibataire

postillon

originaire de Schönenberg (Suisse)

domicilié à

Lausanne

né à

Vaulruz (Fribourg)

le dix-neuf novembre

mil huit cent huitante,

fils de

Jacob Schneeberger, agriculteur à Vaulruz

et de

Marie Françoise Rosine née Bourard, séeuse,

à

2. Pahud, Rosine,

célibataire,

ménagère

originaire de Poliez-Pittet

domiciliée à

Poliez-Pittet

née à

Poliez-Pittet

le vingt-un Mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Emile Pahud, fermier

et de

Marie Joséphine née Udry, domiciliés à Poliez-Pittet

à

Comme témoins :

1. Pierre Julien, employé postal

2. Edouard Hammermann employé postal, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Herzogenbuchholz le 18 et à Poliez-Pittet le 19 avril 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Consentement des père & mère de l'Epoux
- autorisation du Conseil d'Etat
- Promesse de mariage
- Certificats de publications

Les époux :

Schneeberg Maurice
Rosine Schneeberg

Les témoins :

Edouard Hammermann
Julien Pierre

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Herzogenbuchholz
à Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

72

N° 211

Baudraz
et
Huberkeim

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudraz, Charles-Jules, _____

_____ célibataire _____

_____ agent de police _____

originaire de Agiez & de Sully _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Agiez _____ le vingt six novembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Jules Baudraz, agriculteur _____ et de

Mary Louisa née Perraud la femme, à Agiez, _____

à _____

2. Huberkeim, Pauline-Émilie, _____

_____ célibataire _____

_____ Couturière _____

originaire de Schornau (Wurtemberg) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Schornau _____ le vingt cinq juin _____

_____ mil huit cent huitante deux _____ fille de

Johann Gottlieb Huberkeim _____ et de

Katharina Friederika née Meierle, à Schornau _____

à _____

Comme témoins :

1. Louis Mojonnet, cafetier _____

2. Henri Michel, huissier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Schornau le dit, à Agiez le 25
et à Sully le 25 avril 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration de Schornau _____

Permis de publication _____

Communiqué à l'Etat civil de Agiez
Belmont & Chancelerie C^{te} _____

Les époux :

Jules Baudraz
Émilie Baudraz

Les témoins :

Louis Mojonnet
Henri Michel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 212
Payer
et
Nerdenet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payer, Jean-Kenti-Louis,

célibataire,

Employé de Banque,

originaire de Echallens domicilié à

Lausanne né à

Echallens le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jean-Samuel Payer, décédé, et de

Louise-Julie-Henriette née Jodet, de Vevey, à Lausanne,

à

2. Nerdenet, Hélène,

célibataire

sans profession,

originaire des Verrières & de la Côte aux fees (Mouchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Montagny le deux juin

mil huit cent huitante-huit fille de

Camille Nerdenet, décédé et de

Emma née Flaction, de Vevey, à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Jules Payer, représentant

2. Louis Nerdenet, comptable, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Echallens, Les Verrières, La Côte aux fees & Lausanne le 4 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Permis de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Jean Payer
Hélène Payer

Les témoins :

Jules Payer
L. Nerdenet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Echallens
Les Verrières & La Côte aux fees

+ 18 | 3.31

Registre des mariages A.

74
 N° 213
 Hubler
 et
 Nightingale

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hubler, Jean,
 célibataire,
 Employé de Banque
 originaire de Bättelkinden (Berne) domicilié à
 Vevey né à
 Langenthalb le premier juillet
 mil huit cent huitante six fils de
 Jean Hubler, acéat, et de
 Bertha née Wirth, à Buchegg
 à

2. Nightingale, Ellen-Elizabeth,
 célibataire,
 sans profession
 originaire de Londres, district de Hoxton, New Town, comté de Middlesex domiciliée à
 Vevey née à
 Londres (Buttesfield Street) le trente avril
 mil huit cent quatre-vingt dix fille de
 Samuel Thomas Nightingale, electricien à Londres, et de
 Ellen Sarah Nightingale née Bayant, acéat,
 à

Comme témoins :

1. Ernest Ruegg, comptable à Berne
2. François Sambéme huissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey - Bättelkinden les 20 & 22 avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Vevey

Communiqué à l'état civil de Vevey -
 Bättelkinden

Les époux :

Jean Hubler
 Ellen Hubler

Les témoins :

Ernest Ruegg
 Sambéme
 Maria Calloud
 courue, Bula Quique intermédiaire
 L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 214
Kues
ou
Dussaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kues, Louis-Samuel-Urich,
veuf de Blanche Anna Fodder
agent commercial,
originaire de Chessel _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Argle _____ le six Mars _____
_____ mil huit cent septante cinq _____ fils de
William Kues, acédé, _____ et de
Sophie née Anderson, à la Conversion of Lutry _____
à _____

2. Dussaux, Marguerite,
célibataire,
Ingenieur _____
originaire de Boulogne sur Seine, (Seine) France _____ domiciliée à
Berne, _____ née à
Moscou (Russie) le _____ le vingt trois août / cinq Septembre _____
_____ mil huit cent huitante - cinq _____ fille de
Armand Louis Dussaux, acédé, _____ et de
Catherine née Moscatoff, de venue à Paris (France) _____
à _____

Comme témoins :

- 1. Paul Dussaux, Ingenieur à Fribourg sur Mer, France _____
- 2. Sophie Kues à Lutry _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 à Chessel à Berne le 23 et à
Boulogne le 24 Mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Acte de décès de la femme de l'Epoux _____
- Commentaire de la mère de l'Epoux _____
- Acte de décès du père _____
- Permis de mariage _____
- Permis de publication _____
- Certificats de publication _____

Les époux :

Kues
M. Kues

Les témoins :

P. Dussaux
S. Kues

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

Communiqué à l'état civil de Villeneuve
Berne à Chancelier Cte _____

Registre des mariages A.

76

N^o 215

Manzini
et
Schlecker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manzini, Camillo, _____
 célibataire _____
 pâtissier _____
 originaire de Zavattarello | Pavia | Italie, _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Zavattarello _____ le six décembre _____
 _____ mil huit cent huitante-cinq _____ fils de
 Edoard Manzini, ancien négociant _____ et de
 Carolina née Bevilacqua, à Annemasse _____
 à _____

2. Schlecker, Zuzilia, _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Hausen | Bavière | _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Hausen _____ le vingt-un août _____
 _____ mil huit cent huitante six _____ fille de
 Adolphe Schlecker, maître-chasseur _____ et de
 Thérèse née Kolligandter, à Hausen _____
 à _____

Comme témoins :

1. Rodolphe Petria, chef de Cuisine _____
2. Charles Lietta, identifié à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Hausen le 27 avril à Lausanne le 7 mai &
 à Zavattarello le 24 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication de l'acte de mariage _____
- à Hausen, dit de Zavattarello avec _____
- déclaration de capacité pour l'Epoux _____
- Déclaration de capacité pour l'Epouse _____
- Permis de publication & de célébration _____

Communiqué à la Chancelerie de _____

Les époux :

Manzini Camillo
Zuzia Manzini

Les témoins :

Rodolphe Petria
Charles Lietta

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 216
Streit
et
Roux née Marquard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Streit, Rodolphe,
célibataire.
muni de
originaire de Künzle (Bienne) domicilié à
Lausanne né à
Domatjeu le dix juillet
mil huit cent Septante sept fils de
Christian Streit et de
Augustine née Schultze, décédés.
à

2. Roux née Marquard, Eugénie,
divorcée de Emile Roux dès le 6 avril 1911.
mariage.
originaire de Grenchen domiciliée à
Lausanne née à
Grenchen le dix-neuf avril
mil huit cent huitante-deux fille de
Constant Marquard et de
Suzanne Cecile née Marquard, décédés.
à

Comme témoins :

- 1. Léon Blanc, garçon livreur
- 2. Paul Ziltweger, coiffeur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Künzle - Grenchen, les 25, 26 & 27
avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- acte de naissance des Epoux
- acte de mariage de l'épouse avec
mention du divorce.
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Künzle
Villarsel.

Les époux :

Streit Rodolphe
Streit Eugénie

Les témoins :

P. Jilmière
L. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

78

N° 217

Palaz
et
Favre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Palaz, Louis-Félix,

célibataire,

Employé de banque

originaire de Riez et Lutry

domicilié à

Lausanne

né à

Riez

le trois février

mil huit cent huitante-neuf

_____ fils de

Charles-François Palaz, décédé,

_____ et de

Sophie née Savioz, à Lausanne

à _____

2. Favre, Louise-Jeanne,

célibataire,

couturière,

originaire de Forel - Savigny

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le sept mai

mil huit cent huitante huit,

_____ fille de

François Favre, décédé,

_____ et de

Julie Jeanne Louise Hammerschmidt née Pache, à Lausanne

à _____

Comme témoins :

1. Emile Duvet, comptable à Lausanne

2. Rosalie Salin, infirmière à Riez

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Lutry - Savigny le 3, à Riez le 4 et à Forel le 5 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

_____ actes de naissance _____

_____ Permission de mariage _____

_____ Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Cully, Lutry
Forel - Savigny

Les époux :

L. Palaz
J. Favre

Les témoins :

Emile Duvet
Rosalie Salin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 218
Jaton
et
Chalet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaton, Héli,
célibataire
garçon de peine
originaire de Senay-le-Jozat domicilié à
Lausanne né à
Coccellet-le-Jozat le vingt Septembre
mil huit cent huitante sept, fils de
Héli Jaton, garçon boucher, et de
Elisa née Jordan, sa femme, à Lausanne.

2. Chalet née Mojonny, Julia,
veuve de Jules Louis Henri Chalet d'âgé le 21 mars 1911,
veuve
originaire de Cottens, domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix huit février
mil huit cent huitante fille de
Daniel Mojonny et de
Jeanne Louise Andresson, décédée.

Comme témoins :

- 1. Ernest Cordier, habitant à Lausanne
- 2. Charles Cochard, marchand de poissons au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Senay-le-Jozat & Cottens le
19 Avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze Mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Acte de naissance de l'Époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Héli Jaton
Julia Jaton

Les témoins :

Ernest Cordier
Ch. Cochard-Forester

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Rojoz
à Granges.

Registre des mariages A.

80
N° 219

Fornetod
et
Donay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornetod, Samuel-Henri-Louis,

célibataire _____

originaire de Arvenches, domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq mai _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

Charles-Auguste Fornetod et de

Marie-Jeanne-Françoise-Esprit, née à

à _____

2. Donay, Julia

célibataire _____

originaire de Fozel (Lavaux) domiciliée à

Lausanne née à

Savigny le sept avril _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

Jules Donay, décédé et de

Julie née Chappuis, à Lausanne

à _____

Comme témoins :

1. Charles Schmidt, architecte

2. Henri Bloch, négociant, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arvenches et Fozel, les 16, 17 et 19

avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Fozel et

Arvenches.

Les époux :

Fornetod
S. Fornetod

Les témoins :

Ch. Schmidt
Henri Bloch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 220

Rouvenaz
et
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rouvenaz, Louis-Edouard-Frédéric**

célibataire, _____

Commis C. O. _____

originaire de Biemont et Emonet (Fribourg) _____ domicilié à

Laudanne _____ né à

Laudanne _____ le dix-huit juillet _____

_____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de

Jean Edouard Rouvenaz, employé C. O. à Laudanne _____ et de

Adriana née Baumgartner, décédée _____

à _____

2. **Pache, Mathilde-Angèle**

célibataire, _____

sans profession, _____

originaire de Epalinges, _____ domiciliée à

Pully _____ née à

Laudanne _____ le quinze octobre, _____

_____ mil huit cent cinquante-quatre, _____ fille de

Jean Jules Alexandre Pache, architecte, _____ et de

Jeanne née Dorez, la femme, à Laudanne _____

à _____

Comme témoins :

1. Jules Pache, architecte _____

2. Edouard Rouvenaz, chef de train C. O. les deux à Laudanne _____

Les publications ont eu lieu à Laudanne - Pully le 13, à Biemont, Emonet

et Epalinges le 14 février 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Laudanne, le quatorze mai, mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de quilibation _____

Les époux :

Louis Rouvenaz

Mathilde Rouvenaz

Les témoins :

Jules Pache
Rouvenaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel, Epalinges et Pully _____

N^o 221Schaller
et
Petroff.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaller, Gustave-Martin-Alfred, _____

célibataire _____

Médecin-chirurgien _____

originaire de Emmen (Lucerne) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne _____ le vingt-deux juillet _____

_____ mil huit cent (cent) huitante-quinze _____ fils de

François-Davide Schaller, chef de bureau _____ et de

Anna Cuendet née Jostoise, à Lausanne _____

à _____

2. Petroff, Elizabeth, _____

célibataire, _____

Docteur en médecine _____

originaire de Russie _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Tougouza (Tcherevinsk) Russie _____ le vingt-trois avril / cinq mai _____

_____ mil huit cent cent huitante-deux _____ fille de

Onissime Vasilich Petroff, employé au Chemin de fer, _____ et de

Vera née Mikoloumoff, à Tchita (Russie) _____

à _____

Comme témoins :

1. Charles Cuendet, Entrepreneur _____

2. Emma Jost, hôtelière, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Emmen le 28 avril 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept mai mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration du Prêtre-Russe _____

Permis du Département de Justice _____

et Police _____

Communiqué à l'Etat civil de Emmen _____

Les époux :

G. Schaller
E. Schaller

Les témoins :

C. Cuendet
A. Jost

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
municipal

Registre des mariages A.

No 222

Gremion
ou
Baetzig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gremion, Auguste-Robert, _____
célibataire, _____
chauffeur-mécanicien, _____
originaire de Grumiez (Fribourg) _____ domicilié à
Lusdanne _____ né à
Grumiez _____ le premier juillet _____
_____ mil huit cent huitante-huit _____ fils de
Jean Joseph Gabriel Gremion _____ et de
Marie Alcamazine née Safflon, décédée _____

à _____
2. Baetzig, Marie-Joséphine, _____
célibataire, _____
Reparatrice, _____
originaire de Uffhusen (Lucerne) _____ domiciliée à
Lusdanne _____ née à
Fribourg _____ le deux novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fille de
Jean Jules dit Louis Baetzig, décédé, _____ et de
Pauline née Pütz, à Fribourg _____

à _____

Comme témoins :

- 1. Arthur Soutaz, horloger _____
- 2. Constantin Suant, employé postal, les deux à Lusdanne _____

Les publications ont eu lieu à Lusdanne, Grumiez & Uffhusen les 27, 29 & 30
avril 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lusdanne, le dix-sept Mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Gremion _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication _____

Les époux :

Robert Gremion
Marie Gremion

Les témoins :

Arthur Soutaz
Sudan Constant

L'officier de l'état civil :

H. Lechant
1921.

Communiqué à l'état civil de Grumiez &
Uffhusen _____

N° 223

Combernon
et
Demont

c 1-163

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Combernon, Maurice Emile Samuel,

fonctionnaire aux C. f. f.

célibataire,

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le _____ le trente avril _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de

Henri Combernon, retraité C. f. f. _____ et de

Jenny Henriette Londe née Combernon, à Lausanne _____

à _____

2. Demont, Jeanne Clara,

célibataire

sans profession,

originaire de Villiers a Grancy _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Dyon _____ le vingt février _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Jean Demont, décédé _____ et de

Julie Adèle née Suthère, la veuve, à Lausanne _____

à _____

Comme témoins :

1. Auguste Demont, confesseur _____

2. Henri Combernon, retraité C. f. f., les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villiers a Grancy, les 30 avril 12

à 2 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage _____

Certificat de publication _____

Communiqué à l'état civil de Villiers a

Grancy _____

Les époux :

M. Combernon
C. Combernon.

Les témoins :

Aug Demont
Henri Combernon

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 224
Breton
ou
Bastian.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breton, César David,

célibataire

Employé de banque

originaire de Rougemont domicilié à

Lausanne né à

Flendruz (Rougemont) le trente avril

mil huit cent huitante six fils de

Alfred Breton, marchand de bois, et de

Julie Caroline Pilet, dufemme, à Flendruz,

à

2. Bastian, Clara-Félicité,

célibataire,

sans profession,

originaire de Savigny & Forêt (Lausanne) domiciliée à

Lausanne née à

Savigny le premier mars

mil huit cent huitante-huit fille de

Emile Bastian, menuisier et de

Fanny née Diderand, dufemme, à Savigny

à

Comme témoins :

1. Antoine Kunkeler, restaurateur

2. Alois Mangy, employé de bureau, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont le 10, à Lausanne, Savigny &

Forêt le 11 avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Forêt
Savigny - Rougemont

Les époux :

David Breton

Clara Bastian

Les témoins :

Antoine Kunkeler

Mangy

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N°225

Pirellat
ou
Dumoulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pirellat, Edouard-Georges

célibataire,

mécanicien électricien,

originaire de St Cergues domicilié à

Lausanne né à

Lonazes le dix avril

mil huit cent septante-quatre, fils de

Marie Pirellat, à Lonazes, et de

à

2. Dumoulin Marie Esther

célibataire,

sans profession

originaire de Dagny (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Sembranches le trente trois

mil huit cent huitante-quatre fille de

Jean Joseph Dumoulin et de

Marie Louise née Gibert, décédée.

à

Comme témoins :

1. Charles Gonzalez, tailleur

2. Ernest Rance, ébéniste les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Cergues & Dagny, les 23, 24 &

25 avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Edouard Pirellat
Esther Pirellat

Les témoins :

Gonzalez
Ernest Rance

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de St Cergues & Dagny.

Registre des mariages A.

N° 226
Stucker
ou
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stucker, Albert,

célibataire _____

marier de _____

originaire de Eschwil (Berne) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Neuchâtel _____ le neuf juillet _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de

Jacob Stucker, docteur _____ et de

Elisabeth Rypar née Rychen, à Sombresson (Neuchâtel) _____

à _____

2. Favre, Laure-Féline,

célibataire _____

Institutrice _____

originaire de Chezard-Saint-Martin (Neuchâtel) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Bôle (Neuchâtel) _____ le six Septembre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Paul Favre, directeur d'Orphelinat _____ et de

Laure Alice née Dubois, à Sombresson, _____

à _____

Comme témoins :

1. Albert Lorimier, domicilié à Renens _____

2. Alfred Rey, domicilié à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Eschwil & Chézard le 24
avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit Mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat civil d'Eschwil _____

Chézard _____

Les époux :

Albert Stucker

Féline Favre

Les témoins :

Albert Lorimier

Rey, Alfred.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
1912

N° 227

Thuillard
et
Wingler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard, Marcel-Ernest,

célibataire,

employé de banque,

originaire de Soisaville domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le douze août

mil huit cent quatre-vingt-dix, fils de

Jacques David Thuillard, tailleur à Lausanne et de

Suzanne Jenny, née Gillicron, s'écclée

à

2. Wingler, Blanche-Hélène,

célibataire,

demoiselle de magasin

originaire de Schmidmied (Slovénie) domiciliée à

Lausanne née à

Nyon le dix sept mai

mil huit cent huitante sept, fille de

Jean Baptiste Wingler, décédé et de

Nancy née Lissat, à Lausanne

à

Comme témoins :

1. Alfred Laurent, employé de Banque à Lausanne

2. Emma Thuillard à Milan.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 à Soisaville & Schmidmied, le

19 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit mai mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil de Police de Soisaville

& Schmidmied.

Les époux :

M. Thuillard

B. Thuillard

Les témoins :

J. Laurent B. Thuillard

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N° 228

De Gaudenzi
et
Guala née Depreto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Gaudenzi, Gerolamo Luigi Giovanni Maria,

célibataire
résidant
originaire de Varallo (Novare) Italie domicilié à
Valloire né à
Varallo le deux août
mil huit cent dix-huit-trois, fils de
Carlo De Gaudenzi, à Varallo et de
Marianne née Cleo, décédée
à

2. Guala née Depreto, fortunata,

veuve de Guala Carlo fedele, née le dix-neuf mai 1908
ménagère
originaire de Bioglio (Novare) Italie domiciliée à
Lausanne née à
Bioglio le treize avril
mil huit cent dix-huit-neuf fille de
Giovanni Battista Depreto et de
Angela née Canepa, les deux décédés
à

Comme témoins :

- 1. Henri Bocion
- 2. Julien Blanc, les deux employés de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Valloire & à Lausanne les 15 & 19 mars, à Varallo & Bioglio le 4 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

certification de l'état civil de
Valloire

Communiqué à l'état civil de Valloire
et la Chancellerie

Les époux :

De Gaudenzi Luigi
De Gaudenzi Guala Fortunata

Les témoins :

Henri Bocion
Julien Blanc

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

N° 229

Caillet
ou
Reymond

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 14 avril 1912, déclaré définitif et exécutoire le 10 juillet 1912, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 18 juillet 1912
L'officier de l'état civil:

Pucel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caillet, Joseph-Maurice-Ignace,

célibataire _____

monteur _____

originaire de Champéry (Savoie) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Champéry _____ le seize février _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de

Maurice Caillet, accède _____ et de

Marie née Gex Collet, à Champéry _____

à _____

2. Reymond, Emilie,

célibataire _____

ménagère _____

originnaire de Gimel _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Bremens _____ le trente-un décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Leonard Elyse Reymond, agriculteur, _____ et de

Julie née Rigot, domiciliée à Lancy _____

à _____

Comme témoins :

1. Pierre Caillet, agriculteur à Champéry _____

2. Joseph Chantrey, horticulter à Ouchy _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Champéry & Gimel les 6-7-8 avril

1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne _____, le vingt mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Champéry &

Gimel. _____

Les époux :

Joseph Caillet
Emilie Caillet

Les témoins :

Pierre Caillet
Chantrey Jos.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 230

Regamey
et
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Emile-François,

célibataire _____

agriculteur, _____

originaire de Lausanne _____ domicilié à

Epalinges _____ né à

Epalinges _____ le sept avril _____

_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fils de

Emile Louis Regamey, avocat, _____ et de

Louise Lucie née Bédoux, veuve, ménagère à Epalinges. _____

à _____

2. Regamey, Hélène-Louise,

célibataire _____

couturière, _____

originaire de Lausanne _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le deux janvier _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

Mme Louis Regamey, agriculteur _____ et de

Jenny Marie née Favrat sa femme, au Chalet à Gobet. _____

à _____

Comme témoins :

1. Gustave Fier, comptable _____

2. Robert Cavé, employé c. f. s. la gare à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges et à Lausanne le 4 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil d'Epalinges

Communiqué à l'état civil d'Epalinges.

Les époux :

Emile Regamey
Hélène Regamey

Les témoins :

Fier
Cavé

L'officier de l'état civil :

N° 231

Cavé
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cavé, Robert-Julien,** _____

célibataire _____

Commis aux C. f. f. _____

originaire de Orsières | Valais | _____ domicilié à

Laudanne _____ né à

Laudanne _____ le trois Décembre _____

_____ mil huit cent huitante sept, _____ fils de

Maurice Nicolas Cavé, *adcaad*, _____ et de

Louise née Bach, sa veuve, à Laudanne, _____

à _____

2. **Martin, Jeanne-Suzanne,** _____

célibataire, _____

originaire de Rossinière _____ domiciliée à

Laudanne _____ née à

Laudanne _____ le vingt huit Janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ fille de

Henri Constant Martin, agriculteur _____ et de

Maria Lucie née Détraaz, domiciliée à La Sallaz, _____

à _____

Comme témoins :

1. Gustave Pict, comptable, _____

2. Constant Martin, agriculteur, les deux à Laudanne, _____

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Orsières & Rossinière, le 23 avril

1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Laudanne, le vingt trois mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication, _____

Communiqué à l'état civil de Orsières &

Rossinière _____

Les époux :

R. Cavé
J. Martin

Les témoins :

G. Pict
C. Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 232

Amaudruz
et
Chiesa.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz, Gustave-Oscar,

célibataire, _____

celibataire _____

originaire de Mont-sur-Lausanne _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Moushires _____ le dix-huit février _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fils de

Henri Amaudruz, décédé, _____ et de

Marie Combe née Dupuis, de Vevey, à Lausanne _____

à _____

2. Chiesa, Béatrice,

célibataire _____

célibataire _____

originaire de Rivolta d'Adda (Cremone) (Italie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Rivolta _____ le douze Juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Enrico Chiesa, décédé, _____ et de

Giuseppina Scagnoli, à Milan _____

à _____

Comme témoins :

1. Jean Chiesa, charcutier _____

2. Emile Pedroni, dessinateur, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & au mont les 23 & 25 mai & à Milan le

16 avril 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications (avec certificat de comparution pour Milan) _____

Formes du Département de Justice & Police _____

Communiqué à l'Etat civil de Prilly & à la Chancellerie _____

Les époux :

Gustave Amaudruz

Béatrice Amaudruz

Les témoins :

Jean Chiesa

Pedroni Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 233

Fricket
et
Peneveytes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fricket, Georges-Edouard,** _____

célibataire _____

architecte _____

originaire de Veltheim (Argovie) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Rollin _____ le huit août _____

_____ mil huit cent septante-huit _____ fils de

Samuel Rosolphe Eugène Fricket, décédé, _____ et de

Sophie Emma née Rosselet, à Lausanne _____

à _____

2. **Peneveytes, Anaïs-Louise-Aline,** _____

célibataire _____

originaire de Lausanne _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le deux juin _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fille de

Louis Alexis Peneveytes, sellier, _____ et de

Rose Elise Rod née Peneveytes, à Lausanne _____

à _____

Comme témoins :

1. Henri Otth, professeur _____

2. Jules Dally, concierge, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Veltheim les 30 avril & 2 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le (21) vingt-un mai mil neuf cent. douze

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Veltheim

Les époux :

G. Fricket

Anais Fricket

Les témoins :

H. Otth

J. Dally

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 234

Widmer

ou

Creux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widmer, Alfred,

célibataire

employé d'hôtel,

originaire de Birmann (Argovie) domicilié à

à Château-d'Oex, né à

Budingen (Basel) le quatre Septembre

mil huit cent septante-neuf, fils de

Jacob Widmer, agriculteur, et de

Maria née Widmer, ménagère à Birmann,

à

2. Creux, Henriette-Hélène,

célibataire,

agriculteur,

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne, née à

Trélex (Aargau) le vingt-deux Mai

mil huit cent huitante-sept, fille de

Frédéric Emile Creux, agriculteur et de

Adèle née Brun menagère à Lausanne,

à

Comme témoins :

1. Ida Milliquet à Pully,

2. François Stamblan, suisse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, Birmann Lausanne les 23, 24 et 25 avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux Mai mil neuf-cent-douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Château-d'Oex

Les époux :

Alfred Widmer
Hélène Widmer

Les témoins :

Ida Milliquet
Stamblan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Birmann
ou Château-d'Oex

N° 235

Lagnel
et
Pauchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lagnel, Alroy-Henri,

célibataire

agriculteur,

originaire de Saubraz domicilié à

Chailly sur Landanne né à

Saubraz le six Octobre

mil huit cent huitante, fils de

Henri Louis Lagnel, agriculteur et de

Louise née Brachler, sa femme

à

2. Pauchon, Suzanne-Elisabeth,

célibataire

ouvrière

originaire de Chexbres domiciliée à

Chailly et Landanne née à

Chexbres, le treize Juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jean Samuel Pauchon, facteur à Chexbres et de

Elise née Patoz, décédée

à

Comme témoins :

1. John Rubattel agriculteur à St-Saphorin et Morges,

2. Alois Baillens agriculteur à Chailly et Landanne

Les publications ont eu lieu à Saubraz le 16 et à Chexbres le 18

Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois Mars mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publications

Les époux :

Alroy Lagnel
Elisabeth Lagnel

Les témoins :

Baillens et Alois
John Rubattel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Chexbres
à Ginel

N^o 236
Serrvoz
et
Duffour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serrvoz, Marie-Blaise, _____

célibataire, _____

jeune fille _____

originaire de St-Paul (Canton Savoie) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

St-Paul _____ le vingt-deux août _____

_____ mil huit cent septante-neuf _____ fils de

Blaise Marie Serrvoz, décédé _____ et de

Marie Louise née Rochatton, sa Veuve à Pully, _____

à _____

2. Duffour, Augustine-Anna, _____

célibataire _____

jeune fille _____

originaire de Evian-les-Bains (Canton Savoie) _____ domiciliée à

Evian-les-Bains _____ née à

Evian les Bains _____ le vingt huit août _____

_____ mil huit cent (cent) quatre-vingt-dix _____ fille de

Antoine Duffour, cultivateur _____ et de

Félicie née Favoux, sa femme, à Evian-les-Bains _____

à _____

Comme témoins :

1. Louis Serrvoz, jardinier à Chamblandes et Pully _____

2. Paul Serrvoz à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Paul et Evian, les 30 avril, trois

et quatre mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne _____, le vingt trois mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement des parents de la fiancée _____

Permis de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration du Consul de France _____

Permis du Département de Justice _____

« Police _____

Communiqué à la Chancellerie de _____

Les époux :

Blaise Serrvoz
Augustine Serrvoz

Les témoins :

Louis Serrvoz
Paul Serrvoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 237Grand
et
Plancherel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand, Joseph-Florentin, _____

divorcé de Marguerite née Fouglon dès le 5 Juin 1911 _____

Auberginois _____

originaire de Semdalen (Fribourg) _____ domicilié à

Bulle _____ né à

Obervillard (Fribourg) _____ le huit Juillet _____

_____ mil huit cent septante deux _____ fils de

Samuel Grand _____ et de

Elisabeth née Berquet, décédée _____

à _____

2. Plancherel, Jeanne-Justine, _____

célibataire _____

Institutrice _____

originaire de Bussy (Fribourg) _____ domiciliée à

Lansanne, _____ née à

Sâles (Genève) _____ le treize février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de

Maurice Plancherel, à Sâles, _____ et de

Justine née Coffey, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Félicien Grand, agriculteur à Bellinz (Fribourg) _____2. Auguste Grand, négociant à Fribourg _____Les publications ont eu lieu à Bulle le 10, à Lansanne, Semdalen & Bussy le
11 mai 1912 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lansanne, le vingt quatre mai mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Bulle _____

Communiqué à l'état civil de Semdalen

Bulle - Bussy _____

Les époux :

Jos GrandJeanne Grand

Les témoins :

Grand AugstGrand Félicien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 238
Tissot
et
Crépon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tissot, François,
célibataire,
Valet de Chambre,
originaire de Broinex | Genève | domicilié à
Lausanne né à
Plainpalais | Genève | le vingt-quatre Janvier
mil huit cent quatre-vingt sept fils de
Marie Tissot, décédée, et de
Françoise Henriette Pigny à Carouge | Genève |
à

2. Crépon, Clara-Emilie,
célibataire,
cuisinière
originaire de St-Léger - Lu Chiesaz domiciliée à
Lu Naz via Le Mont née à
Lu Chiesaz le quatre Octobre
mil huit cent quatre-vingt dix fille de
Henriette Louise Marie Crépon, à Blonay et de
à

Comme témoins :

- 1. Jean Decosterd, commissionnaire
- 2. Elise Decosterd-Crépon, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 avril, à Broinex & St-Léger le 29
oct et au Mont le 1 mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq Mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

François Tissot
Clara Tissot

Les témoins :

Elise Decosterd
Decosterd

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Plainpalais, St
Léger & Genève (B.m.c.)

N° 239

Lilienfeld
et
Riesenfeld

Le 28 décembre 1915, les
nommés ci - contre ont été
reçus au nombre des bourgeois
de la commune de Sten
(Argovie).

Lausanne le 29 août 1921.
L'officier de l'état civil:
Uccel

Co - à l'état civil à Stein.
Révisé le 31.8.21.

Par jugement du Tribunal de
Briest de Lausanne, rendu
en date du 19 février 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 21 mai
1921, le mariage inscrit ci - contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a jugé à an.... le
délai pendant lequel l.....
ne pourr..... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 7 mai 1921.
L'officier de l'état civil:

Baujy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lilienfeld, Salomon - Herzch, _____

célibataire _____

commerçant _____

originaire de Sujet Ottoman _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Stawmiasto (Galicie) _____ le vingt trois 1711 _____

_____ mil huit cent huitante - un _____ fils de

Ezraïm Markus Lilienfeld, décédé _____ et de

Wanda née Fiksel, sa veuve, à Satalinca (Galicie) _____

à _____

2. Riesenfeld, Doris - Liebetti, _____

célibataire _____

Institutrice _____

originaire de Bentzen S.P. (Pusse) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Bentzen _____ le neuf Septembre _____

_____ mil huit cent huitante neuf _____ fille de

Markus Riesenfeld, commerçant à Bentzen _____ et de

de Regina née Schlesinger, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Maurice Wentenschlag, Négociant _____

2. Maurice Balitzer, négociant, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Bentzen les 16 & 20 avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept mai mil huit cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration de validité à dispense des

publications en Turquie. _____

Déclaration de validité de Bentzen

Permis du Département de Justice &

Police _____

Communiqué à la Chancellerie de _____

Les époux :

Salomon Herzch
Blise Lilienfeld

Les témoins :

Maurice Wentenschlag
Maurice Balitzer

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N° 240
Bovay
et
Gilliand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay, Ami Gustave,
célibataire
agriculteur
originaire de Rougemont, domicilié à
Lonay né à
Lonay le trois février
mil huit cent huitante-neuf fils de
Louis Gabriel Bovay, agriculteur et de
Rodine née Gilliand, à Lonay
à

2. Gilliand, Marie-Alice,
célibataire
originaire de Combémont-le-Grand domiciliée à
Laudanne née à
Saint Prex le premier avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
feu Charles Gilliand et de
Fanny Sophie née Dugnon, à St Prex
à

Comme témoins :

- 1. Georges Golay
- 2. John Cornu, agents de police, à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Lonay Laudanne & Rougemont le 11 mai,
et à Combémont-le-Grand le 12 dit 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Laudanne, le vingt-huit mai mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Schmads (Lonay)

Communiqué à l'état civil de Rougemont
Lonay & Combémont-le-Grand

Les époux :

Bovay Gustave
Marie Bovay

Les témoins :

Golay Georges
Cornu John

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 241

Dony
et
Redard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dony, Alexis,

célibataire

Mécanicien

originaire de Forêt (Laranne) domicilié à

Laranne, né à

Savigny le quatre avril

mil huit cent huitante fils de

Jules Dony, décédé et de

Julie née Chappuis, du Vaire, à Laranne

à

2. Redard, Rosa,

célibataire

Cuisinière

originaire de Echandens domiciliée à

Laranne, née à

Fiez le trente avril

mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Emile Théophile Redard, menuisier à Montceux et de

Suzette Nancy née Jakob, décédée.

à

Comme témoins :

1. Eugène Giroud, agent de sûreté

2. François Gussel, agent de police, les deux à Laranne

Les publications ont eu lieu à Laranne, Forêt - Echandens, les 11, 12 - 13 mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Laranne, le trente Mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Forêt - Laranne

Les époux :

A. Dony
Rosa Dony

Les témoins :

E. Giroud
F. Gussel

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 242
Guex
ou
Collaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guex, André-Jean,
célibataire
Rédacteur
originaire de Laclaux domicilié à
Lausanne, né à
Mülhouse [Alsace] le sept Mars,
mil huit cent huitante trois, fils de
Hemi Jean François Guex, rentier et de
Marie Caroline Olympie Pequegnot, à Lausanne.

2. Collaud, Marie-Françoise-Caroline,
célibataire
Gouvernante
originaire de St Aubin [Fribourg] domiciliée à
Lausanne, née à
Fribourg le sept Décembre
mil huit cent huitante-un fille de
Nicolas Joseph Collaud, entrepreneur à Fribourg, et de
Emma Caroline née Egger, accédée.

Comme témoins :

- 1. François Guex, rentier
- 2. Jacques Frey, Secrétaire d'hôtel, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 à Laclaux et à St Aubin le 28
deux mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente un mil neuf cent - douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

André Guex
Marie Guex

Les témoins :

François Guex
J. Frey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 243

Wolf

Wilhelm née Käch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolf, François-Joseph,

veuf de Ada Maria née Dawes,

conducteur aux Wagons-Lits,

originaire de Künzlikinden | Bâle campagne, domicilié à
Lausanne,

Niederkinden (canton de Vaud) le vingt sept novembre

mil huit cent cinquante-huit fils de

Gaspard Wolf et de

Marie Madeleine Futsch

à

2. Wilhelm née Käch, Marianne-Bertha,

veuve de George Wilhelm née le 8 février 1904.

originaire de Nancy, Meurthe & Moselle (France) domiciliée à
Lausanne, née à

Vinzelz (Suisse) le treize juin

mil huit cent soixante-trois fille de

Auguste Käch et de

Marguerite Kimmert, les deux décédés.

à

Comme témoins :

1. Adolphe Jordan, employé C. F. S. à Lausanne

2. Adolphe Nobs, à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Nancy, Künzlikinden & Lausanne, les 27 août
deux & 3 mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Actes de décès des précédents conjoints
- Permis de mariage
- Certificats de publication
- Permis de publication

Les époux :

F. Wolf
Marianne Wolf

Les témoins :

A. Jordan
Nobs Adolphe

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Buchsatten &
à la Chancellerie etc

Registre des mariages A.

N^o 244
Inversin
et
Minotti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Inversin, Samuel François,
célibataire
agriculteur
originaire de Bussy / Morges _____ domicilié à
Echamand, _____ né à
Bussy sur morges _____ le vingt huit Décembre _____
_____ mil huit cent septante _____ fils de
feu François Inversin, _____ et de
feu Jeanne Marie née Laurent _____
à _____

2. Minotti, Eliza Hortense,
célibataire
ménagère
originaire de Moltisano | Côme | Italie, _____ domiciliée à
Echamand _____ née à
Cin (Castelina) | _____ le vingt-neuf août _____
_____ mil huit cent huitante-deux _____ fille de
feu Jean Baptiste Eugène Minotti _____ et de
feu Juliette Philomène née Caehat, _____
à _____

Comme témoins :

- 1. Emilie Inversin _____
- 2. Charles Vallotton, secrétaire, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Echamand le 9, à Bussy le 11 - à Moltisano le
31 Décembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Romay

Les époux :

François Inversin
Hortense Inversin

Les témoins :

Emilie Inversin
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Villars / Morges,
Romay & Chamellenier C^o _____

N^o 245

Blanc
ou
Gatti

6-6
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Charles-Jules-Ernest,

célibataire

technicien

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt six janvier

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Jules François Louis Samuel Blanc, comptable à Lausanne, et de

Fanny Anne Marie née Papin, décedée.

à

2. Gatti, Giustina-Giuseppina,

célibataire

costurière

originaire de Vignin (Provence) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Vignin le treize août

mil huit cent quatre-vingt dix fille de

Stevano Gatti, tailleur et de

Giuseppina née Jura, domiciliés à Domodossola

à

Comme témoins :

1. Jules Blanc, comptable

2. Paul Bertschy, représentant de commerce, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Vignin, les treize & vingt huit
Avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication (avec cert. de capacité pour l'Italie)
- Permis de publication

Les époux :

Blanc
Giustina Blanc

Les témoins :

J. Blanc
P. Bertschy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué Au Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

No 246

Chiocchetta
ou
Lumbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiocchetta, Eugène-Antoine,

célibataire _____

Entrepreneur _____

originaire de Lucerne (Neuchâtel) Italie domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le deux novembre _____

_____ mil huit cent huitante-cinq fils de

Louis Chiocchetta, entrepreneur et de

Angela née Gianna, la femme, à Lausanne

à _____

2. Lumbert, Jeanne-Marie

célibataire _____

son profession, _____

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre novembre _____

_____ mil huit cent huitante-huit fille de

Louis Elie Lumbert, Employé au gaz et de

Marie dite Antoinette Comette, à Lausanne

à _____

Comme témoins :

1. Louis Lumbert, employé de bureau

2. William Murgot, bandagiste, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lucerne le 21 civil, à Lausanne & à Lausanne
le 30 mars 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier Juin mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration de capacité pour l'indice _____

Permis du Département de Justice _____

à Police _____

Communiqué à l'état civil de Cossonay et
à La Chaux-de-Fonds etc _____

Les époux :

~~Signature~~
Jean Chiocchetta

Les témoins :

W. Murgot

L. Lumbert

L'officier de l'état civil :

Signature

Par décision du 9 avril 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom véritable de la...
Chiocchetta soit et ne change
Chiocchetta

Lausanne, le 15 avril 1952
L'officier de l'état civil:

Signature

Cqui à Fey et Cossonay

N^o 247

Chabanel

et

Gardon née Ruyer

Par décision du 19 novembre 1911 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom de fille de la mère de l'épouse soit orthographié Ruyer.

Lausanne, le 20 novembre 1912.

L'officier de l'état civil:

Le Bonin

à Cossonay, Ronay et Fallorbe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabanel, Gustave-Daniel,

célibataire

Employé c. p. f.

originaire de Gollion et Bremblens domicilié à

Vallorbe, né à

Gollion le trois août

mil huit cent septante-neuf fils de

Louis Alexis Chabanel et de

Charlotte Sophie Hamey née Baudet, à Gollion.

à

2. Gardon née Ruyer, Louise,

divorcée de Alfred ancien Jules Gardon dès le 12 juillet 1911.

gérante Commerce

originaire de Vallorbe domiciliée à

Vallorbe, née à

Nyon le vingt cinq Décembre

mil huit cent septante trois, fille de

Christian Ruyer et de

Rosine née Huter, à Vallorbe

à

Comme témoins :

1. Adolphe Gantier, huissier

2. Charles Vallotton, Secrétaire, ses deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 16 à Bremblens & Gollion le 18 mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat civil de Vallorbe

Les époux :

Chabanel Gustave
Chabanel Louise

Les témoins :

e. Gantier
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Vallorbe

Cossonay, Ronay & Fallorbe

Registre des mariages A.

N° 248

Jan
et
Meier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jan, Léonard,
célibataire
Employé à la Banque nationale
originaire de Châtillens domicilié à
Vaudanne, Bugnon 16 né à
Chesalles sur Oron le dix-neuf Mars
mil huit cent huitante-sept, fils de
Adrien Jan, décédé, et de
Sophie Lucie née Studly, à Chesalles et Oron,
à

2. Meier, Alice-Elise,
célibataire
gardiennière
originaire de Bième (Berne) domiciliée à
Aubonne née à
Aubonne, le cinq Mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jules Alexandre Meier, décédé, et de
Elise née Schaad, à Aubonne,
à

Comme témoins :

- 1. Adèle Meier, à Morges
- 2. Charles Vallotton, secrétaire à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne, Bième le 23 et Châtillens
le 24 Juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Lausanne, le trois Juin mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesses de mariage
- Certificats de publication.

Les époux :

Jan
A. Jan

Les témoins :

Adèle Meier
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Aubonne
Bième et Oron-la-Ville

N° 249

Favey
et
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favey, Noël-Pierre-Edouard, _____

célibataire _____

chef de Service Justice à Yveroy, _____

originaire de Rompagny à Esclérens, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-cinq Décembre _____

_____ mil huit cent septante-neuf _____ fils de

Georges Henri Favey, Juge fédéral _____ et de

Henri Lucie Emma Mary née Baurand, à Lausanne _____

à _____

2. Golay, Bertha-Marguerite-Marianne, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Morges au Vieux _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Morges _____ le trente Novembre _____

_____ mil huit cent septante-neuf _____ fille de

Samuel Louis Emile Golay _____ et de

Julie Georgine Catherine Jeanne née Kraemer, décédée. _____

à _____

Comme témoins :

1. Georges Guillet, négociant à Lausanne _____

2. Robert Golay, mécanicien à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, au Vieux le 3, à Esclérens, Rompagny & Morges le 4 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Épouse _____

Procès-verbal de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'Etat civil de Lausanne
Morges & Yveroy. _____

Les époux :

N. Favey.
B. Golay

Les témoins :

G. H. Guillet
R. Golay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 250

Desarzens
et
Deladoey

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 6 novembre 1915 déclaré
définitif et exécutoire le 2 avril
1916, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 14 avril 1916
L'officier de l'état civil :

Retranscrit le 19.11.16

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desarzens, Aimand-Edouard,

célibataire _____

Catholique _____

originaire de Sarsens _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne _____ le dix sept avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fils de

Jean Frédéric Desarzens, père, _____ et de

Marie née Auberson, sa femme, mère _____

à _____

2. Deladoey, Caroline-Emma,

célibataire, _____

originaire de Yverne, _____ domiciliée à

Chexbres _____ née à

St Saphorin (Lavaux) _____ le sept août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze, _____ fille de

Henri Auguste Louis Deladoey, vigneron, _____ et de

Julie née Ducrot sa femme, à Chexbres _____

à _____

Comme témoins :

1. Alfred Gillieron, piqueur _____

2. Ulysse Bellet, charpentier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Chexbres le 7, à Yverne & Sarsens le
8 mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Copies de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication. _____

Communiqué à l'état civil de Chexbres

Lucens & Orège _____

Les époux :

Edouard Desarzens.

Emma Desarzens.

Les témoins :

Alf Gillieron

U Bellet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

112
N° 251

Nicoulaz
et
Bühler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicoulaz, Ulysse-Alexis-Alexandre, _____

celibataire _____

seul _____

originaire des Elys _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Ormont-Dessus _____ le premier octobre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de

Charles Ulysse Nicoulaz _____ et de

Marie Julie née Culma, les deux décédés. _____

à _____

2. Bühler, Hélène, _____

celibataire, _____

femme de chambre _____

originaire de Aeschi (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Corgémont (Berne) _____ le trente octobre _____

_____ mil huit cent huitante quatre _____ fille de

Frédéric Albert Bühler, horloger à Crammes _____ et de

Vérina née Widmer, décédée. _____

à _____

Comme témoins :

1. Christen, Achille, peintre en voitures, _____

2. Christen, Bertha, cuisinière, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Aeschi à six heures le 13 mai

1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Promesses de mariage _____
- Certificats de publication. _____

Les époux :

Ulysse Nicoulaz
Hélène Nicoulaz.

Les témoins :

A. Christen
Achille Christen

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Rommornières
à Aeschi _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

N^o 252
Jomini
et
Rod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini, Oscar-Emile, _____

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Payerne, _____ domicilié à

Zürich, _____ né à

Payerne _____ le quatorze décembre _____

_____ mil huit cent huitante-quatre, _____ fils de

Jean Louis Jomini _____ et de

Barbara dite Emma née Rothlisberger, décédée _____

à _____

2. Rod, Alice-Emma, _____

célibataire _____

originaire de Mézères, Courmayeur et Cercelles-St-Jour, _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Essert-sur-Champvent _____ le onze février _____

_____ mil huit cent huitante _____ fille de

Eugène Rod, agriculteur _____ et de

Anna Elise née Cochet, les deux à Lausanne _____

à _____

Comme témoins :

1. Léon Rod, secrétaire, justice & Police _____

2. Alain Rod, employé de commerce, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Zürich le 26, à Payerne le 27, à Mézères, Courmayeur
Ropraz, Courcelles-St-Jour à Lausanne le 28 mars 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

certification de l'état civil de _____
Zürich, _____

Communiqué à l'état civil de Payerne,
Zürich, Mézères - Ropraz _____

Les époux :

Oscar Jomini
Alice Jomini

Les témoins :

Léon Rod
Alain Rod

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

114

N° 253

Sauer
ou
eyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauer, Auguste-Georges, _____

célibataire _____

Employé à la S. de navigation, _____

originaire de Mézières _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne _____ le douze Janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Henri Auguste Sauer, employé à l'usine à gaz _____ et de

Marie Françoise née Amy, à Lausanne, Duchy _____

à _____

2. Heyer, Cécile-Adrienne, _____

célibataire, _____

originaire de Anxer / Nyon, _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Zurich _____ le quinze Septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Cécilia Marie Heyer à Neuchâtel, _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Auguste Sauer, employé à l'usine à gaz à Lausanne, Duchy _____

2. François Pamblanc, Suisse à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Mézières _____ et à Anxer le 4 mai

1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze Juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'Etat civil de Bernes & Dorneloye. _____

Les époux :

G. Sauer

C. Sauer

Les témoins :

Ate Sauer

Pamblanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 254
Amy
et
Pillier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amy, Jean-Paul-Georges, _____

célibataire _____

ménage _____

originaire de Ygen, _____ domicilié à _____

Lausanne _____ né à _____

Lausanne _____ le vingt cinq Octobre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de _____

Abraham Samuel Amy, décedé _____ et de _____

Marie née Moser, de veuve, à Lausanne _____

à _____

2. Pillier, Elise-Judith, _____

célibataire _____ (née Judith) _____

ménage _____

originaire de Beex _____ domiciliée à _____

Lausanne _____ née à _____

Beex _____ le douze Décembre _____

_____ mil huit cent huitante neuf _____ fille de _____

François Alexis Pillier, charpentier, _____ et de _____

Jeanne née Cropt, de femme, à Beex et Olon _____

à _____

Comme témoins :

1. Théophile Siegenthaler, comptable à Lausanne _____

2. Emile Desmaux, agriculteur, à Coppon _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Ygen et à Beex le 28 Mars

1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre Juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de St Cerges

& Beex _____

Les époux :

Paul Amy,
Judith Amy

Les témoins :

Théophile Siegenthaler
Emile Desmaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

116

N° 255

Desmeules
ou
Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desmeules, Emile,
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Reporaz domicilié à
Reporaz né à
Crocetier-le-Joux le deux Janvier
mil huit cent huitante quatre, fils de
Jean Desmeules, agriculteur, et de
Sophie née Gorenay, sa femme, à Reporz
 à _____

2. Emery, Julia-Constance-Marguerite,
 célibataire
 ménagère
 originaire de Etagnières domiciliée à
Lausanne née à
Veinard-Dumont et Lausanne le trois mai
mil huit cent huitante deux fille de
Jules Emery, agriculteur et de
Constance Louise Charlotte née Rouze, sa femme, à Belair, Veinard
 à _____

Comme témoins :

1. Théophile Siegenthaler, comptable
2. Emi, Paul, menuisier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Reporaz, Etagnières et Lausanne le 11 mai 1904

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent quatre

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Reporz

Communiqué à l'état civil de Reporaz et
d'Etagnières

Les époux :

Emile Desmeules.
Julia Desmeules

Les témoins :

Théophile Siegenthaler
Paul Emery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 256

Hendel
et
Chave

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hendel, Friedrich Willi

célibataire

Sommétiz

originaire de Connewitz (Saxe) domicilié à

Vernex (Châtelina) né à

Connewitz le six février

mil huit cent huitante-neuf fils de

Auguste Wilhelm Hendel, marchand et de

Bertha Linné née Fischer, à Connewitz

à

2. Chave, Louise Jenny

célibataire

Lausanne

originaire de Lausanne domiciliée à

Vernex (Châtelina) née à

Lausanne le quinze mai

mil huit cent huitante-neuf fille de

Louis Chave, et de

Louise Jenny Adélaïde née Penvenez, les deux décedés.

à

Comme témoins :

1. Marius Chave, coiffeur

2. Fr. Holinger, directeur d'hôtel, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelina, Lausanne et Connewitz, les 12, 13 et 17 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Montreux

Communiqué à l'Etat civil de Montreux à la Chancellerie C^{le}

Les époux :

W. Hendel
L. Chave

Les témoins :

M. Chave
F. Holinger

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

118

N° 257

*Imobersteg
et
Revoz*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Imobersteg, Ernest-Jean,* _____

célibataire _____

Sculpteur _____

originaire de *Bolligen (Gene)* _____ domicilié à

Genève _____ né à

Genève _____ le *six mai* _____

_____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de

Jehannes Imobersteg, tonneur à Genève, _____ et de

Elisabeth Schwab, sa femme, décédée. _____

à _____

2. *Revoz, Cécile,* _____

célibataire _____

Conturière _____

originaire de *Salvan (Valais)* _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Prudon _____ le *dix-neuf avril* _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fille de

François Maurice Revoz, ingénieur _____ et de

Cécile Louise Cardin, sa femme, à Lausanne _____

à _____

Comme témoins :

1. *William Martin, employé C.F.S.* _____

2. *François Pamblanc, huissier, les deux à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Genève* le *30 avril*, à *Bolligen - Salvan* le *5*
à *Lausanne* le *7 mai* 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *Sept Juin* mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Autodation de l'état civil de Genève

Les époux :

*Ernest Imobersteg
Cécile Imobersteg*

Les témoins :

*W. Martin
Pamblanc*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Genève, Sal-
van & Bolligen _____

Registre des mariages A.

N^o 258
Girardet
et
Marchand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Georges,
célibataire
originaire de Sully domicilié à
Lausanne, né à
Paris (France) le deux janvier
mil huit cent huitante sept fils de
Eugène Girardet et de
Julie Thérèse née Hietz, décédée,
à _____

2. Marchand, Lina,
célibataire
originaire de Sonvilier (Bâle) domiciliée à
Lausanne née à
Sonvilier le quatorze janvier
mil huit cent huitante sept fille de
Ulysse Arthur Marchand, horloger et de
Rose Adélaïde née Chopard, sa femme, à Sonvilier
à _____

Comme témoins :

- 1. Fritz Brühlbach, boulanger
- 2. Xénis Rétter, compositeur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sully le 16, à Lausanne & Sonvilier le 17
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent - douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
certificats de publication

Les époux :

Georges Girardet
Lina Girardet

Les témoins :

H. Rytter
F. Brühlbach

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Belmont
& Sonvilier

Registre des mariages A.

120

N° 259

Morier
ou
Antonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier, Henri, _____
 célibataire _____
 Charpentier _____
 originaire de Château-d'Oex _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Oex _____ le six Janvier _____
 _____ mil huit cent huitante-neuf, _____ fils de
 Louis Jules Morier, charpentier à Oex _____ et de
 Julie Henriette née Rapoz, décédée _____
 à _____

2. Antonin, Fantine-Ida, _____
 célibataire _____
 Demoiselle de magasin _____
 originaire de Conthey (Valais) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Conthey _____ le vingt huit Novembre, _____
 _____ mil huit cent huitante huit _____ fille de
 Benjamin Antonin, agriculteur, _____ et de
 Amélie née Evequoz, à Allaman _____
 à _____

Comme témoins :

1. Auguste Morier, bûcheron, à Lausanne _____
2. Otto Heim, agriculteur à Oex _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex - Conthey, les 2, 3 - 4
Mars 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit Juin mil neufcent-douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Les époux :

Henri Morier
Ida Morier

Les témoins :

Morier Auguste
Otto Heim

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Conthey
- Château-d'Oex _____

Registre des mariages A.

N° 260

Cardinaux
et
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardinaux, Louis-Auguste,

célibataire _____

letton _____

originaire de Palézieux _____ domicilié à

Palézieux _____ né à

Palézieux _____ le vingt-deuxième _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Charles Henri Cardinaux _____ et de

Sophie Marceline Chammou, à Palézieux _____

à _____

2. Dutoit, Nancy,

célibataire, _____

ménagère, _____

originaire de Moudon - Charvannes sur Moudon _____ domiciliée à

Charvannes sur Moudon _____ née à

Charvannes _____ le deux juin _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Eugène Dutoit _____ et de

Philippine née Dutoit, à Charvannes _____

à _____

Comme témoins :

1. Charles Vallotton, secrétaire _____

2. Henri Besson, secrétaire, les deux à Vandanne _____

Les publications ont eu lieu à Palézieux - Moudon le 20, et à Charvannes le 21

mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vandanne, le huit juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de _____
Palézieux _____

Communiqué à l'état civil de Palézieux
-Moudon _____

Les époux :

A Cardinaux
Nancy Cardinaux

Les témoins :

M. Besson
Chr. Vallotton

L'officier de l'état civil :

N° 261

Flemwell
et
Priddle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flemwell, George Jackson, _____

célibataire, _____

artiste peintre _____

originaire de l'origine anglaise, _____ domicilié à

London _____ né à

Mitcham (Surrey) _____ le vingt-neuf mai _____

_____ mil huit cent dix-sept cinq _____ fils de

John Flemwell _____ et de

Anna Catherine née Linsfield, décédée _____

à _____

2. Priddle, Louisa Grace, _____

célibataire _____

de son profession _____

originaire de l'origine anglaise, _____ domiciliée à

Muswell Hill (Middlesex) _____ née à

London, _____ le dix-sept novembre _____

_____ mil huit cent dix-sept quatre _____ fille de

John Priddle, décédé _____ et de

Anna née Mitchell, sa veuve, à Muswell Hill, _____

à _____

Comme témoins :

1. Georgina Priddle, à Muswell (Angleterre) _____

2. Annie Rose Priddle, à Tufnell (Angleterre) _____

Les publications ont eu lieu à London à Muswell Hill, les dix-neuf

23 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

London, le huit juin mil-neufcent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de London

à Muswell, _____

Déclaration de validité et dispense de publications du Consul d'Angleterre

Permis au Département de Justice

à Police _____

Communiqué _____

Les époux :

G. Flemwell
Grace Flemwell

Les témoins :

Georgina Priddle

A. Rose Priddle

Maurice Galland
Conseil judiciaire
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 262

Jaccoud
ou
Baillif.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud, Oscar-Albert,

célibataire _____

négociant _____

originaire de Chexbres, _____ domicilié à

Vaudoume, _____ né à

Vaudoume _____ le deux _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

Alfred Jaccoud, négociant à Vaudoume _____ et de

Wilhelmine Caroline née Braun sa femme, décédée. _____

2. Baillif, Jeanne-Erther,

célibataire _____

_____ sans profession _____

originaire de Oumont-Dessus _____ domiciliée à

Vaudoume _____ née à

Vaudoume _____ le quatre _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fille de

Amélie Baillif, décédée _____ et de

Marie née Bonny, sa veuve, à Vaudoume _____

à _____

Comme témoins :

1. Henri Besson _____

2. Charles Vallotton, secrétaire au fiéffe municipal _____

Les publications ont eu lieu à Vaudoume, Oumont-Dessus & Chexbres, les 18,

20 & 22 mai 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaudoume _____, le dix _____ juin _____ mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Chexbres
de Oumont-Dessus. _____

Les époux
Oscar Jaccoud
Jeanne Jaccoud

Les témoins :
M. Besson
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, du 2 mai 1915, déclaré définitif et exécutoire le 31 août 1915, le mariage déposé ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des art. 127 et 138 du Code civil suisse et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 8 septembre 1915.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 10. 11. 15.

N° 263

Vidal
et
Bergier

Par lettre de bourgeoisie reçue de
Favre notaire à Lausanne
le 24 octobre 1912, et visée par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
Gerhard Vidal
mentionné ci-contre,
a été reçu, avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la commune de
Lausanne.
Lausanne, le 13 décembre 1912.
L'officier de l'état civil:

Reçu à l'état civil à Prilly et
Chardonne
R. du 15.12.22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vidal, Gerhard, _____
célibataire, _____
Commerçant _____
originaire de Clamatoz (Mecklenbourg-Schwerin) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Clamatoz _____ le sept octobre _____
_____ mil huit cent dix-huit _____ fils de
Ulrich Ernst decédé _____ et de
Adelphi née Munchmeyer, sa femme à Clamatoz _____
à _____

2. Bergier, Carlitta Jeanne, _____
célibataire, _____
sans profession _____
originaire de Lausanne, Le Mont & Chardonne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-neuf février _____
_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de
Rodolphe Charles Eugène Bergier, couturier _____ et de
Emma née Belzenas, sa femme, à Lausanne _____
à _____

Comme témoins :
1. Jean Martenot, voyageur à Cussy _____
2. Georges Renat, représentant, à Fribourg et Moudon _____
Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne Le Mont & Clamatoz
les 5, 6, 7 & 10 mars 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Lausanne, le onze juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication _____
Déclaration de capacité _____
Permis du Département de Justice &
Police _____

Communiqué à l'état civil de Prilly, Courser
& Chammellerie & c. _____

Les époux :
Gerhard Vidal
Carlitta Vidal
Les témoins :
A. Bombardier
Georges Renat
L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 264
Buffat
et
Chanel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat, Jules-Henry, _____

célibataire _____

typographe _____

originaire de Olon Aigle & Vuressens _____ domicilié à

Rausanne _____ né à

Aigle _____ le premier novembre _____

_____ mil huit cent septante-quatre, _____ fils de

Armand-Joseph Buffat, décédé, _____ et de

Emilie Albertine Marie née Michéas, sa veuve à Rausanne _____

à _____

2. Chanel, Emma-Elise, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Lignyères (Neuchâtel) _____ domiciliée à

Rausanne _____ née à

Lignyères _____ le dix-huit octobre _____

_____ mil huit cent soixante-huit _____ fille de

Auguste Chanel, _____ et de

Julie née Boitard, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Henri Buffat, commis postal _____

2. Charles Vallotton, secrétaire des deux à Rausanne _____

Les publications ont eu lieu à Rausanne le 14 à Vuressens le 15 à Aigle le 16, à

Lignyères & Olon le 17 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rausanne, le onze juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication _____

Communiqué à l'état civil de Olon,

Aigle, Vuressens & Lignyères _____

Les époux :

J. Buffat

E. Chanel

Les témoins :

Ch. Vallotton

H. Buffat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 265

Ruel
et
Lavanchy
née Doraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruel, Edouard Auguste Vincent Louis,

célibataire

Propriétaire

originaire de Carouge (Genève) domicilié à

Lutry né à

Lutry le dix-neuf juillet

mil huit cent cinquante sept fils de

Jean Ruel et de

Julie Henriette née Bujard, décédée

à

2. Lavanchy née Doraz, Louise dite Louisa,

veuve de Charles Rodolphe Lavanchy dès le 30 décembre 1903

dans profession

originaire de Lutry & Forêt (Lavaux) domiciliée à

Lutry née à

Lutry le onze juin

mil huit cent dix-huit mille trois, fille de

Louis Basile Doraz, décédé et de

Fanny née Guex, de femme, à Lutry

à

Comme témoins :

1. Charles Berche, notaire

2. Alice Berche Doraz, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry le 1^{er} Carouge & Forêt le 3 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

certification des Statuts de

Lutry

Communiqué à l'état civil de Genève (A.C.)

Lutry & Forêt (Lavaux)

Les époux :

Ed. Ruel.
Louisa Ruel.

Les témoins :

A. Berche Doraz.
Charles Berche

L'officier de l'état civil :

N° 266
Gringet
et
Wettach née Duflon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gringet, Jules, _____
 veuf de Marie Elise née Rey _____
 menuisier _____
 originaire de Eugy _____ domicilié à
 Lausanne, _____ né à
 Eugy _____ le Sept Juillet _____
 _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fils de
 Henri Gringet, décédé, _____ et de
 Jeanne Voude née Lamey la femme, décédée _____
 à _____

2. Wettach née Duflon, Clémence, _____
 fille de Jean Edouard Wettach ad le 17 Janvier 1906. _____
 originaire de Reichenbach (Bâle) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Nyon _____ le quatorze Septembre _____
 _____ mil huit cent cinquante-un _____ fille de
 Samuel Duflon décédé, _____ et de
 Jeanne Suzanne Louise née Fonjallaz, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Georges Buss - Gringet, négociant _____
2. Otto Raeder cafetier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eugy - Reichenbach le 21 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize Juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance _____
- Actes de décès des précédents conjoints _____
- Promesse de mariage _____
- Certificat de publication _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Les époux :

Jules Gringet
Clémence Gringet

Les témoins :

Otto Raeder
R. Buss Gringet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Bienne - Reichenbach _____

Registre des mariages A.

128

N° 267

Bolenz
et
Lany

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolenz, Jules-Albert, _____
 célibataire _____
 nettoyant l. f. f. _____
 originaire de Provence _____ domicilié à
 Vallorbe _____ né à
 Pampigny _____ le quinze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Charles Auguste Bolenz _____ et de
 Emma née Vautour, décédée. _____
 à _____

2. Lany, Eugénie-Louise, _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Quilcier _____ domiciliée à
 Vallorbe _____ née à
 Saconnex (Plan. les Ouares) _____ le vingt-un février _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 Jules Lany à Vallorbe _____ et de
 Juliette née Péludé, décédée. _____
 à _____

Comme témoins :

1. Gustave Braillard, ouvrier de ville _____
2. Justine Braillard, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 28, à Quilcier le 31 mars et à Provence le 1^{er} juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent-douze. _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Vallorbe _____

Les époux :

Bolenz Albert,
Eugénie Bolenz

Les témoins :

Gust Braillard
Justine Braillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Provence,
Vallorbe & Pampigny _____

Registre des mariages A.

N° 268

Bovard
et
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, Julien-Albert,

célibataire,

menuisier

originaire de Cully, domicilié à

Laudanne né à

Laudanne le quinze juin

mil huit cent huitante-neuf fils de

Charles Bovard, menuisier et de

Elisa Bezel Petitjean née Wiederkauer, à Laudanne

à

2. Rey, Blanche-Marie,

célibataire,

employée de bureau

originaire de Gossens domiciliée à

Laudanne née à

Laudanne le trente janvier

mil huit cent huitante-neuf, fille de

Frédéric Constant Rey, tannier, et de

Yvonne Marie Rosette Mercanton, à Laudanne

à

Comme témoins :

1. Aimé Rod, commis de magasin

2. César Ottone, menuisier, les deux à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne le 9 à Cully le 9 et à Gossens le 10 17 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Laudanne, le quatorze Juin mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Bovard Albert,

Bovard Marie.

Les témoins :

Rod Aimé

César Ottone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Cully

à la date

Registre des mariages A.

130

N° 269

Chave
et
Eichenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chave, Constant-Gustave, _____

célibataire _____

Jurés _____

originaire de Lausanne _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le dix octobre _____

_____ mil huit cent septante-cinq _____ fils de

Charles Eugène Chave, décédé, _____ et de

Victoire Dubouard, sa femme, d'Lausanne _____

à _____

2. Eichenberger, Flora, _____

célibataire, _____

originaire de Genève | Berne | _____ domiciliée à

Genève, _____ née à

Stymme | Berne | _____ le quinze octobre _____

_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fille de

Gottfried Eichenberger, tailleur à Stymme _____ et de

Fanny née Musset, décédée, _____

à _____

Comme témoins :

1. Louis Tardent, voyageur de commerce _____

2. Louis Milliquet, manoeuvre, les deux d'Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Genève à Genève le 22 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Genève _____

Genève _____

Les époux :

Constant Chave
Flora Chave

Les témoins :

L. Tardent
L. Milliquet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 270

Mayer
et
Kunz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Auguste Georges, _____

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Bollens, Molens & Vasteyrens, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Vasteyrens, _____ le dix-huit mars _____

_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fils de

Friedrich Ernst Mayer, _____ et de

Fanny Léna née Benoit, d'écarts _____

à _____

2. Kunz, Julia Emma, _____

célibataire _____

Comptable de magasin, _____

originaire de Fribourg (Bas), _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

St-James _____ le vingt-six février _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Félicie Amélie Kunz, horloger, _____ et de

Hermette née Veit, domiciliés à Lausanne _____

à _____

Comme témoins :

1. Wences Kunz, infirmier, _____

2. Leopold Schaez, serrurier, des arts à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Molens & Fribourg, le 9, à Vasteyrens
& Bollens le 10 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne _____, le quinze juin mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication. _____

Communiqué à l'Etat civil de Molens, Fribourg & Fribourg _____

Les époux :

Georges Mayer.
Julia Mayer

Les témoins :

W Kunz

Leopold Schaez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

132

N° 271

Gauthey
et
Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gauthey, Marcel Eugène, _____

célibataire _____

Cocher _____

originaire de l'Albergement _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Le Sentier _____ le douze Octobre _____

_____ mil huit cent quatorze vingt dix _____ fils de

feu Louis Gauthey _____ et de

feue Cécile Combe née Roulin, _____

à _____

2. Baud, Suzanne-Célestine, _____

célibataire, _____

demoiselle de magasin _____

originaire de Crissier _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le dix sept mai _____

_____ mil huit cent quatorze vingt treize, _____ fille de

Jean François Louis Baud, galecher _____ et de

Rosa Elida Berenson, à Lausanne. _____

à _____

Comme témoins :

1. Louis Baud, galecher _____

2. François Berenson, viduaire, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à l'Albergement et à Crissier le

29 avril 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze Juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux _____

Consentement des père & mère des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications, _____

Communiqué à l'état civil de Pully _____

à Lignevolle _____

Les époux :

Gauthey Marcel
Suzanne Gauthey

Les témoins :

Louis Baud
Berenson François

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

No 272

Paschoud
et
Ottlieb

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paschoud, Henri,

celibataire

médecin-chirurgien

originaire de Cussy - Villeret domicilié à

Lausanne né à

Prilly le deux avril

mil huit cent huitante-sept fils de

Charles Marie Henri Paschoud, docteur et de

Stephanie Constantine née Menotie, à Lausanne

à _____

2. Ottlieb, Lina-Augusta,

celibataire

sans profession

originaire de Orbe domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf septembre

mil huit cent huitante sept fille de

Charles Jean Louis Ottlieb, Directeur d'usine et de

Augusta Jenny née Lardoux, à Lausanne

à _____

Comme témoins :

1. Félix Paschoud avocat à Lausanne,

2. Rosalie Bergier, Rentière à Morges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villeret, Orbe le 21 au Cussy le 22 mai

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne , le quatre juin mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Cussy, Prilly

à Orbe

Les époux :

Henri Paschoud
med. ch.

Lina Paschoud

Les témoins :

Paschoud

R. Bergier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 273

Spahni
Klippel née Eckert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Spahni, Friedrich,**
veuf de Anna Elisabeth Spahni
domicilié à
Lausanne, né à
Köniz le vingt deux Septembre
mil huit cent soixante dix
fils de
Jean Spahni, mécanicien à Berne, et de
Marceline née Riessen mai, décédée.

2. **Klippel née Eckert, Lydia,**
veuve de Henri Klippel dès le 29 avril 1906
ménagère,
domiciliée à
Lausanne née à
Bâle le dix sept Octobre
mil huit cent soixante cinq
fille de
Johannes Eckert et de
Anna Catharina née Schmidt, décédée.

Comme témoins :

- 1. Jacques Weheli, Boucher
- 2. Emile Rupp, concierge, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Köniz le 30 avril à Berne le 6 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Actes de décès des précédents conjoints
- Promesse de mariage
- Certificats de publication
- Permis de publication

Les époux :

F. Spahni
Lydia Spahni

Les témoins :

Weheli
Emil Rupp

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Köniz & à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N° 274
Guilland
ou
Dirrens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guilland, Charles-Paul,

célibataire _____

boulangers _____

originaire de Vully-le-Haut (Fribourg) domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le deux Mars _____

_____ mil huit cent huitante-deux _____ fils de

Paul Guilland, boulangers et de

Fanny dite Jenny née Chapuis, domiciliés à Pully

à _____

2. Dirrens, Louise-Marie,

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Savigny domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon, le vingt-cinq Octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de

Louis Henri Dirrens, serrurier, et de

Rosine Aede née Chastot, domiciliés à Lausanne

à _____

Comme témoins :

1. Louis Guillet, cafetier

2. François Sambelane huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny & Haut-Vully, les 28, 30 &

31 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse _____

Consentement des père & mère de la fiancée _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Savigny

à Môtier

Les époux :

Guilland Ch^s
Louise Guilland

Les témoins :

L. Guillet
F. Sambelane Guilland Paul

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

136

N° 275

Euguenet
ou
Pittier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Euguenet, Paul André,

célibataire

hôtelier

originaire de Villars-Vieux

Lausanne

domicilié à

né à

Paris (9^{ème})

le dix mai

mil huit cent quatre-vingt onze,

fils de

Eugénie Euguenet, hôtelier

et de

Méry Bourgeaud, sa femme, à Lausanne

à

2. Pittier, Bertha Lina,

célibataire

Couturière

originaire de Bex

Bex

domiciliée à

née à

Bex

le sept août

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Alfred Pittier, Hongrois,

et de

Anna Madeleine née Keren, à Bex.

à

Comme témoins :

1. Antoine Zanolé, architecte,

2. Marc Pittier, mécanicien C. F. fils deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Vieux - Bex, le 28 mai

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

a. Euguenet

Lina Euguenet

Les témoins :

Antoine Zanolé

Marc Pittier

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Vieux

Bex

Registre des mariages A.

N° 276

Arioli
ou
Rozzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arioli, Giovanni Martino,

célibataire,

tailleur de pièces,

originaire de Besano (Côme) Italie domicilié à

Lausanne, né à

Besano le deux novembre

mil huit cent huitante-huit fils de

Giusseppe Arioli, marchand et de

Giovanna née Arioli, à Besano.

à

2. Rozzi, Ida Carolina,

célibataire

contuseuse

originaire de Besano (Côme) Italie domiciliée à

Besano, née à

Besano le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Natale Rozzi, tailleur de Pease et de

Carolina née Bianchi, à Besano.

à

Comme témoins :

1. Joseph Prestini, marchand

2. Cipriani Cipriani, cémenteur, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Besano les 7 & 14 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des parents de chacun

des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication avec certi-

ficat de capacité à Besano

Permis du Département de Justice

Communiqué à la Chancellerie etc

Les époux :

Giovanni Arioli

Ida Arioli

Les témoins :

Prestini Joseph

Cipriani Cipriani

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

138

N° 277

Cardinany
ou
Petitpierre

Par décision du 11 août 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'épouse soit désignée
comme étant originaire non seu-
lement de Cottens (Vaud) et
Neuchâtel, mais encore de
Couvet (Neuchâtel)

Lausanne, le 16 août 1952
L'officier de l'état civil

— Origine à Oron, Pampigny, Neuchâ-
tel et Couvet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardinany, Félix,
célibataire,
Comptable,
originaire de Pampigny sur Oron domicilié à
Lausanne né à
Pampigny le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt six fils de
Félix Cardinany, décédé, et de
Maria Anna née Wengler, à Samokoff (Bulgarie)

2. Petitpierre, Mathilde-Cécile,
célibataire,
originaire de Cottens à Neuchâtel et Couvet (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Berx le dix-neuf mars
mil huit cent huitante-neuf fille de
Eugène François Petitpierre, décédé, et de
Martha Marguerite Charlotte née Edner, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Charles Petitpierre, technicien,
- 2. Georges Meyer, ingénieur, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Neuchâtel le 23, à Pampigny & Cottens
le 24 mai 1952.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent cinquante-deux

Pièces déposées :

- Cotes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publications

Les époux :

Cardinany
Cécile Cardinany.

Les témoins :

Petitpierre
Meyer.

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 9000 f. d.

Communiqué à Neuchâtel, Pampigny
& Oron-la-Ville.

Registre des mariages A.

N° 278

Chalansonnex
ou
Guillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chalansonnex, Auguste,
célibataire
Employé de Commerce
originaire de Saint-Félix (Haute Savoie) France domicilié à
Saint-Félix né à
Saint-Félix le premier Juillet
mil huit cent huitante fils de
Jean Chalansonnex, aîné et de
Josephine Anard, du loup à St Félix
à

2. Guillet, Alice,
célébrataice
Eudémère
originaire de Chêne & Paquier domiciliée à
Chêne & Paquier née à
Chêne & Paquier le dix sept novembre
mil huit cent huitante fille de
simé Guillet, vigneron, et de
Julie née Walker, d'Allemagne, à Chêne & Paquier
à

Comme témoins :

- 1. Joseph Gantier
- 2. François Samblanc, Amisiers, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chêne & Paquier les 21, 23 & 24 Mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publications
- Déclaration au Consul de France
- Permis au Séquestrement de Justice
- à Police

Communiqué à l'état civil de Bonneloye
à St Chamelleye

Les époux :

Auguste Chalansonnex
Alice Chalansonnex
Jean

Les témoins :

Gantier
Samblanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

140

N° 279

RoCHAT

et

ROCHSTADDER.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT, Alexandre, _____

célibataire _____

comptable _____

originaire de Laibaye _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Genève _____ le vingt-un _____

_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de

Arthur RoCHAT decédé _____ et de

Rosine Loude née Charles, à Lausanne _____

à _____

2. ROCHSTADDER, Louise-Jeanne, _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Quinrain (Argovie) _____ domiciliée à

Osse _____ née à

Osse _____ le dix-neuf _____

_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fille de

Edmond Paul ROCHSTADDER, ouvrier de fabrique _____ et de

Marie Françoise RoCHAT, à Osse _____

à _____

Comme témoins :

1. Georges RoCHAT, agent de police, à Pulley _____

2. Arthur RoCHAT, premier, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le _____ à Laibaye, Quinrain & Osse le 3

Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt Juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Consentement de la mère des Epoux _____

acte de décès au père _____

Autorisation du Conseil d'Etat _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat civil de Laibaye _____

Quinrain & Osse _____

Les époux :

Alexandre RoCHAT
Louise RoCHAT

Les témoins :

RoCHAT Georges
Arthur RoCHAT

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève rendu en date du 15 juillet 1912 déclaré définitif et exécutoire le 10 septembre 1912, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Révisé par le Dr. P. J. M.

Inscrit le 15 septembre 1912
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 280

Gavin

et

Bettex née Overney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Emile,

célibataire,

Employé C. F. F.

originaire de Biondes, Moudon - Forêt (Savants) domicilié à
Lausanne né à

Neyruz le onze décembre

mil huit cent huitante, fils de

Jacques Samuel Gavin, agriculteur et de

Susanne Marie Chollet, sa femme, à Neyruz

2. Bettex née Overney, Marie-Éléonore,

veuve de Félix Bettex déc. le onze mai 1908.

célibataire,

originaire de Combèchemont-le-Petit domiciliée à
Lausanne née à

Ecosse (Fribourg) le vingt trois janvier

mil huit cent dix-huit-neuf fille de

Pierre Louis Alexandre Overney, agriculteur, et de

Marie Joséphine Philomène Chollet, à Combèchemont-le-Petit

Comme témoins :
1. Jules Bettex, conducteur C. F. F. à Renens,
2. Elise Bettex, au dit lieuLes publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Forêt, le 1^{er}, à Biondes & Combèchemont-le-Petit le 2^{ème} juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des deux

actes de décès au l'un de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Lucens,
Moudon - Forêt (Savants) & Combèchemont-le-
Petit.

Les époux :

Emile Gavin
Éléonore Bettex

Les témoins :

J. P. Bettex
Elise Bettex

L'officier de l'état civil :

N° 281
Leyraz
et
Ritter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyraz, Jules-Henri.

veuf de Cecilie Marguerite née Métraux

comptable,

originaire de Nivaz

domicilié à

Broc

né à

Lausanne

le dix octobre

mil huit cent septante-neuf

fils de

Jean-Henri Leyraz, ancien négociant à Lausanne,

et de

Marie-Aline née Freyraud, sa femme

2. Ritter, Marie-Louise.

célibataire

sans profession,

originaire de Boujean et de Biemme (Berne)

domiciliée à

Boujean

née à

Bozgement

le seize avril

mil huit cent huitante-six

fille de

Albert Ritter, fabricant à Boujean

et de

Lisa née Glemmer, ménagère à Boujean.

Comme témoins : 1. Charles Ammann, Instituteur à Biemme,

2. Aline Leyraz-Freyraud à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Broc le 17, Biemme - Boujean le 18 et à Nivaz le 19

Mai 1901

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mil neuf cent - deux

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de Broc

Les époux :

Jules-Henri Leyraz

Marie-Louise Ritter

Les témoins :

H. Leyraz-Freyraud

C. Ammann-Ritter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Chexbres, Broc et Biemme

Registre des mariages A.

N° 282

Ruppen
et
Chapel

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 26 mai 1911, déclaré définitif et exécutoire le 1^{er} mai 1911, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel _____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 28 mai 1911.

L'officier de l'état civil:

Baiff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Ruppen Giuseppe Mario, _____

célibataire _____

manœuvre _____

originaire de Maggiora (Novare) Italie _____ domicilié à _____

Lausanne _____ né à _____

Maggiora _____ le dix-neuf octobre _____

_____ mil huit cent huitante six, _____ fils de _____

Pietro Ruppen, mineur à Maggiora _____ et de _____

Annunziata née Annichini _____

2. Chapel Fanceline Gabrielle, _____

célibataire _____

ouvrière _____

originaire de Corsier (Genève) _____ domiciliée à _____

Lausanne _____ née à _____

Corsier _____ le deux novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-deux, _____ fille de _____

Jean Joseph Chapel, agriculteur _____ et de _____

Françoise Guennard à Corsier (Genève) _____

Comme témoins: { 1. Emile Guénoud, avoué _____

{ 2. Antoine Maderna, manœuvre, sis deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Corsier le 8 & à Maggiora le 19 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent deux _____

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement des parents de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Commissaire du Département de Justice _____

Police. _____

Communiqué à l'Etat Civil de Genève (B.c.) _____

& à la Chancellerie C^{te} _____

Les époux:

Ruppen Giuseppe
Fanceline Ruppen

Les témoins:

Guénoud Emile
Maderna Antoine

L'officier de l'état civil:

Baiff

N° 283

Jannin

et

Dupertuis dit Neveu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jannin, Edouard-Gustave,

célibataire,

tailleur

originaire de Feÿ domicilié à

Lausanne né à

Feÿ le premier octobre

mil huit cent huitante sept fils de

Eugénie Jannin née Accorand, à Feÿ et de

2. Dupertuis dit Neveu, Ida,

célibataire

Blanchisseuse,

originaire de Dornot-Dessous domiciliée à

Lausanne née à

Dijle le dix-neuf juillet

mil huit cent huitante-deux fille de

Monsieur Samuel Dupertuis dit Neveu, agriculteur à Montrens et de

Louise Hélène Deschamps, née à

- Comme témoins :
- 1. François Sambion, Suisse
 - 2. Charles Villetton, secrétaire, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Feÿ - Dornot-Dessous, le 4 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Gustave Jannin
Ida Jannin

Les témoins :

F. Sambion
Ch. Villetton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Feÿ -
Dornot-Dessous.

Registre des mariages A.

N° 284

Cottier

et

Boray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Paul-Ami,

célibataire

agriculteur

originaire de Rougemont

domicilié à

Rougemont

né à

Rougemont

le dix huit

mil huit cent quatre-vingt dix

ans

Pierre David Cottier, négociant en bois,

et de

Elisa née Sangny, à Rougemont

2. Boray, Marie-Alice,

célibataire

ménagère

originaire de Rougemont

domiciliée à

Rougemont

née à

Rougemont

le quinze septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

ans

Louis Alexis Boray, agriculteur

et de

Catherine née Blatte, à Rougemont

Comme témoins :

1. François Pamblan, huissier

2. Charles Vallotton, secrétaire, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont le 28 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de

Rougemont

Les époux :

Amilottier

Alice Cottier

Les témoins :

F. Pamblan

Ch. Vallotton

Communiqué à l'état civil de Rougemont

L'officier de l'état civil :

N° 285
Bosshard
et
Daloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bosshard, Ernest,
célibataire
Employé de Commerce
originaire de Trudenthal (Lucerne) domicilié à
Lausanne, né à
Wila (Lucerne) le huit mai
mil huit cent huitante sept fils de
Johann Jakob Bosshard, maître et de
Anna Barbara Stahel, à Wila

2. Daloz, Cécile-Françoise-Louise,
célibataire
ménagère,
originaire de St. Lépicien (Suisse) française domiciliée à
Lausanne née à
Surspreux (Fribourg) le neuf août
mil huit cent huitante cinq fille de
Olivier Constant Daloz, voyageur de Commerce à Lausanne, et de
Marie Louise née Mathews

Comme témoins :
1. James Daloz, garçon de café à Lausanne
2. Maria Stahel, à Trudenthal

Les publications ont eu lieu à St. Lépicien, Lausanne & Trudenthal, les 24
28 & 29 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publications
Permis de publication

Les époux :

Ernest Bosshard
Cécile Bosshard

Les témoins :

Maria Stahel
James Daloz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Trudenthal
à la Chancelerie &c

Registre des mariages A.

N° 286
Dutoit
et
Joye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dutoit, Ernest,** _____
célibataire _____
mécanicien _____
originaire de Moudon et de Nevez _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Yvernaud _____ le vingt-quatre mars _____
_____ mil huit cent huitante neuf _____ fils de
Denis Dutoit, aécédé, _____ et de
Médy, née Bédigues, de lauz à Yvernaud _____

2. **Joye, Marie,** _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de Mammens (Fribourg) _____ domiciliée à
Romont _____ née à
Lentigny (Fribourg) _____ le vingt deux _____
_____ mil huit cent huitante six _____ fille de
Lucien Alexandre Joye _____ et de
Judith Marguerite dite Adélaïde née Moland, les deux aécédés _____

Comme témoins : { 1. Jean Walther, tannier à Romont _____
2. Edouard Joye, sellier, à Fribourg _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1, à Romont le 2, à Moudon et à
Mammens le 3 et Nevez le 4 Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le (22) vingt deux juin mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publications _____

Les époux :

Dutoit Ernest
Dutoit Marie

Les témoins :

Walther Jean
Joye Edouard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Moudon,
Nevez, Mammens et Romont _____

N° 287
Verdon
et
Pontet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verdon, Louis-Julien,

célibataire _____

Changement : machiniste _____

originaire de Dompierre (Suisse) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Dompierre _____ le neuf Septembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

monsieur Adolphe Verdon, décédé, _____ et de

2. Pontet, Cécile,

célibataire _____

Couturière _____

originaire de Chavannes (Suisse) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Vauderens _____ le neuf Décembre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Victor Louis Julien Pontet _____ et de

Marie Florence née Deu, décédée, _____

Comme témoins : { 1. Adolphe Guerin, huissier _____
2. François Paméline, huissier, 10 rue de Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 à Dompierre à Chavannes le 22

mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux Juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Dompierre

à Chavannes _____

Les époux :

Louis Verdon

Cécile Verdon

Les témoins :

Guerin

Paméline

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 288
Vulliamin
et
Kubacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliamin, Charles,

célibataire

boulangier

originaire de Pomy domicilié à

Genève né à

Pomy le vingt neuf Septembre

mil huit cent huitante sept fils de

Charles François Vulliamin, agriculteur à Pomy et de

Adèle Rose Rouilly, sa femme, décédée,

2. Kubacher, Anna,

femme de chambre

Célibataire,

originaire de Krauchthal (Berne) domiciliée à

Chêne Bougeries (Genève) née à

le vingt un Octobre

mil huit cent huitante neuf fille de

Johann Kubacher, menuisier à Hindelbank et de

Maria Leu, sa femme, décédée.

Comme témoins :
1. Charles Vulliamin, négociant à Lausanne
2. Rosa Kubacher, à Genève

Les publications ont eu lieu à Genève le 22, à Pomy, Chêne Bougeries
Krauchthal le 24 Mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Genève

Les époux :
Charles Vulliamin
Anna Vulliamin

Les témoins :
Rosa Kubacher
Charles Vulliamin

Communiqué à l'état civil d'indus, Genève
(B.C.) à Krauchthal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 289
 Danner
 et
 Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Danner, Georg Konrad,
 célibataire
 Coiffeur
 originaire de Nurnberg (Bavière) domicilié à
 Lausanne, né à
 Meyseldorf (Bavière) le 11^{me} juillet
 mil huit cent huitante-neuf fils de
 Georges Christian Danner, tourneur à Nurnberg et de
 Elisabeth Bachler, décédée.

2. Dupont, Maria Bernadine,
 célibataire
 sans profession,
 originaire de Philippoville (Belgique) domiciliée à
 Lausanne, née à
 Lausanne, le neuf juin
 mil huit cent huitante sept fille de
 Jean Marie Antoine Dupont, négociant, et de
 Marie Julie Adélaïde Finjet, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Jean Dupont, Négociant
 2. Frédéric Voelkle, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Philippoville, Lausanne & Nurnberg les 27, 30 avril
 et 7 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance
- Consentement des père & mère de l'épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Nurnberg,
 Philippoville & Lausanne
- Déclaration de validité
- Permis du Département de Justice &
 Police

Communiqué au Chancelier C^{le}

Les époux :

Georg Danner
 Maria Dupont

Les témoins :

Frédéric Voelkle
 Jean Dupont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 290
Feldmann
et
Gourevitch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feldmann, Alexandre,
célibataire
Ingénieur
originaire de Russie, domicilié à
Lausanne né à
Kheerson (Russie) le deux / quatorze avril
mil huit cent septante-huit fils de
Ilia Feldmann, décédé et de
Pecia née Gumborg, à Lausanne

2. Gourevitch, Faïa,
célibataire
Institutrice
originaire de Odessa (Russie) domiciliée à
Odessa née à
Kopyce (Mokhileff) Russie le premier / treize Janvier
mil huit cent huitante-cinq fille de
Eulmann Morcha Gourevitch, com. marchand et de
Dveta née Gourevitch, les deux à Odessa

Comme témoins :
1. Charles Joseph Dugué, fonctionnaire au Brésil
2. Eufraim Okspe, étudiant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Odessa - Lausanne le huit Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Juin mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Lausanne
Déclaration de l'autorité de Odessa
Déclaration au Grand-Prévôt
Permis du Département de Justice
Police

Communiqué

Les époux :

Alexandre Feldmann
Faïa Feldmann

Les témoins :

Charles Joseph Dugué
Eufraim Okspe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 291
Zbinden
et
Bolay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden, Emile Ernest,

célibataire

Employé aux T. & C.

originaire de Suggisberg (Berna) domicilié à

Lausanne, né à

Montbéliard le vingt huit Septembre

mil huit cent huitante-huit fils de

Henri Louis Emile Zbinden, menuisier à Vuillierens et de

Louise Augustine Henriette née Mojonnet, aéciaie

2. Bolay, Clara-Georgine,

célibataire

ménagère

originaire de Pampigny domiciliée à

Mollens née à

Mollens le quatorze Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Charles Jules Bolay, docteur, et de

Georgette née Baudin, à Mollens.

Comme témoins :
1. Jules Witznigg,
2. Ulysse Clerc, les deux employés T. & C. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Pampigny le 24, à Suggisberg le 25 et à Mollens le 26 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications.

Les époux :

Emile Zbinden

Clara Zbinden

Les témoins :

Jules Witznigg

Ulysse Clerc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Mollens, Suggisberg & Pampigny

Registre des mariages A.

N^o 292
 Vuilliamy
 et
 Livet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuilliamy, Edouard François,

célibataire _____

Employé postal, _____

originaire de Oulens _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Oulens _____ le vingt cinq février _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

Auguste Vuilliamy, agriculteur, _____ et de

françoise Sophie née Martin, à Oulens. _____

2. Livet, Léa-Louisa,

célibataire _____

Couturière _____

originaire de Crassier _____ domiciliée à

Berne _____ née à

Aubonne _____ le douze Septembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

Eugène Charles Livet, journalier à Lyon _____ et de

Henriette née Suroza, d'Alsace. _____

Comme témoins : { 1. Emile Naget, employé postal _____
 2. Louis Livet, employé C.-f. les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Crassier le 2^e, à Oulens & Berne le
6 Juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept Juin mil neuf cent - douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication. _____

Communiqué à l'Etat civil d'Ecublens,
 Singins & Bernex. _____

Les époux :

Edouard Vuilliamy
Léa Vuilliamy

Les témoins :

E. Naget
L. Livet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

13-259

N^o 293
Blanc
et
Bonaudo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Auguste-François,

célibataire

chambriste

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Montbéliard (Lausanne) le sept novembre

mil huit cent huitante fils de

Auguste Blanc et de

Jenny née Delisle, les deux décédés.

2. Bonaudo, Joséphine,

célibataire

blanchisseuse

originaire de Pougny (France) domiciliée à

Lausanne née à

Pougny le vingt trois mai

mil huit cent huitante trois fille de

Joseph Bonaudo, décédé et de

Alexandrine Félice, la veuve à St. Maurice

- Comme témoins :
- 1. Siffredo Guelpa, cimenteur
 - 2. Emile Blanc, journaliste, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Pougny les 14 & 17 juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse &

consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication

Permis de publication

Communiqué à la Chancellerie

Les époux :

Blanc Auguste
Blanc Joséphine

Les témoins :

Siffredo Guelpa

E. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 294

Ancel

et

Bergmeier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ancel, Alfred,

célibataire

général

originaire de Yverdon domicilié à

Lausanne né à

La Saux le dix-neuf Janvier

mil huit cent huitante sept fils de

Charles François Félix Ancel, représentant et de

Élise née Milloua, domiciliée à Lausanne

2. Bergmeier, Catherine,

célibataire

originaire de Munich (Bavière) domiciliée à

Lausanne née à

Munich le premier Juillet

mil huit cent huitante trois fille de

Georges Bergmeier, avocat et de

Margaretha née Barthle, à Munich

Comme témoins : 1. Louis Pélard, domicilié

2. Méry Pélard, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7 à Yverdon & Munich le 8

Mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Formule de mariage

Certificats de publication

Déclaration de retrait de Munich

Communiqué à l'Etat civil de Yverdon & à la Chancellerie

Les époux :

Ancel
Katherine Ancel

Les témoins :

Louis Pélard
Méry Pélard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 13 Juin 1912, déclaré définitif et exécutoire le 2 septembre 1912, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 septembre 1912. L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 295
Simon
et
Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon, Edouard,

célibataire

plâtrier-peintre

originaire de Sainte Croix domicilié à

Landanne, né à

Bullet le vingt-neuf décembre,

mil huit cent huitante-neuf fils de

Auguste Louis Simon, adrent et de

Léa Mélinx née Vuille, décédée.

2. Légeret, Lydie-Blanche-Joséphine,

célibataire

Couturière,

originaire de Chexbres domiciliée à

Landanne, née à

Landanne le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis Légeret, menuisier et de

Marie Anne née Luv, à Landanne

Comme témoins :
1. Louis Légeret, menuisier à Landanne
2. Aimé Simon, fondeur, à Bullet

Les publications ont eu lieu à Landanne le 2, à Ste Croix, Les Granges & Chexbres
le 3 mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Les époux :

Simon Edouard

Blanche Simon.

Les témoins :

Louis Légeret

Aimé Simon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Ste Croix & Chexbres.

Registre des mariages A.

N° 296
Mühletthaler
et
Mölliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mühletthaler, Alfred.
veuf de Louise Gutzmer dès le 11 novembre 1911.
forgeon,
originaire de Bollodringen (Suisse) domicilié à
Lausanne, né à
Plainpalais (Genève) le quatorze juin (14 juin)
mil huit cent septante cinq fils de
Frédéric Mühletthaler, ancien forgeron, à Lausanne, et de
Marie Scholl, décédée.

2. Mölliger née Ruchat, Anna Justine.
veuve de Henri Mölliger dès le 12 mars 1909
Proprétaire
originaire de Biez (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Genève le dix-sept juin
mil huit cent septante trois fille de
Jean Frédéric Ruchat et de
Anna Mölliger, décédée

Comme témoins :
1. Emile Mühletthaler, typographe
2. Adolphe Gintin, bûcher, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Herzogenbuchsee (Sollodringen)
à Biez le 13 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept juin mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Actes de décès des précédents conjoints
Promesse de mariage
Certificats de publication

Communiqué à l'état civil d'Herzogenbuchsee
à Biez.

Les époux :

A. Mühletthaler
A. Mölliger

Les témoins :

E. Mühletthaler
Gintin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 297

Rey

et

Venthoray

Recopié du 7. IV. 21.

Par jugement du Tribunal...
dissous de Lausanne, rendu
en date du 10 février 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 15 mars
1921, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 5 août 1921.
L'officier de l'état civil:

Pierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Ernest,

veuf de Jean Olympie Better

Employé aux T.C.

originaire de Forêt sur Lucens domicilié à

Lausanne né à

Forêt sur Lucens le quatre avril

mil huit cent septante-huit fils de

Eugène François Rey, décédé, et de

Anna Marie née Schwartz, à Forêt.

2. Venthoray, Céline,

célibataire

ménagère

originaire de Dompierre / Lucens domiciliée à

Bercher née à

Mollondin le vingt cinq octobre

mil huit cent huitante-sept fille de

Emile François Venthoray, cantonnier et de

Rose Louise dite Rodine née Lullmann, à Bercher.

- Comme témoins :
1. Gustave Joly, gendarme, à Genève
2. Pierre Baldinger, agriculteur, à Forêt / Lucens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Forêt, Dompierre - Bercher, le 6
juin 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept juin mil neuf cent deux

Pièces déposées :

- acte de naissance
- acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Ernest Rey
Céline Rey

Les témoins :

Joly gendarme
Baldinger, Pierre

L'officier de l'état civil :

Pierre

Communiqué à l'état civil de Lucens à
St Charles.

Registre des mariages A.

N° 298

Chollet
et
Würsten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Léon, _____

célibataire _____

typographe _____

originaire de Chézard St Martin (Neuchâtel) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Chaux de fonds _____ le premier avril _____

_____ mil huit cent huitante-deux _____ fils de

Louis Chollet, décédé _____ et de

Jean Chastelain, sa veuve à Lausanne, _____

2. Würsten, Fanny-Cécile, _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Yvernon (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Chaux de fonds _____ le dix sept août _____

_____ mil huit cent huitante-six _____ fille de

Louis Emile Würsten, monteur de boîtes, à Chaux de fonds, _____ et de

Cécile Elise Feguelin, décédée, _____

Comme témoins : { 1. Alfred Walter, négociant à Lausanne _____
2. Albert Chollet, professeur de musique à Fribourg _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chézard & Yvernon, les 14, 15 & 17

Mars 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit Juin mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'Etat Civil de Chézard
& Yvernon _____

Les époux :

Léon Chollet

Fanny Chollet

Les témoins :

A. Walter

Chollet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 299
Dupuis
et
Queane

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis, Charles-Albert,
célibataire
employé de Commerce
originaire de Sennalens domicilié à
Lausanne, né à
Lausanne le deux Juin
mil huit cent quatre-vingt-dix
fils de
Louis Dupuis décédé et de
Marie Julie née Bataillard, à Lausanne

2. Queane, Clémentine Adeline,
célibataire
procheuse
originaire de France domiciliée à
Montroge (Seine) France, née à
Fontenay aux Roses (Seine) le neuf Juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix
fille de
Henriette Queane, domiciliée à Montroge, et de

Comme témoins :
1. Henri Besson
2. Eugène Dubois, employé de bureau à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sennalens & Montroge les 23, 24 & 25
Mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit Juin mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
consentement de la mère de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publications de Lausanne
Sennalens & Montroge
Papiers de publication

Communiqué à l'état civil de Sennalens
& à la Chancellerie

Les époux :

Ch. Dupuis
Clémentine Dupuis

Les témoins :

H. Besson
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 300
Bazzaz
et
Paul

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bazzaz, Francis,
célibataire
employé de Bureau
originaire de Epesses, domicilié à
Lausanne né à
St Saphorin (Vaud) le premier mai
mil huit cent cinquante-neuf, fils de
Louis Bazzaz, employé C. f. f. et de
Anna Marie Bergeret, domiciliés à Lausanne

2. Paul, Louise,
célibataire
originaire de Bellevue domiciliée à
Lausanne née à
Bellevue le dix-neuf février
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jules Louis Paul, agriculteur et de
Marie Melanie née Bossard, domiciliés à Bellevue

Comme témoins :
1. Jules Paul, agriculteur à Bellevue
2. Eugène Dubois, employé de Bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellevue & Epesses, les 13, 14 & 15 Juin
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit Juin mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

F. Bazzaz
Louise Bazzaz

Les témoins :

J. Paul
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Cully & Bellevue

N^o 301
 Foretay
 et
 Gallaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foretay, Rodolphe-Jules-Ferni,

célibataire _____

commerçant _____

originaire de St Sulpice _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-un mai _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Samuel Louis Marc Rodolphe Foretay, entrepreneur _____ et de

Louise Marie Adeline née Bonfond, les deux à Lausanne _____

2. Gallaz, Gabrielle-Rose-Marie,

célibataire _____

demoiselle de magasin _____

originaire de Cormont-Dessus _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le onze décembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

François Louis Gallaz, agent de la société protectrice des animaux à Lausanne et de

Sophie née Félix, décédée _____

Comme témoins : { 1. Charles Foretay, instituteur à Chierrens _____
 { 2. Louis Gallaz, ancien agent de police à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, Cormont-Dessus à Lausanne le 21 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf Juin mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil d'Ormont -
 Vieux à Louviers. _____

Les époux :

Rodolphe Foretay
 Gabrielle Foretay.

Les témoins :

L. Gallaz
 Ch. Foretay.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 302
 Bezana
 et
 Masse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezana, fiancero Enrico, _____
 célibataire, _____
 Italien en l'origine _____
 originaire de Gorgonzola (Milan) Italie, _____ domicilié à
 Lausanne, _____ né à
 Gorgonzola _____ le vingt-neuf avril _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Louis Bezana, aîné, _____ et de
 Rosa Bezana, n. Gorgonzola _____

2. Masse, Teresa Maria, _____
 célibataire _____
 mariée _____
 originaire de Saluggia (Novare) Italie, _____ domiciliée à
 Turin, _____ née à
 Saluggia _____ le vingt-deux avril _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
 Giovanni Masse, aîné _____ et de
 Marianna Miglietta, aînée _____

Comme témoins : { 1. Henri Besson } employés au bureau municipal _____
 { 2. Eugène Dubois } _____ à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Turin & Gorgonzola, les 9 mai, 26 mai
 & 2 Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf Juin mil neuf cent - deux _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Permis de mariage _____
 Certificats de publication (avec certi-
 ficats de capacité pour l'Italie) _____
 Permis du Département de Justice &
 Police _____

Communiqué à la Chancellerie etc _____

Les époux :

Bezana Enrico
 Teresa Bezana

Les témoins :

H. Besson
 E. Dubois

L'officier de l'état civil :

N° 303
Baudat
et
Métraiiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudat, Constant-Émile,

célibataire _____

parquetier _____

originaire de Arnex près Orbe, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Arnex _____ le vingt huit Janvier _____

_____ mil huit cent huitante _____ fils de

Jean Émile Baudat, adhérent, _____ et de

Jenny Hélène Boncompagni de la Roche à Genève. _____

2. Métraiiller, Marie-Hélène,

célibataire _____

ouvrière _____

originaire de Grinistunt (Valais) _____ domiciliée à

Challais (Valais) _____ née à

Grinistunt (Valais) _____ le trois juillet _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

Joseph Étienne Métraiiller, agriculteur, _____ et de

Philémène née Perruchoud, du fermier, à Challais _____

Comme témoins : } 1. Julien Baudat, parquetier à Genève, _____
 } 2. Fernand Bergamasse, parquetier à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Challais le 11 et 12 Arnex à Grinistunt le
12 Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf Juin mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication. _____

Communiqué à l'état civil de Arnex,
Grinistunt et Challais. _____

Les époux :

Ct. Baudat
Hélène Baudat.

Les témoins :

Fernand Bergamasse
Julien Baudat.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N^o 304
Oberhänsli
et
Frei.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberhänsli, Jean-Urich, _____

veuf de Marie née Eggimann _____

représentant de Commerce, _____

originaire de Zuzikon | Thurgovie | a Grenchenberg | Thurgovie | _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Zuzikon _____ le trois Janvier _____

_____ mil huit cent soixante, _____ fils de

Ulrich Oberhänsli, décédé, _____ et de

Margaretha née Buzzi, décédée. _____

2. Frei, Lisa-Beatha, _____

célibataire, _____

originaire de Aargoldswyl | Bâle Campagne | _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Bienna _____ le dix février _____

_____ mil huit cent septante-neuf _____ fille de

Emile Frei, horloger _____ et de

Elise née Staub, sa femme à Bienna _____

Comme témoins : 1. Emile Frei, horloger à Bienna _____

2. Albert Frei menuisier _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Aargoldswyl le 11 à Zuzikon & Grenchenberg
le 12 Juin 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf Juin mil neuf cent-douze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat civil de Aargoldswyl
de Zuzikon - Aargoldswyl _____

Les époux :

J. Oberhänsli

B. Oberhänsli

Les témoins :

Emil Frei

Albert Frei

L'officier de l'état civil :

N° 305

Bachmann

et

Chévoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachmann, Georges.

célibataire _____

coiffeur, _____

originaire de Ruswil (Lucerne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le huit Juin

mil huit cent huitante-neuf, fils de

Jost Bachmann, Receveur aux E. f. f. et de

Marie Anne Masten, domiciliée à Lausanne.

2. Chévoz, Jeanne,

célibataire, _____

projet, _____

originaire de Missy domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Edmond Chévoz, employé de banque, et de

Elisabeth née Rochat, domiciliée à Lausanne.

- Comme témoins :
- 1. Geneva Mailliez, négociant
 - 2. Joseph Schickling, coiffeur, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Missy & Ruswil, les 4, 5 & 7 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier Juillet mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat civil de Ruswil
& Grandcour.

Les époux :

Georges Bachmann
Jeanne Bachmann

Les témoins :

J. Schickling
J. Mailliez

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
20/12

Révisé par l'officier

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 17 Février 1912 déclaré
définitif et exécutoire le 27 avril
1912, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra pas contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 8 mai 1912
L'officier de l'état civil :

Pruet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 306
Zuffa
et
Gerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zuffa, Giuseppe-Luigi-Alimando,
veuf de Gianna Biagi,
ancien commerçant
originaire de Fontana Elise (Bologne) Italie domicilié à
Lausanne, né à
Fontana Elise le six juillet
mil huit cent huitante, fils de
Giovanni Zuffa, manoeuvre à Fontana-Elise, et de
Ada Cacciani, sa femme,

2. Gerber, Marie-Elizabeth,
célibataire,
Requiescente,
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Castelletto (Cunio) Italie, le vingt deux mars
mil huit cent quatre-vingt onze, fille de
Johannes Gerber, absent et de
Margaretha Berni, décédée.

Comme témoins :
1. Louis Gallo, maçon
2. Estante Sandrini, commerçant, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Langnau et Fontana-Elise, les 7, 8 et 24
mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier Juillet mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication (avec décla-
ration de capacité pour l'Italie)
Permis au Département de Justice et
Police.

Communiqué à l'Etat civil de Langnau
à la Chancellerie et

Les époux :

Zuffa Giuseppe Luigi
Zuffa Mary

Les témoins :

Sandrini Estante
Gallo Louis

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

14-334

N^o 307
Kagmann
et
Stauffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kagmann, Ernest,

aveu de Jeanne Marie Comte Pasche,

Employé de commerce,

originaire de Luttwiler (Surgovie) domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le dix-neuf juin

mil huit cent huitante trois, fils de

Henri Alfred Kagmann, directeur de l'usine office, et de

Leuie Fanny née Blane, décédée.

2. Stauffer, Emma-Louise,

célibataire

Employée de commerce,

originaire de Sigirny (Bâle) domiciliée à

Lausanne, née à

Worben (Bâle) le six octobre,

mil huit cent huitante-neuf fille de

François Louis Stauffer, décédé, et de

Emma Marie née Köpf, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Alfred Kagmann, directeur
 - 2. Pierre Imboden, manufacturier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigirny et Luttwiler, les 4, 5 et 9 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent onze.

Pièces déposées :

- acte de naissance des époux
- Promesse de mariage
- acte de mariage de l'époux avec épouse
- Certificats de publications

Les époux :

Ernest Kagmann
Emma Kagmann

Les témoins :

A. Kagmann
P. Imboden

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
unif.

Communiqué à l'état civil de Murska
à Sigirny.

Registre des mariages A.

N^o 308
Caccialanza
et
Miauton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caccialanza, Giovanni,

célibataire

émigré

originaire de Grumello - Cremonese (Cremona) Italie, domicilié à

Lausanne,

né à

Grumello - Cremonese

le quatorze octobre

mil huit cent huitante cinq

fils de

Sincinto Caccialanza, ouvrier de fabrique,

et de

Rosa Salanti, sa femme, à Grumello - Cremonese.

2. Miauton, Jeanne-Marie,

célibataire,

émigrée

originaire de Olézet

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne,

le vingt-huit décembre

mil huit cent huitante sept

fille de

Zélie Louise Miauton, à Olézet sans Troy

et de

Comme témoins : 1. Jean Michet

2. Louise Bruno, ses deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Olézet - Grumello, les 13, 14 avril et 5 mai

1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication avec déclara-

tion de retraité pour l'Italie

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué à l'état civil de Arandes
à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

Caccialanza Giovanni

Caccialanza Jeanne

Les témoins :

Zélie Michet

Louise Bruno

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

comp.

N° 309
Marquet
et
Bigler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquet, Jules-Edouard,

celibataire

monteur

originaire de Dommartin domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le vingt-un Septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze, fils de

Jules Edouard Marquet, décédé, et de

Rosine Emma Métraux, à Lausanne,

2. Bigler, Ida-Alice,

celibataire

Couturière

originaire de Murs (Suisse) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-onze, fille de

Emmanuel Samuel Bigler, commerçant et de

Eugénie Emma Guex, domestique à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Conrad Anet, monteur à Lausanne
 - 2. Louis Steffen, " " "

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Dommartin & à Murs le 5
Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux Juillet mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificat de publication

Communiqué à l'état civil de Polioz-le-Grand & Murs

Les époux :

J. Marquet.

I. Bigler.

Les témoins :

Anet Louis

et Steffen

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
imp.

Registre des mariages A.

N° 310
Fayet
et
Damay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fayet, Fernand-Aimé,

célibataire,

Employé aux C.-f.f.

originaire de Forêt et de Savigny domicilié à

Lausanne, né à

Sully le trente trois,

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Aimé Fayet, voyageur de commerce, à Chavannes, et de

Marie Amélie née Bourgeois, décédée.

2. Damay, Marie-Marguerite,

célibataire,

modeste,

originaire de Marnigny-Bourg (Valais) domiciliée à

Marnigny-Bourg née à

Lausanne le vingt quatre

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Jules César Damay, menuisier et de

Marie Louise Camille née Laperaz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gustave Fayet, commis C.-f.f.
2. Jules Damay, menuisier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Savigny le 15, à Forêt & Marnigny le 16 & à Lausanne le 17 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil de Savigny

Forêt & Marnigny

Les époux :

Fayet Fernand
Marguerite Fayet

Les témoins :

J. Damay
G. Fayet

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
scrif.

N° 311
Blanc
et
Iroz née Mignot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Charles-Louis,

célibataire _____

divorcé _____

originaire de Mussy _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Neuchâtel _____ le vingt six Janvier _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fils de

Charles Blanc, charron _____ et de

Marie née Esmondin, sa femme, à Lausanne, _____

2. Iroz née Mignot, Henriette Marie Pauline

divorcée de Félix Auguste Iroz dit le 2 février 1911 _____

ménageée _____

originaire de Bex _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le seize août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix, _____ fille de

Henri Marie Louis Mignot, gendre _____ et de

Henriette Louise Augustine Samailon, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Valentin Puzot, négociant _____
2. Daniel Cessi, jardinier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Bex le 8 et à Mussy le 9 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux Juillet mil neuf cent-douze, _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux _____

acte de mariage de l'Épouse avec

divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Grenchen _____
et Bex _____

Les époux :

Henriette Blanc

Charles Blanc

Les témoins :

D. Cessi
V. Puzot

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud
comp.

Registre des mariages A.

N° 312
Wesseli
et
Decrauzat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wesseli, Friedrich, Wesseli,

célibataire _____

originaire de Weiningen (Zürich) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Zürich _____ le huit Octobre, _____

_____ mil huit cent huitante quatre, _____ fils de

Heinrich Wesseli, décédé, _____ et de

Marie Sophie née Frühauf, à Lengnau (Argovie) _____

2. Decrauzat, Sophie-Éléne, _____

célibataire _____

originaire de Dessen (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Dessen _____ le vingt huit mai _____

_____ mil huit cent septante quatre _____ fille de

Louis Florent Decrauzat, agriculteur à Dessen _____ et de

Sophie Louis née Decrauzat, décédée _____

Comme témoins : 1. Paul Decrauzat, peintre à Echmatten _____
2. Marie Decrauzat, pievrière à Dessen _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dessen & Weiningen, les 1. 2 & 3 juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat civil de Weiningen & Dessen _____

Les époux :

F. Wesseli

S. Wesseli

Les témoins :

Paul Decrauzat
Adolphe Decrauzat

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
1912

Reçu par le S. I. 20.

Par jugement du Tribunal du district de Zurich (S. I. 20) rendu en date du 25 août 1920, déclaré définitif et exécutoire le 25 août 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 septembre 1920
L'officier de l'état civil :

Wesseli

N° 313
Regamey
et
Reymondin

h 276
5 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Charles, Henri-Félix,

célibataire _____

originaire de Lausanne, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Pully _____ le neuf Septembre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de

Auguste Louis Frédéric Regamey, horticulteur à Lausanne, _____ et de

Albine Félicie née Berner, acclatée. _____

2. Reymondin, Emma-Cécile,

célibataire _____

originaire de Pully _____ domiciliée à

Pully _____ née à

Pully _____ le vingt six Octobre _____

_____ mil huit cent huitante-sept _____ fille de

Jacques Louis Reymondin, jardinier _____ et de

Emma Mélanie née Savary, domiciliée à Pully _____

- Comme témoins : { 1. Henri Jacques, employé de banque à Lausanne _____
2. Maurice Roy, jardinier à Elligny _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Pully les 13 - 14 Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre Juillet mil huit cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Pully _____

Les époux :

Henri Regamey,
Emma Regamey.

Les témoins :

Jacques
Maurice Roy.

L'officier de l'état civil :

H. Luchant

1912.

Registre des mariages A.

7-144.

N° 314

Guillaume
et
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillaume, Eugène-Auguste,

célibataire

Employé de commerce

originaire de Boul (Moselle) France domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le six décembre

mil huit cent septante-quatre, fils de

Louis Constant Guillaume et de

Marie Rose Alexandrine née Pingoud, décédée.

2. Regamey, Emma-Blanche,

célibataire.

Représentée.

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Epalinges le dix-neuf février

mil huit cent huitante-quatre. fille de

Henri Louis Regamey et de

Emilie née Gut, domiciliée à Lausanne

Comme témoins : 1. Edouard Ducommun, marchand,

2. Louis Huguet, employé de commerce, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Boul, les 18 & 19 mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration au Consul de France

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué à la Chancellerie C^{te}

Les époux :

Eugène Guillaume
Emma Guillaume

Les témoins :

E. Ducommun
L. Huguet

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
semp.

Par lettre de bourgeoisie reçue de Membrey, notaire, à Lausanne le 24 juillet 1912, et visé par le Conseil d'État dans le délai légal, Guillaume Eugène-Auguste, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Breigny-sur-Morand.

Inscrit le 24 septembre 1912
L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
Aquis à l'état civil à Poliez-le-Grand

Reçu par le 27.12.12.

N^o 315
 Allertina
 et
 Roverello

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allertina, Giovanni-Maïolo-Giordano, _____

célibataire _____

maçon _____

originaire de Anzate | Novare | Italie, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Anzate _____ le onze mai _____

_____ mil huit cent huitante sept, _____ fils de

Giuseppe Allertina, agriculteur, _____ et de

Marcanna née Allertina, domiciliés à Anzate, _____

2. Roverello, Ersilia-Florinda-Maria, _____

célibataire _____

couturière, _____

originaire de Bussnengo | Novare | Italie, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Bussnengo _____ le premier Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt quatre, _____ fille de

Pietro Roverello, manoeuvre, _____ et de

Virginia née Bazzetta, domiciliés à Lausanne, _____

Comme témoins : { 1. Charles Franchini, maçon _____
 2. Louis Allertina, maçon, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussnengo & Anzate les 7, 20 mai et 6 Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre Juillet mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement des père & mère de _____

Chacun des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication avec certi- _____

ficats de capacité pour l'Italie _____

Permis au Département de Justice-Police _____

Communiqué à la Chancellerie & Co _____

Les époux :

Allertina Giovanni
 Allertina Ersilia

Les témoins :

Franchini Carlo
 Allertina Luigi

L'officier de l'état civil :

H. Lechant
 1912

Registre des mariages A.

N^o 316
 Hérold
 et
 Lehmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hérold, Robert-Lucien, _____
 veuf de Alice Lehmann _____
 Directeur du Secrétariat antituberculeux _____
 originaire de Château-d'Œx _____ domicilié à
 Lausanne, _____ né à
 Essertines N. Vaudoises _____ le douze janvier _____
 _____ mil huit cent septante six, _____ fils de
 Charles Eugène Hérold, ancien instituteur _____ et de
 Julie née Gonin, à Lausanne _____

2. Lehmann, Ida-Berthe-Marie, _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Veckigen [Berne] _____ domiciliée à
 Lausanne, _____ née à
 Lausanne, _____ le douze mars, _____
 _____ mil huit cent septante-quatre, _____ fille de
 Philippe Lehmann, négociant _____ et de
 Sidonie Marie Bédar, sa femme, à Lausanne, _____

Comme témoins : } 1. Hans Schaffler, négoceur _____
 } 2. Louis Marty, commis postal au bureau de Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Œx - Veckigen sur 13 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux _____
 acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Château-d'Œx
 à Veckigen _____

Les époux :

R. Hérold
 Ida Hérold

Les témoins :

H. Schaffler,
 L. Marty

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
 sergent

N° 317
Diderens
et
Crisinel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diderens, Edmond Auguste,

célibataire _____

machiniste _____

originaire de Savigny _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

ville Blonay _____ le dix-sept Mars _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

François Jonas Diderens, Diderens au Chantier de Pionserance _____ et de

Amie Berthe née Wenger sa femme, à Lausanne. _____

2. Crisinel, Rose,

célibataire _____

Cuisinière _____

originaire de Molonain _____ domiciliée à

Vucherens _____ née à

Orbe _____ le vingt-un Juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze, _____ fille de

Jules Henri Crisinel, Acadé, _____ et de

Henriette Justine Chevillard sa veuve, à Carouge. _____

Comme témoins :
1. Ernest Diderens, employé postal, _____
2. Joseph Charberet, confiseur, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Savigny & Vucherens le 10 & à Moir
lausanne le 11 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre Juillet mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat civil de Savigny

Dominique Moudon _____

Les époux :

Edmond Diderens

Rose Diderens

Les témoins :

Ernest Diderens

Joseph Charberet

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Registre des mariages A.

N° 318

Bürgin

et

Ulrich née Kärtler

Rectification.

Par décision du 15 juin 1955

le Département de Justice et Police

du Canton de Vaud a ordonné la rec-

tification de l'acte ci-contre, en ce

sens qu'il le prénom de l'époux

soit orthographié "Alexander"

celui de sa mère "Margaretha"

celui de l'épouse "Elisabet"

et celui de la mère de l'épouse

"Magdalena"

Lausanne le 28 juin 1955

L'officier de l'état civil:

Cqui à Schaffhouse et La Chaux-de-Fonds.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bürgin, Alexandre,

célibataire

maître boucher

originaire de Buchthalen (Schaffhouse)

domicilié à

Lausanne

né à

Schleitheim (Schaffhouse)

le neuf Septembre

mil huit cent huitante un

fils de

Georgina Bürgin, décédée,

et de

Margaretha née Ruppenberger, à Schleitheim,

2. Ulrich née Kärtler, Elisabeth,

veuve de Louis Albert Ulrich dèc. le 14 Juillet 1907

sans profession

originaire de Chaux de Fonds (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne

née à

Bénigen (Bâle)

le trente-un Mars

mil huit cent Septante quatre,

fille de

Christian Küster

et de

Magdalena née Mühlmann, décédée

Comme témoins:

1. Fritz Lieber, marchand tailleur

2. Charles Gysin, commis, des dèc. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Buchthalen & Chaux de Fonds, le 25 mai 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre Juillet mil neuf cent - cinze

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications

Les époux:

Alex Bürgin

Elisabeth Bürgin

Les témoins:

Fritz Lieber

C. Gysin

L'officier de l'état civil:

H. Lehaut

1955

N° 319

Chevallier

et

Békoux née Guignet

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 26 février 1929, déclaré définitif et exécutoire le 8 mai 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 8 mai 1929. Lausanne, le 16 mai 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Pouizy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevallier, Vincent,

célibataire

Cocher

originaire de Châtelaine domicilié à

Lausanne né à

Chézard (Châtelaine) le vingt quatre novembre

mil huit cent huitante huit fils de

Ernest Chevallier, agriculteur et de

Amélie Elva née Rotholzer, sa femme, les deux à Vevey

2. Békoux née Guignet, Lina,

veuve de Jules Henri Békoux des le 18 juillet 1910

ménagère

originaire de Cully Xully domiciliée à

Lausanne née à

Essertes le deux octobre

mil huit cent dixante sept fille de

Jean Guignet et de

Sophie née Fritschy, décédée.

- Comme témoins : 1. Leon Krähenbühl, jardinier à Pully 2. Charles Vallotton, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Châtelaine le 29, à Cully Xully le 30 mars 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Actes de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications

Les époux :

V. Chevallier, L. Chevallier.

Les témoins :

Leon Krähenbühl Chr. Vallotton

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Registre des mariages A.

No 320
Amier
et
Rossier

Par jugement du Tribunal dis...
district de Lausanne, rendu
en date du 15 décembre 1911 déclaré
définitif et exécutoire le 8 mars
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel l'
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 20 mars 1912.
L'officier de l'état civil:

Le Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amier, Max-Charles, _____

célibataire _____

Ingenieur _____

originaire de Mur _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Leppet _____ le neuf décembre _____

_____ mil huit cent huitante trois _____ fils de

Henri Amier, instituteur _____ et de

Julie Romie Emma née Rochat, à Lausanne, _____

2. Rossier, Irène, _____

célibataire _____

originaire de Chavornay _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Tramelin-Bossis (Berne) _____ le vingt juin _____

_____ mil huit cent huitante dix _____ fille de

Alfred Rossier, adida, _____ et de

Francine Catherine née Meyer, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Paul Kamara, ingénieur _____
2. Hélène Schmitt, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Mur et à Chavornay le 17 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Permis de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Chavornay _____

Les époux :

Max Amier

Irène Amier

Les témoins :

Hélène Schmitt

Perron

L'officier de l'état civil :

H. Lehoucq

suppl.

N^o 321
Curchod
et
Kärr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, Abraham-Auguste,

célibataire _____

laïc _____

originaire de Dommarin _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Dommarin _____ le quatorze février _____

_____ mil huit cent huitante sept. _____ fils de

Auguste Curchod, décédé, _____ et de

Fanny née Savin, sa veuve, à Lausanne _____

2. Kärr, Elisa-Rosa,

célibataire _____

Demoiselle de magasin _____

originaire de Birmwil (Argovie) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Birmwil _____ le vingt huit mai _____

_____ mil huit cent quatre vingt trois. _____ fille de

Georges Kärr, charron _____ et de

Pauline née Glor, sa femme, à Birmwil _____

Comme témoins : { 1. Héli Desmardes, cocher _____
2. Albert Trummer, cocher, les deux à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Dommarin & Birmwil le 31
mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juillet mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de _____

Polier-le-Sima & Birmwil _____

Consentement des père & mère de l'époux _____

Communiqué à l'état civil à Polier-le-Sima & Birmwil _____

Les époux :

A. Curchod

Rosa Curchod

Les témoins :

Albert Trummer

Desmardes Héli

L'officier de l'état civil :

H. Lechant
conf

Registre des mariages A.

No 322
 Bohner
 et
 Kafner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bohner, Lorenz, _____

célibataire _____

tailleur _____

originaire de Waldmatt (Baden) _____ domicilié à

~~Waldmatt~~ Lausanne _____ né à

~~Waldmatt~~ _____ le vingt-un juillet _____

_____ mil huit cent septante-quatre, _____ fils de

Ignatz Bohner _____ et de

Euphrasie née Noels, aîcée, _____

2. Kafner, Julie Caroline, _____

célibataire, _____

cousine _____

originaire de Bietighheim (Wurtemberg) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Bietighheim _____ le cinq juillet _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Bernhard Kafner, contre maître _____ et de

Wilhelmine Rodine née Späts, à Vorkingen, _____

Comme témoins : { 1. Arthur Schoinfelder, tapissier _____

{ 2. Antoine Kufner, tailleur, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Bietighheim le 13 et à Waldmatt le 14

Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Certificats de capacité _____

Permis du Département de Justice &

Police _____

Communiqué à la Chancellerie &c _____

Les époux :

Lorenz Bohner

Julie Bohner

Les témoins :

Arthur Schoinfelder

Antoine Kufner

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

scrl.

N° 323

Low

et

Yovitchich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Low, David-Haliburton,

célibataire

Professeur

originaire de Aberdeen, Ecosse,

domicilié à

Glasgow, Ecosse,

né à

Aberdeen

le vingt Septembre

mil huit cent septante sept,

fils de

feu Georges Duncan Low

et de

Jan Stuart Low, à Edimbourg

2. Yovitchich, Marie,

célibataire

sans profession

originaire de Belgrade (Serbie)

domiciliée à

Château-d'Oex

née à

Lonars

le trente Janvier

mil huit cent soixante cinq

fille de

Alexandre Yovitchich, ancien chargé d'affaires

et de

Marie Marie Rukhsopca, à Château-d'Oex

Comme témoins :

1. Alexandre Yovitchich

2. Marie Marie Yovitchich, les deux à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex le 16 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Château-d'Oex

Les époux :

David Haliburton Low
Marie Low

Les témoins :

Alex. Z. Yovitchich

Marie Marie Yovitchich

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 324
Camenzind
et
Laboure

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Camenzind, Henri Joseph, _____

célibataire _____

Professeur _____

originaire de Gersau (Schwyz) & de Neuchâtel _____ domicilié à

Neuchâtel _____ né à

Neuchâtel, _____ le vingt huit février _____

_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fils de

Joseph Bernard Camenzind, agent d'assurances, _____ et de

Caroline née Egly, à Neuchâtel, _____

2. Laboure, Agnès Emilie, _____

célibataire _____

originaire de Paris (4^e arr.) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Paris (4^e arr.) _____ le dix-neuf juillet _____

_____ mil huit cent huitante-trois _____ fille de

Emile Henri Laboure, bijoutier à Paris _____ et de

Jeanne Marguerite Marie Xane née Chapaton, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Beruard Camenzind, agent à Neuchâtel, _____

} 2. Jules Ghisler, rentier, à Nice _____

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le 23, à Gersau le 24, à Lausanne le 25 & à
Paris le 26 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil huit cent douze. _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Neu-
châtel _____

Communiqué à l'état civil de Gersau, Neuchâtel
& à la Chancellerie etc _____

Les époux :

Henri Camenzind

Agnès Camenzind

Les témoins :

B. Lamy

J. Ghisler

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
rmp.

N^o 325
Curchod
et
Puenzieux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod, François-Jules,

célibataire

Employé de commerce

originaire de Dommarin et Villars-Biccardin domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le trois avril

mil huit cent huitante deux fils de

Jules Henri Curchod, fondé de pouvoir et de

Rosa Louise née Jaccoud, à Lausanne.

2. Puenzieux, Marguerite Louise,

célibataire

originaire de Villeneuve & du Châtelain domiciliée à

Cully née à

aux Eaux Vives (Genève) le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt dix fille de

Mme Adèle Elise Puenzieux, née et de

Comme témoins : 1. Hippolyte Santchey, capitaine de Gendarmerie à Lausanne
2. Henri Curchod, employé de banque, à Lonazac

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dommarin, Villars-Biccardin, Villeneuve & Le Châtelain le 11 et à Cully le 12 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications

Les époux :

Curchod

M. Curchod

Les témoins :

H. Curchod
Santchey capit

L'officier de l'état civil :

H. Siehaud
semp

Communiqué à l'état civil de Poliez-le Grand
Villeneuve, Montson & Cully

Registre des mariages A.

No 326

Gauthier
et
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gauthier, François-Samuel, _____

célibataire _____

Préparateur à l'Institut de Police Scientifique, _____

originaire de Echichens _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Aigle _____ le quatre mars _____

_____ mil huit cent huitante-dix _____ fils de

Jules Louis François Gauthier, agriculteur, _____ et de

Julie Fanny Wyss, domiciliée à Aigle _____

2. Borgeaud, Rose-Marguerite, _____

célibataire _____

mariée _____

originaire de Pully _____ domiciliée à

Genève _____ née à

Lausanne _____ le vingt six juillet _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Charles Gaston Borgeaud, docteur _____ et de

Louise Déjaz, sa veuve, à Lausanne _____

Comme témoins :
1. Charlotte Borgeaud _____
2. Martin Gid, employé de Bureau, ses dem. à Lausanne _____Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Echichens, Pully & Grandson le
24 juin 1912 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication. _____

Communiqué à l'Etat civil de Mornaz,
Pully & Grandson _____

Les époux :

F Gauthier

Rose Gauthier

Les témoins :

Charlotte Borgeaud

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N^o 327
 Buraglio
 et
 Grognoz née Grognoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buraglio, Biene-Natale,
 veuf de Rosa Santina née Buraglio
 cafetier
 originaire de Vergiate (Milan) Italie, domicilié à
 Lausanne né à
 Vergiate le vingt six juin
 mil huit cent cinquante cinq fils de
 Antonio Buraglio et de
 Maria née Monti, décédés.

2. Grognoz née Grognoz, Louise Marie Madeleine,
 veuve de Alfred Philippe Grognoz dès le 23 Septembre 1910
 cuisinière
 originaire de Poliez-Pittet domiciliée à
 Poliez-Pittet née à
 Poliez-Pittet le vingt-un mai
 mil huit cent soixante six fille de
 Jean Joseph Célestin Grognoz et de
 Marie Elisabeth Léonore née Demière.

Comme témoins :
 1. Joseph Saporiti, marchand à Renens
 2. Basile Grognoz, agriculteur à Poliez-Pittet.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Poliez-Pittet et Vergiate, les 28, 30 mai et
 9 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze Juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de décès des précédents conjoints
 Promesse de mariage
 Certificats de publication avec dé-
 claration de capacité pour l'Italie
 Permis du Département de Justice
 Police

Communiqué à la Chancellerie C^l

Les époux :

Pierre Buraglio
 Louise Buraglio

Les témoins :

Giuseppe Saporiti
 Basile Grognoz

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 328
 Devolz
 et
 Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devolz, Adrien - Eugène,

célibataire

Employé postal

originaire de Villars-le-Terroir domicilié à

Lausanne né à

Echallens le seize Mars

mil huit cent huitante-huit fils de

Jean-Eugène Devolz, menuisier, à Lausanne et de

Agathe Augustine née Pittet, sœur

2. Raymond, Marie-Catherine,

célibataire

couturière

originaire de Lully - au Chemin domiciliée à

Lausanne née à

Genève le dix-neuf Septembre

mil huit cent huitante sept fille de

Adolphe Charles Henri Raymond et de

Jeanne Marie Fanny née Epitoux, sœur

Comme témoins :
 1. Jean Devolz, maréchal à Echallens,
 2. Henri Raymond, employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, Lully, Le Sentier, Le Brassus & Lausanne le onze Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze Juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Echallens,
 Lully, Le Sentier.

Les époux :

A. Devolz

E. Devolz

Les témoins :

Devolz

H. Raymond

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N° 329

Hess

et
Devolz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hess, Oscar-Maurice,

celibataire, _____

commis de banque, _____

originaire de Entlebuch (Lucerne) _____ domicilié à

Genève _____ né à

Lausanne, _____ le trente décembre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de

Antoine Hess, décédé _____ et de

Catherine Margot, sa femme, à Humberstey (Berne) _____

2. Devolz, Stéphanie-Chérie-Louise,

celibataire _____

Conturière _____

originaire de Villars-le-Terroir _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Estallens _____ le neuf juillet _____

_____ mil huit cent huitante-sept _____ fille de

Jean Eugène Devolz, menuisier à Lausanne _____ et de

Agnes Augustine Pittet, sa femme, décédée _____

Comme témoins : 1. Lidette Hess à Lausanne _____

2. Georges Besson, commis de banque à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Entlebuch, Villars-le-Terroir Lausanne, les
15, 19 & 20 juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil huit cent-douze _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève

Les époux :

O. Hess
S. Devolz

Les témoins :

Lidette Hess
G. Besson

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état civil d'Entlebuch,
Estallens & Genève (B.C.) _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

R. du 20.11.12.
Le 20 juin 1912, Oscar-Maurice Hess, mentionné ci-dessus, a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, ressortissant de la commune du Petit-Saconnex, Lausanne, le 4 novembre 1912. L'officier de l'état civil : _____
L'officier de l'état civil à Entlebuch Estallens et Genève (B.C.).

Registre des mariages A.

N^o 330
De Boe
et
Veillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Boe, Désiré-Léopold, _____

célibataire _____

Docteur en médecine _____

originaire de Belgique _____ domicilié à

Forest (les Benxelles) Belgique, _____ né à

Ophassel (Belgique) _____ le quatorze décembre _____

mil huit cent septante six, _____ fils de

Eugène De Boe, propriétaire à Ophassel _____ et de

Mariae Dronie van Petyhem, aécécé _____

2. Veillard, Marie-Kotente Anna, _____

célibataire _____

Infirmité _____

originaire de Suisse _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Bâle _____ le vingt huit août _____

mil huit cent huitante sept, _____ fille de

Franz Gustave Veillard, aécécé _____ et de

Pauline née Stey, sa veuve, à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Auguste Emery, Directeur de Banque à Lausanne _____

2. Joseph De Boe, Secrétaire communal, à Ophassel _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Suisse à Forest les 18, 19 & 26 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration de la légation de Belgique _____

Permis du Département de Justice Suisse _____

Communiqué à l'état civil de Suisse à la
Chancellerie C^{te} _____

Les époux :

D. De Boe
Marie De Boe

Les témoins :

A. Emery
J. De Boe

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N° 331
Wicky
et
Fontannaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicky, Joseph-Eugène,

celibataire

vallet de chambre

originaire de Trappesvignes domicilié à

Lausanne, né à

Mouchâtel le dix-huit Mars

mil huit cent huitante cinq fils de

Henri Wicky, décédé, et de

Justine née Villamin, sa femme, à Trappesvignes

2. Fontannaz, Henriette-Jenny,

celibataire

femme de chambre

originaire de Bettens & Sullens domiciliée à

Lausanne née à

Bettens le sept Juin

mil huit cent huitante cinq fille de

Emile Louis Fontannaz, agriculteur à Bettens, et de

Elisa née Morina, décédée

Comme témoins :
1. Louis Fontannaz, agriculteur à Bettens
2. Georges Wicky, vallet de chambre à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Trappesvignes, Bettens & Sullens
le 3 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze Juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Wicky Eugène
Henriette Wicky

Les témoins :

Louis Fontannaz
Georges Wicky

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état civil de Montigny & Sullens.

Registre des mariages A.

No 332

Bachmann
et
Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachmann, Albert,

célibataire

agriculteur

originaire de Stenzeldbach (Argovie) domicilié à

Ropraz né à

La Borne de Peile le cinq mai

mil huit cent septante-deux fils de

Jean Albert Bachmann et de

Georgine née Musson, sa femme, décédée.

2. Jaunin, Lucie,

célibataire

ménagère

originaire de Rivas domiciliée à

Ropraz née à

Ropraz le vingt-neuf Septembre

mil huit cent septante-sept, fille de

Emile Jaunin et de

Rosine née Desmentés, sa femme, décédée.

Comme témoins :
1. Paul Delisle, employé aux Téléphones à Lausanne
2. Ernest Viret " " " " à Coublens s/ M.

Les publications ont eu lieu à Ropraz le 15, à Rivas - Stenzeldbach le 17 Juin
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze Juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Ropraz

Les époux :

Bachmann Albert
Bachmann Lucie

Les témoins :

Paul Delisle
Viret Ort

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
1912

Communiqué à l'Etat civil de Ropraz,
Stenzeldbach & Entley

N° 333
Calvetti
et
Ravelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calvetti, Dante, _____
célibataire _____
marchand de cuir _____
originaire de Lendinara (Rovigo) Italie, _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lendinara _____ le trois _____
_____ mil huit cent septante six _____ fils de
Carlo Calvetti _____ et de
Verona Chiappari, veuve _____

2. Ravelli, Pierina-Margherita-Teodora, _____
célibataire _____
Siquaire _____
originaire de Brescia (Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Brescia _____ le vingt-trois _____
_____ mil huit cent septante cinq _____ fille de
Pietro Ravelli _____ et de
Cattarina Piccinati, veuve _____

Comme témoins : { 1. Pierre Arighini, coupleur à Genève _____
2. Adolphe Gantier, bûcheron, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lendinara & Brescia, les 23 avril,
5 & 25 mai 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize _____ Juillet _____ mil neuf cent onze _____

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication avec
déclaration de capacité pour l'Italie _____
Permis du Département de Justice &
Police _____

Communiqué à la Chancellerie & Co

Les époux :

Dante Calvetti,
Calvetti Pierrette

Les témoins :

Pierre Arighini,
Gantier

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 334

Dernaz

et

Thurin née Hugard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dernaz, Jules-François,

célibataire

agriculteur

originaire de Sciez (Haute Savoie) France domicilié à

Sciez né à

Sciez le onze juillet

mil huit cent huitante trois fils de

Jules Dernaz, agriculteur et de

Françoise Coutry, domiciliés à Sciez

2. Thurin née Hugard, Annette-Louise,

veuve de Jean-François Marie Thurin dès le 23 novembre 1910

ménagère

originaire de Collombier - St Saphorin s/ Morzes, domiciliée à

Lausanne née à

Vevrier le dix-neuf février

mil huit cent septante-sept fille de

Pierre Joseph Hugard et de

Melina Virginie née Huguenin, décédée

Comme témoins : 1. Jules Hugard, confiseur à Vevrier

2. Ernest Dernaz, agriculteur à Sciez

Les publications ont eu lieu à Sciez le 21, à Lausanne le 22, à Collombier & St Saphorin le 23 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père et mère des Epoux

Acte de décès du l'un ou de l'autre

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration au Consulat de France

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué à l'état civil de Vulliamis à la
Chancellerie de

Les époux :

Dernaz François
Thurin Annette

Les témoins :

J. Hugard
Dernaz Ernest

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
1912

N^o 335
Rigoud
et
Mouny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigoud, Jean Charles, _____

célibataire _____

négociant _____

originaire de Chardonne _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le premier mai _____

_____ mil huit cent septante-neuf, _____ fils de

Jules Samuel Rigoud, décédé _____ et de

Anne Marie Elisabeth née Schneeburger, à Lausanne _____

2. Mouny, Jeanne Emma, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Yens _____ domiciliée à

Bussigny / Morges _____ née à

Pentharz _____ le sept juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ fille de

Louis Isaac Mouny, laitier _____ et de

Emma Julienne née Boccion, à Bussigny _____

Comme témoins : { 1. Jules Amme, négociant _____
2. Emile Vaut, graveur, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Chardonne le 8, à Bussigny / Yens le 12 Juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'Etat civil de Courmayeur, Villiers / Yens - Bussigny _____

Les époux :

Jean Charles Rigoud
Jeanne Emma Rigoud

Les témoins :

J. Amme
E. Vaut

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 336
Cujan
et
Dizerens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cujan, Emile-Gabriel-Ferdinand,** _____

célibataire _____

Valor de chambre _____

originaire de Arzier-le-Muids _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Le Muids _____ le vingt-deux mars _____

_____ mil huit cent huitante-un _____ fils de

Julien Marc Ulry Cujan, décédé, _____ et de

Marie Alice Jenny née Cujan, au Muids _____

2. **Dizerens, Susanne,** _____

célibataire _____

Lingère, _____

originaire de Lutry _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Morges _____ le quatre mai _____

_____ mil huit cent huitante-deux _____ fille de

Georges Marc Dizerens, décédé _____ et de

Marie Charlotte née Dizerens, à Morges _____

Comme témoins : { 1. Charles Cujan, journalier, à Lausanne _____
2. Emile Dizerens, commis, à Renens, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Arzier-Lutry le 19 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent douze, _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil d'Arzier - Lutry _____

Les époux :

Emile Cujan
Susanne Cujan

Les témoins :

Charles Cujan
Emile Dizerens

L'officier de l'état civil :

N° 337
Blanc
et
Merckling

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Eugène,
célibataire
comptable
originaire de Brenier domicilié à
Lausanne né à
Brenier, le vingt sept Juin
mil huit cent huitante-cinq fils de
Abraham Philippe Blanc, décédé, et de
Marie née Elst, du Vevey, à Chexbres.

2. Merckling, Wilhelmine,
célibataire
sans profession
originaire de Sulz unteren Wald (Basse-Alsace) domiciliée à
Sulz née à
Sulz le deux octobre
mil huit cent huitante-deux fille de
Friedrich Merckling, appurcilleur et de
Wilhelmine née Rey, domiciliés à Sulz

Comme témoins :
1. Emile Blanc, commerçant
2. Emile Baroz, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brenier & Sulz les 11, 13 & 18 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux Juillet mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication
- Déclaration de capacité pour l'Epouse
- Permis de publication

Communiqué à l'état civil de Lucens & à
la Chancellerie

Les époux :

Eugène Blanc
Wilhelmine Blanc

Les témoins :

Emile Baroz
Emile Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 338
Dutoit
et
Dubuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit, Alfrede-Alexis,
divorcé de Amélie Françoise Fuster
Originaire de Moudon - Nevez domicilié à
Lausanne, né à
Nevez le vingt trois Juin
mil huit cent septante fils de
Jean Pierre Dutoit et de
Jeanne Louise née Demard, décédée.

2. Dubuis, Jeanne Marie,
célibataire
sans profession
originaire de Corbigny domiciliée à
Lausanne, née à
Aigle le six avril
mil huit cent huitante-trois fille de
Louis Félix Dubuis, ingénieur et de
Henriette Sophie Perrotton, au Pâle (Sète)

Comme témoins :
1. Charles Fayot, administrateur
2. Eugène Hosteller, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Moudon & Corbigny le 26 et à
Nevez le 27 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Acte de mariage de l'Epoux avec
mention du divorce
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :

A. Dutoit
J. Dubuis

Les témoins :

Ch. Fayot
E. Hosteller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... du...
dis. de... de... Lyon, rendu
en date du 27 avril 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 1^{er} août
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'epoux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 23 août 1927.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 24 10 27

N° 339
Knüpfer
et
Bäumler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Knüpfer, Oswald,

célibataire

Coiffeur

originaire de Feuchtwangen, Mittel Fr. Bavière, domicilié à

Lausanne, né à

Trudberg (Bavière) le vingt huit Septembre

mil huit cent huitante neuf fils de

Heinrich Knüpfer, employé aux contributions et de

Sophie née Lindt, de femme à Feuchtwangen

2. Bäumler, Pauline,

célibataire

Giletière

originaire de Münich (Bavière) domiciliée à

Lausanne née à

Münich le dix Juillet

mil huit cent quatre-vingt dix fille de

Paulus Bäumler, tailleur et de

Elisabeth née Koch, de femme, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Bäumler, contremaître à Vevey
2. Louis Bäumler, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Feuchtwangen & Munich le 24 et à Lausanne le
28 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit Juillet mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Citer de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclarations de validité

Formis du Département de Justice

Police

Communiqué à la Chancellerie

Les époux :

O. Knüpfer

Paula Knüpfer

Les témoins :

Heinrich Bäumler

Louis Bäumler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 340
Ansermet
et
Page

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermet, Emile-Arthur, _____

célibataire _____

affiché _____

originaire de Montbelloz | Fribourg | _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Montbelloz _____ le quatorze décembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Louis Tobie dit Jules Ansermet, père, _____ et de

Olive née Ducroz, à Montbelloz _____

2. Page, Marie-Victorine-Odile, _____

célibataire _____

Cuisinière _____

originaire de Châtomayge | Fribourg | _____ domiciliée à

Bulle _____ née à

Romont _____ le dix Août _____

_____ mil huit cent huitante-quatre, _____ fille de

Isidore Page, agriculteur au Pâquier _____ et de

Marie née Peclat, décédée _____

Comme témoins : 1. Robert Page, menuisier _____

2. Edouard Wagnon, affiché, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Châtomayge le 25, à Bulle le 27
et à Montbelloz le 28 juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit Juillet mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Montbelloz

Châtomayge à Bulle _____

Registre des familles vol. 26 fol. 68

Les époux :

Ansermet Arthur

Odile Ansermet

Les témoins :

Page Robert
Wagnon Edouard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 341
 Longchamp
 et
 Bastian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Longchamp, Clévis-Alexandre, _____

célibataire _____

gendarme _____

originaire de Musépalua _____ domicilié à

Vallorbe _____ né à

Romont _____ le Sept avril _____

_____ mil huit cent huitante-trois _____ fils de

Philomène Longchamp, et Neveux _____ et de

2. Bastian, Ida, _____

célibataire _____

dactylographe _____

originaire de Forêt à Savigny _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Forêt _____ le quatre avril _____

_____ mil huit cent huitante-sept _____ fille de

Lucie Bastian, à Lausanne _____ et de

Comme témoins : } 1. Paul Favre, gendarme, à Vallorbe _____
 } 2. Henri Curthod, brigadier de police, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Savigny, Lausanne le 27, à Musépalua
 le 28 au Forêt le 29 Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit Juillet mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Vallorbe _____

Communiqué à l'Etat civil de Poliez-le-Grand,
Vallorbe, Forêt à Savigny _____

Les époux :

Longchamp Clévis
Ida Longchamp

Les témoins :

Henri Curthod
Paul Favre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 342
Ratto
et
Delapierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ratto, Matteo**, _____

célibataire _____

Sculpteur _____

originaire de Gassino (Turin) Italie _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Gassino _____ le sept février _____

_____ mil huit cent huitante-neuf, _____ fils de

Joseph Ratto, ancien voiturier à Gassino, _____ et de

Marguerite Rosso, décédée. _____

2. **Delapierre, Jenny Constance**, _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Reverolle _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Morges _____ le huit juin _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Ume Delapierre, décédée, _____ et de

Louise Constance née Meylan, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Antoine Ratto, cafetier _____

{ 2. Mathieu Ratto, voiturier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reverolle & Gassino, les 18, 20 mai &

2 juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epoux _____

Acte de décès de la mère _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication, avec certis _____

fiout de capacité pour Gassino _____

Permis au département de Justice _____

Police, _____

Communiqué à l'état civil de Vallières & à
la Chancellerie etc _____

Les époux :

Ratto Mathieu

Jenny Ratto

Les témoins :

Ratto Althie

Ratto Antoine

L'officier de l'état civil :



N° 343

Kleist

et

Mozet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kleist, Henri-Robert,

célibataire

ancien jardinier

originaire de Thielle-Wavre (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Avenches le vingt cinq mars

mil huit cent quatre-vingt sept fils de

Jean Henri Laurent Kleist, décédé et de

Adèle Epée née Buzant, sa veuve, à Lausanne

2. Mozet, Emma,

célibataire

mariage

originaire de Röthenbach (Saignan) Berne domiciliée à

Lausanne née à

Rödingen le quinze août

mil huit cent quatre-vingt dix fille de

Julius Albert Mozet, décédé et de

Anna Barbara née Lehmann, à Biemme

Comme témoins : 1. Antoine Ratto, orfèvre
2. Mathieu Rosso, viderier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 à Thielle-Wavre & Röthenbach
le 26 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué M. Etat Civil de Cosnans
Röthenbach

Registre des familles vol. 18 fol. 289

Les époux :

Robert Henri Kleist

Emma Kleist

Les témoins :

Ratto Antoine

Rosso Mathie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 344
Stihl
et
Zürcher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stihl, Antoine, _____

célibataire _____

Profession d'âge _____

originaire de Wicchts (Bude) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Wicchts _____ le premier Janvier _____

_____ mil huit cent huitante deux _____ fils de

Edouard Stihl _____ et de

Agnès née Schönte, décédée _____

2. Zürcher, Thérèse-Marie, _____

célibataire _____

Profession _____

originaire de Fentigen (Borne) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Château-d'Œx _____ le treize octobre _____

_____ mil huit cent huitante-quatre, _____ fille de

Jean Zürcher, décédé _____ et de

Marie Anna née de Siebenthal, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Emma Zürcher à Lausanne _____

2. Otto Noll, peintre à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fentigen & Wicchts, nos 28, 29, 30
à premier Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit juillet mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration de capacité pour l'Epoux _____

Permis du Département de Justice _____

& Police _____

Communiqué à l'Etat civil de Fentigen _____

& à la Chancellerie Ch _____

Les époux :

Anton Stihl

Thérèse Stihl

Les témoins :

Emma Zürcher

Otto Noll

L'officier de l'état civil :

N^o 345
Moret
et
Clavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Arthur
célibataire
mécanicien chauffeur
originaire de Essertines et Rolle, domicilié à
rue Gimet né à
le vingt deux Mars
mil huit cent Septante-un fils de
Mme Louis Frédéric Moret et de
Adèle née Mermindat, décédée.

2. Clavel, Louise Fanny Adèle Françoise
célibataire
cafetière
originaire de Julien domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf Septembre
mil huit cent Septante-un fille de
Georges Jean Jules Clavel, mécanicien à Noville et de
Jeanne Louise Marie Moyrat, à Ouchy

Comme témoins :
1. Marc Moret, agriculteur à St Pex
2. Jules Clavel, hôtelier à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Essertines - Oulens le 19
avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit Juillet mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

et Moret
Clavel
Moret
Les témoins :

J. Clavel
Marc Moret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Gilly -
Quintin (Schallens)

Registre des mariages A.

N^o 346
Briod
et
Butticaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Emile-Frédéric,

veuf de Louise Eugénie Antoinette Freymond

Ingenieur de l'Etat

originaire de Lucens & Forci et Lucens,

domicilié à

Lausanne

né à

Moudon

le dix Septembre

mil huit cent cinquante dix

fils de

Jean Samuel Briod

et de

Rosine Marie Henriette née Wimmay, décédée.

2. Butticaz, Eugénie,

célibataire

sans profession

originaire de Jongny, Puidoux & Le Châtelard

domiciliée à

Lausanne

née à

Breytorrens

le vingt-neuf novembre

mil huit cent cinquante-neuf

fille de

Adolphe Samuel Butticaz

et de

Julie née Paire, décédée

Comme témoins : 1. Constant Butticaz, ingénieur

2. Henri Yonny, chef de service, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forci, Lucens & Le Châtelard le 25,
à Jongny & Puidoux le 26 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit Juillet mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué d'Etat Civil de Lucens
Cortez, Chexbres & Montreux

Les époux :

E Briod

Eugénie Briod

Les témoins :

C Butticaz

L'officier de l'état civil :

N° 347

Aguel

et

Diderens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aguel, Emile, _____

divorcé de Elise Eugénie née Bross _____

originaire de Savigny - Sullens _____ domicilié à

Savigny _____ né à

Savigny _____ le deux décembre _____

_____ mil huit cent dix-huit sept _____ fils de

Charles Henri Aguel, agriculteur _____ et de

Augustine née Bolomey, à Savigny _____

2. Diderens, Fanny-Louise, _____

célibataire _____

mariagee, _____

originaire de Savigny _____ domiciliée à

Savigny _____ née à

Savigny _____ le trois mars _____

_____ mil huit cent dix-huit _____ fille de

François Samuel Diderens, décédé, _____ et de

Fanny née Camille du Veve, à Savigny _____

Comme témoins : { 1. Henri Weber, coiffeur _____
2. François Camille, huissier, les deux à Aullienne _____

Les publications ont eu lieu à Savigny - Sullens les 28 & 30 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de _____

Savigny _____

Communiqué à l'état civil de Savigny _____

à Sullens. _____

Les époux :

Emile Aguel

Fanny Aguel

Les témoins :

Henri Weber

François Camille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... district de Lausanne, rendu en date du 27 septembre 1932, déclaré définitif et exécutoire le 6 décembre 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 10 octobre 1933.

L'officier de l'état civil

[Signature]

(Présent avec la jeune femme de la réception)

Registre des mariages A.

No 348
Brailard
et
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brailard, Charles Ferni,

célibataire _____

né _____

originaire de Montschâtel (Neuchâtel) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Cormondrèche (Neuchâtel) _____ le quatre février _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Rose Bertha Brailard, décédée. _____ et de

2. Bovard, Marie,

célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Epesses _____ domiciliée à

Poliez-le-Grand, _____ née à

Peimprelais (Genève) _____ le deux mai _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

Félicie Bovard, décédée. _____ et de

- Comme témoins :
- 1. Hermann Seiler, confiseur _____
 - 2. Charles Vallotton, secrétaire, 107 des Bains à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Epesses à St Julien le 19 et à Poliez-le-Grand le 20 Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six-huit juillet mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de St Julien, Collin
à Poliez-le-Grand _____

Les époux :

Charles Brailard
Marie Bovard

Les témoins :

H. Seiler
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé du 25.7.21

Par jugement du Tribunal de Lausanne de Neuchâtel rendu en date du 4 avril 1921, déclaré définitif et exécutoire le 2 mai 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 20 mai 1921. L'officier de l'état civil: H. Seiler

N° 349
Mamin
et
Burkhardt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mamin, Charles-Jules,

célibataire _____

Profession _____

originaire de La Vaux de Péliz et Blonay domicilié à

Lausanne, né à

La Vaux de Péliz le vingt juillet

mil huit cent huitante fils de

Jules François Paul Mamin, propriétaire-bijoutier, et de

Marie Jenny Moret, sa femme, à La Vaux

2. Burkhardt, Rose-Louisa Madeleine,

célibataire _____

son profession _____

originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

La Vaux de Péliz le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-treize, fille de

Alexandre Casimir Burkhardt, décédé, et de

Berthe Julienne Dufayer, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins : 1. Adolphe Gantier, huissier

2. Charles Vullotton, secrétaire, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Vaux de Péliz - Sumiswald le
27 et à Blonay le 28 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux-vingt juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- _____ acte de naissance des Epoux _____
- _____ consentement de la mère de l'époux _____
- _____ acte de décès du père _____
- _____ Promesse de mariage _____
- _____ Certificats de publication de La Vaux _____
- _____ de Péliz, Blonay, Sumiswald & Lausanne _____
- _____ _____
- _____ _____

Communiqué à l'Etat civil de La Vaux,
St-Légier - Sumiswald,

Les époux :

Mamin.
Rose Mamin.

Les témoins :

Gantier
Ch. Vullotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 350
Laval
et
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laval, Paul-Albert,
célibataire
commerçant
originaire de St-Cloud domicilié à
Verrier (Châtillon-Montoux)
Paris le seize février
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Gabriel Georges Laval, négociant et de
Louise Caroline née Dumont, à Paris.

2. Golay, Cécile-Rosa-Sophie,
célibataire
commerçante
originaire de Chenin domiciliée à
Verrier (Châtillon-Montoux)
Nice le quinze mai
mil huit cent quatre-vingt-quatre, fille de
Jules Ami Golay, docteur et de
Louise Marie née Félard, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Pierre Vigani, négociant à Lausanne
2. Albert Golay, négociant à Genève.

Les publications ont eu lieu aux Planches, au Châtillon le 15, à St-Cloud le 16, au
Sentier & au Brattin le 17 Juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil de
Montoux.

Communiqué à l'état civil de Montoux
Le Sentier

Les époux :

Paul Laval.
Cécile Laval

Les témoins :

Pierre Vigani
A. Golay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 351
Rouge
et
Caccia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge, Robert-Ernest,

célibataire

Employé de bureau

originaire de Lutry - Villetta domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt trois octobre

mil huit cent huitante-neuf fils de

Louis Vincent Rouge, comptable et de

Antonia née Mazzara, domiciliés à Lausanne

2. Caccia, Lucie-Angèle,

célibataire

couturière

originaire de Ronco - Camavere (Vurin) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Giacomo Pierre Caccia, charronnier vitier et de

Maria Rosa née Costa, domiciliés à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Rouge, comptable à Lausanne
2. Caroline Krättli à Chouvier

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Lutry le 18 et à Villetta le 20 mars 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf Juillet mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration de capacité pour

l'époux

Permis du C^t d'Etat

Communiqué à l'état civil de Lutry ainsi qu'à la Chancellerie de

Les époux :

Robert Rouge
Lucie Rouge

Les témoins :

Rouge
Caroline Krättli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 21 octobre 1926 déclaré définitif et exécutoire le 30 décembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 30 décembre 1926. Lausanne, le 18 janvier 1927.

L'officier de l'état civil:
[Signature]

R. du 16.10.27

Registre des mariages A.

N° 352

Wasserscheid

et

Mettiaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wasserscheid, Louis-Joseph-Adolphe,

célibataire

et

originaire de Thonon-le-Saint (H^e Savoie)

domicilié à

Lausanne,

né à

Thonon

le premier février

mil huit cent soixante-cinq

fils de

feu Charles Wasserscheid

et de

feu Pauline Senevat

2. Mettiaux, Emilie-Augustine,

célibataire

et

originaire de Villars-le-Terroir

domiciliée à

Lausanne

née à

Villars-le-Terroir

le quinze juin

mil huit cent soixante-cinq

fille de

Louis Théophile Mettiaux

et de

Victorine Maximine née Pittet, décédée

Comme témoins :

1. Charles Robert,

agent de justice

2. Henri Desmeules

à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le H. à Thonon & Villars-le-Terroir
le 6 Avril 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration du Conseil de famille

Serment du Département de Justice

Police

Communiqué à l'Etat civil à Echallens
& à la Chancellerie & le

Les époux :

Louis Wasserscheid
Emilie Wasserscheid

Les témoins :

Charles Robert
Henri Desmeules

L'officier de l'état civil :



N° 353
Kagmann
et
Butikofzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kagmann, Jémi Alfred

veuf de Louise Janny née Blane d'd le 28 octobre 1911

Directeur de l'adresse-office

originaire de Kuttwilen (Thurgovie) domicilié à

Lausanne né à

Francoisa (Thurgovie) le seize juillet

mil huit cent cinquante-quatre fils de

Jakob Kagmann et de

Henriette née Weidmann, d'éc'de,

2. Butikofzer, Anna

célibataire

ménagère

originaire de Kermencia (Berne) domiciliée à

aux Bayards (Neuchâtel) née à

Kysnacht (Berne) le quinze novembre

mil huit cent dix-huit-neuf fille de

Jakob Butikofzer, ancien agriculteur à Borthona et de

Elisabetha née Rothliberger, d'éc'de

Comme témoins : 1. Ernest Kagmann, commis

2. Louis Glardon, cordonnier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kermencia et Bayards le 11 et à Kuttwilen le 6 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'Etat civil de Moudon
Kerikberg - Les Bayards.

Les époux :

A. Kagmann
A. Kagmann

Les témoins :

Ernest Kagmann
Louis Glardon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 354

Perret

et

Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Alphonse-Marius, _____

célibataire _____

tapissier _____

originaire de Châmbazelles | Voire | France, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le dix-huit juillet _____

_____ mil huit cent huitante-quatre (1884) _____ fils de

Jean Marie Perret, décédé, _____ et de

Véronique Gallay, sa veuve, à Lausanne _____

2. Dubois, Mina-Louisa, _____

célibataire, _____

Employée de lithographie _____

originaire de Vallières | Montagny - des Glées _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le cinq janvier _____

_____ mil huit cent huitante-sept _____ fille de

Henri Dubois, décédé _____ et de

Amandine Eugénie née Anger, sa veuve, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Daniel Elot, menuisier _____

2. François Barraud, peintre, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Vallières & Les Glées le 5 & à
Châmbazelles le 13 Juin 1912 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

Concomitamment de la mère de l'époux

& acte de décès du père _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration au Consulat de France _____

Permis du Département de Justice _____

& Police _____

Communiqué à l'Etat civil de Montagny

Romarin-Motier & à la Chancellerie

etc _____

Les époux :

Alphonse Perret

Mina Perret.

Les témoins :

François Barraud

Daniel Elot,

L'officier de l'état civil :



N° 355

Antoniarza

et

Pierri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Antoniarza, Giacinto - Adelfe,

célibataire

maçon

originaire de Aurano (Novara) Italie domicilié à

Lausanne, né à

Aurano le huit Juin

mil huit cent huitante-neuf fils de

Luigi Antoniarza et de

Luisa née Martinelli, décédée

2. Pierri, Serafina Luigia,

célibataire

domestique

originaire de Villadossola (Novara) Italie domiciliée à

Lausanne née à

Villadossola le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Pietro Admi, maçon et de

Angela née Galetto, domiciliée à Villadossola

Comme témoins : 1. Felix Morandi, maçon 2. César Morandi, cimentier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 mai, à Aurano & Villadossola le 9 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux Juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
Actes de décès des père & mère de l'Epoux
Consentement des père & mère de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication
Permis du Département de Justice & Police

Communiqué à la Chancellerie etc

Les époux :

Antoniarza Giacinto
Antoniarza Luigia

Les témoins :

Morandi Felix
Morandi Cesar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 356
Meylan
et
Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Lucien Auguste,

célibataire _____

Ingenieur _____

originaire de Lieu _____ domicilié à

Ormont-Dessous (Sépey) _____ né à

Coccelles / Charvornay _____ le neuf juillet _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de

Paul Louis Meylan, Professeur _____ et de

Marie Elise née Jaquet, à Lausanne, _____

2. Pilet, Julia-Georgette,

célibataire _____

originaire de Château-d'Oex & Rossinières, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne _____ le trois Mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize, _____ fille de

Charles Emile Pilet, Adjudé, _____ et de

Julia née Haller, veuve, à Lausanne, _____

Comme témoins : 1. Louis Meylan, professeur, à Lausanne _____

2. Louis Pilet, ingénieur, à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous, au Lieu, à Lausanne, à Château-

d'Oex & à Rossinières _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent deux. _____

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat civil de
Ormont-Dessous _____

Communiqué à l'Etat civil au Lieu,

Ormont-Dessous, Château-d'Oex &

Rossinières, _____

Les époux :

Lucien Meylan
Georgette Meylan

Les témoins :

Louis Meylan
Louis Pilet

L'officier de l'état civil :

N° 357
Nicollier
et
Aigroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicollier, Ulysse,

célibataire

Employé aux T.-L.

originaire de Olézet - domicilié à

Lausanne né à

Assuolent le premier mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Ulysse Nicollier, chef cantonnier aux T. L. et de

Konisa Hortense née Cildermann, aux Esiodettes.

2. Aigroz, Marthe-Elise,

célibataire

Institutrice

originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le cinq décembre

mil huit cent huitante-huit fille de

Charles Emile Aigroz, employé postal et de

Elise Sophie Wannaz, les deux à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Simonin, commis postal à Lausanne
2. François Nicollier, ouvrier à Bonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Olézet & Combremont-le-Petit, le
5 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil d'Olézet &

Combremont-le-Grand

Les époux :

M. Nicollier

M^{lle}. Nicollier

Les témoins :

H. Simonin

Nicollier François

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 358

Langmann

et

Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Langmann, Friedrich-Wilhelm-Johannes-Heinrich

célibataire

Professeur à l'École normale

originaire de Puisse

domicilié à

Königsberg, n/m, Puisse,

né à

Biedenthal (Puisse)

le seize décembre

mil huit cent huitante-quatre

fils de

Wilhelm Langmann, instituteur

et de

Auguste née Pochet, domiciliés à Biedenthal

2. Jaccard, Jeanne Marie,

célibataire

Institutede

originaire de Sainte Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

St^e Croix

le trente un décembre

mil huit cent huitante dix

fille de

Georges Samuel Jaccard, fabricant d'horlogerie

et de

Marie Elise Campiche, domiciliés à Lausanne

Comme témoins :

1. Georges Jaccard, fabricant

2. Marianne Jaccard, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St^e Croix & Les Granges le 20 Juin
et à Königsberg le 1 Juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq Juillet mil neuf cent. douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration de capacité

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué à l'état civil de St^e Croix
& à la Chancellerie C^{te}

Les époux :

Friedrich Langmann
Jeanne Langmann.

Les témoins :

G. Jaccard
Marianne Jaccard

L'officier de l'état civil :



N° 359
Cuénez
et
Amaudruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuénez, Charles-Albert,

célibataire

Employé de bureau

originaire de Mormaz - Piry domicilié à

Lausanne né à

Morges le vingt cinq février

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

François Louis Cuénez, commissionnaire et de

Honorine marianne Rodin née Vitol, veuve

2. Amaudruz, Blanche-Anaïs,

célibataire

ménagère

originaire de Mont Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Epalinges le trente-un mai

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Jules Amaudruz, absent et de

Elise Sylvie née Nicolat, à Lausanne

Comme témoins :
1. François Cuénez, commissionnaire
2. Georges Chamot, arpenteur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mormaz, Lullin, le 6 et 7 Piry le
8 Juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement du père de l'Epoux
- et acte de décès de la mère
- Consentement de la mère de l'Epouse
- à déclaration d'absence du père
- Déclaration soit autorisation du
- Conseil d'Etat pour l'Epoux (C.S. art 95)

Communiqué à l'état civil de Mormaz,
Piry

Les époux :

Cuénez Albert

Blanche Cuénez

Les témoins :

Cuénepain
Chamot Georges.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 360

Serex

et

Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serex, Ernest-Victor,

célibataire,

étudiant en théologie

originaire de Maracon

domicilié à

Lausanne,

né à

Chézard

le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt dix

fils de

Alban Frédéric Serex, décédé,

et de

Julie Louise née Neudschwander, à Lausanne

2. Michaud, Julia-Élise,

célibataire

originaire de La Sarraz

domiciliée à

Morges

née à

Morges

le vingt deux février

mil huit cent quatre-vingt huit

fille de

Louis Michaud, fermier,

et de

Adèle Elise française née Foguet, à Morges

Comme témoins :

1. Auguste Dieterle, tailleur à Morges,

2. François Müller, étudiant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Maracon, La Sarraz - Morges

le 15 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance _____

Promesses de mariage _____

Certificats de quilibation _____

Communiqué à l'Etat Civil de Lausanne
La Sarraz - Morges _____

Les époux :

Victor Serex.

Julia Serex.

Les témoins :

Auguste Dieterle

François Müller

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

imp.

N^o 361
Predocini
 et
Bertolotti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Predocini, Amleto-Edoardo.
 célibataire
 majeur, _____
 originaire de Vicenza (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Vicenza le dix juin
_____ mil huit cent huitante cinq fils de
Luciano Predocini, marchand et de
Maria Signorini, sa femme, à Vicenza

2. Bertolotti, Angèle-Marie-Lucie.
 célibataire
 majeure, _____
 originaire de Mezzana (Novare) (Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Vevay le onze mai
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze, fille de
Joseph Bertolotti, marchand forain et de
Maria Catharine Blaise Emment, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Charles Viora, marchand
 2. Charles Bertolotti, négociant, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vicenza - Mezzana, les 30 avril, 12 et 19 mai 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Certificats de père - mère de l'Epouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publications avec déclarations de validité pour l'Italie
- Permis du Département de Justice et Police

Communiqué au Chancellerie Cantonale

Les époux :

Amleto Predocini
Angèle Predocini

Les témoins :

Charles Viora
Charles Bertolotti

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 362
 Vaillens
 et
 Cauderay

54400
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaillens, Georges-Alcibi-Émile-Alfred,

appartenant _____

célibataire, _____

originaire de Lausanne, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Épalinges _____ le premier novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze, _____ fils de

Paul Auguste Vaillens, journalier, _____ et de

Eugène Auguste née Guin, sa femme, à Lausanne _____

2. Cauderay, Emma Louise,

célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Allaman _____ domiciliée à

Allaman _____ née à

Allaman _____ le quatre août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze, _____ fille de

Alfred Louis Paul Cauderay, décédé, _____ et de

Henriette Augustine Jenny Elide née Caillat, à Allaman _____

Comme témoins :
 1. Eugène Guin, vigneron à Lutry _____
 2. Théodore Buhler, serrurier à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne - à Allaman, les 6 - 8 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent-douze, _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Procès-verbaux de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Belle _____

Les époux :

Vaillens Alfred
 Cauderay Emma

Les témoins :

Eugène Guin
 Th. Buhler

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
 souf.

N° 363
Cealdi
et
Jayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cealdi, Giovanni-Angelo-Mario, _____

célibataire, _____

comptable, _____

originaire de Turin (Italie) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Turin _____ le vingt sept octobre, _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de

Giovanni Cealdi, décati _____ et de

Luigia née Inghis, en bourgeoisie, à Milan _____

2. Jayet, Jeanne-Marguerite, _____

célibataire, _____

confiteuse, _____

originaire de Moudon - d'Hermonville _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne, _____ le huit février _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Henri Louis Joseph Samuel Jayet, typographe, _____ et de

Marie Françoise née Barraud, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Joseph Cealdi, comptable, _____
2. Henri Jayet, typographe, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 à Moudon - d'Hermonville le 13 1912
et à Turin le 2 Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Endossement de la mère de l'Epoux _____
- Acte de décès du père _____
- Permis de mariage _____
- Certificats de publication avec actes _____
- Actes de validité pour l'Italie _____
- Permis du Département de Justice _____
- Police _____

Communiqué à l'Etat civil de Moudon -
à la Chancellerie etc _____

Les époux :

G. Cealdi
Jeanne Cealdi

Les témoins :

Joseph Cealdi
Henri Jayet

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
imp

N^o 365
Millet
et
Kaiser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Millet, Roger,
célibataire
Employé à la mairie
originaire de France, domicilié à
Nantes | Loire-Inférieure | France, né à
Boussé | Maine-et-Loire | France, le deux décembre
mil huit cent huitante huit fils de
Henry Millet et de
Marie Blanche Beauvais, les deux décédés.

2. Kaiser, Flora Gertrude,
célibataire,
sans profession
originaire de Eglisau | Suisse | domiciliée à
Lausanne née à
Romans | Suisse | le trente Janvier
mil huit cent huitante-neuf fille de
Jacob Kaiser, décédé et de
Marie Anna née Girard, actuellement veuve Jammet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Sauvignat, général de division à Paris
2. Albert Girard, ingénieur à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eglisau & Nantes, les 9 - 11 - 14 Juillet 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- actes de décès des père & mère des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publications
- Déclaration consultée
- Permis de mariage

Communiqué à l'état civil à Eglisau & à la Chancellerie

Les époux :

Roger Millet
Gertrude Kaiser

Les témoins :

Henri Sauvignat
Albert Girard

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud
sculp.

Registre des mariages A.

N^o 366
Wüthrich
et
Favez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüthrich, Alfred

célibataire

ingénieur aux C.F.F.

originaire de Egginwil (Berne) domicilié à

Berne, né à

Signau (Berne) le huit janvier

mil huit cent huitante sept fils de

Ulrich Wüthrich, Adame et de

Marianne Kieckhefer, à Signau

2. Favez, Marguerite - Chérie,

célibataire

Comptable,

originaire de Servion domiciliée à

Pully, Château Sec, née à

Servion le dix sept décembre

mil huit cent huitante cinq fille de

Eugène Favez, Adame et de

Barbara Berthling, actuellement femme Badiol, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Pointet, voyageur de commerce
2. Victor Favez, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, Egginwil, Servion - Pully, les 17, 18, 19

et 24 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

Intercanation de l'état civil de Berne

Communiqué à l'état civil de Egginwil, Berne, Servion - Pully

Les époux :

Wüthrich
Marguerite Wüthrich

Les témoins :

Pointet
Victor Favez

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud
1912.

N^o 367
Verendaz
et
Diémoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verendaz, Laurent, _____

célibataire _____

cordonnée _____

originaire de Aoste (Italie) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Aoste _____ le quatre mai _____

_____ mil huit cent cent huitante sept _____ fils de

François Verendaz, maçon, _____ et de

Dominique Roveyaz sa femme, à Aoste _____

2. Diémoz, Marie-Jélicite-Narcisse, _____

Célibataire _____

tailleuse _____

originaire de Allain (Suisse) | Italie _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Allain _____ le vingt-neuf octobre _____

_____ mil huit cent cent huitante deux _____ fille de

François Dominique Diémoz, agriculteur, _____ et de

Marie Nympha Augin, sa femme, à Allain _____

Comme témoins : 1. Allain Vuillet, tailleur _____

2. Symphorien Foudon, cafetier, ses deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Aoste - Allain le 23 Juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications avec dé-

claration de capacité pour l'Italie _____

Permis du Département de Justice &

Police _____

Communiqué à la Chancellerie Cantonale _____

Les époux :

Verendaz Laurent
Verendaz Jélicite

Les témoins :

Foudon Symphorien
Allain Vuillet

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud
comp.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 368

Ramseier

et Joly

Par décision du 5 janvier 1935, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il a le nom patronymique Ramseier, orthographe Ramseier.

Lausanne, le 7 janvier 1935. L'officier de l'état civil:

[Signature]

Logé à Riegsau et Villeneuve.

Par décision du 7 mars 1935, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il a le nom patronymique de la mère de l'épouse, orthographe Bontemps et non pas Bontemps.

Lausanne, le 8 mars 1935. L'officier de l'état civil:

[Signature]

Logé à Riegsau et Villeneuve.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Ramseier, Arthur-Gottfried,

célibataire,

commis postal

originaire de Riegsau (Berne)

domicilié à

Lausanne,

né à

Lausanne,

le sept avril

mil huit cent huitante-neuf

filz de

Gottfried Ramseier, cafetier

et de

Marianne née Buri, sa femme, à Lausanne,

2. Joly, Elise,

célibataire

originaire de Villeneuve

domiciliée à

Villeneuve

née à

Villeneuve

le dix-neuf avril

mil huit cent huitante-un

fille de

Edouard Joly, agriculteur

et de

Clélie née Bontemps, sa femme, à Villeneuve,

Comme témoins:

1. Léon Seiler, tailleur

2. Théophile Zbinden, tailleur les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Riegsau et à Villeneuve, le 5

juillet 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil huit cent trente-deux.

Pièces déposées:

Actes de naissance

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux:

Art. Ramseier

Elise Ramseier

Les témoins:

L. Seiler

G. Zbinden

L'officier de l'état civil:

H. Lichant

N° 369

Duca

et

Ruchat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duca, Giacomo,

célibataire

marqué

originaire de Intagna (Novate) Italie, domicilié à

Lausanne, né à

Intagna le vingt huit janvier

mil huit cent soixante huit, fils de

Gustavo Duca, décédé, et de

Antonietta Antoniazza, sa veuve, à Intagna

2. Ruchat, Marie-Emma,

célibataire

mariée

originaire de Grandcour, domiciliée à

Lausanne, née à

Grandcour le sept août

mil huit cent cinquante sept, fille de

Etienne Daniel Ruchat, agriculteur à Grandcour, et de

Julienne née Chevalier, sa femme, décédée

Comme témoins : 1. Secondo Rossetti, marqué
2. Olga Delmarco, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandcour & Intagna les 23, 24 mai et 4 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil huit cent douze

Pièces déposées :

- Acte de naissance
- Promesse de mariage
- Certificat de publication
- Déclaration de capacité
- Permis du Département de Justice Police

Les époux :

Duca Giacomo
Duca Marie

Les témoins :

Secondo Rossetti
Olga Delmarco

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'Etat civil de Grandcour
à la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

N^o 370

Rieben

et
Payer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben, Albert-Emile,

célibataire

négociant

originaire de La Lomle (Berne)

domicilié à

Morges

né à

Morges

le vingt trois août

mil huit cent septante-neuf

fils de

Jacob Rieben, adéca

et de

Comte de Schmittle, à Morges.

2. Payer, Louise-Jenny

célibataire

sans profession

originaire de Echallens

domiciliée à

Lausanne.

née à

Echallens

le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de

Jean Samuel Payer, adéca

et de

Comte Julie Henriette née Pasche, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Georges Payer, professeur de dessin

2. Louis Verdinet, comptable, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Lomle, Morges, Lausanne & Echallens, le 6

juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neufcent douze

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Morges

Les époux :

A. Rieben

L. Rieben

Les témoins :

G. Payer

L. Verdinet

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
compt.

Communiqué de l'état civil de La Lomle,
Morges

N^o 371

Koefler

et

Kunz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koefler, Friedrich,

célibataire

Employé de commerce,

originaire de Mütschi (Berne)

domicilié à

La Chaux-de-fonds

né à

Baltenbunnen (Jussuffelden) Berne, le premier Janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze,

fils de

Friedrich Koefler, gendarme à Interlaken

et de

feue Marie née von Aegerle

2. Kunz, Emma Bertha,

célibataire

Demoiselle de magasin,

originaire de Meiringen (Berne)

domiciliée à

La Chaux-de-fonds

née à

La Chaux-de-fonds, le vingt-deux avril

mil huit cent dix-huit

fille de

Jules Emma Kunz, caissier,

et de

Marianne Madeleine née Anstett, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Albert Sattou, voyageur de Commerce

2. Jacob Roth, boulangier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-fonds le 5, à Mütschi, Meiringen et Lausanne le 6 Juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Août mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

certification de l'état civil de La Chaux-de-fonds.

Les époux :

Friedrich Koefler
Bertha Koefler

Les témoins :

A. Sattou
J. Roth.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Par jugement du Tribunal... de l^{re} instance de Genève, rendu en date du 18 février 1926, déclaré définitif et exécutoire le 19 mai 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 29 mai 1926.

L'officier de l'état civil:

L. Baug

R. du no 8. 26

Registre des mariages A.

N° 372

Bonnard

et

Wüthrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bonnard, André-Alfred,** _____

célibataire _____

Professeur _____

originaire de Lyon (arrondissement de Lyon) _____ domicilié à

Mülhouse (Alsace) _____ né à

Lausanne, _____ le seize août _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fils de

Jean Samuel Bonnard, Professeur _____ et de

Marie Marie Duprez, à Lausanne, _____

2. **Wüthrich, Alice-Berthe-Pauline,** _____

célibataire, _____

originaire de Bressana (Rommanche) (Vaud) (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Bressana (Rommanche) _____ le dix sept / vingt neuf Juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Monsieur Léon Wüthrich, industriel à Constanza (Rommanche) _____ et de

Marguerite née d'Orlando, sa femme, à Lausanne, _____

Comme témoins : { 1. Jean Bonnard, professeur à Lausanne _____
2. Mme Wüthrich industriel à Constanza _____

Les publications ont eu lieu à Lyon le 22 et à Lyon, Vaud - Lausanne le 23 ^{août} et
Mülhouse le 26 août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil huit cent douze. _____

Pièces déposées :

Certification de l'état civil de
Lyon. _____

Communiqué à l'état civil de Lyon
Lyon le 20 août _____

Les époux :

A. Bonnard
A. Bonnard

Les témoins :

J. Bonnard, prof
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

N° 373
Challand
et
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Challand, Louis-Edouard,** _____
veuf de Julie Louise Henriette Genet _____
secrétaire au Département de l'Agriculture, _____
originaire de Bex _____ domicilié à
Lausanne, _____ né à
Bex _____ le trente-un août _____
_____ mil huit cent cinquante cinq _____ fils de
feu Louis Jean-François Challand, _____ et de
feue Jeanne Marie née Lucande, _____

2. **Porchet, Rachel,** _____
célibataire _____
Institutrice _____
originaire de Corcelles-le-Joux _____ domiciliée à
Lausanne, _____ née à
Lausanne _____ le onze juin _____
_____ mil huit cent dix-neuf _____ fille de
feu Pierre Daniel Porchet _____ et de
feue Georgette née Ohonnev _____

Comme témoins : { 1. Aimé Gendre, restaurateur _____
2. Henri Martin, géomètre, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Bex le 20 au Corcelles-le-Joux le
21 Juillet 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance _____
Promesse de mariage _____
Acte de décès de la femme de l'époux _____
Certificats de publication _____

Les époux :

L. Challand
R. Challand

Les témoins :

Aimé Gendre
H. Martin

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq
comp.

Communiqué à l'état civil de Bex à
Repraz _____

Registre des mariages A.

N^o 374
Charles
 et
Thilé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Charles, Alfred-Roger,**

célibataire

Chauffeur

originaire de Châtam-d'Or _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Étoy _____ le quatre décembre _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fils de

Alfred Charles, cocher à Paris _____ et de

Louise Marie née Gros, décédée.

2. **Thilé, Jeanne-Étienne,**

célibataire

Singère,

originaire de Maccornens (Fribourg) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Romont _____ le quinze juin _____

_____ mil huit cent cent quatre-vingt-deux _____ fille de

Henri Thilé _____ et de

Lucie née Liénard, décédée.

Comme témoins : { 1. Constant Weber _____
 2. Henri Ruciat, les deux voyageurs de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Châtam-d'Or à Maccornens
 le 14 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent-douze (1912)

Pièces déposées :

Actes de naissance _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Châtam-
 d'Or à Villamendin.

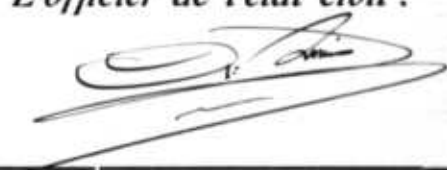
Les époux :

Charles
J. Charles.

Les témoins :

Constant Weber
Ruciat Henri

L'officier de l'état civil :



N^o 375
 Kropf
 et
 Ecuyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kropf, Louis,
 célibataire
 Employé de Commerce
 originaire de Unterschlangenegg (Berne) domicilié à
 Lausanne, né à
 Pully le vingt-quatre avril
 mil huit cent cent-huitante-huit fils de
 Louis Kropf, vigneron et de
 Véronique Marie Louise née Chapuis, à Pully

2. Ecuyer, Blanche-Louise,
 célibataire
 Couturière,
 originaire de Envy domiciliée à
 Pully née à
 Envy le trente-un Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-onze, fille de
 Lucien Ecuyer, agriculteur et de
 Jeanne Marguerite Legeret née Raymond, à Pully.

Comme témoins :
 1. Constant Weber, voyageur de Commerce
 2. Jules Dupuis, garçon de bureau, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Unterschlangenegg, Envy à Pully, le
 10 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Promesse de mariage
 Certificats de publication

Les époux :

Louis Kropf
 Blanche Kropf

Les témoins :

Constant Weber
 Jules Dupuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg
 Berninnotzen à Pully

Registre des mariages A.

N^o 376
 Monthoux
 et
 Jenny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monthoux, Albert-Constant,

célibataire _____

Employé de bureau _____

originaire de Bière _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Paris (5^e arr^t) _____ le dix-huit septembre _____

_____ mil huit cent cent quatre-vingt-onze, _____ fils de

Martin Octave Monthoux, comptable, _____ et de

Marie Julie Elise née Barraud, à Lausanne, _____

2. Jenny, Céline-Augusta,

célibataire _____

Demoiselle de magasin _____

originaire de Monthozod _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Mont-le Grand _____ le dix août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

François Louis Jenny, ouvrier de ville _____ et de

Jenny Eugénie née Jacoud, à Lausanne _____

Comme témoins :
 1. Fernand Monthoux _____
 2. Octave Monthoux, les deux comptables à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Bière le 11, à Monthozod le 13 juillet

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Bière &
 Gimel. _____

Les époux :

Monthoux

Céline Monthoux

Les témoins :

Monthoux

Monthoux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 377
Gutmann
 et
Zumkehr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gutmann, Rodolphe,** _____

célibataire _____

Infirmier _____

originaire de Ins (Berne) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne _____ le cinq décembre _____

_____ mil huit cent septante quatre _____ fils de

Benedict Rodolphe Gutmann _____ et de

Caroline née Kuntz, décédée, _____

2. **Zumkehr, Marguerite,** _____

célibataire _____

Cuisinière, _____

originaire de Fentigen (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Ormont-Dessus _____ le premier septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fille de

Jean Zumkehr, journalier à Fentigen, _____ et de

Marguerite née Schmid, décédée _____

Comme témoins : 1. Gustave Koeniger, appareilleur _____

2. Alfred Thérax, huissier au Tribunal, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Ins et Fentigen le 8 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Fentigen à Ins. _____

Les époux :

Rodolphe Gutmann infirmier
 Marguerite Gutmann

Les témoins :

Koeniger G.
 A. Thérax

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 378

Ochsner

Egli^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ochsner, Immanuel-Immanuel,

célibataire

fromager

originaire de Oberhallau (Schaffhouse) domicilié à

Brassus né à

au Brassus le huit septembre

mil huit cent huitante six fils de

Jacob Ochsner, boulanger-marchand de fruits et de

Lélie Jenny, née Aubert, sa femme, les deux au Brassus

2. Egli, Marie,

célibataire

ménagère

originaire de Schangnau (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Vionnaz le douze juillet

mil huit cent huitante huit fille de

Pierre Egli, menuisier et de

Fanny Buffat

Comme témoins :

1. Félix Beausire, marchand tailleur à Lausanne

2. Emile Zuecher, négociant, à Mout

Les publications ont eu lieu à la Sentier & au Brassus le 8, à Lausanne, Oberhallau
& Schangnau le 9 juillet 1912Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Autodéclaration de l'Etat civil de

Brassus

Communiqué à l'Etat Civil de Oberhallau
Sentier & Schangnau

Les époux :

H. Ochsner
Marie Ochsner

Les témoins :

Felix Beausire
E. Zuecher

L'officier de l'état civil :

15-122

N° 379
Zwahlen
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zwahlen, Robert-Georges-John,

célibataire _____

quincaillier _____

originaire de Gessenay (Neuchâtel) _____ domicilié à

Menton (Alpes Maritimes) France, _____ né à

Lausanne _____ le vingt trois Septembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Charles Louis Zwahlen, constructeur à Lausanne _____ et de

Mme Louise Henriette née Girardet, décédée _____

2. Jordan, Cécile,

célibataire _____

originaire de Mézières _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le huit Septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fille de

Ulrich Josef Jordan, avocat _____ et de

Mme Marie Anne Fanny née Roussy, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Théodore Roussy, librettiste _____
2. Henri Roussy, ingénieur, les deux à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Lausanne & Menton les 26, 27

& 30 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf cent mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

certification de l'état civil de
Gessenay _____

Communiqué à l'état civil de Gessenay
& Mézières _____

Les époux : Témoins

Th. Roussy
Henri Roussy

Les témoins : Époux
Robert Zwahlen
Cécile Zwahlen

L'officier de l'état civil :

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 17 Janvier 1912, déclaré
définitif et exécutoire le 4 Mars
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ ans, le
délai pendant lequel l' _____
ne peut _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 15 Mars 1912.

L'officier de l'état civil :

L. Roussy

Registre des mariages A.

N° 380
Frommelt
et
Howard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frommelt, Max-Alexandre,
célibataire,
Professeur de violon
originaire de Mezzane (Saxe) domicilié à
Lausanne, né à
Mezzane le vingt trois août
mil huit cent septante, fils de
Julius Frommelt, addai, et de
Johanne Christliche née Wiedemann, à Mezzane,

2. Howard, Beatrice-Marian-Challenor,
célibataire,
sans profession,
originaire de d'origine anglaise, domiciliée à
Lausanne, née à
London le vingt trois juin
mil huit cent huitante-deux, fille de
Henry Howard, rentier, et de
Helen Challenor née Smith, à Lausanne,

Comme témoins :
1. Richard Frommelt, Professeur de musique,
2. Emile Blanc, inspecteur, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Mezzane & à Lausanne les 22 & 23 juillet
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix deux mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
 - Promesse de mariage
 - Certificats de publication de Lausanne
 - à Mezzane. - Déclaration de Capacité
 - de Mezzane.
 - Dispense de publications en Angleterre
 - à déclaration de Validité
 - Permis au département de Justice &
 - Police
- Communiqué à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

Max Frommelt.
Beatrice Frommelt.

Les témoins :

Emile Blanc
Richard Frommelt
Emile Britannique inter
L'officier de l'état civil :

N° 381
Tarantola
et
Cova-Morcardini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tarantola, Louis,

célibataire _____

peintre _____

originaire de Milazzo (Milazzo) - Calabre (Italie), domicilié à

Lausanne, né à

le huit Janvier

mil huit cent dix-huit, quatre, fils de

Charles Tarantola, commerçant et de

Dominique née Zamarelli, domiciliés à Lausanne,

2. Cova-Morcardini, Angèle-Elise,

célibataire _____

couturière _____

originaire de Somma Lombardo (Milan) - Italie, domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne, le dix sept Septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Joséph Marie Cova-Morcardini, employé au C.O. et de

Marie Joséph Eleonore née Lapierre, à Lausanne,

Comme témoins : 1. Jules Diacovi, fermier
2. Antoine Beltramoli, menuisier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 mai, à Milazzo & Somma-Lombardo

le 9 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement au mariage des parents

Promesse de mariage

Certificats de publication avec

déclarations de capacité pour l'Italie

Permis du département de Justice

Police.

Communiqué à la Chancellerie C. L.

Les époux :

Tarantola Louis,

Tarantola Elise

Les témoins :

Jules Diacovi

Beltramoli Antoine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 382

Rey
et
Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Aloïs,

célibataire

boulangier

originaire de Forêt sur Lucens, domicilié à

Lausanne, né à

Yverdon le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit, fils de

Louis Rey, décédé, et de

Augustine née Buetat, sa femme, à Yverdon.

2. Goy, Anna-Marie,

célibataire

sans profession

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion, née à

Vaulion le vingt-un août

mil huit cent quatre-vingt-sept, fille de

Jean Donat Goy, agriculteur, et de

Anna née Musseth, sa femme, à Vaulion.

Comme témoins :

1. Jean Borgeaud, boulangier

2. Ernest Gruber, boulangier, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Vaulion le 23 et 24 juillet
1912Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent douze,

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication.

Les époux :

Aloïs Rey

Anna Rey

Les témoins :

Borgeaud Jean

Gruber Ernest

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil Lucens &
Vaulion.

N° 383
Cruchon
et
Göttschin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchon, Emile,

célibataire
Employé de Commerce
originaire de Bercher domicilié à
Lausanne, né à
Apples le neuf février
mil huit cent huitante-neuf fils de
Emile Cruchon, agriculteur et de
Jeanne Londe née Rouiller, à Apples,

2. Göttschin, Blanche Alexandrine,

célibataire
domiciliée
originaire de Riehen (Bâle-Ville) domiciliée à
Lausanne, née à
Lausanne le douze novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Gustave Göttschin, passementier et de
Marie Londe Sophie Auguste née Schuchler, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gustave Göttschin, passementier
2. Clotilde Jacottet, employée de banque, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bâle & Bercher, les 20, 22 & 23
Juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze douze mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Cruchon
B. Cruchon

Les témoins :

C. Jacottet
G. Göttschin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de St Charles &
Bâle

Registre des mariages A.

N^o 384
 Guglielminetti
 et
 Branche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guglielminetti, Felice - Elemente, _____

célibataire _____

ménageur _____

originaire de Sambuyetto | Novare | Italie, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Sambuyetto _____ le vingt huit octobre, _____

_____ mil huit cent huitante huit, _____ fils de

Angela Guglielminetti, à Sambuyetto, _____ et de

2. Branche, Marie-Marguerite, _____

célibataire, _____

ménagère _____

originaire de Saint Pierre d'Arce | Oudin | Italie, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Ollon _____ le trois Mars _____

_____ mil huit cent huitante deux _____ fille de

Louis Joseph Branche, tailleur, à Ollon, _____ et de

Julienne née Rochat, décédée, _____

Comme témoins : { 1. Antoine Donati, tailleur _____

{ 2. Denis Pons, ébénier, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Sambuyetto à St Pierre d'Arce, le
 23 Juin 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent - onze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement de la mère de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication avec de _____

classement de l'Epoux pour l'étude _____

Permis du Département de Justice _____

& Police _____

Communiqué à la Chancellerie etc _____

Les époux :

Guglielminetti Felice
 Marguerite Branche,
 Guglielminetti
 Les témoins :
 Donati Antoine
 Pons Denis

L'officier de l'état civil :



N^o 385
Marmier
et
Sieber née Romang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmier, Jean-François,
veuf de Marie Zéline Guentat,
tailleur de pièces,
originaire de Granacon domicilié à
au Chalet à Gobet & Lausanne, né à
Granacon le vingt huit avril
mil huit cent cinquante, fils de
Jean François Marmier et de
Zélie née Romang, décédée.

2. Sieber née Romang, Caroline,
veuve de Rudolf Sieber, déc. le 18 Juin 1906
lessivante,
originaire de Rapperswil [Borne] domiciliée à
Lausanne, & née à
Gsteig & Summen [Borne] le vingt-un février
mil huit cent septante, fille de
Johann Peter Romang, décéd., et de
Marie Elisabeth née Linder, à Corsier & Vevey

Comme témoins : { 1. Henri Bodion employé au Greffe municipal
2. Eugène Dubois } les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rapperswil & Granacon, les 9, 10 & 11
juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent - douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Actes de décès des précédents conjoints
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Marmier François
Marmier Caroline

Les témoins :

H. Bodion
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Granacon
& Rapperswil.

Registre des mariages A.

N^o 386
 Morecco
 et
 Giraudi née Bello

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morecco, Pierre-Antoine,

veuf de Sophie Elizabeth Petros née Ferrasi, née le 27 avril 1910,

ouvrier,

originaire de Turin (Italie) domicilié à

Lausanne, né à

Turin le vingt-deux octobre

mil huit cent dix-neuf fils de

Bernard Morecco et de

Marie née Antoinette, ses deux sœurs.

2. Giraudi née Bello, Pierina-Domenica-Caterina

veuve de Carlo Giraudi née le 8 avril 1911,

négociante,

originaire de Davigliano (Province) (Italie) domiciliée à

Lausanne, née à

Davigliano le vingt-neuf Juin

mil huit cent septante sept, fille de

Guillaume Bello, ancien boulanger et de

Margherita Tiboldo-Margaroni, à Peimpralais (Genève)

Comme témoins : 1. Virgilio Rossi, entrepreneur
 2. Guido Lucino, plâtrier-peintre, ses deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Turin & Davigliano le 23 Juin
 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication, avec

déclarations de capacité pour l'Italie

Permis du Département de J^u & P^u

Communiqué au Chancelier etc

Les époux :

Pierre Morecco

Pierina Morecco

Les témoins :

Guido Lucino

Rossi Virgilio

L'officier de l'état civil :

N^o 387
Rochat
et
Mottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Clément,
célibataire
employé de commerce,
originaire de Mauraz, Chavannes-le-Veyron L'abbaye, domicilié à
aux Haut-Vives (Genève) né à
Ayples le vingt trois décembre
mil huit cent huitante sept, fils de
François Rochat, agriculteur et de
Arlène Emma née Cottier, à Ayples,

2. Mottaz, Céline-Julie,
célibataire
cuisinière
originaire de Syens domiciliée à
Lausanne, née à
Rodersen le treize décembre
mil huit cent huitante huit fille de
Jean Louis Edouard Mottaz, agriculteur, et de
Marie Julie née Outoir, à Syens.

Comme témoins :
1. Louis Huguet, employé de commerce à Genève,
2. Henri Mottaz employé de commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Haut-Vives le 3, à Lausanne Syens L'abbaye
le 4, à Mauraz à Chavannes-le-Veyron le 5 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept août mil neuf cent douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil des
Haut-Vives

Les époux :

Clément Rochat
Céline Rochat

Les témoins :

L. Huguet
H. Mottaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Pampigny,
Genève, L'abbaye, Moudon à Genève
(B.C.E.)

Registre des mariages A.

N° 388

Fellay

et

Piccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fellay, Jules-Alphonse,

divorcé de Edouardine Henriette Fuchs,

commis aux services industriels

originaire de Bagnes (Valais) domicilié à

Lausanne, né à

Chexbres le quinze juin

mil huit cent septante-neuf, fils de

Louis Innocent Fellay, cafetier à Chexbres et de

Marie Elise Cathérine Adèle Müller

2. Piccard, Jenny-Charlotte,

célibataire

originaire de Lutry - Grandvaux domiciliée à

Lausanne, née à

Prix le dix sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze, fille de

Louis Piccard et de

Marie Jeanne Charlotte Buchsundt, décédée.

Comme témoins : 1. Emile Baraz

2. Paul Regamey, employés de Puteau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Grandvaux le 19, à Bagnes et

Lutry le 20 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux août mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Bagnes
Lutry - Cully.

Les époux :

Jules Fellay
Charlotte Fellay

Les témoins :

Regamey
Baraz

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp.

Révisé par le J. N. 16.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 7 septembre 1916 déclaré définitif et exécutoire le 6 octobre 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l'_____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 octobre 1916

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 389
Demarchi
et
Villone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demarchi, Carlo,
célibataire
plâtrier peintre,
originaire de Premozello (Novate) Italie, domicilié à
Lausanne, né à
Premozello le quatre février
mil huit cent septante-neuf, fils de
Piero Demarchi, ancien cafetier, et de
Verona Fontana, à Premozello.

2. Villone, Giuseppina-Encola-Giovanna,
célibataire
brocheuse,
originaire de Turin (Italie) domiciliée à
Lausanne, née à
Turin le vingt-neuf mai
mil huit cent huitante-neuf, fille de
Pietro Villone, décédé, et de
Marcellina Dionisio, veuve, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Henri Lambert, concitoyen
2. Silvestre Biaggi, tailleur de pierre, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 mai, à Premozello à Turin, les
9 et 16 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication, avec
certificats de capacité pour l'Italie
Permis du Département de Justice
Police.

Communiqué à la Chancellerie C^{le}

Les époux :

Demarchi Carlo
Demarchi Giuseppina

Les témoins :

Maurent
Biaggi Silvestre

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

Registre des mariages A.

No 390
Maillard
et
Gentinetta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Jean-Louis-Jean, _____

veuf de Rosine Janyard, _____

Professeur à l'Université _____

originaire de Vevay _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Vevay _____ le vingt huit septembre _____

_____ mil huit cent soixante sept. _____ fils de

Jean Louis Auguste Maillard, ancien artisan _____ et de

Rosine Louise née Dénéciar, à Vevay _____

2. Gentinetta, Marguerite, _____

célibataire, _____

Institutrice, _____

originaire de Dorcière (Valais) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Kouéche-les-Bains _____ le deux août _____

_____ mil huit cent huitante-cinq, _____ fille de

Auguste Gentinetta, préfet, _____ et de

Martine née Locatin, à Kouéche-Ville, _____

Comme témoins : { 1. Auguste Gentinetta, préfet à Kouéche-Ville _____
2. Rosine Maillard à Vevay _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevay - Baudex, les 1, 2 - 3 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois août mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la femme de l'Époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Eschamatt _____

Vevay _____

Les époux :

Maillard
Marguerite Maillard

Les témoins :

Rosine Maillard
Aug. Gentinetta

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
scrp

N^o 391
Jäger
et
Jäger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jäger, Gottlob, _____
célibataire _____
Charpentier _____
originaire de Eberbach (Künzelsau (Wurtemberg) _____ domicilié à
Lausanne, _____ né à
Eberbach _____ le neuf novembre, _____
_____ mil huit cent huitante-un _____ fils de
Georg Friedrich Jäger, décédé, _____ et de
Marie Sophie née Buchsmat, à Eberbach, _____

2. Jäger, Marie, _____
célibataire _____
femme de chambre, _____
originaire de Dinsbach (Gerabronn (Wurtemberg) _____ domiciliée à
Lausanne, _____ née à
Eberbach _____ le trente décembre _____
_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de
Michael Karl Jäger, marchand _____ et de
Marie Magarete née Oden, à Eberbach _____

Comme témoins :
1. Eugène Bulet, menuisier _____
2. Emile Scheller, confiseur, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Dinsbach, Eberbach - Lausanne, les 25, 26 et
27 juillet 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Promesses de mariage _____
- Certificats de publication _____
- Déclarations de capacité _____
- Permis du Département de Justice _____
- à Police _____

Communiqué au Chancellerie C^o _____

Les époux :

Gottlob Jäger
Marie Jäger

Les témoins :

Eugène Bulet
Emile Scheller

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
Mun.

Registre des mariages A.

N^o 392
 Rausis
 et
 Eugster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rausis, Robert-Louis,

célibataire _____

électricien _____

originaire de Ossières (Valais) domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le deux Mars

mil huit cent quatre-vingt dix fils de

Louis Ferdinand Rausis, décédé, et de

Antoinette née Baum, à Lausanne,

2. Eugster, Marie-Frida,

célibataire _____

confessionnaire _____

originaire de Veufem (Appenzell) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne, le vingt-un Aout

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Samuel Jacob Eugster, commissionnaire et de

Anna Marie née Pithon, domiciliée à Lausanne

Comme témoins :
 1. Arnold Jacob, jardinier à Pully
 2. François Eugster, commissionnaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Veufem & Ossières, les 6, 7 & 8 Aout 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Aout mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux _____

Connecement des père & mère de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Ossières & Veufem

Les époux :

Robert Rausis
Frida Rausis

Les témoins :

Yaccard Arnold
François Eugster

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
 comp.

N° 393

Grandchamp

et

Liaudet née Berno

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp, Emile,

celibataire

de la cure,

originaire de Chexbres

domicilié à

Lausanne,

né à

et Emile

le vingt huit Décembre

mil huit cent huitante neuf

fils de

Louis Daniel Grandchamp, décédé

et de

Sophie née Bélier, à Vevey

2. Liaudet née Berno, Rosalie dite Rose,

divorcée de Ernest Théophile Liaudet ad le 10 Octobre 1910.

veuve,

originaire de Montpreveyres,

domiciliée à

Lausanne,

née à

Varone (Valais)

le trente novembre

mil huit cent huitante quatre,

fille de

Etienne Berno, maron à St André (Savoie)

et de

Rosalie née Schopp, décédée.

Comme témoins :

1. François Fanchette, employé d'hôtel

2. Marie Ramponi, les deux à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chexbres & Montpreveyres, le 28 Mai

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre août mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance

Acte de mariage antérieur, avec divorce

Promesses de mariage

Certificats de publications

Les époux :

Emile Grandchamp
R. Grandchamp

Les témoins :

François Fanchette
M. Ramponi

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'Etat civil de Chexbres
à Ropraz

Par jugement du Tribunal du...
destruit de Vevey, rendu
en date du 24 mai 1910, déclaré
définitif et exécutoire le 8 octobre
1910, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel la femme...
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 18 octobre 1912.

R. du 11.10.12

L'officier de l'état civil :

H. Bellif

Registre des mariages A.

N^o 394
Rion
et
Leray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rion, Alphonse-Victor, _____

célibataire _____

Économiste-mécanicien _____

originaire de Vevey (Valais) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Buenos-Aires (République Argentine) _____ le sept Octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fils de

Alphonse Rion, imprimeur _____ et de

Bertha née Rion, à Lausanne, _____

2. Leray, Léonie-Marie, _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de La Chapelle-Bouvier (Ille & Vilaine) France _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

La Chapelle-Bouvier _____ le sept Octobre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Pierre Marie Leray, cultivateur, _____ et de

Marie Marie née Héquet domiciliée à La Chapelle-Bouvier _____

Comme témoins : 1. Alphonse Rion, imprimeur _____

2. Armona Lupic, Libanaise, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à La Chapelle-Bouvier Lausanne - Vevey, les 4, 5 & 8
Août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt six août mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Consentement des père & mère de l'un _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Permis de publication _____

Communiqué à l'Etat Civil de Vevey & à la
Chancellerie de _____

Les époux :

Alphonse Rion fils
Léonie Leray

Les témoins :

A. Rion
A. Lafrie

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
rue

N° 395
Grenloz
et
Nuffenegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grenloz, Louis-Adolphe,

célibataire _____

notaire _____

originaire de Ollon _____ domicilié à

Ollon _____ né à

Ollon _____ le vingt-neuf juillet, _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Jules Henri Grenloz _____ et de

Lina née Roua, décédée. _____

2. Nuffenegger, Gabrielle-Marie-Angusta,

célibataire _____

originaire de Carouge (Genève) & de Signau (Bâle) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne, le _____ le dix-sept avril _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

Louis Nuffenegger, décédé _____ et de

Julie Fanny née Monnier, à Lausanne, _____

Comme témoins : { 1. Charles Hugony, représentant _____
2. Eugène Berret, négociant, des deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Stémiez le 21, à Ollon, Carouge, Signau le 22 & à Lausanne le 23 juillet 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'officier de l'état-
civil d'Ollon _____

Communiqué à l'état civil d'Ollon,
Signau & Genève (B.C.) _____

Les époux :

Ld. Grenloz nat.
grec Grenloz

Les témoins :

Ch. Hugony.
Th. Nuffenegger
Rob. Hugony

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

No 396
De Lœuw
et
Maugraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Lœuw, Joseph-Antoine, _____

célibataire _____

Professeur de musique, _____

originaire de Genève (Belgique) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Genève _____ le deux _____

_____ mil huit cent septante dix _____ fils de

Joseph-Désiré De Lœuw, tapissier à Zuydamacht _____ et de

Philomène-Félicité Marie-Françoise Dupuis, décédée. _____

2. Maugraz, Emma-Adèle-Pauline-Marie, _____

célibataire _____

brodeuse _____

originaire de Bourbonne (Bretagne) France _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Bourbonne _____ le vingt-un _____

_____ mil huit cent quatre-vingt onze _____ fille de

Alfred Adolphe Maugraz, photographe _____ et de

Maria-Félicité Emma Goussière, à Bourbonne. _____

Comme témoins : { 1. Amédée Franoy, ingénieur _____

{ 2. Jules Guerin, commis C. F. F. les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bourbonne & Genève les 1, 2 & trois _____

1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf _____ mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement au père de l'Epoux _____

Acte de décès de la mère. _____

Consentement des père & mère de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Déclaration de validité _____

Permis au Département de Justice _____

Police _____

Communiqué à la Chancellerie _____

Les époux :

Joseph De Lœuw
E. De Lœuw

Les témoins :

Franoy
Guerin

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut
1912

N^o 397
Weber
et
Jenny née Sèchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Charles-Arnold,

célibataire

Chef de bureau,

originaire de Vordemwald (Silésie) domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le sept novembre

mil huit cent septante-huit fils de

Jean Weber, décedé, et de

Luise née Guder, de Lausanne

2. Jenny née Sèchard, Louise-Emilie,

divorcée de Victor Jenny au le quinze Juillet 1911.

originaire de Mont d'Alaudanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt septembre

mil huit cent septante-deux fille de

Paul Emilie Sèchard, gypsière, et de

Francine Louise Sizerens, domiciliés à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Boisson, employé de bureau
2. François Pambour, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Vordemwald & Le Mont le 8 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'épouse avec

divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Vordemwald & Prilly

Les époux :

C. Weber
Louise Weber

Les témoins :

H. Boisson
F. Pambour

L'officier de l'état civil :

H. Sèchard
scrp.

Registre des mariages A.

N^o 398
Schreiber
et
Steffen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schreiber, Nicolas, _____

célibataire _____

peintre en bâtiment _____

originaire de Lyon (2^e arr^e) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lyon _____ le six novembre _____

_____ mil huit cent huitante trois _____ fils de

Louis Schreiber, tonneur sur cuivre _____ et de

Françoise née Chappaz, à Lyon (3^e) _____

2. Steffen, Julie Henriette, _____

cultivatrice _____

célibataire _____

originaire de Trub (Berno) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Mont / Rolle _____ le huit mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Charles Louis Auguste Steffen, agriculteur, _____ et de

Lina née Haguard, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Alfred Benévise, coiffeur, _____

2. Henri Ecoffey, boulanger, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trub & Lyon les 22 ~ 25 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement des père-mère de _____

l'Epoux - Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration au Consulat de Suisse _____

Permis du Département de Justice _____

& Police _____

Communiqué à l'état civil de Trub & à _____
la Chancellerie de _____

Les époux :

N. Schreiber

J. Steffen

Les témoins :

Henri Ecoffey

Alfred Benévise

L'officier de l'état civil :

H. Lechaut

N^o 399
Rochat
et
Bébonx

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Charles-Edouard,

célibataire

sailli

originaire de Butigny, Luz Messent, L'abbaye domicilié à Lausanne, né à

Morges le dix huit mil huit cent huitante dix fils de

Charles Rochat, avide et de

Kouza Alphonsine née Perret-Jammetot, à Lausanne

2. Bébonx, Marguerite-Clarisse-Olga

célibataire

originaire de Belmont & Epalinges, domiciliée à

Pully née à

Pully le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Paul Bébonx, avide et de

Rosalie née Guinand, à Pully-Chaux

Comme témoins :
1. Paul Delucras, secrétaire à Lausanne
2. Jules Turrey, fonctionnaire postal à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Butigny, L'abbaye, Pully le 3, à Epalinges le 4, à Belmont le 5 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mil huit cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Charles Rochat
Marguerite Rochat.

Les témoins :

Jules Rancy,
P. Delucras

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
scrif.

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Grand
L'abbaye, Pully, Epalinges & Pully

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 400
Duplan
et
Puzo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duplan, Gustave-Fernand, _____

célibataire, _____

médançais _____

originaire de Ormont-Deux, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Is sur Glâne (côte d'Or) France _____ le quatre-vingt

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Edouard Duplan, docteur, _____ et de

Marie-Victoire Puzo, sa femme, à Lausanne _____

2. Puzo, Marie-Françoise, _____

célibataire _____

seules de ménage _____

originaire de Stimpfingen - Oberschoot (Suisse) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Villarsombard (Suisse) _____ le cinq Septembre _____

_____ mil huit cent huitante-un _____ fille de

Joseph Puzo, agriculteur _____ et de

Victoire née Suter, sa femme, à Stimpfingen _____

Comme témoins :
1. Charles Fuchs, employé de bureau à Lausanne _____
2. Joseph Puzo, agriculteur à Stimpfingen _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Ormont-Deux, le 15 à Stimpfingen
et Oberschoot le 20 août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Septembre mil huit cent-douze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué de l'état civil de Ormont-
Deux et Stimpfingen _____

Les époux :

Duplan Gustave
Marie Duplan

Les témoins :

[Signature]
Joseph Puzo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 401
Jonin
et
Prioni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jonin, Jean Louis,
 célibataire
 domicilié à
 originaires de Chandon (Fribourg) domicilié à
 Lausanne, né à
 Villars-sur-Glâne (Fribourg) le dix sept mars
 mil huit cent huitante sept fils de
 Maurice Jonin, cordonnier et de
 Florentine née Balthaz, épouse, à Lausanne.

2. Prioni, Marie Adèle,
 célibataire
 domiciliée à
 originaires de St Fiacre (Côme) Italie, domiciliée à
 Renens née à
 Grandvillars (Fribourg) le deux août
 mil huit cent huitante dix fille de
 Pierre Léopold Prioni, tailleur de pierre et de
 Marie Louise née Savoy, de femme, à Versoix (Fribourg)

Comme témoins :
 1. Louis Chiquis, employé postal.
 2. Rodolphe Barbey, électricien, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 à Renens à Chandon le 20 mai 1912
 St Fiacre le 23 juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Septembre mil huit cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication

Les époux :

Louis Jonin
 Adèle Jonin

Les témoins :

Ls. Chiquis
 Barbey Rodolphe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Leithalles à Fribourg ainsi
 qu'à la Chancelerie

Registre des mariages A.

N^o 402
Rod
 et
Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, Léon-Alexis, _____

célibataire _____

Sous-secrétaire au Département de Justice - Police, _____

originaire de Mézières, Courmayeur, Ropraz, Corcelles & Semsac, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Essert / Champvent _____ le 21^{me} juillet _____

_____ mil huit cent huitante quatre, _____ fils de

Eugène Rod, vigneron à Lausanne, _____ et de

Suzanne Elida née Cochet, _____

2. Bovey, Alice-Hélène, _____

célibataire, _____

Sans profession _____

originaire de Chânoz _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

sur Eaux-Vives (Genève) _____ le 22^{me} sept juillet _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Pierre Louis Bovey, marchand grainier _____ et de

Hélène Sylve Buet, sa femme, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Louis Bovey, marchand grainier à Lausanne, _____
 2. Alice Jennie Rod à Zurich _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézières, le 30, à Courmayeur, Corcelles le
 jour, Ropraz le 31 juillet & à Chânoz - Semsac le 1^{er} août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Septembre mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Mézières,
 Ropraz - Semsac. _____

Les époux :

Rod

Alice Rod

Les témoins :

Pr. Ls. Frey

Alice Jennie Rod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 403
Scheurer
et
Gilliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scheurer, Fritz,
célibataire
employé postal,
originaire de Ins (Banc) domicilié à
Lausanne, né à
Ins le treize juillet
mil huit cent huitante-cinq
fils de
Marguerite Scheurer, n. Vochay (Banc) et de

2. Gilliard, Eliza,
célibataire,
courtisane,
originaire de Montpreveyres & de Mézières domiciliée à
Lausanne, née à
y Ropraz le vingt cinq août
mil huit cent huitante quatre,
fille de
Père Alfred Gilliard, adhérent, et de
Elise née Bovey, à Lausanne

Comme témoins :
1. Paul Bovey, employé postal,
2. Jules Raymond, receveur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 à Ins & Montpreveyres le 31 juillet
à Mézières le 2 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :

Fritz Scheurer
Eliza Scheurer

Les témoins :

Paul Bovey
Jules Raymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Ins
Mézières & Ropraz

Registre des mariages A.

N^o 404
 Burnand
 et
 Jeermanjat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnand, Ulrich, _____

veuf de Marguerite Jenny Piccard, _____

conducteur de travaux de l'Etat, _____

originaire de Bîsley-Magnouaz _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Bîsley-Magnouaz _____ le quatorze Septembre _____

_____ mil huit cent dix-huit, _____ fils de

Jean Louis Burnand, agriculteur, à Donneloye, _____ et de

Lydie née Gilgen, décédée. _____

2. Jeermanjat, Emma-Jacques, _____

célibataire _____

Costurière _____

originaire de Prangins _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne _____ le premier Décembre _____

_____ mil huit cent dix-huit, _____ fille de

Jules Ernest Jeermanjat, décédé, _____ et de

Geneviève née Chavel, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Louis Dizerens, employé C. F. S. à Lausanne _____

{ 2. Marguerite Kuoni, ménagère à Chamblérens, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 juillet, à Bîsley-Magnouaz & Prangins
 le 1^{er} Août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux _____

acte de décès de la 1^{re} femme de _____

l'époux _____

Permis de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Donneloye _____

& Neuchâtel _____

Les époux :

Ulrich Burnand,

Emma Burnand

Les témoins :

Marguerite Kuoni

Louis Dizerens.

L'officier de l'état civil :



N^o 405
Weber
et
Flückiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Emile,

célibataire

boulangier

originaire de Golaten (Berne) domicilié à

Lausanne, né à

Chavannes de Bogis le dix-sept mai

mil huit cent huitante cinq fils de

Marie Weber, à Lausanne, et de

2. Flückiger, Clémence-Bertha,

célibataire

ludmicière

originaire de Kuttwyl (Berne) domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le douze mars

mil huit cent huitante-cinq fille de

Jean Henri Benedict Flückiger, décédé, et de

Marguerite Kehrli, sa veuve, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Schmid, fabricant,

2. Auguste Daccord, ancien boulangier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Golaten & Kuttwyl le 9 et le 10

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil de Wylemburg

& Kuttwyl.

Registre des familles vol. 26 fol. 315

Les époux :

Emile Weber

Bertha Weber

Les témoins :

J. Schmid

Auguste Daccord

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 406
Roussy
et
Pöttinger

2-186

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roussy, Charles-David-Louis,

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Gessenay (Bâle) & de Lausanne, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne _____ le trois juillet _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

François Louis Jules Roussy, décédé, _____ et de

Marie Reute Suzanne Jenny née Novetaz, à Lausanne, _____

2. Pöttinger, Aloisia-Maria-Elisabeth,

célibataire, _____

_____ sans profession _____

originaire de Mauerkirchen (Braunau) (Autriche) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Mauerkirchen _____ le vingt cinq avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fille de

Anton Pöttinger, négociant _____ et de

Aloisia née Gartner, domiciliés à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Julien Delaroy, employé de banque, _____

2. Ancien Beller, employé de bureau, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay & Mauerkirchen le 13 juin

1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Septembre mil-neuf-cent-douze _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclarations de capacité _____

Permis du Conseil d'Etat _____

Communiqué à l'état civil de Gessenay _____

à la Chancellerie etc _____

Les époux :

~~Roussy~~
Aloisia Roussy

Les témoins :

J. Delaroy
A. Beller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Par jugement du Tribunal ~~de~~
~~district de Lausanne~~, rendu
en date du 16 juin 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 22 juillet
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la mariée
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 22 juillet 1930.
Lausanne, le 21 juillet 1930.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 407
Lädermann
et
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lädermann, Henri-Ernest,

célibataire

employé de bureau

originaire de Epalinges - Le Mont domicilié à

Epalinges, né à

Epalinges le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt onze, fils de

Gustave David Lädermann et de

Marie Antoinette née Schuster, les deux sans état.

2. Müller, Marie-Henriette,

célibataire,

demoiselle de magasin,

originaire de Sigywil (Berne) domiciliée à

Lausanne, née à

Pully le trente-un décembre

mil huit cent quatre-vingt dix fille de

Auguste Emile Müller, décédé, et de

Elisabeth Eugénie Bongard, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Adolphe Zumbinnen, conseiller
 - 2. Henri Laurent, concierge, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges - Lausanne, le 2, à Sigywil - au Mont le 4 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Exemplaires de l'état civil d'Epalinges

Communiqué à l'état civil d'Epalinges, Pully - Sigywil.

Les époux :

Lädermann
M^{lle} Müller

Les témoins :

A. Zumbinnen
H. Laurent

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 408
Mottaz
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz, Jules Alfred,
veuf de Anna Augustine Singgore
Louyer,
originaire de Syens - Montpreveyres domicilié à
Lausanne né à
Roche le dix sept Janvier
mil huit cent septante deux fils de
Edouard mottaz, comptable, et de
Josephine Guénin, sa femme, à Roche

2. Jordan, Augusta Marguerite,
célibataire,
Demeurée de Montpreveyres
originaire de Dament-Dessus domiciliée à
Lausanne née à
Choune, le quatre février
mil huit cent quatre-vingt dix fille de
Gustave Georges Edouard Jordan, décédé, et de
Marie Julie née Kuhn, sa veuve, à Syens,

Comme témoins :
1. Josephine Mottaz, à Roche
2. Emile Bertholet, cocher, à Joratens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Syens le 3, à Montpreveyres et Dament-Dessus le 4 et 11 septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Sept Septembre mil huit cent deux.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Permis de mariage
- Certificats de publications

Les époux :

Alf. Mottaz époux
Marguerite Mottaz

Les témoins :

J. Mottaz
Emile Bertholet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil de Montpreveyres,
Roche et Dament-Dessus

Réception du 20.11.12

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 25 septembre déclaré définitif et exécutoire le 25 octobre 1911, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne peuvent contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 5 novembre 1912
L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 409
Porchet
et
Carrel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Georges-Edouard,

veuf de Sophie Jenny née Croix

Voyageur de Commerce

originaire de Conches-le-Jorat, domicilié à

Lausanne né à

Bonnens le treize Septembre

mil huit cent septante-neuf fils de

feu Louis Jean François Porchet et de

Jenny Adèle Meylan, sa veuve, à Bonnens.

2. Carrel, Anna Thérèse,

célibataire

Couturière.

originaire de Sivières (Fribourg) domiciliée à

Sivières née à

Sivières le quinze Novembre

mil huit cent huitante-quatre fille de

François Carrel, charpentier, et de

Marie née Sottaz, sa femme, à Sivières

Comme témoins :
1. Conrad Maeder, facteur postal à Lausanne
2. Léon Durmaz, caquetier à Romont

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Sivières le six Conches-le-Jorat le 7 août
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Sept Septembre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'époux

Famille de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Romont

Sivières

Les époux :

Georges Porchet

Anna Porchet

Les témoins :

Maeder

L. Durmaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 410
Bovet
et
Burgeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovet Louis Jules,

veuf de Sophie Anna Caille,

hôtelière,

originaire de Fleurier (Neuchâtel)

domicilié à

Lausanne,

né à

Fleurier

le vingt cinq novembre

mil huit cent cinquante six

fils de

Kemi Auguste Bovet

et de

Julie Caroline Jaquier, décédée,

2. Burgeret Marie-Joséphine Anna,

célibataire

sans profession

originaire de Allemagne

domiciliée à

Strasbourg (Alsace)

née à

Wintzenheim (Colmar)

le trois Septembre

mil huit cent dix-huit

fille de

André Burgeret

et de

Marie Anne née Dietrich, décédée.

Comme témoins :

1. Emile Panchaud, employé à Sionne

2. Alois Marx, chef d'exploitation au Suz à Strasbourg

Les publications ont eu lieu à Sionne, Fleurier + Strasbourg, les 13, 14 & 20
Sept 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux

Acte de décès de la l'Épouse de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué à l'état civil de Fleurier + à
la Chancellerie E^t

Les époux :

Louis Bovet

Anna Bovet

Les témoins :

A. Marx
E. Panchaud

L'officier de l'état civil :

N^o 411

Gut

et

Beck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gut, Robert-Edmond, _____

célibataire _____

Employé C.-f. _____

originaire de Schlattingen (Thurgovie) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne, _____ le quatre avril _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de

Louis Charles Samuel Gut, retraité C.-f. _____ et de

Fanny Julie Collet, de femme, à Lausanne, _____

2. Beck, Marthe, _____

célibataire _____

Couturière _____

originaire de Sumiswald (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le premier novembre _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Jacob Beck, décédé, _____ et de

Catherine née Wittwer, de veuve, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Louis Gut père, retraité C.-f. _____
2. Louis Gut fils, employé _____ les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sumiswald & Schlattingen, les 8, 9-10
novr 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Bussadingen
& Sumiswald. _____

Les époux :

Gut Robert

Marthe Gut.

Les témoins :

Gut L^e père

Gut Louis fils

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 3 Février 1911, déclaré
définitif et exécutoire le 14 mars
1911, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'e mari...
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 14 mars 1911.
Lausanne, le 22 mars 1911.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

62. du 10. 10. 11.

Registre des mariages A.

N^o 412
Galland
et
de Charazal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galland, Maurice Eugène,

célibataire,

Banquier

originaire de Genève, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le quatre mai

mil huit cent huitante sept, fils de

Alfred Jules Louis Galland, Consul Britannique, et de

Ulric née Renard, domiciliés à Lausanne.

2. de Charazal, Lucie-Raymonde,

célibataire

sans profession

originaire de l'origine anglaise, domiciliée à

Lausanne née à

Forest-Side (Ile Maurice) le vingt six juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Antoine Pierre de Charazal, propriétaire, et de

Marguerite Estine née Levinville, à Cuespige (Ile Maurice)

Comme témoins : { 1. Robert de la Sablonnière Rochecoste, propriétaire,
2. Maxime Guimbeau, propriétaire les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Genève, les 13 - 14 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Consentement des père & mère de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclaration de validité du Consul Bri-
-tanique, dispensant des publications en angle-
-terre.

Permis du Département de Justice-Police

Communiqué à l'état civil de Genève.

Les époux :

Maurice Galland
Raymonde Galland

Les témoins :

R. de Rochecoste
M. Guimbeau
M. de Galland
Consul Britannique

L'officier de l'état civil :

N^o 413
Kosmeyer
et
Brossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kosmeyer, Johanner-Jacob,

célibataire

avocat-notaire

originaire de Capotaat (Afrique du Sud) domicilié à

Capotaat (Colonie du Cap) né à

Capotaat le vingt Juin

mil huit cent huitante six fils de

Jan Henrich Kosmeyer, absent, et de

Anna Margarete née Löffler, à Capotaat.

2. Brossy, Elisabeth-Marie-Julie,

célibataire,

sans profession,

originaire de Fougères, domiciliée à

Chardonne, née à

Chardonne, le trois Septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze, fille de

François Charles Brossy, pasteur, et de

Jeanne Marie Elisabeth née Vermand, à Chardonne.

Comme témoins :
1. Henri Zimmer, directeur, poste, à Gutzmuth (Hesse)
2. Charles Brossy, pasteur à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Gendollé, Chardonne & Fougères, les 14, 22 & 23.

Mois 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Septembre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Corbiel

Communiqué à l'état civil de Fougères & Corbiel.

Les époux :

J. Kosmeyer
Elisabeth Kosmeyer

Les témoins :

Ch. Brossy, pasteur.
H. Zimmer
L'officier de l'état civil.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 414
Ehrenberger
et
Maury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ehrenberger, Karl,
célibataire,
tailleur,
originaire de Alten-Kleinmudelfingen (Zurich) domicilié à
Lausanne, né à
Alten-Kleinmudelfingen le cinq octobre,
mil huit cent huitante, fils de
Linn Ehrenberger, à Richterswil (Zurich) et de

2. Maury, Marie-Joséphine,
célibataire
femme de chambre
originaire de Mège (Valais) domiciliée à
Lausanne, née à
Mège le quinze juillet
mil huit cent huitante sept fille de
Léonard Maury, agriculteur, et de
Marceline née Vuillen, épouse à Mège.

Comme témoins :
1. Louis Gattolliat, tailleur
2. Jules Bazzillier, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Kleinmudelfingen - Mège, le
14 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Carl Ehrenberger
Josephine Ehrenberger

Les témoins :

L. Gattolliat
J. Bazzillier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Klein-
mudelfingen - Mège

N° 415
Jaccard
et
Corbaz

^{H-26} Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard, Auguste,

célibataire

Voyageur forain,

originaire de Chaux-de-Fonds - Villars, Brevin, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le vingt deux décembre,

mil huit cent huitante - un, fils de

feu Jean Samuel Jaccard, et de

feu Susette dite Sylvie née Schmiat.

2. Corbaz, Marie-Madeleine,

célibataire,

blanchisseuse,

originaire de Lausanne à Le Mont et Lausanne, domiciliée à

Lausanne, née à

Genève le onze juin

mil huit cent huitante - huit, fille de

Eugène Corbaz, ouvrier de ville, et de

Marie Caroline Henriette née Gayard, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Louis Hoffmann, cafetier

2. Aimé Menchet, juré, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Chaux-de-Fonds - Villars - Brevin le 22 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

promesse de mariage

certificats de publication

Les époux :

Auguste Jaccard
Marie Jaccard.

Les témoins :

Louis Hoffmann
Aimé Menchet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de St-Cergues, Poliez-le Grand et Trilly

Registre des mariages A.

N^o 416
Auderjon
et
Aguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auderjon, Charles,

célibataire _____

mineur-émancipé _____

originaire de Chézardoz (Fribourg) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

autafond (Fribourg) _____ le premier novembre _____

_____ mil huit cent septante sept _____ fils de

Jean Baptiste Auderjon _____ et de

Martine Amis née Perrier, décédée _____

2. Aguet, Charlotte,

célibataire _____

originaire de Lutry _____ domiciliée à

Lutry _____ née à

Lutry _____ le vingt-cinq mars _____

_____ mil huit cent septante six _____ fille de

François Elie Aguet _____ et de

Suzette Vigneron, décédée _____

- Comme témoins :
- 1. Henri Besson, employé de bureau _____
 - 2. Jules Borellier, agent de police, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry & Chézardoz, les 6, 7 & 8 août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent seize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Lutry _____
Lutry _____

Les époux :

Auderjon, Charles.
Auderjon Charlotte

Les témoins :

H. Besson
J. Borellier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 417
Métraux
et
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Métraux, Jules,
célibataire,
comptable,
originaire de Pailly, domicilié à
Lausanne, né à
Lausanne le vingt trois mai
mil huit cent septante huit, fils de
Jules Métraux, notaire, à Lausanne, et de
Romie Emma Luz, sa femme, née Chavannes, décédée.

2. Corbaz, Marthe Louise,
célibataire,
originaire de Mont de Lausanne, domiciliée à
Lausanne, née à
Lausanne, le vingt trois septembre
mil huit cent huitante neuf, fille de
Marius Christian Corbaz, et de
Elise Imoberdorf née Rogamen, décédée.

Comme témoins :
1. Charles Corbaz, imprimeur à Montbois
2. Henri Wehrer, négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pailly, Le Mont, le 20 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 20 septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificat de publications

Communiqué à l'état civil de Vaudens

à Pailly

Les époux :

Métraux
Ch. Métraux

Les témoins :

Ch. Corbaz
H. Wehrer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 418
Jaccard
 et
Freymond née Bettez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaccard, Louis,** _____

célibataire, _____

appartenant _____

originaire de Montauban-Chardonnay - Villars-Vieulin, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Morrens _____ le quatre mars _____

_____ mil huit cent septante-sept _____ fils de

Etli Jaccard, décedé, _____ et de

Adèle née Schanz, à Lausanne _____

2. **Freymond née Bettez, Eliza,** _____

divorcée de Charles Freymond dès le 24 juin 1909 _____

ménagère _____

originaire de St Omer _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Yverdon _____ le deux mars _____

_____ mil huit cent septante-sept _____ fille de

Léonida Bettez, négociant à Combsaint-Pierre _____ et de

Marguerite née Couray, décedé, _____

Comme témoins : (1. Gaston Baumgartner, cafetier _____
 (2. Albert Delmoulin, cafetier des deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Montauban-Chardonnay - St Omer, le 25 avril 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux Septembre mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux _____

Acte de mariage des Epoux avec _____

mention du divorce, _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication, _____

Communiqué à l'état civil de St Omer _____
 - Poligny-le-Grand _____

Les époux :

L. Jaccard

Eliza Jaccard

Les témoins :

Gaston Baumgartner

Albert Delmoulin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 419

Chaillet

et
Etienne née Basset

Par jugement du Tribunal
du district de Commarcy, du
4 décembre 1913, déclaré définitif
et exécutoire le 7 février 1914,
le mariage d'origine ci-contre a été
dissous par le divorce. Le divorce
a été prononcé en application de
l'art. 142 du Code civil suisse
et il a été interdit à la femme
de se remarier avant l'expiration
d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 16 mars 1914.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé du 1^{er} avril 1914.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet, Paul-Georgi,

célibataire

originaire de La Côte aux Fées - au Chenir

domicilié à

Ferreyer

né à

Ferreyer

le vingt-un décembre,

mil huit cent dix-sept,

fils de

Constant Chaillet

et de

Constance Emilie née Devenoge, décédée.

2. Etienne née Basset, Méry,

veuve de Jules Arthur Etienne né le 16 février 1869,

originaire des Versières (Neuchâtel)

domiciliée à

Lully

née à

Soumoens-la-Ville

le vingt-trois avril

mil huit cent septante-cinq

fille de

Jean François Basset, décédé,

et de

Louise Jannette née Fauré.

Comme témoins :

1. Jacques Huster, suisse,

2. Adolphe Barmann, secrétaire municipal, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Versières Lully le 21, à Ferreyer et La Serraz le 22 et
à La Côte aux Fées le 23 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze Septembre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

certificats de l'état civil de

La Serraz

Les époux :

Paul-Georgi Chaillet

Méry Chaillet

Les témoins :

J. Huster

A. Barmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de La Côte aux
Fées, La Serraz, La Sauge, Les Versières et
Lully.

Registre des mariages A.

N° 420

Vinturier

et

Grin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vinturier, Jules-Eugène,

célibataire

bourgeois patricien

originaire de Bière domicilié à

Lausanne né à

Bière le dix sept Octobre

_____ mil huit cent huitante deux fils de

Jules Vinturier et de

Louise Emma Henriette Renaud, décédée.

2. Grin, Julia,

célibataire

ouvrière

originaire de Belmont sur Yverdon, domiciliée à

Lausanne, née à

Belmont sur Yverdon le douze Septembre

_____ mil huit cent huitante trois, fille de

Constant François Emmanuel Grin, agriculteur, et de

Marie Louise née Vernez, à La Robellaz sur Yverdon,

Comme témoins : 1. Henri Boisson, employé au Greffe municipal
2. Charles Vallotton à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne + Bière les 30 + 31 Juillet, à Belmont le 1er
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Bière à
Belmont sur Y.

Les époux :

Jules Vinturier
Julia Vinturier

Les témoins :

H. Boisson
Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le 28.12.18.

Par jugement du Tribunal des
districts de Lausanne rendu
en date du 21 septembre 1918, déclaré
définitif et exécutoire le 11 décembre
1918, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le demandeur a été déclaré libre de
contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 25 décembre 1918.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 421
Ritter
et
Ullmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ritter, Alexandre Charles,

célibataire

Securiers

originaire de Bâle domicilié à

Lausanne né à

Bâle le vingt-un décembre

mil huit cent huitante-neuf fils de

Désiré Alexandre Ritter, mécanicien, et de

Jeannette Louise née Elchard, à Bâle

2. Ullmann, Lina,

Célibataire

Demoiselle de magasin,

originaire de Eschens (Thurgovie) domiciliée à

Lausanne, née à

Bâle le vingt quatre Janvier

mil huit cent cent quatre vingt onze fille de

Joseph Ullmann, orfèvre et de

Carolina née Keller, de femme, à Bâle

Comme témoins :
1. Kuldreich Schoch, négociant
2. Bertha Schoch, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Eschens le 27 & à Bâle le 28 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze Septembre mil neuf cent douze,

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Bâle

Eschens

Les époux :

Alexandre Ritter

Lina Ritter

Les témoins :

B. Schoch

H. Schoch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 422
 Dessous l'Eglise
 et
 Brandt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessous l'Eglise, Aimond-Julien, _____

Entreprenneur de menuiserie _____

originaire de Pisinges _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Paris (8^{ans}) _____ le vingt deux février _____

_____ mil huit cent septante huit, _____ fils de

feu Julien Auguste Dessous l'Eglise _____ et de

Anna née Tribolat, sa veuve, à Lausanne, _____

2. Brandt, Jeanne, _____

originaire des Vevins (Neuchâtel) & La Ferrière (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Mont de Couvet cédre Couvet _____ le vingt sept août _____

_____ mil huit cent huitante deux _____ fille de

frère Brandt, cultivateur à Vaucorin & 8^h exort _____ et de

Marie Anna née Jaumoret, Aécidié, _____

Comme témoins : { 1. François Davel, Cafetier à Lutry _____
 { 2. Rose Brandt, lingère à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6. n^o Pasinges, Le Vevins & La Ferrière le
 8 Août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze Septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication. _____

Communiqué à l'état civil de Lyon,
 Le Vevins & La Ferrière, _____

Les époux :

A. Dessous l'Eglise.
J. Dessous l'Eglise.

Les témoins :

F. Davel
R. Brandt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 423

Détraz

et

Dixrens née Kammer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Détraz, Louis-Samuel,

divorcé de Sophie Louisa Julie Degny

Employé aux Services industriels,

originaire de Forêt & d'Essertes, domicilié à

Lausanne, né à

Grandvaux le sept Janvier

mil huit cent cent septante fils de

Louis Samuel Détraz, vigneron, et de

Adèle née Chollet, à Grandvaux.

2. Dixrens née Kammer, Anna-Sophie,

veuve de Alexis Dixrens, dès le 21 août 1909

ménagère,

originaire de Savigny domiciliée à

Lausanne, née à

et Yverne le vingt sept août

mil huit cent septante dix fille de

Frederic Kammer, vigneron, et de

Marianne née Gerold, à Yverne,

Comme témoins : 1. Jules Loment, employé aux Services industriels
2. Jean Fuchs, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, forêt d'Essertes & Savigny, le 29 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six sept Septembre mil neuf cent douze,

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
acte de mariage de l'Epoux avec mention
du divorce & acte de décès de l'ancien
l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

Louis Détraz
Sophie Dixrens

Les témoins :

Laurent Jules
Jean Fuchs

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Forêt, Oron
& La Vallée & Savigny

N^o 424
De Ambrogio
et
Botta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Ambrogio, Camillo -francesco Ambrogio,

célibataire _____

peintre _____

originaire de Boccioletto (Novare) Italie, _____ domicilié à

_____ né à

Boccioletto _____ le deux septembre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de

Ambrogio De Ambrogio, décédé, _____ et de

Margherita Salì, sa veuve, à Samanè _____

2. Botta, Olimpia,

célibataire _____

originaire de Valle S. Nicolas (Novare) Italie, _____ domiciliée à

_____ née à

Valle S. Nicolas _____ le vingt Juin _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Mario Botta, agriculteur _____ et de

Urbina Seratunga, à Vigliano (Novare) _____

Comme témoins : } 1. Paul Craostino, peintre _____

} 2. Argemiro Turchi, coiffeur, les deux à Samanè _____

Les publications ont eu lieu à Samanè le 27 Juin, à Boccioletto & Valle S. Nicolas le 21 Juillet 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept septembre mil neuf cent douze, _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Consentement de la mère de l'Epoux _____
- Acte de décès du père. _____
- Promesse de mariage _____
- Certificat de publication avec déclaration de capacité _____
- Permis du Département de Justice & Police. _____

Communiqué à la Chancellerie *etc.*

Les époux :

De Ambrogio Camillo
De Ambrogio Olimpia

Les témoins :

Paul Craostino
Argemiro Turchi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 425
Bugnon
et
Larvin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon, Charles-Libert, _____

célibataire _____

Jeune _____

originaire de Bulle _____ domicilié à

Aigle _____ né à

Travers _____ le dix sept Février _____

_____ mil huit cent septante-cinq _____ fils de

Jules Auguste Bugnon à Villars (neuchâtel) _____ et de

Bertha née Nicoud, décédée _____

2. Larvin, Augusta, _____

célibataire _____

Quatrième _____

originaire de Bursinel - Féchy _____ domiciliée à

Plainpreaux (Genève) _____ née à

Bursinel _____ le sept février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Gustave Fimeçis Larvin, à Bursinel _____ et de

Rosalie née Carvin, décédée _____

Comme témoins : { 1. Charles Cujon, juré _____
2. Jules Wurchoz, juré, les deux à Faudanne _____

Les publications ont eu lieu à Aigle le 15, à Bulle - Féchy le 16 à Bursinel et Plainpreaux le 17 août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil d'Aigle _____

Communiqué à l'état civil de Bulle, Aigle Gilly, Aubonne & Genève (S. G.) _____

Les époux :

Ch. Bugnon

A. Bugnon

Les témoins :

J. Wurchoz

Ch. Cujon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 426
Garnier
et
Arnold

45/116

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garnier, Emile-Alfred,

célibataire

employé postal,

originaire de Lausanne, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le dix sept mai

mil huit cent huitante trois, fils de

françois Garnier Garnier, décédé, et de

Victorie née Rey, à Lausanne,

2. Arnold, Katerina,

célibataire

femme de chambre

originaire de Simplon (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Simplon le cinq avril

mil huit cent huitante trois, fille de

Joseph Arnold, décédé et de

Anna Maria née Gerold, à Simplon-Village

- Comme témoins :
- 1. Elément Garnier, maçon,
 - 2. Alfred Arnold, portier d'hôtel, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Simplon les 31 août & 2 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil de Simplon

Les époux :

Garnier

Emile Alfred Garnier

Les témoins :

Elément Garnier

Alfred Arnold

L'officier de l'état civil :

[Signature]

7-88
u

N° 427
Grenier

et
Rassalovitch

Par décision du 19 novembre 1943
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la
modification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le mari soit désigné
comme étant originaire...
non seulement de Vevey et
Lausanne, mais encore de
Genève.

Lausanne, le 12 novembre 1943
L'officier de l'état civil:

Copie à Vevey et Genève.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grenier, Paul-Jean-David, _____

célibataire _____

Lausanne, _____

originaire de Vevey et Lausanne, _____ domicilié à

Columbier s/ Morgez, _____ né à

Lausanne _____ le treize avril _____

_____ mil huit cent septante-neuf, _____ fils de

Nom Emmanuel Grenier _____ et de

Olya Jeanne Clémentine Brandenburg, a Lausanne _____

2. Rassalovitch, Marie, _____

célibataire, _____

Sans profession, _____

originaire de Russie _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

St Pétersbourg _____ le vingt-un avril _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fille de

David Abramovitch Rassalovitch, décédé, _____ et de

Ernestine Abramovna, sa veuve, _____

Comme témoins : 1. Alfred Brandenburg, Lausanne _____

2. Jaquette Westphal, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Vevey - Colombier s/ Morgez, le 26 et à Lausanne le
27 avril 1942.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Septembre mil neuf cent quarante.

Pièces déposées :

Intimation de l'état civil de Villiers

Communiqué à l'état civil de Vevey - de
Villiers _____

Les époux :

Paul Grenier Tailleur
Marcelle Grenier

Les témoins :

A. Westphal
Alfred Brandenburg
Olya Grenier

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 428
 Johannot
 et
 Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johannot, Charles-Robert, _____

célibataire _____

Chauffeur aux C.-F.-F. _____

originaire de Tolochenaz _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Ussens, _____ le neuf novembre _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

Emile Johannot, ancien, _____ et de

Marie Sophie née Sommar, à Lausanne, _____

2. Baudin, Adèle, _____

célibataire, _____

Eussimée, _____

originaire de Ussens _____ domiciliée à

Morges, _____ née à

Upples, _____ le vingt-neuf avril _____

_____ mil huit cent huitante, _____ fille de

Charles Baudin, tisserand à Ussens, _____ et de

Marie née Besson, ancien _____

Comme témoins : { 1. Alois Gauthier, chauffeur C. F. F. _____

{ 2. Louis Johannot, agent de police, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Tolochenaz, Ussens, Morges Lausanne, le 26 août

1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication, _____

Communiqué à l'état civil de Morges _____

Ussens, _____

Les époux :

Johannot Charles
 Johannot Adèle

Les témoins :

Gauthier Alois
 Johannot Louis

L'officier de l'état civil :

N° 429
Béatrix
et
Grangier née Goumoëns

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Béatrix, Arthur,**
célibataire
magasinier
originaire de Concise, domicilié à
Lausanne, né à
Concise / Concise, le neuf Mars
mil huit cent huitante-un, fils de
Hemi Bérix, jardinier, et de
Elide née Accorion, à Concise / Concise

2. **Grangier née Goumoëns, Louise,**
veuve de Charles Louis Grangier dès le 17 août 1910.
Cuisinière
originaire de La Vouz de Peitz domiciliée à
La Vouz de Peitz née à
Chardonne le huit novembre
mil huit cent huitante fille de
Jean François Louis Goumoëns, décédé, et de
Anne Marie née Monney, à Genèviève.

Comme témoins :
1. Martin Maudouret, jardinier
2. Jules Charin, jardinier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Concise La Vouz de Peitz, le 27 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf Septembre mil neuf cent douze,

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Acte de décès du l'Mari des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Béatrix Arthur
Béatrix Louise

Les témoins :

Jules Charin
Maudouret M

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Concise de
La Vouz de Peitz

Registre des mariages A.

N° 430

Cottier

et

Lindensfelzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Henri-Auguste,

célibataire,

employé postal,

originaire de Rougemont,

domicilié à

Lausanne,

né à

Yens

le vingt-sept octobre,

mil huit cent huitante-dix

fils de

Jules Charles Henri Cottier, décédé,

et de

Marie Augustine, née Muller, à Lausanne,

2. Lindensfelzer, Adèle,

célibataire

vingt

originaire de Paudex

domiciliée à

Lausanne,

née à

Lausanne,

le vingt mai

mil huit cent huitante-trois

fille de

Charles Lindensfelzer, emporté

et de

Jeanette Léna Susanne née Widemann, à Lausanne,

Comme témoins :

1. Alfred Lindensfelzer, coiffeur

2. Jules Cottier, bûcher, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont et Paudex, le 20 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf Septembre mil neuf cent douze,

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Henri Cottier

Adèle Cottier

Les témoins :

J. Cottier
A. Lindensfelzer.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Rougemont

- Pully

N° 431
Brélaz
et
Vallotton

Par jugement du Tribunal...
en date du 20 janvier 1912 déclaré
définitif et exécutoire le 31 mars
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 11 avril 1912.
L'officier de l'état civil:

Puce!
Recepiés du 15. 4. 12.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brélaz, Fernand Ernest,
célibataire,
Employé de Commerce,
originaire de Lutry domicilié à
Lausanne, né à
Lausanne le vingt six mois
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Louis Marie François Brélaz, plâtrier, et de
Adèle née Gonin, domiciliés à Lausanne,

2. Vallotton, Alice Eugénie,
célibataire
couturière
originaire de Clés domiciliée à
Lausanne, née à
Courtilles le treize mois
mil huit cent quatre vingt onze, fille de
Louis Vallotton, cècisé, et de
Emma née Pidoux, d' Courtilles.

Comme témoins :
1. Louis Brélaz, plâtrier
2. Adrien Vallotton, employé C. F. F., les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry le 29 dans Clés le 30 août
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'épouse
- promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Fernand Brélaz
Alice Brélaz

Les témoins :

Louis Brélaz - Gonin
Vallotton Adrien emp. off.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Lutry
Romainmôtier.

Registre des mariages A.

N^o 432
Drozier
et
Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Drozier, Charles-Alfred,

veuf de Marie Léna née Guyot

négociant

originaire de Besançon (Doubs) France,

domicilié à

au Vésle,

né à

Travers

le onze novembre

mil huit cent cinquante-neuf

fils de

feu François Pierre Drozier,

et de

feu Elisabetha née Bülhler.

2. Baud, Jeanne Eugénie,

célibataire

tailleuse

originaire de Pont-d'Honn (Jura) France,

domiciliée à

Lausanne,

née à

Neirigue (Neuchâtel)

le vingt-trois juin

mil huit cent soixante-dix,

fille de

Jean François Baud, à Pontarlier (Doubs)

et de

feu Julie née Maïre.

Comme témoins : 1. Louis Baud, directeur à Couvet

2. Annette Grisoni, à Cressier (Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Besançon le 13, à Pontarlier le 14

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de

Lausanne

Communiqué à l'état civil au Vésle
Chancellerie Clé

Les époux :

Charles-Alfred Drozier
Jeanne Eugénie Baud

Les témoins :

et Grisoni
Baud

L'officier de l'état civil :

N° 433

Mury

et

Maurer née Rebullier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury, Louis-Frédéric,

célibataire,

Photographe

originaire de Ecublens, domicilié à

Lausanne, né à

Monthey (Valais) le vingt trois avril

mil huit cent huitante six fils de

Gustave Mury, décédé et de

Marie née Durieu, sa femme, à Lausanne,

2. Maurer née Rebullier, Jeanne,

veuve de Louis Maurer acé le 19 Décembre 1908

catholique

originaire de Zweisimmen | Berne | domiciliée à

Lausanne, née à

Lyon (2^e arr) le vingt deux octobre

mil huit cent huitante six fille de

Clémence Rebullier, décédée, et de

Comme témoins :

1. Rodolphe Delafontaine, architecte à Lausanne

2. Emile Baumgartner, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecublens Zweisimmen le 7 Septembre

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Louis H Mury
Jeanne Maurer

Les témoins :

R. Delafontaine
E. Baumgartner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil à Ecublens
Zweisimmen

Reçu au n. 11.8.21
* Par jugement du Tribunal de la
district de Morges, rendu
en date du 6 mai 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 24 septembre
1921, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 5 octobre 1921
L'officier de l'état civil:
H. Siebaut

Registre des mariages A.

N° 434
Miéville
et
Tanner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miéville, John-Louis, _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Pomy _____ domicilié à

Pomy _____ né à

Pomy _____ le vingt sept novembre _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fils de

Louis Miéville, décédé, _____ et de

Marie née Rouilly, sa femme, à Pomy _____

2. Tanner, Adèle, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Lützelfluh à Chesaux-Moréaz _____ domiciliée à

Cronay _____ née à

Valeyres s/Moréaz _____ le dix neuf août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt onze, _____ fille de

Charles Jules Tanner _____ et de

Marie née Chevalley sa femme à Cronay _____

Comme témoins : 1. Henri Boisson, _____

2. Charles Vallotton, employé au bureau municipal à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Pomy le 31 août, à Cronay le 2 Septembre, ainsi qu'à Lützelfluh à Chesaux-Moréaz le 5 Septembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois Septembre mil neuf cent onze _____

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de l'un des _____

Communiqué à l'état civil de l'un des _____

Lützelfluh, Canton de Vaud _____

Les époux :

John Miéville

Adèle Miéville

Les témoins :

H. Boisson

Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 436

Joly
et
Kormann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joly, Jules Alfred,

célibataire

négoçant

originaire de Gingins, domicilié à

Lausanne, né à

Gingins le vingt huit mai

mil huit cent septante sept, fils de

Louis Samuel Joly, décédé, et de

Jenny Louise née Kormann, à Gingins,

2. Kormann, Irézentia,

célibataire

Euthyriote

originaire de Walpershofen (Wurtemberg) domiciliée à

Lausanne née à

Walpershofen (Wurtemberg) le vingt cinq août

mil huit cent quatre vingt douze, fille de

Anton Kormann, agriculteur, et de

Anna Maria née Stutzel, à Walpershofen

Comme témoins : 1. Julie RoCHAT à Gingins

2. Emma Joly au Petit Saconnex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gingins & Walpershofen, les 6, 7 & 8 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt trois Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications avec

déclaration de capacité pour l'époux

Permis de publications

Communiqué à l'état civil de Gingins & à la Chancellerie de _____

Les époux :

Alfred Joly
Irézentia Joly

Les témoins :

M^{lle} Julie RoCHAT
Emma Joly

L'officier de l'état civil :



N^o 437

Piot

et
Tersoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot, Charles-Émile, _____

célibataire _____

fonctionnaire aux C. S. F. _____

originaire de Pully _____ domicilié à

Freibourg _____ né à

Rolle _____ le trente-un Janvier _____

_____ mil huit cent septante trois, _____ fils de

François-Émile Piot, à Lausanne _____ et de

sa femme Céline née Vittelet _____

2. Tersoli, Marie-Joséphine, _____

célibataire _____

originaire de Thonon-les-Bains (Haute Savoie) _____ domiciliée à

Zurich _____ née à

Thonon _____ le vingt-neuf Décembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fille de

Joseph-Jean-Pierre Tersoli _____ et de

Françoise dite Pluominie née Maurice, à Thonon, _____

Comme témoins : { 1. Charles Piot, géant, à Lausanne _____
2. André Allaz, résident, à Freiburg _____

Les publications ont eu lieu à Freiburg le 1^{er} à Pully le 2, à Zurich & Thonon le 3 août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois Septembre mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

Authentification de l'état civil de Freiburg _____

Communiqué à l'état civil de Vaud _____
Freibourg - Chancellerie C^{te} _____

Les époux :

C. Piot.

M. Piot

Les témoins :

C. Piot

André Allaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 438
Berset
 et
Schouvey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Berset, Louis-Philippe-Kenti**,
 célibataire
 Employé aux T.V.
 originaire de Neuchâtel (Suisse) domicilié à
 Lausanne, né à
 Lausanne le deux février (13 février)
 mil huit cent huitante-quatre, fils de
 Jacques Joseph Elysien Berset, menuisier à Neuchâtel et de
 Marie Marguerite Amelle née Bailloud, décédée

2. **Schouvey, Marie-Ernestine**,
 célibataire
 ménagère
 originaire de Hauterive (Suisse) domiciliée à
 Lausanne née à
 Hauterive le dix sept mai
 mil huit cent huitante-trois fille de
 Jean Vincent Schouvey, décédé, et de
 Françoise Philomène née Mouret, à Hauterive

Comme témoins :
 1. Sidora Giroud, jardinière à Lausanne
 2. Joseph Schouvey, horloger à Fleurier (Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Hauterive le 3 et à Neuchâtel le 4 Septemb.
 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication

Les époux :

Berset Louis
 Berset Ernestine

Les témoins :

Sidora Giroud
 Joseph Schouvey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel et
 Hauterive

N^o 439
Leifeld
 et
Chenevard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Leifeld, Paul-Théodore,** _____

célibataire _____

Employé de bureau _____

originaire de Dirsteinfurt (Munster) Prusse, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne _____ le vingt deux Juin _____

_____ mil huit cent huitante huit, _____ fils de

Jean Théodore Leifeld, décédé _____ et de

Suzanne Jenny Marie née Diehl, à Lausanne _____

2. **Chenevard, Olga,** _____

célibataire _____

Employée de banque, _____

originaire de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne _____ le vingt neuf Juin _____

_____ mil huit cent huitante neuf _____ fille de

Edmond Chenevard _____ et de

Julie née Bernard, décédée _____

Comme témoins : { 1. Frédéric Comod, comptable à Ugine (Savoie) _____
 2. Julien Blane, employé de bureau, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Corcelles-le-Jorat le 13 août, à Dirsteinfurt le 3 Septembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

déclaration de capacité _____

Permis du Département de Justice _____

à Police _____

Communiqué à l'Etat Civil de Rozoy _____

à la Chancellerie Cantonale _____

Les époux :

Paul-Théodore Leifeld

Olga Chenevard

Les témoins :

Frédéric Comod
Julien Blane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 440

Pierre soit Rossi

et Gallaz

6-1912 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pierre soit Rossi, Charles-Ferdinand,

célibataire

employé de commerce,

originaire de Chieri (Savoie) Italie, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le douze Juillet

mil huit cent huitante sept fils de

Joseph Felix Rossi soit Rossi, typographe, et de

Suzanne Hélène née Meachaudet, à Lausanne

2. Gallaz, Renée Jeanne,

célibataire,

demoiselle de magasin

originaire de Ormont-Dessus, domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne, le vingt dix Janvier

mil huit cent huitante cinq fille de

François Louis Gallaz, ancien commissaire de police, à Lausanne, et de

Sophie née Felix, décédée.

Comme témoins : 1. Louis Gallaz, ancien commissaire de police, à Lausanne 2. Felix Rossi, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Ormont-Dessus le 14 au Chesi le 20 Juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées : Promesse de mariage, Consentement des père & mère de l'épouse, Certificats de publications, Feuille de publications et de mariage, Communiqué à l'état civil d'Ormont-Dessus & à la Chancellerie - Ch...

Les époux : Renée Rossi Les témoins : L. Gallaz F. Rossi L'officier de l'état civil :

Par lettre de bourgeoisie reçue... M. Merber, notaire, à Lausanne, le 31 décembre 1911... Charles-Ferdinand Rossi mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne. Inscrit le 2 Janvier 1912 L'officier de l'état civil: Signé à l'habitation à Ormont-Dessus

Reçu par le 16.7.20.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 441
F. Regi
et
Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Regi, Fritz,** _____
célibataire, _____
électricien, _____
originaire de Roggwyl | Berne | _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Roggwyl _____ le deux mai _____
_____ mil huit cent huitante-cinq, _____ fils de
Gottfried Regi, _____ et de
Elise née Geiser, décédée. _____

2. **Weber, Emma,** _____
célibataire _____
ouvrière _____
originaire de Gengenbach | Baden | _____ domiciliée à
Lausanne, _____ née à
Gengenbach _____ le neuf août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ fille de
Hermann Weber, décédé, _____ et de
Anna née Krautz, sa veuve, à Schaffhouse. _____

Comme témoins : { 1. Ernest Holzer, électricien _____
2. Rudolf Herzog, restaurateur, rés. dem. à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Gengenbach le 12, à Lausanne à Roggwyl le 15 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre Septembre mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès du père de l'Epouse _____
Consentement de la mère _____
Promesse de mariage _____
Permis de publication _____
Certificats de publication & déclara-
tion de dispense pour l'Epouse. _____

Communiqué à l'état civil de Roggwyl
Not. Chancelerie C^o _____

Registre des familles vol. 19 fol. 283

Les époux :

F. Regi
E. Weber

Les témoins :

Rud. Herzog
Ernest Herzog

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 442
 Voland
 et
 Zeiter

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne, rendu en date du 4 juillet 1910, déclaré définitif et exécutoire le 14 septembre 1910, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 25 septembre 1910.

L'officier de l'état civil:

Blum

supplément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Voland, Philippe-Arthur

veuf en 2^{de} noces de Louise Françoise née Jacoud

Représentant

originaire de La Chaux domicilié à

Lausanne, né à

Evannes le dix Janvier

mil huit cent septante sept. fils de

Marie Jenny Voland et Louise et de

2. Zeiter, Marie-Stephanie

célibataire

Demeurée de magasin.

originaire de Biel (Jura) domiciliée à

Genève, née à

Biel le vingt-huit Janvier

mil huit cent huitante huit fille de

Joseph Zeiter, tailleur, et de

Marie née Vinney, à Lausanne

Comme témoins : 1. Auguste Martin menuisier à Genève

2. Quinto Vinco, à Yvertois

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à La Chaux, Biel et Genève le 31 Août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Septembre mil neuf cent douze,

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'Etat Civil de Cossonay, Selkingen et Genève.

Les époux :

Arthur Voland

Stephanie Voland

Les témoins :

Auguste Martin

Quinto Vinco

L'officier de l'état civil :

Blum

N^o 443

Audetak

et
Panche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audetak, Paul-Arnold, _____

célibataire _____

comptable, _____

originaire des Venâires à la Côte aux fées (Menchstel) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

La Côte aux fées _____ le quatre octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt un _____ fils de

Théophile Audetak, horticulteur, _____ et de

Rose Elva née Junod, à la Côte aux fées _____

2. Panche, Marie-Émilie, _____

célibataire _____

originaire de Dion-la-Ville _____ domiciliée à

Dion-la-Ville _____ née à

Dion-la-Ville _____ le dix octobre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Jules Daniel Panche, décédé, _____ et de

Sophie Marie née Corbaz, à Dion-la-Ville, _____

Comme témoins : { 1. André Martin, négociant _____
2. Émile Floridel, employé à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Venâires, La Côte aux fées le 29 à _____
Dion-la-Ville le 30 août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil des Venâires, La Côte aux fées à Dion-la-Ville _____

Les époux :

Paul Audetak

Marie Audetak

Les témoins :

A. Martin
E. Floridel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 444
 Bryce
 et
 San Juan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bryce, Louis-Auguste,
 veuf de Hermenia San Juan de Bryce,
 propriétaire agriculteur,
 originaire de Lima (Pérou) domicilié à
 Lausanne, né à
 Surco y Chodillos (Pérou) le quatorze décembre
 mil huit cent septante six fils de
 Don Luis N. Bryce, abbé,
 Grimaud née Cortes, à Lima

2. San Juan, Rosa,
 célibataire,
 originaire du Pérou domiciliée à
 Lausanne, née à
 Panama (Colombie) le vingt cinq juillet
 mil huit cent huitante sept fille de
 Manuel Antonio San Juan, propriétaire à Lima et de
 Hermenia née Herrera, à Lausanne.

Comme témoins :
 1. Juan Elias Bonnemaison, ingénieur à Lausanne
 2. Carlos Alvarez Calderon, diplomate, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de décès de la femme de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publications
- Déclaration au Consulat du Pérou
- déclarant la validité du mariage & la dispense
- des publications au Pérou
- Permis du Département de Justice
- Police
- Communiqué à la Chancellerie

Les époux :
 L. Bryce Cortes
 Rosa S. J. de Bryce

Les témoins :
 Oct. Calderon
 Juan Bonnemaison

L'officier de l'état civil :
 [Signature]

N^o 445
Lapidousson
et
Rijanskiy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lapidousson, Israël,
célibataire,
Ingénieur,
originaire de Russie, domicilié à
Lausanne né à
Vilna (Russie) le dix vingt trois mars
mil huit cent huitante neuf fils de
Samuel Lapidousson, négociant et de
Scheitel née milviatsky, à Bakou (Caucase)

2. Rijanskiy, Valentine,
célibataire
Etudiante
originaire de Russie, domiciliée à
Lausanne, née à
Bakou le vingt quatre mai sept Juir
mil huit cent huitante neuf fille de
Léon Rijanskiy, avocat à Bakou et de
Marguerite née Pomer, à Lausanne

Comme témoins :
1. Salomon Schwetz, étudiant
2. Nicolas Pratihay, étudiant, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Procès de mariage
- Certificat de publication de Lausanne
- Déclaration de non opposition de Bakou
- Dite du Maire de la Cité de Lausanne
- Déclaration du Consul de Russie
- Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué

Les époux :

H. Lapidousson
V. Lapidousson

Les témoins :

Salomon Schwetz
Nicolas Pratihay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 446
 Riez
 et
 Kaurammann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riez, André,

célibataire

Employé C. f. f.

originaire de Staffelsbach (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Moudon le vingt-huit mars

mil huit cent huitante trois, fils de

Adolphe Riez, décédé, et de

Marie née Colay, à Lausanne

2. Kaurammann, Julia,

célibataire

femme de chambre,

originaire de Seedorf (Berno) domiciliée à

Villars-Buquin née à

Villars-Buquin le trois Janvier

mil huit cent huitante-neuf fille de

Alexandre Kaurammann, agriculteur et de

Jenny Aeda née Ruy, sa femme, à Villars-Buquin

Comme témoins : 1. Charles Flotron,
 2. Constant Robelloz les deux employés C. f. f. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Staffelsbach, Seedorf, le 5 et à Villars-Buquin le 6 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication

Communiqué à l'Etat Civil de Staffelsbach,
 Seedorf à fier

Les époux :

Riez André

Julia Riez

Les témoins :

Flotron Charles

Robelloz Constant

L'officier de l'état civil :



N^o 447
Bailliy
et
Rozzel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bailliy, Camille, _____

célibataire _____

architecte, _____

originaire de Paris, France, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Paris, France, _____ le vingt sept Septembre _____

_____ mil huit cent huitante trois, _____ fils de

aimé Léon Bailliy, rentier à Paris, _____ et de

Clotilde Marie née Bailliy, sa femme, décédée, _____

2. Rozzel, Julia Irène, _____

célibataire _____

sans profession, _____

originaire de Prêles (Suisse) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Moos (Suisse) _____ le quatre février _____

_____ mil huit cent quatre vingt deux, _____ fille de

Théophile Emile Rozzel, ancien hôtelier à St Benne (Mouchâtel) _____ et de

Julia Adèle Cottaz, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Louis François Carlioz, architecte _____
 } 2. Jacques Gavillet, représentant, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Paris, Prêles Lausanne, les 25, 29 & 30 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix Septembre mil neuf cent deux.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epoux _____

acte de décès de la mère _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration au Consulat de fiancée _____

Permis du Département de Justice - Police _____

Communiqué à l'état civil de Déesse _____
la Chancellerie C^{te} _____

Les époux :

Bailliy
Irène Bailliy

Les témoins :

L. Carlioz
J. Gavillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 448
Berraud

et
Jacob Jakob

RECTIFICATION

Par décision du 29 mai 1957
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le patronyme de
l'époux, soit orthographié
"jakob" et non "jacob"

Lausanne, le 7 juin 1957
L'officier de l'état civil:

CO
Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, et aux officiers de l'état civil
de Langnau im Emmental (Berne) et
Orzens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berraud, Auguste-Marcel-Eugène,

celibataire

facteur aux télégraphes,

originaire de Gossens, domicilié à

Lausanne, né à

Genève (Suisse) France, le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt dix, fils de

Jules François Berraud, décédé, et de

Idaume Emilienne née Notton, à Genève.

2. Jacob, Marie-Louise,

celibataire

épousée,

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Marzéville le dix huit

mil huit cent quatre-vingt dix fille de

Philippe Jacob, décédé, et de

Marie Alice née Frossard, à Londres.

Comme témoins :
1. Emile Dethi, facteur aux télégraphes, à Lausanne.
2. Charles Simon, agriculteur à Romanel.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau et Gossens, les 6, 7 et 10
septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil d'Orzens -
Langnau.

Les époux :

Marcel Berraud-Jakob.

Marie Berraud

Les témoins :

Emile Dethi.

Ch. Simon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 449
Dubois
et
Ganière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Eugène-François,

célibataire

employé à l'Administration communale,

originaire de Mézières, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le vingt-un février

mil huit cent huitante sept, fils de

feu Eugène Dubois, et de

Marie Françoise née Roche, à Lausanne.

2. Ganière, Renée-Adrienne,

célibataire

modiste,

originaire de Ponts de Martel (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne, le premier avril

mil huit cent quatre-vingt deux, fille de

Alfred Auguste Ganière, négociant et de

Zémire née Dacommunier, à Lausanne.

Comme témoins :
1. William Ganière, ancien voyageur à Lausanne
2. Paul Ganière, commis C.F.S. à Orège

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Ponts de Mézières, les 6, 7 et 8 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Promesses de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de Mézières

Les Ponts, _____

Les époux :

E. Dubois

R. Ganière

Les témoins :

Ganière

W. Ganière

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 450
Kühenthal
et
Hess

7-2114

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kühenthal, Georges-Robert-Hans,

Célibataire _____

Commis C.F.F. _____

originaire de Lausanne _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne, _____ le vingt sept mai _____

_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fils de

Edouard Frédéric Jean Kühenthal, bonaigiste _____ et de

Mina née Lehmann, domiciliée à Lausanne, _____

2. Hess, Marie Louise,

Célibataire, _____

originaire de Rebans-Wetzikon (Zürich) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Chavannes _____ le dix octobre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Adolphe Hess, propriétaire juré _____ et de

Renée née Blanc, domiciliée à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Jean Kühenthal, bonaigiste _____

2. Adolphe Hess, propriétaire juré, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne-Wetzikon les 29 & 31 Août 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix Septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Wetzikon .

Les époux :

Kühenthal

Marie Hess

Les témoins :

J. Kühenthal

Ad. Hess

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

N^o 451
Brunner
et
Kablützel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner, Marc Louis,

célibataire

électricien,

originaire de Schmiedrued (Argovie) domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le vingt quatre février

mil huit cent huitante-neuf fils de

Marc Brunner, restaurateur et de

Marie Françoise née Dely, à Lausanne,

2. Kablützel, Melanie Marie,

célibataire

originaire de Wilchingen (Schaffhouse) domiciliée à

Lausanne, née à

Epalinges le quatorze juin

mil huit cent huitante huit fille de

Jean Martin Kablützel, charpentier, et de

Marianne Louis née Sekard, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marc Brunner, restaurateur
2. Martin Kablützel, charpentier, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Schmiedrued & Wilchingen
le 9 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse -

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Marc Brunner
Melanie Brunner

Les témoins :

Marc Brunner
Martin Kablützel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Schmiedrued & Wilchingen

Registre des mariages A.

N^o 452
Soucoff
et
Towbine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soucoff, Alexandre,

célibataire

étudiant

originaire de St Pétersbourg (Russie) domicilié à

Lausanne

né à

St Pétersbourg

le deux / quatorze juin

mil huit cent huitante un

fils de

Alexandre Alexandrow Soucoff, docteur médecin,

et de

Eudokie Ivanowa Zimina, sa femme, à Konstant,

2. Towbine, Théodora,

célibataire

étudiante,

originaire de Oaessa (Russie) domiciliée à

Lausanne

née à

Oaessa

le cinq / dix sept février

mil huit cent huitante cinq

fille de

Georg (Grégoire) Moïsselawitch Towbine, négociant

et de

Rebekka née Berceva, sa femme, à Oaessa

Comme témoins :

1. Salomon Schwetz

2. Nicolas Bratitcky, les deux étudiants à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificat de publication

Déclaration au Prêtre Russe

Permis au Département de Justice

Police

Communiqué

Les époux :

A. Soucoff.

Theodora Soucoff

Les témoins :

Salomon Schwetz

Nicolas Bratitcky

L'officier de l'état civil :

N^o 453
Perret
et
Gugel

6-51
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Edmond-Louis,

célibataire _____

Ingenieur, _____

originaire de Essertines St Vrain, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Aubonne, _____ le deux de

_____ mil huit cent huitante-quatre, _____ fils de

Ursuline Perret, sans état de la Souveraine de la Vaux _____ et de

Marie Antoinette née Dupressat, à Aubonne. _____

2. Gugel, Martha-Louise,

célibataire _____

originaire de Mengen (Baden) _____ domiciliée à

Pully La Rivaz _____ née à

Lausanne _____ le vingt cinq juillet _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Jean Gugel, hôtelier _____ et de

Elisabeth née Fisi, à Pully. _____

Comme témoins :
1. Oscar Perrinjacquet, maître de pension _____
2. Henri Compondar, négociant, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Mengen le 6, à Lausanne & Pully, le 12, à Essertines
le 13 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept Septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de Lausanne

Essertines, Pully & Mengen (avec déclaration

de Copie) _____

Permis du Conseil d'Etat _____

Communiqué à l'Etat civil de Vaudans _____

Pully et à la Chancellerie _____

Les époux :

Perret
Martha Perret

Les témoins :

O. Perrinjacquet
H. Compondar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 454
RoCHAT
et
MARGOT

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT, Charles-Edmond,

divorcé de Henriette Joséphine Dizerens

comptable

originaire de L'abbaye, domicilié à

Lausanne, né à

Yverdon le treize décembre

mil huit cent dix-huit fils de

Monsieur Louis Henri RoCHAT, ancien instituteur à Lausanne, et de

Madame Emma née RoCHAT, décédée.

2. MARGOT, Marie-Joséphine-Elizabeth,

célibataire

sans profession

originaire de Sainte Croix, domiciliée à

Lausanne, née à

Schwarz le vingt deux août

mil huit cent dix-huit fille de

Rodolphe MARGOT, décédé, et de

Agathe née Suter, à Lausanne

Comme témoins : 1. Madame RoCHAT, veuve à Lausanne,

2. Henri Guigon, négociant, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à l'abbaye St-Etienne & les Granges

le 6 septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de mariage de l'époux avec mère

Actes de divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué à l'état civil de l'abbaye
à St-Etienne

Les époux :

C. RoCHAT
C. RoCHAT-MARGOT

Les témoins :

M^r RoCHAT Guigon
Guigon

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

15-238

N° 455

Kammermann

et
Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kammermann, Edouard,

célibataire

Employé postal

originaire de Romoos | Lucerne | domicilié à

Lausanne, né à

Belmont sur Sully le vingt deux décembre

mil huit cent huitante sept, fils de

Antoine Kammermann, agriculteur à La Croix et Lully et de

Anna née Schödel, de femme

2. Burnier, Olga,

célibataire

ménagère

originaire de Lully & Forêt, domiciliée à

et Lully née à

et Lully le premier janvier

mil huit cent cent huitante sept, fille de

Armand Burnier, agriculteur, et de

Rosine née Coudon, de femme, à Lully

Comme témoins : 1. Armand Gendre, restaurateur

2. Henri Hugli, employé postal, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romoos Lully & Forêt le 16 Septembre

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Edouard Kammermann

Olga Kammermann

Les témoins :

Armand Gendre

H. Hugli

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

N^o 456
Curtz
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curtz, Eugène-Joseph,

célibataire

menuisier-charpentier

originaire de Montagny-lez-Mont (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Chérens (Fribourg) le cinq août

mil huit cent septante neuf fils de

Marthe Curtz, décédée et de

2. Favre, Marie,

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Goumoens-la-Ville domiciliée à
Lausanne née à

Renens le vingt un Mars,

mil huit cent cent quatre vingt cinq fille de

Louis Favre, employé aux abattoirs à Lausanne et de

Jenny née Raymond, décédée.

Comme témoins : 1. Louis Favre, père à Lausanne
2. Henri Lardet, employé d'hôtel, à Lucerne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Goumoens-la-Ville Montagny, les
13, 14 et 15 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit Septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Montagny-lez-Mont & Chérens

Les époux :

Eugène Curtz

Marie Curtz

Les témoins :

Louis Favre

Henri Lardet

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

signé.

No 457
Pearce
et
Sugnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pearce, Alfred-Edward,
veuf de Helen Ann Pearce, née Fowler.
Bachelier propriétaire
originaire de Angleterre domicilié à
Lausanne, né à
Darlington (Durham) Angleterre, le vingt neuf Juin
mil huit cent cinquante sept, fils de
Joseph Whitwell Pearce, et de
Mary née Fox, décédée.

2. Sugnet, Laure-Marianne,
célibataire,
originaire de Montmagny domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon, le dix novembre
mil huit cent soixante-huit, fille de
Louis Philippe Sugnet, décédé et de
Henriette Lima née Jomini, décédée

Comme témoins :
1. Armand Chéreau, notaire à Nyon,
2. Edouard Pearce, rentier à Guisbrough (York)

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Montmagny les 12 & 14 Septembre
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit septembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de
l'Epoux
Licence de mariage
Certificats de publication
Certificat de validité du Consul Britannique avec dispense de publication en Angleterre
Permis du Département de Justice Polie
Communiqué de l'état civil britannique

Les époux :

Alfred Pearce
Laure M. Pearce

Les témoins :

Armand Chéreau
Edouard Pearce
L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
comp.

Registre des mariages A.

No 458

Baudat

et

Jacquenoud née Manzini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Baudat, Emile Louis,**

célibataire

Employé C. F. F.

originaire de Arzier

domicilié à

Lausanne

né à

Arzier

le vingt neuf cent

mil huit cent huitante trois,

fils de

Jean Louis Baudat, agriculteur à Arzier,

et de

Anne Frédérique née Balinat, sa femme, décédée.2. **Jacquenoud née Manzini, Marie Louise Annunziata**

veuve de Jean Louis Jacquenoud ad le 16 février 1909.

originaire de Pomasens (Fribourg)

domiciliée à

Arzier

née à

Carvandone (Province) Italie,

le huit novembre

mil huit cent huitante trois,

fille de

feu François Manzini

et de

feu Jeanne Florence née Piantingnier.

Comme témoins :

1. François Siméone Guillard2. Eugène Dubois, employé, les deux à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arzier & Pomasens le 12 à Arzier le 13
Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès du père et de la mère des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué d'Etat Civil d'Arzier,

Pomasens & Arzier

Les époux :

Baudat EmileBaudat Marie

Les témoins :

E. DuboisJ. Guillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 459
Johannet
et
Wuerchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johannet, Emile Louis,

célibataire

Employé postal

originaire de Colochemaz domicilié à

Lausanne né à

Lucens le quinze novembre

mil huit cent huitante quatre, fils de

Emile Johannet, décédé, et de

Louise Sophie née Pomraz, à Lausanne.

2. Wuerchoz, Clémence Julie,

célibataire

originaire de Bussigny s. Morges, domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne, le trente-un décembre

mil huit cent huitante cinq fille de

Benjamin Samuel Wuerchoz, décédé et de

Elisè Jemmy née Franckfort, à Lausanne.

Comme témoins :

1. Jules Wuerchoz, juriste à Lausanne,

2. Henri Pomraz, menuisier, à Gilly.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussigny, Colochemaz, les 13, 19

et 14 septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué au Star civil de Morges

Bussigny

Les époux :

Emile Johannet

Julie Johannet

Les témoins :

Jules Wuerchoz

Henri Pomraz.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 460

Broghammer

et

Hirschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Broghammer, Friedrich,

célibataire

écuyer,

originaire de Dammendorn (Baden)

domicilié à

Lausanne,

né à

Dammendorn

le deux février

mil huit cent huitante-cinq

fils de

Matthias Broghammer, agriculteur

et de

Karolina née Kastenbacher à Dammendorn,

2. Hirschi, Bertha,

célibataire,

demoiselle de magasin,

originaire de Suggisberg (Bâle)

domiciliée à

Lausanne,

née à

Bourg (Fribourg)

le quatorze novembre

mil huit cent huitante-trois

fille de

Karl Hirschi, transporteur de pierres

et de

Margareta née Kruel, à Lausanne,

Comme témoins :

1. Charles Hirschi, transporteur de pierres

2. Franz Metzger, écrivain, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dammendorn, Lausanne - Suggisberg, les 28

29 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de bans

Donnés avec déclaration de validité

Dits de Lausanne - Suggisberg

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué à l'état civil de Suggisberg à la chancellerie etc

Les époux :

Friedrich Broghammer
Bertha Broghammer

Les témoins :

Charles Hirschi
Franz Metzger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 2.11.16.

Par lettre de bourgeoisie reçue O. Borlak, notaire, à Lausanne, le 23 janvier 1912, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Broghammer, Friedrich mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Chardonnay d. Morges.

Inscrit le 23 janvier 1912

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à Fillars, sous-Hens et Gygisberg.

N^o 461
Laurent
et
Roussi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent, Constant-Louis,
célibataire
agent de police,
originaire de Feys domicilié à
Lausanne, né à
Bielley-Vigulaz le quinze mai
mil huit cent huitante-huit, fils de
François Louis Laurent, agriculteur à Vuissens, et de
Félicie née Essey, décédée.

2. Roussi, Marie-Louise,
célibataire
sans profession
originaire de Gessenay domiciliée à
Lausanne, née à
Cherilly le vingt huit Janvier
mil huit cent quatre-vingt treize fille de
Jules Louis Charles Roussi, fromager au syndicat / Chillon, et de
Jeanne Léna née Renaud, décédée.

Comme témoins :
1. Rodolphe Schmid, agent de police
2. Henri Renaud les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Gessenay le 19, à Feys le 20 septembre
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- Consentement du père de l'époux
- Acte de décès de la mère
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Constant Laurent
Marie Roussi

Les témoins :

R Schmid
H Renaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Gessenay de
Feys

Registre des mariages A.

No 462
Brasey
et
Vacconi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brasey, François-Émile,

célibataire
Employé d'hôtel,
originaire de Rancyres les Pies (Suisse) domicilié à
Lausanne né à
France (Suisse) le vingt-cinq novembre
mil huit cent huitante huit, fils de
Nom Étienne Brasey, agriculteur à Rancyres les Pies, et de
Anna Barbara née Haldimann, décédée.

2. Vacconi, Ida,

Célibataire
domestique
originaire de Milan (Italie) domiciliée à
Monthey (Valais) née à
Milan le quinze février
mil huit cent quatre vingt onze, fille de
Carlo Vacconi, décédé, et de
Rosa née Contarossa, de même, à Milan

Comme témoins :
1. Matteo Comin, employé d'hôtel
2. Luigi Santi, employé d'hôtel, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Monthey, Rancyres les Pies & Milan, les
13, 14, 15 août & 1^{er} septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication avec déclaration de validité de Milan
- Permis de publication

Les époux :

Émile Brasey
Ida Brasey

Les témoins :

Matteo Comin
Luigi Santi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Rancyres les Pies, Monthey & Chancellerie

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 3 mai 1915, déclaré définitif et exécutoire le 8 septembre 1915, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans. Lausanne, le 18 septembre 1915.
L'officier de l'état civil :
[Signature]
Révisé du 5.11.15.

N^o 463
Rosset
et
Matthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset, Louis-Gustave,

célibataire

chauffeur aux C.F.F.

originaire de Grand-Baugnat (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne, né à

Métris (Neuchâtel) le sept-vingt

mil huit cent huitante-trois, fils de

Fritz Albert Rosset, Président au Tribunal, et de

Marie Julie née Ribaux, sa femme, à Métris

2. Matthey, Jeanne-Alice,

célibataire

sans profession,

originaire de Lavigny (Jura) au hôte de la Brévine (Neuchâtel) domiciliée à

Boudry, née à

Boudry le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze, fille de

Gustave Louis Matthey, sergent de gendarmerie et de

Berlin née Diacon, sa femme, à Boudry

- Comme témoins :
- 1. Albert Rosset, président du Tribunal à Métris (Neuchâtel)
 - 2. Gustave Matthey, sergent de gendarmerie à Boudry

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, au Grand-Baugnat, Lavigny et
Leck, La Brévine & Boudry le 11 septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Boudry, Les
Bourgeois, Villars-sous-Yver, Le hôte de la Brévine

Les époux :

G^{re}. Rosset
Jeanne Rosset

Les témoins :

A. Rosset
G. Matthey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 464
Engler
et
Ecoffey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Engler, Jules-Henri, _____

célibataire _____

mineur _____

originaire de Belmont & Lausanne, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-huit février _____

_____ mil huit cent huitante sept, _____ fils de

Henri Engler, _____ et de

Fanny Louise née Chatelet, décédée. _____

2. Ecoffey, Violette-Jeanne, _____

célibataire _____

coquette _____

originaire de Vulliens _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne, _____ le vingt-quatre juillet _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Henri Ecoffey, décédé _____ et de

Lucie née Jacquier, veuve, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Emile Gerton, négociant _____

2. Louis Engler, serrurier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Belmont le 3 & à Vulliens le 4 Septembre

1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Octobre mil neuf cent douze, _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Sully & Mézières. _____

Les époux :

Jules Engler.
Jeanne Engler.

Les témoins :

Emile Gerton
Louis Engler

L'officier de l'état civil :



N^o 465
Gandillon
et
Ethenoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gandillon, Justin Louis,
célibataire,
muni de
originaire de Yverdon domicilié à
Lausanne, né à
Yverdon le vingt trois mars
mil huit cent huitante huit, fils de
Henri Justin Gandillon et de
Louise Amélie Lenoir-Grand, décedée.

2. Ethenoz, Marie-Reniette,
célibataire
couturière,
originaire de Brive, domiciliée à
Brive, née à
Brive, le vingt cinq avril
mil huit cent huitante sept, fille de
Eugène Louis Sophie Ethenoz, à Brive, et de

Comme témoins :
1. Paul Gandillon, agriculteur à Yverdon
2. Mathie Dupressat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Yverdon le 14 et à
Brive le 14 avril
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Communiqué à l'entourage de mariage
à Brive.

Les époux :

Gandillon Justin
Gandillon Marie

Les témoins :

Mathie Dupressat
Gandillon Paul

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 466
Séchaud
et
Bertinat

Par jugement du Tribunal de
distric de Lausanne, rendu
en date du 15 janvier 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 12 février
1931, le mariage contracté
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a prononcé un
délai pendant lequel le mari
ne pourra se remarier avant
mariage, dès le 12 février 1931.
Lausanne, le 17 février 1931.
L'officier de l'état civil:

Braun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Jules-Immanuel, _____

célibataire _____

peintre-collant; _____

originaire de Sully et de Roudez _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne, _____ le vingt-un juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt, _____ fils de

Paul Emile Séchaud, peintre, _____ et de

Françoise Louise Dierens, domiciliée à Lausanne, _____

2. Bertinat, Anna-Maria, _____

célibataire _____

endémère _____

originaire de Villarzelice (Cunio) Italie, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Villarzelice _____ le trente-un Octobre _____

_____ mil huit cent huitante deux _____ fille de

Giò Pietro Bertinat, manoeuvre, _____ et de

Marianne née Cairus, à Lausanne, _____

Comme témoins : (1. Eugène Dubois, employé _____

(2. François Ramblan, huissier, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Sully et Roudez le 3 août 1931 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre Octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Permis de publication _____

Communiqué à l'état civil de Sully, Pully _____
et à la Chancellerie C^o _____

Les époux :

Jules Séchaud

Anna Séchaud

Les témoins :

E. Dubois

F. Ramblan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 467
Jaccottet
et
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccottet, Arthur-Jean-Edouard,

célibataire _____

serurier _____

originaire de Echallens _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne _____ le onze mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix, _____ fils de

Edouard alphonse Jaccottet, serurier _____ et de

Louisa Pauline née Burnens, la femme, à Lausanne _____

2. Curchod, Marguerite Anna,

célibataire _____

coiffeuse _____

originaire de Dommarin _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne _____ le onze mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt onze, _____ fille de

Paul Curchod, retenu, _____ et de

Marie Marguerite née Griottier, sa femme, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Paul Curchod Griottier, retenu _____
2. Alphonse Jaccottet-Burnens, serurier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Echallens & Dommarin le 9
septembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent douze, _____

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil d'Echallens &
Poliez-le-Grand. _____

Les époux :

Arthur Jaccottet
Marguerite Curchod

Les témoins :

A. Jaccottet Burnens
Paul Curchod Griottier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 468
Reiss
et
Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reiss, Ernest,

célibataire

hôteier,

originaire des Flanches domicilié à

Veillet, Commune des Flanches, né à

aux Flanches le vingt deux août

mil huit cent huitante deux fils de

Frederic Charles Reiss, hôteier et de

Emma née Boner, sa femme, à Veillet.

2. Christin, Bertha Julia,

célibataire

sans profession

originaire de Sainte Croix domiciliée à

Pully née à

Lausanne le dix sept juillet

mil huit cent septante huit fille de

feu Louis Jean Baptiste Christin, et de

Emilie Minaton, sa veuve à Pully

Comme témoins : 1. Louis Pusillon, employé de commerce

2. Charles Viet genton, imprimeur, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Flanches à Pully le 7, à St Croix aux Granges
le 9 septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Montreux

Communiqué à l'état civil de Montreux,

Pully - St Croix

Les époux :

Ernest Reiss

Julia B. Reiss

Les témoins :

C. Viet genton

L. Pusillon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 469
Morel
 et
Maag

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Morel, Charles Lucien,** _____
 célibataire, _____
 Employé de commerce, _____
 originaire des Hauts-Genevois (Neuchâtel) _____ domicilié à
 Lausanne, _____ né à
 Neuchâtel _____ le neuf Juin _____
 _____ mil huit cent huitante quatre _____ fils de
 Alfred Morel, rentier, _____ et de
 Anne Marie née Gondet, à Neuchâtel, _____

2. **Maag, Marie,** _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin, _____
 originaire de Bachembühlach (Zurich) _____ domiciliée à
 Lausanne, _____ née à
 Neuchâtel _____ le seize Mars, _____
 _____ mil huit cent huitante quatre, _____ fille de
 Jacob Maag, décédé _____ et de
 Marie Louise née Wasserfallen, à Neuchâtel _____

Comme témoins : { 1. Paul Clerc opticien _____
 { 2. Hélène Clerc, ses deux à Neuchâtel _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hauts Genevois & Bachembühlach le 7
 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication _____

Les époux :

Ch. Morel
Marie Morel

Les témoins :

P. Clerc
Paul Clerc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil des Hauts Genevois
 & Bachembühlach. _____

Registre des mariages A.

N^o 470
 Zappelli
 et
 Briacca

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zappelli, Luigi, _____

célibataire _____

cimenteur, _____

originaire de Vignone (Novara) Italie, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Vignone, _____ le premier janvier _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Luigi Zappelli, décédé, _____ et de

Lucia née Uccelli, la veuve à Vignone, _____

2. Briacca, Linda, _____

célibataire, _____

ménagère, _____

originaire de Novara (Italie) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Novara, _____ le dix sept mai _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Pietro Briacca, décédé, _____ et de

Angela née Berini, décédée _____

Comme témoins : { 1. Carlo Dal Ry, serrurier _____

{ 2. Anselma Rigoli, cimenteur, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 juillet, à Novara à Vignone, les 13 & 25 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Sept Octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclarations de célibat _____

Permis du Département de Justice _____

Police _____

Communiqué à la Chancellerie Cantonale _____

Les époux :

Luigi Zappelli

Linda Zappelli

Les témoins :

Carlo Dal Ry

Anselma Rigoli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 471
Preuleoup
et
Tarin

6-24
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Preuleoup, Jean Charles Robert,

célibataire _____

commis C. f. f. _____

originaire de Cessenay & Cessaux domicilié à _____

Chavannes, né à _____

Lausanne, le huit Mars _____

_____ mil huit cent huitante huit, _____ fils de

feu Jean François Preuleoup et de

Hortense née Reybaz, de vevre, à Chailly

2. Tarin, Blanche Louisa,

célibataire, _____

couturière, _____

originaire de Lausanne, domiciliée à _____

Lausanne née à _____

Lausanne, le vingt huit Septembre _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Louis Jules François Tarin, menuisier, et de

Gabrielle Françoise née Bonnet, de femme, à Lausanne,

Comme témoins : { 1. Louis Tarin, surveillant de travaux à Lausanne
2. Charles Augustuzger, commis C. f. f. à Renens,

Les publications ont eu lieu à Cessenay, Cessaux & Chavannes le 5 à Lausanne
le 7 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept Août mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de Cessaux

Communiqué à l'état civil de Cessenay & Cessaux

Les époux :

J. C. Robert
B. Louisa

Les témoins :

L. Tarin
C. Augustuzger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 472
Corbaz
et
Grivat

^b₃ 15²
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz, Henri Edouard,
célibataire,
employé à la Suette,
originaire de Lausanne - du Mont, domicilié à
Lausanne, né à
Lausanne, le deux février
mil huit cent huitante trois, fils de
Jean François Corbaz, décédé et de
Caroline Philippine Venise nee Blum, à Lausanne,

2. Grivat, Hélène Bertha,
célibataire
généraliste
originaire de Orbe domiciliée à
Lausanne, née à
aux Bionx près d'Albbaye, le deux décembre
mil huit cent septante huit, fille de
Ferdinand Grivat, menuisier et de
Julie Pauline nee Rochat, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alois Amstutz, employé de bureau
2. Jules Grivat, ingénieur, lu deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Orbe le 10, du Mont le 11 Septembre
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

[Signature]
H. Corbaz

Les témoins :

[Signature]
J. Grivat
[Signature]
A. Amstutz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Orbe & Pully

N° 473

Blanc

et

de Siebenthal

Par jugement du Tribunal ~~des~~
~~district de Lausanne~~, rendu
en date du 16 juillet 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 13 septembre
1920, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 24 septembre 1920
L'officier de l'état civil:

Fucel

Révisé au S.F. 20

⁴⁷³
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Georges Adrien,

célibataire

Employé au service du gaz,

originaire de Lausanne, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le vingt trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze, fils de

Auguste Jules Blanc, chef de service à la Direction des Travaux, et de

Aline née Chappuis, de femme, à Lausanne,

2. De Siebenthal, Alice Marie Louise,

célibataire

sans profession,

originaire de Gessenay (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne, le treize juin

mil huit cent huitante-neuf fille de

Kenné Marie de Siebenthal, décédé, et de

Maria Louise née Ducet, de veuve, à Lausanne,

Comme témoins : 1. Auguste Blanc, chef de service

2. Charles Gédaz, Secrétaire, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Gessenay les 7 - 8 Septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent deux,

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Gessenay

Les époux :

Georges Blanc
Alice Blanc

Les témoins :

Auguste Blanc
Charles Gédaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 474

Müller

et

Wohlfel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Robert-François,

opticien

célibataire,

originaire de Sittlingen (Schaffhouse) domicilié à

Genève, né à

Vevay le dix sept mars

mil huit cent huitante neuf fils de

Robert Müller, bouvier, et de

Louise Grangier, sa femme, à Olon (Suisse)

2. Wohlfel, Marie-Germaine,

Masseuse

célibataire,

originaire de Lupfig (Argovie) domiciliée à

Neuhausen (Schaffhouse) née à

Trilly le dix février

mil huit cent quatre-vingt onze fille de

Abram Gottfried Wohlfel et de

Madelaine Schwocher née Egger, décédée.

Comme témoins : 1. Jean Jank, opticien à Lausanne, 2. Henri Müller, négociant, célibataire.

Les publications ont eu lieu à Genève, Neuhausen, Lupfig & Sittlingen, les 16, 18, 19 & 20 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

intimation de l'état civil de Genève

Les époux :

Robert Müller, G. Müller

Les témoins :

Henry Müller, Jean Jank

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Sittlingen, Genève 103.041, Lupfig - Neuhausen

Par jugement du Tribunal de Genève, rendu en date du 20 août 1913, déclaré définitif et exécutoire le 2 mai 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'individu ne peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 8 mai 1913.

L'officier de l'état civil :

L. Sallif

R. du 1. 6. 13.

N^o 475
Dondeynaz
et
Favre
de Lausanne

1-348 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dondeynaz, Félix-Léonard,
célibataire
Fonctionnaire.
originaire de Ayas (Doin) Italie, domicilié à
Lausanne, né à
Ayas le dix-huit novembre
mil huit cent huitante cinq fils de
Jean Martin Dondeynaz, décédé, et de
Marie Anne née Favre, de Vaux, à Ayas,

2. Favre, Angélique-Dercile,
célibataire
Cuisinière
originaire de Rhêmes St-Georges (Doin) Italie, domiciliée à
Lausanne, née à
Rhêmes St-Georges le quatre novembre
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Joseph Favre, agriculteur et de
Françoise née Favre, domiciliés à Rhêmes St-Georges.

Comme témoins :
1. Henri Besson, employé de bureau
2. Emile Dh, agent de police, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ayas & Rhêmes, les 14, 21 & 28 juillet
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication (avec dé-
claration de validité pour l'Italie)
Permis du Département de Justice
& Police

Communiqué à la Chancellerie

Les époux :

Léonard Dondeynaz
et Angélique Dondeynaz

Les témoins :

H. Besson
E. Dh

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 476

Collet

et

Belet née Duperré

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet, François-Louis,

veuf de Jimmy Faurer

surveillant de travail

originaire de Sully

domicilié à

Vaudanne,

né à

Vaudanne,

le premier juillet

mil huit cent septante,

fils de

François Louis Collet, surveillant au téléphone,

et de

Caroline Rauts née Estoppey, à Lausanne,

2. Belet née Duperré, Léa,

veuve de Jules Philippe Belet, dès le 22 avril 1907.

ménagère,

originaire de Mont y Lausanne,

domiciliée à

Vaudanne,

née à

au Mont

le onze décembre

mil huit cent septante-quatre,

fille de

Edgard Duperré, agriculteur,

et de

Élise Durand née Amantoux, au Mont,

Comme témoins : 1. Eugène Collet, médecin

2. Lucien Duperré receveur aux E. C. les Deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vaudanne le 17, à Sully - au Mont le 19 septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance des époux

acte de décès des précédents conjoints.

Promesse de mariage

Certificats de publication.

Les époux :

F. Collet

Léa Collet.

Les témoins :

E. Collet

L. Duperré

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Belmont 14.

Pilly

N^o 477
Sutter SUTER
et
Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sutter, Ernest,
célibataire
tailleur
originaire de Schnottwyl (Solence) domicilié à
Lausanne, né à
Lausanne le trois novembre
mil huit cent huitante sept, fils de
Benedict Sutter, et de
Barbara née Rauener, décédée.

2. Cachin, Suzanne-Ernestine,
célibataire
couturière,
originaire de Cerniaz - Chêne - Paquier, domiciliée à
Lausanne, née à
Rolle le dix sept juin
mil huit cent huitante neuf fille de
Louis Lucien Cachin, employé au service des eaux et de
Méty née Davoy, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Cachin, mécanicien
2. Jules Sommer, employé de commerce, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Schnottwyl à Cerniaz le 9 et à
Chêne - Paquier le 10 septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Certificats de publications

Les époux :

Ernest Sutter
Suzanne Sutter

Les témoins :

Louis Cachin
Jules Sommer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Schnottwyl,
Villarsel et Donneloye.

RECTIFICATION

Par décision du 19 novembre 1955
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le nom patronymique
que "Sutter" soit orthographié :

"SUTER"

Lausanne, le 23 novembre 1955

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police à Lausanne, aux
offices de l'état civil de Schnottwyl,
Villarsel et de Molondin à Donneloye.

N^o 478
Marguerat
et
Kearz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat, Louis-Henri,

célibataire

Employé aux T. L.

originaire de Lutry, - foirel, domicilié à

Lausanne, né à

Et Puidoux le seize avrils

mil huit cent quatre vingt treize, fils de

Louis Marguerat, décédé et de

Lina Agnès née Fleoz, sa veuve à Jonstens-Mérey,

2. Kearz, Marie-Thérèse,

célibataire

Cuisinière

originaire de Kriens | Lucerne | domiciliée à

Lausanne née à

Kriens le vingt-un Janvier

mil huit cent cinquante neuf, fille de

Johes Kearz, charpentier et de

Thérèse née Mathis, sa femme, à Kriens

Comme témoins : { 1. Auguste Méroz, facteur de postes }
 { 2. François Paméline, huissier municipal } à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry le 20 & 21, à foirel Kriens le 24
Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- acte de décès du père de l'Epoux
- consentement de la mère
- autorisation du Conseil d'Etat, pour l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Lutry, foirel
Kriens.

Les époux :

Louis Marguerat.
Marie Kearz.

Les témoins :

Méroz Auguste
Paméline

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 479
Blanc
et
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Gustave Albert,
célibataire
Charcutier,
originaire de Belmont et Lausanne, domicilié à
Lausanne, né à
Montblesson le vingt quatre Juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
François Louis Blanc, employé C. f. f. et de
Jenny née Vittor, sa femme, à Montblesson et Lausanne

2. Monney, Julia Amélie,
célibataire
sans profession,
originaire de Fribourg et Besenens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne, née à
Gumefens (Fribourg) le trente-un Janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Alphonse Monney, boulanger, et de
Marie Victorine née Venaz, à Lausanne

Comme témoins :
1. François Pamblico, Huissier
2. Louis Peneveyre, employé, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg et Besenens le 10 et à Belmont
le 11 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse
Consentement des père & mère
de l'Épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

G. Blanc
Julia. Blanc

Les témoins :

F. Pamblico
L. Peneveyre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Pulley
St Martin

Registre des mariages A.

N° 480
Baudiaz
et
Roux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudiaz, Henri-Georges,
célibataire
institué,
originaire de Agiez et Echin domicilié à
Montschies né à
Agiez le cinq juin
mil huit cent huitante cinq fils de
Charles Baudiaz, agriculteur, et de
Louise Adèle née Michot, d'Agiez,

2. Roux, Rose-Henriette,
célibataire
institué
originaire de Sainte Croix domiciliée à
Montschies née à
Lausanne le vingt deux Janvier
mil huit cent quatre-vingt dix fille de
Jean Félix Roux, professeur à Lausanne, et de
Elisabeth Henriette née Gousses, décédée.

Comme témoins :
1. Félix Roux, professeur
2. François Samblanc, huissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montschies, Ste Croix, Echin le 12 et à Agiez le
13 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Autodisposition de l'état civil de l'Idle

Communiqué à l'état civil de Annex,
Belmont et l'Idle & Ste Croix.

Les époux :

Henri Baudiaz
Rose Baudiaz

Les témoins :

F. Roux
F. Samblanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 481
 Bovey-
 et
 Augstburger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Julien-Antoine,
 célibataire
 Employé postal,
 originaire de Cheseaux _____ domicilié à
 Lausanne, _____ né à
 Charnens _____ le treize novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze, _____ fils de
 Albert Louis Bovey, décédé, _____ et de
 Léna Felice née Banaat, à Charnens, _____

2. Augstburger, Jeanne-Esther,
 célibataire
 Repasseuse,
 originaire de Langnau (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne, _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-neuf mars, _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ fille de
 Louis Albert Augstburger, décédé, _____ et de
 Louise Sophie née Lavanchy, à Lausanne, _____

Comme témoins :
 1. Albert Metzker, ferdantier,
 2. Paul Jaquier, employé postal, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cheseaux & Langnau, le 14 Sep-
 tembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix Octobre mil neuf cent-douze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication. _____

Communiqué à l'Etat civil de Trilly
 Langnau. _____

Les époux :

Julien Bovey
 Jeanne Bovey

Les témoins :

Metzker Albert.
 Paul Jaquier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 482
 Huber
 et
 Duret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huber, Gustave-Émile, _____

célibataire _____

comptable, _____

originaire de Niedzwil (Suisse) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne, _____ le quatorze Janvier _____

_____ mil huit cent huitante-dix _____ fils de

Edouard Huber, mécanicien _____ et de

Mme Louise Elise Justine née Baillens, à Lausanne _____

2. Duret, Marguerite, _____

célibataire _____

demoiselle de magasin _____

originaire de Lyon (France) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lyon (France) _____ le seize mai _____

_____ mil huit cent huitante-cinq _____ fille de

François Duret _____ et de

Georgine Amélie Pion née Brier, décédée, _____

Comme témoins : (1. François Baillens, confidant _____

(2. Robert Eyacher, comptable, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lyon, Lausanne & Niedzwil les 13, 19 & 21 Septem-
 bre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze Octobre mil neuf cent-douze, _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse _____

Actes de décès des père & mère de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Permis de publication _____

Communiqué à l'Etat civil de Gachnang
 & à la Chancellerie Cantonale, _____

Les époux :

G. Huber
 M. Duret

Les témoins :

F. Baillens
 R. Eyacher

L'officier de l'état civil :

N° 483
Rokotnitz
et
Lavanchy

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 13 mai 1916, déclaré définitif et exécutoire le 5 septembre 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 septembre 1916.
L'officier de l'état civil:

Juce!

Le 10 mars 1917, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Lina Lavanchy, dite Rokotnitz, mentionnée ci-contre dans le libellé de cité du canton de Fribourg et de la commune de Savigny & Forel.

Inscrit le 22 mars 1917.
L'officier de l'état civil:

Juce!

qui a l'état civil à Savigny, Forel et Pully

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rokotnitz, Friedrich,

célibataire

originaire de Berlin,

domicilié à Lausanne,

né à Berlin le premier Septembre

mil huit cent huitante-huit,

fils de Julius Rokotnitz, comptable à Berlin,

et de Lina née Berlin, sa femme, décédée.

2. Lavanchy, Lina,

célibataire

originaire de Savigny & Forel (Lausanne)

domiciliée à Pully

née à Savigny le cinq Novembre

mil huit cent quatre-vingt dix

filles de François Lavanchy, vigneron,

et de Emma née Gillieton, sa femme, à Pully

Comme témoins: 1. Lucien Sachs, employé.
2. François Gussel, agent de police, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully le 22, à Savigny & Forel le 23 et à Berlin le 29 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze Octobre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publications
- Déclaration de validité de Berlin
- Permis du Département de Justice & Police

Les époux:

Friedrich Rokotnitz
Lina Rokotnitz

Les témoins:

Gussel François
Sachs

L'officier de l'état civil:

Juce!

Communiqué à l'état civil de Savigny, Forel, Pully & à la Chancellerie

Reçu par le g. B. 16

Reçu par le g. B. 17

N^o 484
Lächler
et
Bühlmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lächler, Johann,

célibataire

peintre décorateur

originaire de Eschensbach (St Gall) domicilié à

Lausanne, né à

Bâle le trois Décembre

mil huit cent huitante sept, fils de

Johann Lächler, peintre, et de

Anna née Kistler, sa femme, à Bâle,

2. Bühlmann, Rosa,

célibataire

couturière,

originaire de Guggisberg (Basle) domiciliée à

Lausanne, née à

Guggisberg le douze Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix, fille de

Johann Bühlmann et de

Rosine Michel, ses parents.

Comme témoins :
1. Walter Wegg, tailleur
2. Emile Schleith, menuisier, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eschensbach et Guggisberg, les 24, 25 et 26 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze Octobre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Communiqué de l'état civil de Guggisberg
à Eschensbach.

Les époux :

Johann Lächler
Rosa Lächler

Les témoins :

Walter Wegg
Emile Schleith

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 485
Valentini
et
Trochler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Valentini, Jacques-Charles,

célibataire

Cimenteur

originaire de Novare (Italie) domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne, le neuf Juillet

mil huit cent huitante neuf fils de

Charles Barnaud Valentini, marchand, à Lausanne et de

Emma Emilie née Rubin, décedée.

2. Trochler, Julie-Henriette,

célibataire

tepassense,

originaire de Mühleberg (Berne) domiciliée à

Lausanne, née à

Belmont s/ Juthy le quatorze Mars

mil huit cent quatre vingt deux, fille de

Louis Trochler, charpentier, et de

Henriette Augustine née Bugnion, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Henri Friedrich, garçon de café

2. Jules Barillier, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Mühleberg les 22 & 23 aout, à Novare,
le 8 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Consentement du père de l'époux

acte de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication avec décla-

ration de validité pour l'Italie

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué à l'état civil de Mühleberg

& à la Chancellerie

Les époux :

Valentini, Jacques

Julie Valentini

Les témoins :

Henri Friedrich

J. Barillier

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N^o 486
Balimann
et
Schenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balimann, Franz,

célibataire _____

Charronnier, _____

originaire de Müntschemier (Bane) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Brüttelen (Bane) _____ le dix huit _____

_____ mil huit cent huitante cinq, _____ fils de

Karl Franz Balimann _____ et de

Resina née Weber, décédée. _____

2. Schenk, Rosalie,

célibataire _____

Sans profession, _____

originaire de Eggwil (Bane) _____ domiciliée à

La Chaux-de-Fonds _____ née à

Illens / Glâne / Fribourg _____ le vingt quatre juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fille de

Christian Schenk, agriculteur, _____ et de

Marie Anne née Hyles, sa femme, à Moudon, _____

Comme témoins : 1. Fritz Löffel, agriculteur à Moudon _____

2. Lina Schenk au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eggwil - Moudon le 19 et le 20
Septembre mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze Octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Moudon,
Jus à Eggwil. _____

Les époux :

Franz Balimann

Rosalie Balimann.

Les témoins :

Fritz Löffel.

Lina Schenk.

L'officier de l'état civil :



N^o 487
Bandelier
et
Messeri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bandelier, Jean-Émile,** _____
célibataire _____
Juvénile _____
originaire de Sorrenon (Berne) _____ domicilié à
Lausanne, _____ né à
Chaux de fonds _____ le vingt sept Janvier _____
_____ mil huit cent huitante trois, _____ fils de
Paul Bandelier, horloger _____ et de
Lucie née Bouquin, sa femme, à Bière, _____

2. **Messeri, Emma-Mathilde,** _____
célibataire _____
Ménagère, _____
originaire de Blumenten (Berne) _____ domiciliée à
Neuchâtel _____ née à
Bouchevilliers (Neuchâtel) _____ le dix neuf Juin _____
_____ mil huit cent huitante - quatre, _____ fille de
Jean Messeri, docteur, _____ et de
Jeanne Flore née Ronge, sa femme, à Neuchâtel, _____

Comme témoins : { 1. Pierre Bandelier, commis horloger à Bière _____
2. Jean Messeri, juriste, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Neuchâtel le 18, à Blumenten
à Sorrenon le 19 Septembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze Octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication, _____

Communiqué au Stat civil de Sorrenon
Blumenten - Neuchâtel _____

Les époux :

Jean Bandelier.
Emma Bandelier

Les témoins :

P. Bandelier fils
Jean Messeri

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 488
Kohler
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler, Charles-Émile,

célibataire _____

mineur _____

originaire de Burgistein (Bâle) domicilié à _____

Lausanne, né à _____

La Côte aux Fées (Neuchâtel) le huit septembre _____

_____ mil huit cent huitante neuf, fils de _____

Alais Émile Kohler, garde frontières, à Lausanne et de _____

Sophie Suisse née Jean Favis, décédée, _____

2. Reymond, Emma,

célibataire, _____

adultère, _____

originaire de Ollon, domiciliée à _____

Lausanne née à _____

Ollon le vingt trois décembre, _____

_____ mil huit cent huitante-cinq fille de _____

Louis Félix Reymond, décédé, et de _____

Henriette Louise née Sany, à Ollon. _____

Comme témoins : { 1. Eugène Moreillon, approuvé, _____
2. Jules Felley, employé, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Burgistein, Ollon - Suisse le
18 septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de municipalité
Ollon.

Les époux :

Charles Kohler
Emma Kohler

Les témoins :

Eugène Moreillon
Jules Felley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 489

Brisse

et

Bajulaz

veuve Schützel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brisse, Alexis-Auguste-Marie,

célibataire

mécanicien

originaire de Le Grangy | Côte du Nord | France, domicilié à

Lausanne né à

Le Grangy le vingt-trois septembre

mil huit cent huitante-cinq fils de

Louis-Antoine Brisse, absent et de

Pauline née Bioulet, de Grangy

2. Bajulaz, Marguerite,

veuve de Henri Schützel d'd le 24 mars 1909,

coiffeuse,

originaire de Saint-Léonard | Genève | domiciliée à

Lausanne, née à

Genève le vingt-cinq mars

mil huit cent septante-huit fille de

François Bajulaz, décédé et de

Henriette née Courtois, de Yverdon, et Genève

- Comme témoins :
- 1. Louis Solberg, arpenteur à Genève
 - 2. Julien Meninger, typographe à Yully

Les publications ont eu lieu à Le Grangy, Lausanne & Saint-Léonard, les 14, 19 & 21 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Déclaration d'absence du père de l'Epoux & consentement de la mère
- Acte de décès du père de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication
- Déclaration au Consulat de France
- Permis du Département de Justice à Police

Communiqué au Chancellerie Cantonale & à l'Etat civil de Genève (B.C.)

Les époux :

Brisse Alexis
Marguerite Brisse

Les témoins :

J. Solberg
J. Meninger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par Jugement du Tribunal civil de 1^{re} instance du Dep^{ts} de la Seine rendu en date du 5 de cembre 1911, déclaré définitif et exécutoire le

, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à an le délai pendant lequel l. ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 24 janvier 1912.

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

d'au à Genève (B.C.)

R. au 27. I. U.

Registre des mariages A.

N° 490
Delacombaz
et
Spielmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacombaz, Paul-Léon,

veuf de Louise Martine Donatiaz

Imprimeur,

originaire de Athene (Suisse) domicilié à

Lausanne, né à

Evam-les-Bains le dix-sept février

mil huit cent septante dix, fils de

feu Jacques Joseph Marcel Delacombaz et de

Suzanne Sophie Elie née Hennelberg, à Lausanne,

2. Spielmann, Emma-Elisa-Alice,

célibataire,

lingère,

originaire de Messen (Suisse) domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne, le dix-neuf juin

mil huit cent huitante deux, fille de

Frédéric Spielmann, décédé, et de

Louise Reimann née Rouiller, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Maurice Delacombaz, employé de pharmacie
 - 2. Jules Delacombaz, tapissier, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Evam-les-Bains le 13
Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- Acte de naissance de l'époux
- Acte de décès de la femme de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :

Paul Delacombaz
Alice Delacombaz

Les témoins :

Maurice Delacombaz
Jules Delacombaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil d'Athene et
Messin.

N° 491
DeleSSERT
et
Kapp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. DeleSSERT, Charles Albert,
célibataire,
Valer de chambre,
originaire de Savigny & Forêt, domicilié à
Lausanne, né à
Savigny le sept Janvier
mil huit cent huitante six fils de
Gabriel DeleSSERT, agriculteur, et de
Fanny née Couray, de femme, à Vichy,

2. Kapp, Rose Emma,
célibataire
sans profession,
originaire de Pontarlier (Doubs) France domiciliée à
Büttet (Neuchâtel) née à
Büttet le huit Janvier
mil huit cent septante six fille de
Général Ami Kapp, et de
Marie Martha née Bonnet, décédée

Comme témoins :
1. Alfred Dufey, employé C.F.F. à Lausanne
2. Louis Delénaue, Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pontarlier, Forêt, Savigny & Büttet, le
14, 15, 16 & 25 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Permis de mariage
- Certificats de publications
- Permis de publication.

Les époux :

Charles Albert DeleSSERT
Rose DeleSSERT

Les témoins :

Louis Delénaue
Dufey Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué de l'Etat Civil de Savigny & Forêt, Büttet - Châtelaine C.F.F.

Re copié sur le 3. 22.

Par jugement du Tribunal...
diakrich de Lausanne, rendu
en date du 20 de novembre 1911, confirmé
par le Tribunal fédéral le 23
Janvier 1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'homme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 11 Mars 1912
L'officier de l'état civil:
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 492
Pache
et
Domenjoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, François-Marius,

célibataire

libre

originaire de Epalinges, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le vingt-trois août

mil huit cent septante-quatre, fils de

François-Henri-Samuel Pache, et de

Françoise-Henriette née Champendat, décédée

2. Domenjoz, Marguerite,

célibataire

sans profession,

originaire de Pully, domiciliée à

Lausanne née à

Pully le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Emile-David Domenjoz, décédé et de

Clotilde-Elise née Amaudruz, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Alphonse Dubuis, avocat
2. Henri Besson, bibliothécaire, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully le 24, à Epalinges le 25 septembre

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Epalinges

Pully.

Les époux :

F. Pache
M. Pache

Les témoins :

Dubuis
H. Besson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 493
 Tzand
 et
 Ecoffey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tzand, Louis-Alfred, _____
 veuf de Marie Albertine Gallay (en 2nd noces) _____
 Commissionnaire facteur, _____
 originaire de Bottons, _____ domicilié à
 Lausanne, _____ né à
 Poliez-le-Grand _____ le vingt quatre Décembre _____
 _____ mil huit cent soixante-huit _____ fils de
 François Tzand _____ et de
 Louise née Laurent, décédée. _____

2. Ecoffey, Marie-Céline, _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de La Tour de Tréme | Feilberg | _____ domiciliée à
 Lausanne, _____ née à
 La Tour de Tréme, _____ le quinze Septembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt-dix _____ fille de
 Adolphe Gratien Ecoffey _____ et de
 Antoinette Françoise née Gallay, décédée. _____

Comme témoins : } 1. Félicite Perroud couturière à Attalens, _____
 } 2. Mathieu Valet, instituteur à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bottons & La Tour de Tréme, le 21
 Septembre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Actes de décès de la 2nd femme de
 l'Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Grand & La Tour de Tréme. _____

Les époux :

Tzand Louis
Céline Tzand

Les témoins :

Félicite Perroud
Mathieu Valet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 494
Gailloud
et
Valet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gailloud, Paul-Alois-Peter, _____

célibataire _____

Instituteur _____

originaire de Renmaz, nouvelle & Villeneuve, _____ domicilié à

Cugy, _____ né à

Lausanne, _____ le cinq mai _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de

Paul Elie Gailloud, employé au Tribunal fédéral, _____ et de

Anna Stamm, sa femme, à Lausanne.

2. Valet, Laure-Marie, _____

célibataire _____

sans profession, _____

originaire de Mex, _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne, _____ le neuf Mars, _____

_____ mil huit cent cent huitante-neuf, _____ fille de

Daniel Valet, conserge, _____ et de

Marie Albertine née Chapalaz, à Lausanne, _____

Comme témoins : 1. Rodolphe Schmid, agriculteur à Brenles, _____

2. Arthur Valet, instituteur à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Cugy le 18, à Renmaz, nouvelle, Villeneuve, Mex et
Lausanne le 19 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Poliez-le-Grand. _____

Communiqué à l'Etat civil de Villeneuve,
Poliez-le-Grand & Sullens _____

Les époux :

Paul Gailloud
Laure Gailloud

Les témoins :

Rud. Schmid
A. Valet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 495
Verdenet
et
Payer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verdenet, Louis,

célibataire _____

Comptable _____

originaire des Vernières - La Côte aux Fées (Neuchâtel) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Orbe _____ le vingt-deux mars _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Camille Verdenet, décédé _____ et de

Emma née Flaction, de Vevey, à Lausanne _____

2. Payer, Julie-Charlotte dite Lillette,

célibataire _____

sans profession, _____

originaire de Echallens, _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Echigny _____ le deux mai _____

_____ mil huit cent huitante-quatre, _____ fille de

Jean Samuel Payer, décédé, _____ et de

Louise Julie Henriette née Pasche, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Georges Payer, professeur, _____

2. Jean Payer, employé B.C.V., les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19 au La Côte aux Fées - aux Vernières
et à Echallens le 20 septembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Septembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de la Côte-
aux-Fées, Vernières - Echallens. _____

Les époux :

L. Verdenet
Lillette Verdenet

Les témoins :

G. Payer
Jean Payer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 496
Neyroud
et
Humbert née Progin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neyroud, Henri-Louis,

veuf de Jenny Servoud dè le 30 avril 1909,
commissionnaire facteur,
originaire de Chardonne, domicilié à
Lausanne, né à
Pully le vingt cinq avril
mil huit cent huitante-un, fils de
feu Samuel Neyroud et de
feu dame Caroline Eleonore Bossel

2. Humbert née Progin, Philomène-Adelaïde,

veuve de Louis Alfred Humbert dè le 15 Septembre 1901.
cuisinière
originaire de Corméras & Courtenay | Fribourg | domiciliée à
Lausanne née à
Corméras le vingt-un novembre
mil huit cent soixante-quatre, fille de
feu Joseph Progin et de
feu dame Marie Gabrielle née Monney

Comme témoins :
1. Jean Krumholz, employé C. F. F.
2. Joseph Dubois, employé au téléphone, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne, le 19 Septembre et Corméras
& Courtenay le 20 dit 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
actes de décès des précédents conjoints
Promesse de mariage
Certificats de publication

Communiqué à l'Etat civil de Courtenay &
Courtenay.

Les époux :

Neyroud Henri
Adelaïde Neyroud

Les témoins :

Loranchy Jean
Dubois Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 497
Gonet
et
Grobety née De Couraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gonet, Alexis,**
veuf de Alice Louise Sidama Epitane.
brigadier de police,
originaire de Vuarnens domicilié à
Lausanne, né à
Vuarnens le vingt Mai
mil huit cent septante deux fils de
feu David Gonet et de
Julie née Thomas, sa veuve, à Fay.

2. **Grobety née De Couraz, Rose-Érika-Marie-Marguerite**
veuve de Serge Grobety dès le 26 Décembre 1904.
garde malades,
originaire de Vallorbe domiciliée à
Crissier née à
Crissier le quatre Juni
mil huit cent cinquante-un, fille de
François De Couraz, agriculteur, et de
Claire née Berenovic, sa femme, à Crissier

Comme témoins :
1. William Fochet, brigadier de police
2. Marie Fochet, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallorbe le 1, à Vuarnens - Crissier le 2 Octobre
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Actes de décès des précédents conjoints
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

A. Gonet
Rose Gonet

Les témoins :

Marie Fochet
W. Fochet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Vuarnens,
Vallorbe - Pully

Registre des mariages A.

N° 498
Parisod

et
Zuchuat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod, Ernest-Jémi,
 célibataire
 garçon honnête
 originaire de Villatte à Lutry domicilié à
 Lausanne né à
 Epesses le vingt quatre août
 mil huit cent quatre-vingt dix fils de
 Adolphe Parisod, employé au Juidencier et de
 Marie Bernard, sa femme, à Lausanne

2. Zuchuat, Marie-Philomène,
 célibataire
 Catinée
 originaire de St Germain de Savière | Valais | domiciliée à
 Lausanne, née à
 St Germain de Savière le six juillet
 mil huit cent huitante-neuf fille de
 Joseph Marie Zuchuat, cordonnier et de
 Marie Philomène née Antoine, à St Germain.

Comme témoins :
 1. Firmin Rouge,
 2. Charles Rouge, fondeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1, Lutry, Villatte le 2 à Saviese le 3 octo-
 bre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept octobre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication

Les époux :

Ernest Parisod
 Marie Parisod

Les témoins :

Firmin Rouge
 Charles Rouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Cully Lutry
 à Savière

N° 499

Kubli

et

Auby

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kubli, Lucien-Alois,

célibataire

gendarme

originaire de Gsteig b. S. (Berne) domicilié à

Vallorbe né à

Yvernaid le vingt huit Janvier

mil huit cent huitante-trois, fils de

Charles Louis Kubli, décédé, et de

Jeanne née Bolomey, à Grandson,

2. Auby, Justine Françoise,

célibataire

Conditière,

originaire de Lausanne, domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le onze Janvier

mil huit cent huitante six fille de

Henri Jacques Auby et de

Marie Flavie née Roffin, à Port-Jully

- Comme témoins :
- 1. Charles Moret, voyageur de commerce à Lausanne
 - 2. Jules Renard, employé de bureau à Grandson

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 19, à Lausanne à Lullinville le 21 et à Gsteig le 22 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf Octobre mil huit cent-douze

Pièces déposées :

constitution de l'état civil de Vallorbe

Communiqué à l'état civil de Gsteig, Vallorbe - Visitation a/R.

Les époux :

Kubli Lucien
Kubli Justine

Les témoins :

Ch. Moret
Jules Renard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 500
Ruckstuhl
 et
Schwelle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ruckstuhl, Friedolin,** _____
 célibataire _____
 chauffeur d'automobiles, _____
 originaire de Sionach (Suisse) _____ domicilié à
 Lausanne, _____ né à
 Sionach _____ le vingt quatre juillet, _____
 _____ mil huit cent huitante _____ fils de
 Friedolin Ruckstuhl, négociant _____ et de
 Maria née Bühlmaier, à Romanel _____

2. **Schwelle, Franziska,** _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Künzlenen (Suisse) _____ domiciliée à
 Aigle _____ née à
 Künzlenen _____ le vingt deux août _____
 _____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de
 Karl Schwelle, menuisier _____ et de
 Walburga née Küstermann à Künzlenen. _____

Comme témoins : { 1. Alois Ruckstuhl, chauffeur d'automobiles à Lausanne
 { 2. François Hiller, menuisier à Aigle _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Aigle à Künzlenen le 25 et à
 Sionach le 26 septembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt un Octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication, avec de
 démonstration de validité de Künzlenen. _____

Communiqué à l'état civil de Sionach,
 Aigle et la Chancellerie C^o _____

Les époux :

Friedolin Ruckstuhl
Franziska Ruckstuhl

Les témoins :

Franz Hiller
M. Ruckstuhl

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 501
Meyste
et
Schopfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyste, Marc-Louis,

célibataire _____

négociant _____

originaire de Chivens, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne, _____ le cinq _____

_____ mil huit cent huitante-un, _____ fils de

Théophile Marc Meyste, ancien boulanger, _____ et de

Elida née Badoix, sa femme, à Lausanne, _____

2. Schopfer, Louise-Elise-Marie,

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Chatelet (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne, _____ le vingt trois juillet _____

_____ mil huit cent huitante dix _____ fille de

Johr dit Albert Schopfer, horticulteur à Lausanne, _____ et de

Elise Henriette née Affolter, sa femme, décédée. _____

- Comme témoins :
- 1. Marc Meyste, ancien boulanger _____
 - 2. Michel Baltinger, jardinier, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Chivens et à Gstaig le 20

Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué à l'état civil de S^t Etienne

Gstaig b/S. _____

Les époux :

Marc Meyste
Louise Meyste

Les témoins :

M. Meyste
M. Baltinger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 502
Schloering
et
Labussière.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schloering, Paul-Maurice, _____

célibataire _____

Commerçant _____

originaire de Paris, 6^e arr^t, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Paris _____ le vingt cinq de _____

_____ mil huit cent huitante neuf _____ fils de

Louis Albert Schloering, décédé _____ et de

Joséphine Medinger, à Paris, _____

2. Labussière, Louise-Marcelle, _____

célibataire, _____

sans profession, _____

originaire de Paris (17^e arr^t) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Paris _____ le vingt huit Décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze, _____ fille de

Paul Labussière, décédé, _____ et de

Marguerite Mathie Marot, à Paris, _____

Comme témoins : { 1. Michel Cullaux, ébéniste à Paris _____

{ 2. Alphonse Olivier, inspecteur à Paris _____

Les publications ont eu lieu à Paris les 27 & 28 Septembre et à Lausanne le
8 Octobre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux Octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement de la mère de l'Epoux <

acte de décès du père _____

Dit de la mère de l'Epouse - acte de décès

du père. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Déclaration du Consul de France _____

Permis du Département de Justice - Police _____

Communiqué à la Chancellerie & _____

Les époux :

M. Schloering

M. Schloering

Les témoins :

M. Cullaux

M. Olivier

L'officier de l'état civil :

N^o 503
 Lavanchy
 et
 Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy, Jules-Benjamin,
 divorcé de Bertha Metz dès le 11 Mars 1908
 Instituteur,
 originaire de Savigny - Forêt (Canton de Vaud) domicilié à
 Lausanne, né à
 Lausanne le trente deux
 mil huit cent Septante, fils de
 Pierre Louis Lavanchy et de
 Louise Joséphine née Perrin, décédée.

2. Clément, Martha-Suzanne,
 célibataire,
 sans profession,
 originaire de Granges près Payerne domiciliée à
 Lausanne, née à
 Sainte Croix le vingt-huit février
 mil huit cent Septante-huit fille de
 Louis Marc Clément, ancien professeur, et de
 Elise Henriette née Rochat, à Lausanne.

Comme témoins :
 1. Esther Vuille
 2. Marc Michot Clément, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Forêt & Granges le 1 Octobre
 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de décès de la femme des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Les époux :
 J. Lavanchy
 M. Clément

Les témoins :
 Vuille
 Michot Clément

L'officier de l'état civil :


Communiqué à l'Etat civil de Savigny
 Forêt & Granges.

Registre des mariages A.

N^o 504
Panchaud
 et
Briffod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Panchaud, Jules-Alfred,** _____

célibataire _____

employé de commerce, _____

originaire de Bottens, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Prez (Fribourg) _____ le vingt-neuf juin _____

_____ mil huit cent dix-huit sept, _____ fils de

Edmond Panchaud _____ et de

Véronique née Chollat, décédée, _____

2. **Briffod, Mathilde-Célestine,** _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Presinges (Genève) _____ domiciliée à

Presinges _____ née à

Presinges _____ le premier mars _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

André dit Henri Briffod, agriculteur, _____ et de

Marie née Rophile, sa femme, à Presinges, _____

Comme témoins : 1. Gottlieb Kary, voiturier _____

2. Marc Marsens, charbon, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Presinges & Bottens les 3, 4 & 5 octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Grand
 & Genève (B.C.) _____

Les époux :

Jules Panchaud
Mathilde Panchaud

Les témoins :

G. Kary
Marc Marsens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 505
Kollé
et
Bussy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kollé, Julian Édouard, _____

célibataire _____

ancien de fabrique, _____

originaire de Chavannes des Bois _____ domicilié à

Sensendrüchke (futoury) _____ né à

Vevay _____ le quatre janvier _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fils de

Hermann Heinrich Kollé, décédé, _____ et de

Élise Louise Fivaz, à Vevay _____

2. Bussy, Blanche Louise, _____

célibataire _____

Catholique _____

originaire de Crissier _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Lausanne _____ le vingt trois mai _____

_____ mil huit cent quatre vingt deux, _____ fille de

Charles Bussy, décédé _____ et de

Louise Jenny Catherine née Griessen, à Lausanne _____

- Comme témoins :
- 1. Henri Enckhod, confesseur, brigadier de police _____
 - 2. John Bovey, confesseur, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wummenyhl, Crissier & Chavannes des Bois, les 24, 25, 26 & 27 septembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Octobre mil neuf cent deux _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de _____
Wummenyhl _____

Communiqué de l'état civil de Coppet, _____
Wummenyhl & Féilly _____

Les époux :

J. Kollé
B. Bussy

Les témoins :

H. Enckhod
J. Bovey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 506
Sandoz
et
Estermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz, Léon,

célibataire

médecin chirurgien

originaire de Leôle & La Chaux de fonds (neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Medou le sept / dix-neuf Décembre

mil huit cent huitante trois, fils de

Emile Sandoz, ancien professeur de français, et de

Clotilde née Margot, d'Asenne, à Lausanne

2. Estermann, Maria-Josepha,

célibataire

sans profession,

originaire de Rickenbach (Lucerne) domiciliée à

Lausanne, née à

Obersiebenbrunn (Lucerne) le onze Juin

mil huit cent huitante sept fille de

Josepha Estermann, à Lucerne, et de

Comme témoins :
1. Edmond Schuehret, pharmacien,
2. Emile Sandoz, Professeur, les deux à Chavilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Chaux de fonds le 2 au Leôle & à Rickenbach le 3 - Octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications.

Communiqué à l'état civil de Chaux de fonds,
Le Leôle & Rickenbach.

Les époux :

L. Sandoz, med.

Marie Sandoz

Les témoins :

Emile Sandoz

Ed. Schuehret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 507
Desponds
et
Tailleux

51-246
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Emile-Georges,
veuf de Louise Blane,
Employé,
originaire de Lussery domicilié à
Lausanne, né à
Lussery le onze Décembre
mil huit cent quarante cinq fils de
marc François Henri Desponds, et de
Marie Françoise née Depassel, décédés.

2. Tailleux, Adèle,
célibataire
lingère
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne, née à
Lausanne le trois Novembre
mil huit cent soixante sept, fille de
Jean Félix Georges Tailleux, ancien menuisier, et de
Catherine Louise née Dupressat, à Lausanne

Comme témoins :
1. Alexandre Tenthorey
2. Charles Longchamp, les deux agriculteurs à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Suisse les 3-5 octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Permis de mariage
Certificats de publications

Les époux :

Emile Desponds
Desponds

Les témoins :

Alexandre Tenthorey
Chs Longchamp

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 508
Hugonnet
 et
Hoffmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Hugonnet, Marcel-Gustave,** _____

célibataire, _____

Comptable _____

originaire de Chavannes-le-Veyron, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Morges _____ le vingt-un février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fils de

François Louis Henri Hugonnet _____ et de

Jenny Londe née Blumhans, décédée _____

2. **Hoffmann, Pauline,** _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Fridingen (Luxembourg) _____ domiciliée à

Bâle _____ née à

Birmingen (Bâle Compagne), _____ le vingt six novembre _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Peter Hoffmann, comptable _____ et de

Pauline née Eckert, de femme, à Bâle _____

Comme témoins : 1. Pierre Hoffmann comptable _____

2. Pierre Hoffmann fils, employé de bureau, les deux à Bâle _____

Les publications ont eu lieu à Fridingen le 29 septembre, à Lausanne, Chavannes,

le Veyron & Bâle les 2 & 3 octobre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication avec dé-

claration de validité pour le Luxembourg _____

Permis du Conseil d'Etat _____

Communiqué à l'état civil de Grenchen _____

Bâle et à la Chancellerie de _____

Les époux :

Marcel Hugonnet

Pauline Hugonnet

Les témoins :

P. Hoffmann Eckert

Hoffmann fils

L'officier de l'état civil :

N^o 509
Penseyres
et
Ruedin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Penseyres, Henri,

celibataire

Employé C. f. f.

originaire de Corcelles-le-Jorat, domicilié à

Lausanne, né à

Lutry le vingt deux avril

mil huit cent huitante - quatre fils de

feu Charles Penseyres et de

Rosalie née Aubattel, sa veuve, à Lutry

2. Ruedin, Eugénie Adèle,

celibataire

Lingère,

originaire de Lundron (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le seize février

mil huit cent quatre - vingt - deux fille de

Pierre Victor Ruedin, employé C. f. f. et de

Emilie née Baathard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Victor Ruedin, employé C. f. f. à Lausanne

2. Jules Penseyres, époux à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Lundron le 6, à Corcelles-le-Jorat
le 7 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance des époux

Permis de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Propraz
Lundron.

Les époux :

Penseyres Henri.

Penseyres Eugénie.

Les témoins :

Penseyres Jules.

Ruedin Victor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Déposé au 5.11.12

Par jugement du Tribunal...
discret de Lausanne, rendu
en date du 14 février 1912, déclaré
définitif et exécutoire le 15 mars
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel l'un des
époux ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 mars 1912.
L'officier de l'état civil:
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 510
Pignet
et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pignet, Charles-Adolphe,

célibataire

Professeur de musique,

originaire de Chénit

domicilié à

Lausanne

né à

Dyerg

le vingt trois juillet

mil huit cent septante,

fils, de

Jules Henri Pignet, décédé,

et de

Rose Caroline Sophie Eliza Baudy, à Neuchâtel,

2. Blanc, Elise Pauline,

célibataire

dans profession,

originaire de Chexbres,

domiciliée à

Lausanne,

née à

Bussy (Geneve)

le seize août

mil huit cent septante-deux,

fille de

Georges Marc Blanc

et de

Marie Louise née Stauffer, décédée.

Comme témoins :

1. Adolphe Elies, comptable

2. David Tobinola, employé de Commerce, à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Chexbres au Senter le 11 et au
Chexbres le 12 octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications

Les époux :

A. Pignet

E. Pignet

Les témoins :

A. Elies

D. Tobinola

L'officier de l'état civil :

N^o 511
Mermoud
 et
Panchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mermoud, Auguste,** _____

célibataire _____

contre-maître _____

originaire de Poliez-le-Grand _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Poliez-le-Grand _____ le quinze avril _____

_____ mil huit cent huitante sept, _____ fils de

Constant Mermoud, agriculteur, à Poliez-le-Grand _____ et de

Marie Adèle née Ropyez, décédée _____

2. **Panchaud, Nora-Lina,** _____

célibataire, _____

comptable, _____

originaire de Poliez-le-Grand & assens, _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Poliez-le-Grand _____ le cinq avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt douze, _____ fille de

Marie Julie Panchaud, lingère à Lausanne _____ et de

- Comme témoins :
- 1. Henri Buchard, brigadier de police _____
 - 2. Charles Vallotton, employé de bureau, de assens à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, assens & Poliez-le-Grand, les 3, 4 & 5
 Octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Permis de mariage _____
- Certificats de publications _____

Les époux :

Aug. Mermoud
 Nora Mermoud.

Les témoins :

Henri Buchard
 Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Poliez-le-Grand & Echallens. _____

Registre des mariages A.

N^o 512
Vögeli
et
Forster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vögeli, Konrad-Walter,

célibataire

négoceant

originaire de Zurich

domicilié à

Genève (Italie)

né à

Hottingen-Zürich

le vingt deux

mil huit cent septante sept.

fils de

Karl Vögeli

et de

Maria née Holliger.

2. Forster, Julie-Marie-Marthe,

célibataire,

originaire de Happerswil (Hongrie)

domiciliée à

Pully

née à

Pully

le vingt cinq août

mil huit cent quatre-vingt dix

fille de

Auguste Forster

et de

Marie Georgine née Forgerand

Comme témoins :

1. Auguste Forster, médecin, à Evy (Genève)

2. Eugène Vögeli, négoceant à Zurich

Les publications ont eu lieu à Zurich le 26, à Happerswil à Pully le 27 août et à Genève le 1^{er} Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

certificats de l'état civil de

Zurich.

Les époux :

Walter Vögeli
Marthe Vögeli

Les témoins :

Aug. Forster.
E. Vögeli

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Zurich, Pully,
Lenzenhans & Chancelerie C^h

7-145.

N^o 513
Michoud
et
Chabloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Charles-Auguste,

célibataire, _____

architecte, _____

originaire de Lausanne, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Lausanne, _____ le huit décembre _____

_____ mil huit cent huitante, _____ fils de

Paul Sylvain Louis Michoud, chef de Service D. C. V. _____ et de

Pauline Louise Augustine née Millard, à Lausanne _____

2. Chabloz, Adrienne,

célibataire, _____

sans profession, _____

originaire de Châtillon-d'Oex _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Vernex-Châtillard _____ le quatre octobre _____

_____ mil huit cent huitante huit, _____ fille de

René Adrien Chabloz, décédé, _____ et de

Marie Louise Jenny née Peyer, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Frédéric Pittet, horloger, _____
 } 2. Georges Michoud, négociant, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Châtillon-d'Oex les 3-5 octobre

1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication.

Communiqué à l'état civil de Châtillon-d'Oex

Les époux :

Ch. Michoud
Adrienne Michoud

Les témoins :

Pittet
G. Michoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 514
Lienhard
et
Righetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lienhard, Gustave,
veuf de Léna Eugénie née Blane,
agriculteur,
originaire de Holziken (Argovie) domicilié à
au Chalet à Götet / Lausanne. né à
Epalinges le huit octobre
mil huit cent septante-neuf fils de
Louis Lienhard, décédé, et de
Hélène née Bédoux, au Chalet à Götet.

2. Righetti, Mathilde,
célibataire,
gouvernante,
originaire de Brens (Suisse) domiciliée à
au Chalet à Götet née à
Payerne le quatre juillet
mil huit cent huitante fille de
Baptiste Laouret Righetti, entrepreneur et de
Elise née Favre, à Payerne.

Comme témoins :
1. Jules Blane, agriculteur au Chalet à Götet
2. Paul Cordey, cultivateur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Holziken et Brens, les 5, 7 et 9 octobre
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt dix octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de décès de la femme de l'époux
Permis de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Lienhard Gustave
Mathilde Lienhard

Les témoins :

Jules Blane
Paul Cordey

L'officier de l'état civil :

H. Lienhard
1912.

Communiqué à l'état civil de Holziken
et Brens.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 515
Reinhard
et
Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reinhard, Friedrich - Reimann,

célibataire,

idemite

originaire de Korb (Waldlingen) Wurtemberg) domicilié à

Lausanne né à

Korb le premier Juillet

mil huit cent huitante six, fils de

Gottlob Reinhard, tonnelier et de

Katharine née Ulrich, sa femme, à Korb.

2. Laurent, Jeanne-Léonie,

célibataire

conscrit

originaire de La Charité d'Loire (Nièvre) France, domiciliée à

Vallorbe née à

La Charité le quatre Juillet

mil huit cent huitante sept, fille de

Louis Laurent, Jardinier et de

Marie née Jaquelin, sa femme, les deux à La Charité.

Comme témoins : 1. Joseph Benzger, employé communal

2. Charles Ceraz, employé de Bureau, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19 à Korb à Vallorbe le 21 et à La Charité

le 22 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Commentaires des père-mère de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication

Déclarations de validité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué à l'Etat Civil de Vallorbe

à La Charité d'Loire

Les époux :

Friedrich Reinhardt

Jeanne Reinhardt

Les témoins :

J. Benzger

Ch. Ceraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 14 sep.
tembre 1916, le Grand Conseil
du canton de Berne a ac-
cordé la naturalisation suisse
aux époux Reinhard Lau-
rent, mentionnés ci-contre,
qui ont en même temps
acquis le droit de bourgeoisie
de la commune de Bonfol
(Berne).

Lausanne, le 20 novembre 1912.
L'officier de l'état civil.
[Signature]

Par arrêt du 29
septembre 1932, le Tri-
bunal fédéral a décla-
ré dissous par la disjunc-
tion le mariage inscrit ci-
contre.

Lausanne, le 25 octobre 1932.
L'Officier de l'Etat civil
Baillif

Précipuit du 14. VII. 16.

Registre des mariages A.

N^o 516
Mignot
et
Gizon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot, Albert Paul,
célibataire
Employé C. f. f.
originaire de Veully domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le premier Juin
mil huit cent huitante-neuf fils de
Louis Marie Louis Mignot, menuisier et de
Augustine Marie Rochat, de femme, à Lausanne

2. Gizon, Marie,
célibataire,
Répudiée,
originaire de Genève domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt février
mil huit cent huitante trois, fille de
François Gizon, manoeuvre à Lausanne et de
Louisa Marie née Sèche, décedée.

Comme témoins :
1. Henri Baud, employé de commerce à Lausanne
2. Marius Collin, imprimeur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Veully & Genève le 21 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente Octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Albert Mignot
Marie Mignot

Les témoins :

H. Baud
M. Collin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Veully
& Genève (G. G.)

N^o 517
Stoudmann
et
Deppieraz
née Ozelsy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stoudmann, Kéli,
veuf de Vilma née Vignières
agriculteur
originaire de Naz _____ domicilié à
Oppezo, _____ né à
Naz _____ le vingt sept mars _____
_____ mil huit cent dix-sept _____ fils de
Pierre Daniel Stoudmann _____ et de
Marie Louise née Jaton, décédée.

2. Deppieraz, Constance, née Ozelsy
veuve de Kéli Deppieraz dès le 12 Juillet 1905
ménagère
originaire de Denez _____ domiciliée à
Oppezo _____ née à
Biology-Magnoux _____ le sept août _____
_____ mil huit cent dix-sept _____ fille de
Jean Louis Ozelsy _____ et de
Jeanette née Perret, décédée.

Comme témoins :
1. Adolphe Gontier, huissier
2. Eugène Dubois, employé, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oppezo, Naz & Denez, les 10 & 12 octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

attestation de l'état civil d'Oppezo

Communiqué à l'état civil de Fey, Denez

Les époux :

K. Stoudmann
Constance Stoudmann

Les témoins :

Gontier
E. Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 518
 Novarina
 et
 Pegurri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Novarina, Jeanand-Jules-Dièze,

célibataire

Entrepreneur de gysserie & peinture,

originaire de Forato-Sesia | Novare | Italie, domicilié à

Lausanne, né à

Lausanne le six-vingt juillet

mil huit cent huitante, fils de

Jules Pierre Novarina, entrepreneur de gysserie et de

Antoinette Marie Georgine née Bringola, à Lausanne

2. Pegurri, Quintina-Catherina,

célibataire

couturière,

originaire de Vall'alta | Bergamo | Italie, domiciliée à

Lausanne, née à

Lausanne le premier novembre

mil huit cent huitante-neuf fille de

Maxime Pegurri, couturier et de

Madeline Picomani née Gizzo, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Manuel Pegurri, employé de bureau
 2. Robert Amy, architecte, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Forato & Vall'alta le 8 Septembre

1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf Octobre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications avec de

clarifications de validité pour l'Italie

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué au Chancelier

Les époux :

F. Novarina,

Q. Pegurri.

Les témoins :

M. Pegurri Emmanuel

R. Amy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 519
Martignoni
et
Voigt née Sienzel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Martignoni, Basile,**
veuf de Marie Alice Reana
chauffeur à la Compagnie de navigation
originaire de Nendaz (Valais) domicilié à
Lausanne, né à
Basse Nendaz le vingt deux
mil huit cent huitante - un fils de
Jean Pierre Martignoni, décédé et de
Marie Josephine née Cretenoud, à Nendaz

2. **Voigt née Sienzel, Maria Thérèse Wilhelmine**
veuve de Joseph Henri Voigt décédé le 12 avril 1907
employé de magasin
originaire de Fulda (Hesse-Cassel) Suisse domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux de Fonds le vingt deux Juin
mil huit cent soixante sept, fille de
Jacob Sienzel et de
Marie Wutrich, décédés.

Comme témoins :
1. Louis Fourny, charpentier à Lausanne,
2. Louis Stettl, conducteur de travaux, à Peilly.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nendaz & Fulda, les 19, 24 & 25 Septembre
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente - un Octobre mil neuf cent - onze

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
actes de décès des précédents conjoints
Permis de mariage
Certificats de publications avec déclara-
tion de validité de Fulda
Permis du Conseil d'Etat

Les époux :

Martignoni Basile,
Marie Martignoni

Les témoins :

L. Fourny
L. Stettl

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Nendaz &
à la Chancellerie etc

Registre des mariages A.

N^o 520
Friedrich
et
Trochler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Friedrich, Henri-Eugène,

célibataire

domicilié

originaire de Châteline (Zürich) domicilié à

Lausanne, né à

Plainpalais (Genève) le trois mai

mil huit cent quatre-vingt deux, fils de

Daniel Frédéric, lithographe, à Lausanne et de

Julie Hermine Michel, née à

2. Trochler, Marie-Jenny

célibataire

originaire de

Mühleberg (Berne) domiciliée à

Lausanne, née à

Belmont et Bully le seize mai

mil huit cent quatre-vingt treize, fille de

Henri Trochler, adroit et de

Henriette Augustine née Bugnon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jacques Valentini, cimentier
2. François Sambian, huissier, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mühleberg et Châteline, les 3, 4 et 5

Octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement du tuteur et de la mère

de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de Châteline
et Mühleberg

Les époux :

Henri Friedrich

Marie Friedrich

Les témoins :

Valentini Jacques

F. Sambian

L'officier de l'état civil :

N^o 521
Pellegrini
et
Hennard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellegrini, Santino-Emanuele,

célibataire _____

Libre _____

originaire de Claro (Vevain) _____ domicilié à _____

Autrans _____ né à _____

Claro _____ le vingt-un septembre _____

_____ mil huit cent septante-huit, _____ fils de _____

Guillette Pellegrini, agriculteur, _____ et de _____

Caterina Mariani, sa femme, à Claro, _____

2. Hennard, Lina,

célibataire _____

Employée de fabrique, _____

originaire de Eugly - Betschens _____ domiciliée à _____

Betschens _____ née à _____

Betschens _____ le dix novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze, _____ fille de _____

Jean Louis Hennard, employé de fabrique, _____ et de _____

Eugène né Oudot, sa femme, à Betschens _____

Comme témoins :
1. Jean Durussamy, viticulteur à Lausanne _____
2. Jean Hennard, ouvrier de fabrique, à Betschens _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Claro Eugly Betschens - Betschens, le 14 et le 15 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
consentement des père et mère de l'époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publications _____

Les époux :

Pellegrini Emanuel
Lina Pellegrini

Les témoins :

J. Durussamy
Jean Hennard

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état civil de Claro, Poliez-le-Grand - St-Bertrand _____

Registre des mariages A.

No 522

Clot

et

Wenger

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 4 juillet 1931, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel il ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 24 septembre 1931. L'officier de l'état civil:

Brauer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Clot, Alexis-Jean, veuf de Louise née Elere, confiseur, originaire de Villars-le-Comte, domicilié à Lausanne, né à Savigny le sept février mil huit cent huitante trois, fils de Jean François Clot, agriculteur à Montpreveyres, et de Marie Anna née Darmones, séezée.

2. Wenger, Elizabeth-Thérèse, célibataire, originaire de Wädswil (Berne), domiciliée à Lausanne, née à Vesin (Fribourg) le dix avril mil huit cent quatre vingt deux, fille de Jules Benjamin Wenger, séezée, et de Marie Joséphine née Bonain, à Lausanne.

Comme témoins: 1. Adolphe Gantier, huissier, 2. Marcel Perret, époux, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wädswil et Villars-le-Comte, les 5, 7 et 8 Octobre 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un Octobre mil neuf cent trente-deux

Pièces déposées: Actes de naissance des Epoux, Acte de décès de la femme de l'Epoux, Promesse de mariage, Certificats de publication.

Les époux: Alexis Clot, Thérèse Clot. Les témoins: Gantier, Perret Marcel.

Communiqué à l'Etat civil de Genève et Schwarzenburg

L'officier de l'état civil: [Signature]

N^o 523
Rey
et
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Alfred,

célibataire

employé C. F. F.

originaire de clumont (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le quatre avril

mil huit cent quatre-vingt fils de

Alfred Protais Rey, employé C. F. F. et de

Catherine Rosa dite Rosine Berthier, à Lausanne

2. Mayer, Angèle-Gabrielle,

célibataire

originaire de Bex domiciliée à

Lausanne née à

Charanton (Seine) France le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt treize fille de

Gabriel Auguste Mayer, Acad. et de

Emma Délie Michaud, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Lino Sappolin plâtrier
 - 2. Constant Junod restaurateur les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Bex et à Clumont le 11 Octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un Octobre mil neuf cent-douze.

Pièces déposées :

- acte de naissance des Epoux
- acte de décès du père des Epoux
- Consentement de la mère
- Promesse de mariage
- Certificats de publication

Communiqué à l'état civil de clumont
Bex.

Les époux :

Alfred Rey.
Angèle Rey

Les témoins :

Scaglia Lino
Constant Junod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. du 14. 9. 12.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 13 avril 1912, déclaré définitif et exécutoire le 11 juillet 1912, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 29 juillet 1912

L'officier de l'état civil :

G. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 524
Bolomey
et
Nöbeli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Alois,
célibataire
Chauffeur à la C^{te} g^{de} de navigation
originaire de Lutry & Forêt (Savoie) domicilié à
Lausanne, né à
Lutry le cinq avril
mil huit cent huitante-quatre, fils de
Jules Bolomey, décédé, et de
Jenny Kemette née Chappuis, à Savigny

2. Nöbeli, Bertha,
célibataire
Sommelière
originaire de Seon (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Seon le dix sept mai
mil huit cent huitante-neuf fille de
Daniel Nöbeli, négociant à Lengnau (Argovie) et de
Elisabeth née Dörschel, décédée

Comme témoins :
1. Alexis Bron, docteur
2. Sophie Bolomey, les deux à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Seon, lors du foral le 11 Octobre
1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente un Octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Communiqué à Lutry, Forêt & Seon

Les époux :

Bolomey Alois
Bertha Bolomey

Les témoins :

Sophie Bolomey
Alexis Bron

L'officier de l'état civil :

N° 525

Chapuis

et

Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Victor,

divorcé de Marie Joséphine Augustine Fontaine

majeur,

originaire de Romanel et Lausanne,

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le treize janvier

mil huit cent soixante-quatre,

fils de

Victor Chapuis, ancien relieur, à Lausanne

et de

Maria Louise Motel, sa femme, à Lausanne

2. Roulet, Emma,

célibataire

grosse malade

originaire de Echichens & La Sagne (Neuchâtel)

domiciliée à

Aubonne

née à

Echichens

le vingt Mars,

mil huit cent soixante cinq,

fille de

Louis Victor Roulet, docteur

et de

Anna Maria née Gantcher, décédée.

Comme témoins :

1. Jules Goy, mécanicien à Aubonne

2. Adolphe Gohl, droguiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Echichens, La Sagne, Aubonne & Romanel le 27 septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un Octobre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage des Epoux avec

divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Victor Chapuis

Emma Chapuis

Les témoins :

Goy Jules
Gohl Ad.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 3 Février 1912, déclaré définitif et exécutoire le 23 Mars 1912, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel l' _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 29 Mars 1912.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 13.10.12.

Registre des mariages A.

N° 526
Viquerat
et
Enggist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat, Charles-Eugène,

_____ célibataire, _____

_____ garçon tailleur _____

originaire de Combremont-le-Grand, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Combremont-le-Grand _____ le vingt sept mars _____

_____ mil huit cent huitante sept, _____ fils de

Charles François Viquerat, _____ et de

Idaline née Portet, ses deux déceés, _____

2. Enggist, Elise,

_____ célibataire _____

_____ sans profession, _____

originaire de Gysenstein (Besse) _____ domiciliée à

Beitelen (Besse) _____ née à

_____ le dix novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt douze, _____ fille de

Gustave Albert Enggist, tailleur, _____ et de

Marie Elise née Hämmerli, à Beitelen, _____

Comme témoins : 1. Mme Genard, restaurateur _____

2. Emma Kirchhofer, Boulangère ses deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Combremont-le-Grand, Stalden, le 15

et à Ins le 15 octobre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Consentement des père & mère de _____

l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications _____

Communiqué de l'état civil de Combremont-

le Grand, Münstingen & Ins, _____

Les époux :

Eugène Viquerat

Elise Viquerat

Les témoins :

Emma Kirchhofer Jaccottet

Alfred _____

L'officier de l'état civil :

N^o 527

Sandoz

et

Smeesters

Par jugement du Tribunal Civil de Nice (Alpes Maritimes, France) du 22 février 1910, transcrit le 15 juillet 1910, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 12 octobre 1910.
L'Officier de l'Etat Civil:

copié à La Brévine et de Locle (Sébel).

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz Athénoret, Henri-Vigile,

celibataire _____

Sionnoise, _____

originaire de La Brévine sur Rodé (Neuchâtel) _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Bruxelles, _____ le vingt quatre Janvier _____

_____ mil huit cent huitante quatre, _____ fils de

Virgile Alfred Sandoz, décédé, _____ et de

Elisabeth née Hoffmann, à Bruxelles, _____

2. Smeesters, Marguerite,

celibataire _____

Comtoise, _____

originaire de Reims (Marne) France _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Reims _____ le seize mars _____

_____ mil huit cent huitante cinq _____ fille de

Arthur Ernest Guillaume Smeesters, tailleur, à Bruxelles _____ et de

Sidonie van Wambete, décédée. _____

Comme témoins : 1. Georges Bricaut, voyageur _____

2. Emile Morax, employé de Banque, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Reims, Lausanne, La Brévine et Locle les 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent-douze _____

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epouse _____

acte de décès de la mère. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication _____

Communiqué d'Etat civil de La Brévine

à Lausanne vingt quatre La Chaux-de-Fonds 6^h 1/2

Les époux :

[Signature]

M. Sandoz

Les témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 528
 Meran
 et
 Brülhart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meran, Alois-Anton,

célibataire,

porteur,

originaire de Vörs (Bozin) Tyrol, domicilié à

Lucerne, né à

Jenzen (Tyrol) le cinq août

mil huit cent huitante deux fils de

Johann Meran; et de

Barbara née Oberkofler, décédée,

2. Brülhart, Gertrude-Adèle,

célibataire,

Requiescente,

originaire de Ueberstorf (Fribourg) domiciliée à

Lucerne, née à

Epandet (Fribourg) le dix-huit Septembre

mil huit cent huitante cinq fille de

Josif Brülhart, décédé, et de

Maria Josephine née Mauron, à Marly le Grand.

Comme témoins :
 1. Adolphe Ganten
 2. François Rémélanc, huissier à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lucerne le 28, à Ueberstorf le 29 août et à Vörs le
 8 Septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux Novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de Lucerne

Communiqué à l'état civil de Lucerne
 Ueberstorf à la Chancellerie C^h

Les époux :

Alois Meran

Adèle Meran

Les témoins :

A. Ganten

F. Rémélanc

L'officier de l'état civil :

N° 529
Stucki
et
Mieville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stucki, Ernest-Antoine,

célibataire,

Chauffeur C.-f.-f.

originaire de Dierntigen (Suisse) domicilié à

Lausanne, né à

Yverne, le vingt-un janvier

mil huit cent huitante

Jean Stucki, agriculteur, et de

Julie Eliza née Jomini, de femme, à Yverne,

2. Mieville, Julia-Eliza,

célibataire

Eusébière,

originaire de Belmont et Yverne, domiciliée à

Cugy, née à

Chamonne, le vingt Décembre

mil huit cent huitante trois, fille de

Louis Mieville, agriculteur à Cugy et de

Suzanne Henriette Sophie née Wittner, décédée.

- Comme témoins :
- 1. Adolphe Gantier, huissier,
 - 2. Eugène Guéris, employé, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne R. 12, à Dierntigen, Belmont et Cugy le 14 Octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux Novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Stucki Ernest

Stucki Julia

Les témoins :

Gantier

E. Guéris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Dierntigen Belmont et Yverne

Par jugement du Tribunal...
Sudrich de Lausanne, rendu
en date du 1^{er} novembre 1912, déclaré
définitif et exécutoire le 28 novembre
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 11 décembre 1912.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

P. du 11. 12. 12.

Registre des mariages A.

N^o 530
Ruchonnet
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchonnet, Frédéric-Ferdinand,

célibataire

ancien industriel

originaire de St Saphorin (Vaud) domicilié à

Lausanne,

né à

Lausanne,

le cinq juin

mil huit cent septante,

fils de

Mme Ernest Ruchonnet

et de

Marcella José Celatmaz, décédée.

2. Rochat, Emilie-Louise,

célibataire,

sans profession,

originaire de Nyon

domiciliée à

Lausanne,

née à

Noyes

le onze septembre

mil huit cent huitante-quatre,

fille de

Jules Louis Rochat, rentier, à Lausanne,

et de

Henriette Françoise Schläfli, décédée.

Comme témoins :

1. Robert Ruchonnet, commerçant à Lausanne

2. Louis Wolf, commerçant à Nyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à St Saphorin & Le Loup le 16 Octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze Novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Ferdinand Ruchonnet

Emilie Ruchonnet

Les témoins :

Ruchonnet
Wolf

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Chardres & au Nyon.

N° 531

Rosset

et

Cornuz née Deriaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset, Charles-Jules-Alfred,

major _____

célibataire, _____

originaire de Bougy-Villars, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Billy, _____ le dix sept avril _____

_____ mil huit cent huitante sept, _____ fils de

Jean Louis Rosset, manoeuvre, _____ et de

Marie Elise née Vuchet, la femme, à Lausanne, _____

2. Cornuz née Deriaz, Berthe-Julianne,

divorcée de suite Henri Cornuz dès le 22 Décembre 1910. _____

originaire de Haut-Vully (Sudbury) - de Muz (Vaud) _____ domiciliée à

Lausanne, _____ née à

Baudines _____ le neuf Janvier _____

_____ mil huit cent huitante sept _____ fille de

Louis Eugène Deriaz, horloger, à Biemme, _____ et de

Jenny Caroline, née Luchemaille, d'écéde, _____

Comme témoins : 1. Louis Rosset, manoeuvre, _____

2. Edouard Mayor, dessinateur, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Haut-Vully le 8, à Muz & Bougy-Villars le 9 octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux _____

Cote de mariage de l'Epouse avec men-

tion au divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication. _____

Communiqué à l'état civil d'audenne.

Muz & Entrefin _____

Les époux :

Rosset Jules

Rosset Berthe

Les témoins : Louis

Mayor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 532
Viarengo
et
Pellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viarengo, Giovanni, _____

célibataire _____

actuel _____

originaire de Alba (Cunio) Italie, _____ domicilié à

Lausanne, _____ né à

Alba _____ le vingt trois juin _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fils de

Giovanni Domenico Viarengo, _____ et de

Margherita née Davoso, les deux décédés, _____

2. Pellet, Marie Louise, _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Saint-Livres, _____ domiciliée à

St-Livres, _____ née à

St-Livres _____ le deux mai _____

_____ mil huit cent huitante trois, _____ fille de

Marc Pellet, agriculteur _____ et de

Julie Louise née Giadoy, domiciliés à St-Livres, _____

Comme témoins :

1. Charles Garet, menuisier à Evian, _____

2. Dominique Viarengo, possesseur de linoléum à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à St-Livres le 7 à Alba le 15 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

actes de décès des père & mère du

fiancé _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication, avec déclara-

tion de validité pour l'Italie _____

Permis du Département de Justice à

Police _____

Communiqué au Stat civil d'Alba _____
à la Chancellerie Cantonale. _____

Les époux :

Viarengo Giovanni,

Marie Barozze

Les témoins :

Garet Charles

Viarengo Dominique

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 533
Brancher
et
Moebus.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brancher, Pierre-Marie-Auguste,
célibataire
Négociant
originaire de France domicilié à
Paris (5^e arr.) né à
Saint-Maur des Fossés, France, le onze février
mil huit cent huitante-quatre, fils de
Louis Brancher, décédé, et de
Christine née Fance, à Paris,

2. Moebus, Nathalie-Louise-Amélie-Henriette,
célibataire
sans profession
originaire de Fellingshausen (Hesse-Nassau/Pusse) domiciliée à
Valangin (Neuchâtel) née à
Courret le dix-sept août
mil huit cent huitante-neuf, fille de
Louis-Marie-Léonard Moebus, décédé, et de
Clotilde Caroline Alphonse née Ternat, à Valangin

Comme témoins :
1. Georges Brancher, industriel à Paris,
2. Caouard Moebus à Courret

Les publications ont eu lieu à Valangin le 7, à Paris le 13 et à Fellingshausen le
17 Septembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Valangin.

Communiqué à l'état civil de Valangin
à son Chancelier C^{te}

Les époux :

Brancher
P. Brancher

Les témoins :

G. Brancher
C. Moebus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 534
Gilemen
et
Chaton

5-81
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gilemen, Emile-Jaques-Auguste,** _____
célibataire, _____
Commis aux C. f. f. _____
originaire de Lengnau (Berne) _____ domicilié à
Lausanne, _____ né à
Lausanne _____ le vingt avril _____
_____ mil huit cent huitante sept, _____ fils de
Albert Gilemen, décédé _____ et de
Marie née Bühler, à Lausanne, _____

2. **Chaton, Wilhelmine-Julie,** _____
célibataire _____
Couturière, _____
originaire de Lausanne, _____ domiciliée à
Lausanne, _____ née à
Lausanne, _____ le onze novembre _____
_____ mil huit cent huitante-huit, _____ fille de
Louis Germain Chaton, décédé, _____ et de
Marie Julie Denise née Staden, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Germain Chaton, viticier, _____
2. Berthe Chaton, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Lengnau, les 12-14 Octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :
Promesse de mariage _____
Certificats de publication _____

Les époux :
E. Gilemen
M. Gilemen

Les témoins :
B. Chaton
G. Chaton

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Lengnau _____

Registre des familles vol. 18 fol. 296

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

N^o 535
Zariani
et
Comazzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zariani, Rinaldo Valentino,
célibataire,
domestique,
originaire de Monteccheno | novare | Italie, domicilié à
Lausanne, né à
Monteccheno le vingt deux novembre
mil huit cent huitante-neuf fils de
Valentino Zariani et de
Clementina Bonomi, les deux décédés.

2. Comazzi, Giuseppa Giovanna,
célibataire
ménagère
originaire de Domodossola | novare | Italie, domiciliée à
Lausanne, née à
Domodossola le deux février
mil huit cent quatre-vingt-treize, fille de
Giovanni Comazzi, charcutier, et de
Maria Borgatta, les deux à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean Costelli, entrepreneur à Lausanne
2. Louis Luraschi, employé d'hôtel à Champagny

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13 juillet, à Monteccheno à Domodossola le 14 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent-douze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
 - Actes de décès des père mère des Epoux
 - Comémentement du tuteur
 - Comémentement des père-mère de l'Epouse
 - Promesse de mariage
 - Certificats de publication (avec déclarations de validité pour l'Italie)
 - Permis du Département de Justice-Police
- Communiqué à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

Rinaldo Zariani
Josephine Zariani

Les témoins :

Jean Costelli
Louis Luraschi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 536
Rienkewitz
et
Depallens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rienkewitz, Frederick-Théodore,

célibataire _____

Comptable _____

originaire de Angleterre, _____ domicilié à

la Rouvenaz-Montcent (Châtelard) _____ né à

Newcastle-upon-Tyne _____ le six décembre _____

_____ mil huit cent huitante-huit _____ fils de

Frederick Julius Bennett Rienkewitz _____ et de

Lily West née Davidson, à la Rouvenaz _____

2. Depallens, Emma,

célibataire _____

Demoidelle de magasin _____

originaire de Châtelard _____ domiciliée à

Vevey (Châtelard) _____ née à

Blancs-Châtelard _____ le premier Janvier _____

_____ mil huit cent huitante huit _____ fille de

Ami Depallens, _____ et de

Sophie Susanne née Chenux, décédée _____

Comme témoins : 1. Henri Depallens, technicien à Lausanne, _____

2. Frederick Julius Rienkewitz, professeur à Montcent _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 3 octobre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq Novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Les époux :

Frederick Théodore Rienkewitz

Emma Rienkewitz

Les témoins :

Frederick J. Bennett Rienkewitz

H. G. Depallens

Ami Depallens

Caroline Chenux

L'officier de l'état civil :

N^o 537
Perreaud
et
Ducret

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 16 octobre 1950, déclaré définitif et exécutoire le 7 novembre 1950, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce, Lausanne, le 4 décembre 1950.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perreaud, Charles-Joseph,
célibataire
gardien au musée cantonal,
originaire de Romanelles - del abbaye, domicilié à
Lausanne, né à
Romanelles, le vingt sept mars
mil huit cent huitante sept fils de
Emile Georges Ernest Marie Perreaud, tailleur, et de
Genevieve Zahnd, de femme, à Montbois, Lausanne,

2. Ducret Rachel,
célibataire
sans profession
originaire de Chardonne, domiciliée à
Chardonne née à
Chardonne le vingt deux avril
mil huit cent quatre vingt dix fille de
François Etienne Ducret, décédé, et de
Bertha née Stané, de femme, à Chardonne

Comme témoins :
1. Henri Geogel, bouicher à Lausanne
2. Raymond Bittel, médecin à Roche

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romanelles, Litligny, le 8 et à
Chardonne le 9 octobre 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Ch Perreaud
R. Perreaud

Les témoins :

Bittel Edmond
H. Geogel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Romanelles
L'Abbaye - Corsier

Registre des mariages A.

15-75

N^o 538

Schenk

et

Francillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Schenk, Charles-Keni,**

célibataire

Suisse

originaire de Langnau

domicilié à

Langnau

né à

Loche

le vingt Janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Jules Edmond Schenk, *decedé*,

et de

Anna Elisabeth Wittwer, à Lausanne

2. **Francillon, Ida-Louise,**

célibataire

Suisse

originaire de Dullens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Louis Adrien Adrien Francillon, *decedé* à Morges,

et de

Marie Louise née Gavillet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Rodolphe Ludi, employé C. F. A.

2. Jules Hennig, agent de police, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau - Dullens, les 12, 14 et 15

Octobre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Charles Schenk

Ida Schenk

Les témoins :

Rodolphe Ludi

Jules Hennig

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Langnau & Dullens.

N^o 539
Maggioni
et
Muran

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maggioni, Alessandro,

célibataire _____

originaire de _____

originale de Sernigunya | Côme | Italie, domicilié à _____

Lausanne né à _____

Sernigunya le vingt trois avril _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Carlo Maggioni, tisserand et de

Verena née Campagnani, domiciliée à Sernigunya.

2. Muran, Giovanna Marianna,

célibataire _____

mariée _____

originale de Sequais | Valais | Italie, domiciliée à _____

Lausanne née à _____

Comblanchien (Côte d'Or) France le huit avril _____

_____ mil huit cent huitante huit, _____ fille de

Giovanni Muran, sculpteur à Colombay (Valais) et de

Maria Rossi, décédée.

Comme témoins : { 1. César Brandolise, primier
2. Leopoldo Gramigna primier les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sernigunya & Sequais, les 30 mars, 11
et 18 Juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication (avec déclarations de validité pour l'étranger) _____

Permis du Département de Justice _____

Police _____

Communiqué à la Chancellerie _____

Les époux :

Alessandro Maggioni
Maggioni Giovanna

Les témoins :

César Brandolise
Giamigna Leopoldo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 539
Maggioni
et
Muran

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maggioni, Alessandro,

célibataire

ouvrier

originaire de Sernigunya | Côme | Italie, domicilié à

Lausanne né à

Sernigunya le vingt trois avril

mil huit cent huitante six fils de

Carlo Maggioni, tisserand et de

Verena née Campagnani, domiciliée à Sernigunya.

2. Muran, Giovanna Marianna,

célibataire

ménagère

originaire de Sequais | Valais | Italie, domiciliée à

Lausanne née à

Comblanchien | Côme | France le huit avril

mil huit cent huitante huit, fille de

Giovanni Muran, sculpteur à Colombay | Valais et de

Maria Rossi, décédée.

Comme témoins :
1. César Brandolise, prêtre
2. Leopoldo Gramigna prêtre de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sernigunya & Sequais, le 30 mars, le 10 et le 17 juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication (avec déclarations de validité pour l'étranger)

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué à la Chancellerie et

Les époux :

Alessandro Maggioni
Maggioni Giovanna

Les témoins :

César Brandolise
Giamigna Leopoldo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

— Epoux —


Abetel	Louis - Daniel	
Aguet	Emile	
Allesina	Giovanni - Maito - Giussui	
Amarion	Sictor	
Amaudruz	Guillaume - Oscar	
Ambrogi	Camillo - Francesco - Ambrogio	
Amiet	Max - Charles	
Amiguet	Ophie - Charles	
Amy	Jean - Paul - Georges	
Ancel	Alfred	
Ansermet	Emile - Arthur	
Antoniazza	Giuseppe - Adolfo	
Azioli	Giovanni - Martino	
Audergon	Charles	
Audétat	Paul - Arnold	

— Epouses —

13	Heberhard	Lina	32
208	Keshlimann	Bonhe - Charlotte	63
176	Aguet	Charlotte	277
31	Nigroz	Marthe - Elise	218
93	Amaudruz	Blanche - Anais	220
285	Ansermet	vis Moreillon - Julie	15
181	Antonin	Faustino - Ida	120
33	Arnold	Katerina	287
115	Aubry	Justine - Françoise	360
155	Augsburger	Jeanne - Esther	342
201			
216			
137			
277			
304			

Ce volume se termine par le N° 539 des inscriptions de l'Année 1912. La suite se trouve dans le volume 38 commençant par le N° 540.

Ce que nous certifions
 Lausanne, le 7 novembre 1912
 L'Officier de l'Etat Civil



Un double a été remis à l'Autorité cantonale, en exécution de l'Article 2 de la loi.

Lausanne, le 7 novembre 1912
 L'Officier de l'Etat Civil



A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Epoux

Bachmann	Georges	166	Brélaç	Fernand - Ernest	292
_____	Albert	193	Brelon	César - David	85
Balimann	Franz	347	Briod	Emile - Frédéric	207
Bandelier	Jean - Emile	348	Brisse	Alexis - Auguste - Marie	350
Barone	Clément - Félix	45	Broghammer	Friedrich	321
Barraç	Francis	161	Brunner	Marie - Louis	312
Batilly	Camille	308	Bryce	Louis - Auguste	305
Baudat	Constant - Emile	164	Buffat	Julis - Henry	125
_____	Emile - Louis	319	Bugnon	Charles - Albert	286
Bandraç	Charles - Jules	72	Buraglio	Titro - Natale	188
_____	Henri - Georges	341	Burdet	Julis	23
Bellardy	Emile - Louis	40	Bürgin	Alexandre	179
Berdoz	César - Adrien - Pierre	64	Burnand	Ulrich	264
Berger	Boleslas - Hippolite	39	Buzzi	Friedrich - Anton	38
Berset	Louis - Philippe - Henri	299			
Besana	Francesco - Emico	163			
Bessand	Auguste - Marcel - Eugène	309			
Bêtrix	Arthur	290			
Bettex	Gustave - Alfred	18			
Biehler	Georges - Adolphe	5			
Blanc	Charles - Jules - Ernest	106			
_____	Auguste - François	154			
_____	Charles - Louis	172			
_____	Eugène	198			
_____	Georges - Adrien	334			
_____	Gustave - Albert	340			
Bolens	Julis - Albert	128			
Bolomey	Alois	385			
Bohner	Lorenz	183			
Bonnard	André - Alfred	233			
Bonzon	Julis - Alfred	63			
Borzand	Oscar - Henri	52			
Bosshard	Ernest	146			
Bovard	Julien - Albert	129			
Bovay	Ami - Gustave	101			
Bovet	Louis - Jules	271			
Bovey	William - Alexis	20			
_____	Julien - Antoine	342			
Brailard	Charles - Henri	209			
Brancher	Pierre - Marie - Auguste	394			
Brasey	François - Emile	323			
Braun	Bernhard - Max	6			

Spouses

Bacher	Anna - Antoinette	296	Bovey	Alice - Hélène	263
Badoux	wie Wohlhauser, Aloysia	64	Branche	Marie - Marguerite	245
Baettig	Marie - Joséphine	83	Brandt	Jeanne	283
Baillif	Jeanne Esther	173	Briacca	Linda	331
Bajulaz	Marguerite	350	Briffod	Mathilde - Célestine	365
Barrand	Alice	16	Brossy	Elisabeth - Marie - Julie	274
Basset	Méry	280	Brulhart	Rosine - Adèle	389
Bastian	Clara - Henriette	85	Bruyant	Anna - Olympe - Léonie	1
_____	Ida	202	Bühler	Hélène	112
Baud	Suzanne - Célestine	132	Bühlmann	Rosa	345
_____	Jeanne - Eugénie	293	Burger	Joséphine - Anna	67
Baudin	Berthe - Susanne	68	Burgert	Marie - Joséphine - Anna	271
_____	Adèle	289	Burkhardt	Rose - Louisa - Madeleine	210
Bäumler	Pauline	200	Burnier	Olga	316
Béboix	wie Guignot, Lina	180	Businger	Rosa dite Pauline	10
_____	Marguerite Clarisse - Olga	260	Bussy	Blanche - Louise	366
Beck	Marthe	272	Butikofer	Anna	214
Bedoni	Marie - Louise	35	Butticaz	Eugénie	207
Belet	wie Dupercet, Lea	337			
Bello	Pierina - Domenica - Caterina	247			
Beltraminelli	Emma - Maria - Petronilla	22			
Bergier	Carlitta - Jeanne	124			
Bergmeier	Catherine	155			
Berno	Rosalie dite Rose	254			
Bertinat	Anna - Maria	327			
Bertolotti	Angèle - Marie - Lucie	222			
Besençon	Clara - Bertha	7			
Bettex	wie Overney, Marie - Eleonore	141			
_____	Elisa	279			
Bidlingmeyer	Marie	41			
Bigler	Ida - Alice	170			
Blanc	Elise - Isaline	371			
Blanchard	Cécile	51			
Blank	Maria - Anna	26			
Bolay	Clara - Georgine	152			
Bolomey	Marie - Julie dite Juliette	27			
Bonardo	Joséphine	154			
Borgeaud	Rose - Marguerite	187			
Botla	Olimpia	285			
Bourget	Valentine	3			
Bovard	Marie	209			
Bovay	Marie - Alice	145			

B

Epoux

Epouses

Caccialanza Giovanni
 Caillet Joseph-Maurice-Ignace
 Calame Longjean Louis-Paul-Henri
 Calvetti Dante
 Camenzind Henri-Joseph
 Cardinaux Louis-Auguste
 ————— Felia
 Cavé Robert-Julien
 Cereggetti Giovanni
 Chabanel Gustave-Daniel
 Chabloz Alfred-Roger
 Chaillot Paul-Henri
 Chanlansomex Auguste
 Challand Louis-Edouard
 Chapuis Francois-Gustave
 ————— Victor
 Chave Constant-Gustave
 Chenevard Fernand-Oscar
 Chevalley Vincent
 Chiocchetta Eugene-Antoine
 Chiocchetti Eugene-Antoine
 Chollet Leon
 Clot Alexis-Héli
 Collet Charles-Henri
 ————— Francois-Louis
 Combernoud Maurice-Emile-Samuel
 Corbaz Henri-Edouard
 Cottier Paul-Ami
 ————— Henri-Auguste
 Cruchon Emile
 Cuénez Charles-Albert
 Cuénod Alfred
 Cujean Emile-Gabriel-Ferdinand
 Curchod Abraham-Auguste
 ————— Francois-Jules
 Curty Eugene-Joseph

169 Caccia Lucie-Angèle 212
 90 Cachin Susanne-Ernestine 338
 7 Carey Marcell-Adeline 28
 1914 Carrel Anna-Chérie 270
 185 Cauderay Emma-Louise 223
 121 Chabloz Adrienne 374
 138 Chalet ^{nie} Mojoumy, Julia 79
 92 Chanel Emma-Elise 125
 22 Chantepie Blanche-Marie-Jenny 60
 108 Chapel Franceline-Gabrielle 143
 235 Charlon Wilhelmine-Julia 395
 280 Chave Louise-Jenny 117
 139 Chazal Lucie-Raymonde 273
 234 Chenevard Olga 300
 10 Chieda Beatrice 93
 386 Christin Bertha-Julia 329
 130 Clavel Louise-Fanny-Adèle-Françoise 206
 11 Clément Martha-Susanne 364
 180 Collaud Marie-Françoise-Caroline 103
 107 Comazzi Giuseppa-Giovanna 396
 107
 159 Coppex Marie-Louise-Amélie 31
 383 Corbaz Marie-Madelaine 276
 16 ————— Marthe-Louise 278
 337 Cornuz ^{nie} Dèxiarz, Berthe-Julienne 392
 84 Cova-Moscardini, Angèle-Elise 242
 333 Crépon Clara-Emilie 99
 145 Creux Henriette-Hélène 95
 291 Crisinel Rose 178
 244 Crousaz Rose-Erika-Marie-Marguerite 358
 220 Curchod Marguerite-Anna 328
 28 Curty Eugénie-Joséphine 58

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

C

Epoux

Epouses

Danner	Georg - Konrad	151
De Ambrogi	Luigi - Francesco - Ambrogio	285
De Bol	Dieiri - Leopold	191
De Gaudenzi	Gasolamo - Luigi - Giovanni - Maria	89
Delacombar	Paul - Leon	351
De Leeuw	Joseph - Antoine	257
Delessert	Charles - Albert	352
Delévaux	François	46
Demarchi	Carlo	250
Dérnaz	Jules - François	195
De Darzens	Armand - Edouard	111
Desmeules	Emile	116
Desponds	Emile - Georges	368
Dessons - l'Eglise	Armand - Julien	283
Detraz	Louis - Samuel	284
Devolz	Adrien - Eugène	189
Dizerens	Edmond - Auguste	178
Dondaynaz	Péla - Leonard	336
Dony	Alexis	102
Drozier	Charles - Alfred	293
Dubois	Eugène - François	310
Duboux	Trosper	24
Duca	Giacomo	230
Duplan	Gustave - Fernand	240
Dupuis	Charles - Albert	160
Dutoit	Ernest	147
_____	Ulysse - Alfred	199

Dalloz	Lucie - Françoise - Louise	146
Damay	Marie - Marguerite	171
de Chazal	Lucie - Raymonde	273
De Crauzet	Sophie - Hélène	173
De Coussaz	Rose - Erika - Marie - Marguerite	358
De Craux nie Perrin	Jeanne - Marthe	9
Deladoey	Caroline - Emma	111
Delapierre	Fanny - Constance	203
Deleschaux	Jeanne - Claudine	57
Delisle	Blanche	34
Dumont	Jeanne - Clara	84
Deméziat	Aline	40
Depallens	Emma	397
Depreto	Fortunata	89
Deriaz	Berthe - Julienne	392
Desaymonet	Marie - Terminus	8
de Siebenthal	Alice - Marie - Louise	334
Destraz	Adèle	48
Deville nie Bruyant	Anna - Olympie - Léonie	1
Devolz	Stéphanie - Thérèse - Louise	190
Diemoz	Marie - Félicité - Narcisse	228
Dizerens	Louise - Marie	135
_____	Fanny - Louise	208
_____ nie Hammer	Anna - Sophie	284
Dizerens	Suzanne	197
Döbeli	Bertha	325
Domenjoz	Berthe - Rose - Herviette	53
_____	Marguerite	323
Dony	Julia	80
Dorsaz	Louise dite Louisa	126
Dubois	Mina - Louisa	315
Dubuis	Jeanne - Marie	189
Ducet	Rachet	398
Dufloy	Clémence	127
Duffour	Augustine - Anna	97
Dumoulin	Marie - Esther	86
Duperret	Lea	337
Dupertuis dit Naven	Sida	144
Dupont	Marie - Bernardine	151
Dupraz	Alice - Marie	46
Duret	Marguerite	243
Duvaz	Herviette - Fanny	45

Suite au dos.

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Epouses

Dussaux	Marquise	75
Dutilh	Blanche Marie Jenny	60
Dutoit	Constance Julia	52
_____	Nancy	121
Duvoidin	in Jaquillard Emma Henriette - Lasserre	29

D

Spoux

Ehrenberger Karl
 Engler Jules - Henri
 Etter Isaac - Victor

Spouses

275	Eckert	Lydia	134
325	Ecoffey	Violette - Jeanne	325
50	_____	Marie - Céline	354
	Ecuver	Blanche - Louise	236
	Egli	Marie	239
	Ehrlé	Jeanne - Hortense	235
	Eichenberger	Flora	130
	Emery	Julia - Constance - Marguerite	116
	Enggist	Elisa	387
	Epiney	Marie	30
	Estermann	Marie - Sophie	367
	Ethenoz	Marie - Henriette	326
	Etienne	nie Basset, Méry	280
	Etter	Rosa - Marie	56
	Eugster	Marie - Frida	253

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

E

Epoux

Favey	Noël - Pierre - Edouard
Fayet	Bernard - Aimé
Feldmann	Alexandre
Fellay	Jules - Alphonse
Flemwell	George - Jackson
Flury	Franz
Forelay	Rodolphe - Jules - Henri
Fornozod	Samuel - Henri - Louis
Forno	Roberto - Edouard
Fricke	Georges - Edouard
Friedrich	Henri - Eugène
Frommelt	Max - Alexandre

Epouses

110	Faillonbaz	vic Bedouin, Marie - Louise	35
171	Favez	Marquise - Chérie	227
150	Favre	Sophie	61
249	_____	Louise - Jeanne	78
122	_____	Luce - Hélène	87
69	_____	Marie	317
162	_____	Angélique - Cecile	336
80	Flückiger	Alémene - Bertha	266
25	Fontannaz	Henriette - Tamy	192
94	Forster	Julie - Marie - Marthe	373
381	Francillon	Ida - Louise	399
241	Frei	Elise - Bertha	165
	Frenzel	Maria - Henriette - Wilhelmine	380
	Freymond	vic Bettes, Elisa	279
	Freytag	Emma	69
	Frioud	Philippine - Bernadette	42

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

F

— Epoux —

— Epouses —

Gaillard	Jean - Robert	21
Gailloud	Paul - Alois - Percy	355
Galland	Maurice - Eugène	273
Gandillon	Justin - Louis	326
Garnier	Emile - Alfred	287
Gaudenzi	Gerolamo - Luigi - Giovanni - Maria	89
Gauthey	Marc - Eugène	132
Gauthier	François - Samuel	187
Gavin	Emile	141
Gerber	Jean - Frédéric - René	3
Gillieron	Daniel - Joseph	29
Gilomen	Emile - Jaquet - Auguste	395
Ginggen	Albert - Eugène	12
Girardet	Georges	119
Gojo	Isidoro - Aurelio	58
Gonet	Alexis	358
Grand	Charles - Frédéric	57
	Joseph - Florentin	98
Grandchamp	Emile	254
Grenier	Paul - Jean - David	288
Gremion	Auguste - Robert	83
Greyloz	Louis - Adolphe	256
Gringet	Jules	127
Grobety	Jules - Auguste	2
Grex	André - Jean	103
Guglieminetti	Felice - Clemente	245
Guilland	Charles - Paul	135
Guillaume	Eugène - Auguste	175
Gut	Robert - Edmond	272
Gutmann	Rodolphe	238

Gallaz	Gabrielle - Rose - Marie	162
Galloz	Renée - Jeanne	301
Ganière	Renée - Adrienne	310
Gatti	Giustina - Giuseppina	106
Gentinetta	Marquerite	251
Gerber	Marie - Elisabeth	167
Gex	Suzanne	36
Gilliand	Marie - Alice	101
Gilliard	Elisa	265
Giraudi	nie Bello, Pierina - Doménica - Cat. - Terina	247
Giron	Marie	377
Glardon	nie Ryser, Louise	108
Golay	Bertha - Marquerite - Marianna	110
	Cécile - Rosa - Sophie	211
Götschin	Blanche - Alexandrine	244
Goumoëns	Louise	290
Gouzevitch	Taïa	150
Goy	Ama - Marie	243
Grangier	nie Goumoëns, Louise	290
Grezzi	Edwige - Judith	18
Grin	Julia	281
Griottier	Julia - Louise	4
Grivat	Hélène - Bertha	333
Grobety	nie De Crauzaz, Rose - Erika - Marie - Marquerite	358
Grognoz	nie Grognoz, Louise - Marie - Made. - Léine	188
Guala	nie Depretis, Fortunata	89
Grex	nie Rochat, Ellen - Charlotte	50
Gugel	Matha - Louise	314
Guignard	Marthe - Suzanne	21
Guignet	Lina	180
Guillet	Alice	139

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

G

Eoux

Hagmann	Ernest
_____	Henri-Alfred
Hegg	Louis-Auguste
Hegi	Fritz
Hendel	Friedrich-Wilhelm
Herold	Robert-Lucien
Hess	Oscar-Maurice
Hilpert	Auguste
Hochsner	Hermann-Emmanuel
Hodler	Eduard
Hofler	Friedrich
Hofmeyer	Johannes-Jacob
Huber	Gustave-Emile
Hubler	Jean
Hugonnet	Marcel-Gustave
Huguenet	Paul-André

Eouses

168	Haas	Marie-Theresa	339
211	Haberker	Pauline-Emilie	72
41	Hablützel	Helene-Marie	312
302	Hafner	Julie-Caroline	183
117	Härri	Elisa-Rosa	182
177	Häuler	Elisabeth	179
190	Hausammann	Julia	307
59	Hennard	Oliver-Marie	43
239	_____	Lina	382
27	Henny	Celina-Augusta	237
232	_____	wie Seehard, Louise-Emilie	258
274	Hermanjat	Emma-Luis	264
343	Hess	Marie-Louise	311
74	Heyer	Cécile-Adrienne	114
369	Hickmann	Katherine-Joséphine	55
136	Hirschi	Bertha	321
	Hochstrasser	Louise-Jeanne	140
	Hoffmann	Pauline	369
	Hörmann	Kreszentia	297
	Howard	Beatrice-Marion-Challenor	241
	Hubacher	Anna	149
	Hugard	Amette-Louise	195
	Humbert	Jeanne-Marie	107
	_____	wie Prugin, Philomène-Adelinde	357

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

H

Epoux

Jaccand	Auguste	276
_____	Louis	279
Jaccotlet	Arthur - Jean - Edouard	328
Jaccoud	Oscar - Albert	123
Jäger	Gottlob	252
Jan	Leonard	109
Jaton	Héli	79
Jannin	Edouard - Gustave	141
Jeanrenaud	Archie	42
Jmobersteg	Ernest - Jean	118
Jveroin	Samuel - Francis	105
Johannet	Charles - Robert	289
_____	Emile - Louis	320
Joly	Julis - Alfred	297
Jomini	Oscar - Emile	113
Jouin	Jean - Louis	262
Jorand	Fernand - Auguste - Julien	1
Jung	Charles - Alois	36

Epouses

Jaccard	Jeanne - Marie	219
Jacob	Marie - Louise	299 309
Jacquenoud	nie Mangini, Marie - Louise - Amun Jules	313
Jäger	Marie Marie Louise	252 309
Jacquillard	Emma - Henriette - Louise	20
Jannin	Lucie	193
Jayet	Jeanne - Marguerite	224
Joly	Elise	209
Jordan	Cecile	240
_____	Augusta - Marguerite	269
Joris	Marie - Louise	17
Joye	Marie	147
Jsoz	nee Mignot de M ^{lle} Marie Pauline	172
Juan	Rosa	305

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

J

Epoux

Kaesser	Landini
Kammermann	Edward
Kistler	Hermann Christian
Kleider	Henni Robert
Knüpfen	Edward
Kohler	Charles Louis
Kolb	Julian Edward
Kropf	Henni
Kubli	Lucien Albert
Kuentz	Charles
Kues	Henni Samuel Ulrich
Kuhlenthal,	George Robert Louis

Epouses

62	Küch	Marianne Bertha	104
316	Kaiser	Flora Gertrude	226
506	Kalbfuss	nee Mounoud, Bertha-Valentine Emma	33
204	Kammer	Anna Sophie	284
200	Kapp	Rose Emma	352
349	Kettle	nee Wickmann, Katherine Josephine	50
368	Kirchhofer	Ulma-Katharina	62
236	Klay	Lina	13
360	Klippel	nee Eckert, Lydia	134
37	Kunz	Julia Emma	131
75	"	Emma Bertha	232
311			

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

K

ipoux

Lächler	Johann	345
Läckemann	Kenn Lindt	264
Lagnet	Alfred Kemi	96
Langmann	Friedrich Wilhelm Johann Heinrich	219
Lapidousson	Kieser	305
Laurent	Constant Louis	322
Laval	Paul Albert	211
Lavanchy	Jules Benjamin	364
Leeuw	Joseph Antoine	257
L'Église	Armand-Jules	283
Leifeld	Paul Theodor	300
Levett	Water Corison Byrd	55
Leyvraz	Jules Kemi	142
Lienhard	Gustave	375
Lilienfeld	Salomon-Karoline	100
Longchamp	Clavis Miermann	202
Longjean	Louis Paul Kemi	7
Low	Dennis Kalyburton	184
Lutolf	Joseph-Heinrich	67.

ipouxes

Labonré	Agnès Emilie	185
Labursière	Louise Marcelle	363
Laffely	Bertha Louise	19
Lamy	Eugénie Louise	128
Larquin	Auguste	286
Lanter	Jacq	5
Laurent	Jeanne Léonie	376
Lavanchy	née Dorra, Louise dite Louise	126
Lavanchy	Léon	344
Leyerer	Lydie Blanche Josephine	156
Lehmann	Jacq-Bertha-Marie	177
Leray	Léonie Marie	255
Liaudet	née Berno, Rosalie dite Rose	254
Liechti	Kosa	65
Lindensfelzer	Adèle	291
Livet	Léa Louise	153.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

L

— Épones —

Mages	Philippa	17
Maggioni	Alexandre	400
Maillard	Jean Louis Henri	257
Mamin	Charles Jules	210
Manzini	Camille	76
Marquariat	Louis Henri	339
Marquet	Jules Edouard	170
Marmier	Jean François	246
Marmilloot	Gustave	35
Marillet	Wilhelm	48
Martignoni	Basile	300
Massip	Henri David	9
Mayor	Auguste Georges	131
Meran	Edouard Antoine	389
Mermoud	Auguste	372
Métraux	Jules	278
Meylan	Lucien Auguste	217
Meyriez	Marc Louis	362
Michoud	Charles Auguste	374
Mierville	Jean Louis	295
Mignot	Albert René	377
Millet	Roger	226
Mojonnier	Louis Jules	68
Monthoux	Albert Constant	237
Morel	Charles Lucien	330
Mozeco	Pierre André	247
Motet	Arthur	206
Mozier	Henri	120
Mottaz	Ernest	61
Mottaz	Jules Alfred	269
Mühlthaler	Alfred	157
Müller	Robert François	335
Musy	Louis Henri	294

— Épones —

Mary	Maria	330
Masse	Teresa Maria	163
Mages	Angèle Gabrielle	384
Maillard	Albertine Charlotte	6
Manzini	Maria Louis Annunziata	319
Marchand	Lina	119
Marcand	Eugénie	72
Margot	Maria Josephine Elizabeth	315
Martin	Jeanne Suzanne	92
Mazou	Louise Anna Georgine	44
Mathieu	Jeanne Alice	324
Mungat	Luise Adèle Pauline Maria	257
Mauzet	née Redoutier, Jeanne	294
Mausy	Maria Josephine	275
Meser	Alice Elise	109
Melliger	née Ruchat, Anna Justine	157
Merkling	Wilhelmine	198
Messertli	Emma Mathilde	348
Métraillez	Maria Odéone	164
Métraux	Emilie Augustine	213
Moumy	Jeanne Emma	196
Miauton	Jeanne Marie	169
Michaud	Julia Elise	221
Mierville	Julia Elise	390
Mignot	Henriette Marie Pauline	172
Minotti	Elisa Hortense	105
Moëbus	Katharine Louise Amélie Henriette	394
Mojonny	Julia	79
Momny	Julia Amélie	340
Moreillon	Julia	15
Modenadini	Angèle Elise	242
Moser	Maria	14
_____	Emma	204
Mottaz	Céline Julia	248
Mounoud	Bertha Valentine Emma	33
Muller	Maria Henriette	268
Muran	Stevanna Marianne	400

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

M

Époux

Nerdenet	Louis	356
Neyron	Henri Louis	357
Nichor	Gaspard Nicolas	43
Nicolas	id	43
Nicollier	Ulisse	218
Nicoulaz	Ulisse Alexis Alexandre	112
Norantina	Fernand Jules Oscar	379

Épouses

Neveu	Ida	144
Nerdenet	Kéline	73
Nyffenegger	Gabrielle Marie Angèle	256
Nightingale	Ellen Elizabeth	74

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

N

— Épones —

Oberhárdli Jean Ulrich
Othenczel Henri-Virgile

— Épones —

165	Ozelon	Constance	378
380	Ovrenen	Maria Eleonore	141
	Ottlieb	Lina Augusta	133
	Ogney	usé fava, Sophie	61

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Époux

Pache	francçois marins	353
Palaz	Louis Felix	78
Panchaud	Jules Alfred	365
Pariseod	Ernest Henri	359
Parichoud	Henri	133
Pavillard	francçois Armand	44
Payer	Jean Henri Louis	73
Pease	Alfred Edward	318
Pella	Giuseppe Arnaldo Luigi	53
Pellegrini	Santino Emanuele	382
Pendeyre	Henri	370
Pereaud	Charles Joseph	398
Pezet	Alphonse marins	215
Pezet	Edmond - Louis	314
Pezron	Joseph Alexis	30
Piccot	Jean - arnold	57
Piquet	Charles Adolphe	371
Piot	Charles Emile	298
Porcher	Georges - Edmond	270
Prenteloup	Jean Charles Robert	332
Prodocini	Amleto - Evaristo	222

Épouses

Pache	Alice Eugénie Rodine	12
Pache	Mathilde Angèle	81
Pache	Marie Emile	304
Page	Marie Victoria - Odile	201
Paliud	Alice Marie	20
Paliud	Rennie	71
Panchaud	Dora Lina	372
Panchon	Suzanne - Elisabeth	95
Pani	Louise	161
Payer	Louise Jenny	231
Payer	Julie Charlotte dite Rilette	356
Peguri	Quintina - Catherine	379
Pellet	Marie Louise	393
Peneveyre	Anais Louise Adine	44
Petler	Caroline	37
Pezron	Jeanne - Martha	9
Perriraz	née Masson, Louise Anna Georgine	44
Petitpierre	Mathilde Céline	138
Petroff	Elisabeth	82
Peyrollaz	Hélène Elise	54
Piccard	Jenny Charlotte	249
Piccino	Bianca Carolina Anna	59
Pilet	Julie Georgette	217
Pillet	Marguerite St ^e Jenny	23
Pixier	Elise Judith	115
Pillier	Berthe Lina	136
Pimcherel	Jeanne Justine	98
Pontet	Cécile	148
Porcher	Rachel	234
Poverello	Estilia - Florina - Maria	176
Pridde	Louise Grace	122
Prioni	Marie Adèle	262
Puenziens	Marguerite Louise	186
Purro	Marie Françoise	261

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

P

Epoux

Quendex

Marine Séverin

8.

Epouse

Queone

Clementine Naeline

160

Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

I

Q

Éponax

Ramzeier	Arthur Gottfried	229
Ratto	Matteo	203
Ranzis	Robert Louis	253
Regamey	Emile Francois	91
	Charles Henri Felix	174
Reinhard	Friedrich Hermann	376
Reisz	Ernest	329
Renkenitz	Friedrich-Edouard	397
Rey	Ernest	158
	Adoie	243
	Alfred	384
Rieben	Alfred Emile	231
Riez	Amad	307
Rigola	Francois Giuseppe Pietro	65
Rigouet	Jean Charles	196
Rion	Alphonse Victor	250
Ritter	Alexandre Charles	282
Rochat	Gustave Henri	72
	Alexandre	140
	Clément	248
	Charles Edouard	260
	Charles Edmond	315
Rod	Leon Alfred	263
Rohelmitz	Friedrich	344
Roze	Robert Auguste	19
Rozzelet	Louis Gustave	324
Rozzettar	Edmond Georges	86
Rozzet	Charles Jules Alfred	392
Rossi	Charles Ferdinand	301
Rossier	Jules	15
	Stour Leon Charles	70
Rosso	Sait Rossi, Charles Ferdinand	301
Ronge	Robert Ernest	212
Roudy	Charles David Louis	267
Rouvenaz	Louis Edouard Frédéric	81
Ruchonnet	Ferdinand Ferdinand	391
Ruckstuhl	Friedrich	361
Ruel	Edouard Auguste Vincent Louis	125
Ruppen	Giuseppe Maria	143

Épondes

Raffalovitch	Maria	288
Ravelli	Pierina Margherita Teodoro	194
Rebuletier	Jeanne	294
Redard	Rosa	102
Regamey	Hélène Louise	91
	Emma Blanche	175
Reichel	Pauline Marie	38
Revaz	Cécile	118
Rey	Blanche Marie	129
Reymond	Emilie	90
	Rose Caroline	189
	Emma	349
Reymondin	Emma Cécile	174
Rierenfeld	Denis Adolph	100
Righetti	Mathilde	375
Rijansky	Valentine	306
Ritter	Maria Louise	142
Riva	Maddalena Maria Caterina	66
Rochat	Emilie Louise	391
	Ellen Charlotte	50
Rod	Alice Emma	113
Rohrer	Maria Catherine	24
Romany	Caroline	246
Rosset	Julia Irène	308
Rossi	Edu Caroline	137
Rossi	Serapenna Luigina	216
Rossier	Irène	184
Roulet	Emma	386
Roussi	Marthe Louise	322
Roux	Rose Henriette	341
	née Marianne Eugénie	77
Ruchat	Maria Emma	230
Ruedin	Eugénie Adèle	370
Ryder	Constance	108

R
S
T
U
V
W
X
Z

R

Epoux

Sandoz	Leon	367
_____	Alphonse Henri Virgile	388
Sauer	Auguste Georges	114
Schaller	Guillaume Martin Alfred	82
Schenk	Charles Henri	399
Scheurer	Fritz	265
Schloeding	Paul Maurice	363
Schneeberger	Maurice	71
Schreiber	Nicolas	259
Scott	Lorenzo	49
Séchaud	Jules Emmanuel	327
Serex	Ernest Victor	221
Serroz	Maria - Blaise	47
Siebenmann	Georges Arnold	26
Simon	Raymond	156
Sindelar	Waclaw soit Wenzel	225
Soucoff	Alexandre	313
Spahn	Friedrich	134
Stihl	Antoine	205
Stoudmann	Kelli	378
Strehl	Victor Henri Samuel	34
Streit	Rodolphe	77
Stucker	Albert	87
Stucki	Ernest Antoine	390
Suter	Ernest	338

Epouses

San Juan	Rosa	305
Sarlori	Guineyria	49
Schenk	Rosalie	347
Schlecker	Zellen	76
Schepfer	Louise Elise Marie	362
Schouvey	Schouvey Marie Ernestine	299
Schwelle	Françoise	301
Séchaud	Louise Emilie	258
Siebkthal	Alice Marie Louise	334
Sieber	nee Romangy, Caroline	246
Smeester	Marguerite	388
Spielmann	Emma Elise Alice	357
Steffen	Julie Konstante	253
Steinmann	Bertha	47
Strand	Bertha	225
Stauffer	Emma Louise	168
Sugnet	Louise Marianne	318

S

Epoux

Vaillens	Géorges Albin Emile Alfred	223
Viamonte	Louis	242
Vealdi	Giovanni Angelo - Mario	224
Veuilland	Marcel Emile	88
Vinturios	Jules Eugène	281
Vissot	François	99
Virelli	Louis Domenico Angelo	66
Vraud	Louis Alfred	354

Epouses

Vaccini	Ida	323
Vaillenz	Adèle	368
Vanner	Adèle	295
Varin	Blanche Constance	332
Vauye	Henriette Louise	2
Ventheroy	Céline	158
Verroni	Marie Josephine	298
Vhevoz	Jeanne	166
Vhuviv	née Hugard, Amélie Constance	195
Vinguet	née Brink, Maria - Anna	26
Vomachewsky	Sophie Marie	39
Vöttinger	Albina Maria Elisabeth	267
Vowbine	Therese	313
Vrochler	Judith Henriette	346
	Marie Jenny	381

T
U
V
W
X
Z

T

Epoux

Epouses

Ullmann	Lina	282
Ulrich	und Huster, Straubing	179

U
V
W
X
Z

U

Époux

Wakulski	Jean Casimir	60
Valentini	Juques Charles	346
Vandenbroucke	Renée Daniel Cornelle	574
Vaney	Félix Samuel	4
Warreweheid	Louis Joseph Adolphe	213
Weker	Charles Arnold	258
	Luise	265
Wenger	Samuel	15
Verdon	Louis Julien	148
Werffeli	Francien	173
Vedenda	Lumant	228
Vierengo	Giovanni	393
Wicky	Joseph Eugene	192
Vidal	Genevra	124
Widmer	Alfred	95
Viquerat	Charles Eugene	387
Vogeli	Karina Walter	373
Veland	Philippe Arthur	303
Wolf	Francis Joseph	104
Vuagnoux	Jules Théophile	42
Vulliamy	Edouard Francis	153
Vulliamin	Charles	149
Wüthrich	Alfred	227

Épouses

Vater	Laure Marie	355
Vassillon	Alce Eugénie	292
Weker	Emma	302
Veillard	Marie Constante Anna	191
Wenger	Elisabeth Thérèse	383
Wettach	née Duplon Clémence	127
Vigtinger	Ellen Elisabeth	74
Wilhelm	née Krich, marianne Bertha	104
Pilletaz	Elisabeth Philomène	11
Vittone	Giuseppina Emma Giovanni	250
Vittoz	Lina Louise	70
Wohlhauser	Algozsa	64
Voigt	née Franzel, Maria-Konstanze Wilh.	380
Wohlfelb	Marie Genevieve	335
Wucherer	Clémence Juste	320
Wingler	Blanche Kéone	88
Wirsten	Samy Cécile	159
Wüthrich	Alce Bertha Pauline	233

Y
W
X
Z

W
X
Z

Jung, Charles-Alouis

36

— ipona —

Zappelli	Luigi	331
Zariani	Oronzo Riccardo Valentino	396
Zbinden	Emile Ernst	152
Zirilli	Alessio	296
Zuffa	Giuseppe Luigi Armando	167
Zwahlen	Robert Georges John	240

— ipones —

Zeiler	Marie Stephanie	303
Zuchinat	Marie Hilenside	359
Zunkler	Marguerite	238
Zürcher	Thérèse Marie	205
Zurbruggen	Helwige	251

